



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre

CH-1015 Lausanne

<http://serval.unil.ch>

---

Year : 2016

## IDENTIFICATIONS TERRITORIALES DANS LE CADRE DES FUSIONS DE COMMUNES : ANALYSE DES FACTEURS D'INFLUENCE

Silberstein Julie

Silberstein Julie, 2016, IDENTIFICATIONS TERRITORIALES DANS LE CADRE DES  
FUSIONS DE COMMUNES : ANALYSE DES FACTEURS D'INFLUENCE

Originally published at : Thesis, University of Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive <http://serval.unil.ch>

Document URN : urn:nbn:ch:serval-BIB\_5468C6658C083

### **Droits d'auteur**

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

### **Copyright**

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.

FACULTÉ DE DROIT, DES SCIENCES CRIMINELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

**IDENTIFICATIONS TERRITORIALES DANS LE CADRE DES FUSIONS DE  
COMMUNES : ANALYSE DES FACTEURS D'INFLUENCE**

THÈSE DE DOCTORAT

présentée à la

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique

de l'Université de Lausanne

pour l'obtention du grade de

Docteur en administration publique

par

Julie Silberstein

Directeur de thèse

Professeur Nils Soguel

Jury

Prof. Andreas Ladner

Prof. Em. Jean-Claude G. Usunier

Prof. François Hainard

LAUSANNE

2016



FACULTÉ DE DROIT, DES SCIENCES CRIMINELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

**IDENTIFICATIONS TERRITORIALES DANS LE CADRE DES FUSIONS DE  
COMMUNES : ANALYSE DES FACTEURS D'INFLUENCE**

THÈSE DE DOCTORAT

présentée à la  
Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique  
de l'Université de Lausanne  
pour l'obtention du grade de  
Docteur en administration publique

par

Julie Silberstein

Directeur de thèse

Professeur Nils Soguel

Jury

Prof. Andreas Ladner

Prof. Em. Jean-Claude G. Usunier

Prof. François Hainard

LAUSANNE

2016





UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études  
en administration publique

## IMPRIMATUR

Le Décanat de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, sur proposition d'un jury formé des professeurs Nils Soguel, Andreas Ladner, François Hainard et du professeur émérite Jean-Claude G. Usunier, sans se prononcer sur les opinions de la candidate, autorise l'impression de la thèse de Madame Julie Silberstein, intitulée :

**Identifications territoriales dans le cadre des fusions de communes :  
analyse des facteurs d'influence**

Lausanne, le 27 septembre 2016

Prof. Andreas Ladner

Vice-Doyen de la Faculté de  
droit, des sciences criminelles  
et d'administration publique



## TABLE DES MATIÈRES

### PARTIE I : RAPPORT DE SYNTHÈSE

<b>1. Introduction</b> .....	<b>1</b>
1.1. Contexte .....	1
1.2. Objectifs de la thèse .....	3
1.3. Définition de l'identité .....	5
<b>2. Littérature</b> .....	<b>10</b>
2.1. Identifications territoriales .....	11
2.2. Identités collectives et sentiment d'appartenance .....	18
2.3. Identification au nom .....	24
2.4. Fusions de communes .....	29
2.4.1. Effets économiques .....	29
2.4.2. Effets politiques.....	37
<b>3. Hypothèses de recherche</b> .....	<b>41</b>
3.1. Hypothèses géographiques .....	42
3.2. Hypothèse sociologique .....	45
3.3. Hypothèses politologiques .....	47
<b>4. Méthodologie</b> .....	<b>51</b>
4.1. Approches méthodologiques.....	51
4.2. Méthodes et techniques d'analyse .....	52
4.2.1. Entretiens semi-directifs dans les Franches-Montagnes .....	53
4.2.2. Enquête téléphonique au Locle & La Chaux-de-Fonds et à Vevey & Montreux.....	56
4.2.3. Évaluation contingente.....	57
<b>5. Synthèse des trois articles de thèse</b> .....	<b>60</b>
5.1. Fusion de communes et discours identitaires : l'influence de l'imminence d'un vote populaire.....	60
5.2. Le sentiment d'appartenance communale, une combinaison d'influences entre facteurs géographiques, sociaux et contextes politiques : le cas de quatre communes suisses .....	62
5.3. Perte de bien-être dans le cadre de fusions et disposition à payer pour le nom de commune..	64
<b>6. Conclusions et perspectives</b> .....	<b>67</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>75</b>
Annexe 1 : Canevas d'entretiens semi-directifs.....	86
Annexe 2 : Questionnaire téléphonique .....	89

### PARTIE II : ARTICLES DE THÈSE:

<b>Article n°1 : Fusion de communes et discours identitaires : l'influence de l'imminence d'un vote populaire</b> .....	<b>101</b>
<b>Article n°2 : Le sentiment d'appartenance communale, une combinaison d'influences entre facteurs géographiques, sociaux et contextes politiques : le cas de quatre communes suisses</b> .....	<b>123</b>
<b>Article n°3: Welfare loss with municipal amalgamations and the willingness-to-pay for the municipality name</b> .....	<b>157</b>



## REMERCIEMENTS

À l'issue de la rédaction de cette thèse, je remarque que loin d'être un travail solitaire, il a impliqué de nombreuses personnes très différentes mais sans qui le présent document ainsi que mon parcours académique n'auraient pas été les mêmes.

En premier lieu, je tiens à remercier mon directeur de thèse le professeur Nils Soguel de m'avoir permis d'effectuer ma thèse dans d'excellentes conditions au sein de son unité de recherche en Finances Publiques. Merci à lui pour son soutien et son ouverture d'esprit envers les sciences sociales. J'aimerais également le remercier pour les heures qu'il a bien voulu consacrer à diriger cette recherche et à relire mes nombreuses versions ainsi que pour son écoute et ses conseils toujours très précieux.

Je souhaite également remercier les professeurs Andreas Ladner, François Hainard et Jean-Claude Usunier d'avoir accepté de faire partie de mon jury, de l'intérêt qu'ils ont bien voulu porter à ma recherche ainsi que de toutes leurs précieuses remarques qui ont grandement contribué à enrichir cette recherche.

Ce travail doit également beaucoup au soutien de mes collègues d'unité avec qui j'ai, entre autre, partagé nombre de pauses café et découvert le monde merveilleux des biscuits. Merci également à mes collègues et amies Caroline Jacot-Descombes et Cyrielle Champion pour leurs relectures attentives ainsi que pour les bons moments partagés à l'IDHEAP.

Ma gratitude va également aux assistantes et assistants étudiant-es qui ont participé à la récolte de données de ma thèse ainsi qu'à toutes les personnes qui ont bien voulu consacrer du temps à y répondre. J'adresse tous mes remerciements aux personnes qui m'ont reçue chez elles et qui ont partagé leur expérience dans le cadre de mon étude de cas dans les Franches-Montagnes.

Une pensée particulière va aussi à mes amis qui ont partagé mes joies et mes doutes. À mes parents qui ont tout fait pour que je puisse étudier et travailler dans les meilleures conditions. Merci à mes deux filles Charlotte et Diane qui ont toujours su trouver les mots justes pour me donner envie de me dépasser. Finalement, mes derniers remerciements et non les moindres vont à Dave Wisard pour ses innombrables critiques et relectures au point qu'il en vienne à douter de sa propre maîtrise de la langue française.



## PRÉAMBULE

L'objectif général de la présente thèse est d'évaluer les facteurs influençant l'identification des citoyens à leur commune dans le contexte spécifique des fusions en Suisse. De cet objectif principal découlent trois objectifs spécifiques. Premier objectif, mieux comprendre les mécanismes en jeu dans la construction des identités territoriales. Deuxième objectif, évaluer quantitativement l'influence de variables géographiques, sociales et économiques sur l'identification territoriale. Troisième objectif, évaluer spécifiquement la valeur du nom des communes. La visée de cette thèse est pluridisciplinaire et combine des objectifs, des méthodes et une littérature empruntés à la géographie, l'économie, la sociologie et aux sciences politiques.

Ce document est une thèse par article, structuré en deux parties distinctes. Une première partie (partie I : rapport de synthèse) apporte une vue d'ensemble du sujet traité par la thèse avec une introduction générale (1) suivie d'une revue de la littérature spécifique (2), de la synthèse des trois articles (3) ainsi que d'une conclusion générale (4). Une deuxième partie (partie II : articles de thèse) intègre trois articles (un publié et deux en cours de publication) dont les différents formats sont tributaires de différentes exigences des revues académiques. Chacun des trois articles constitutifs de la thèse contribue à répondre à notre objectif général ainsi qu'à l'un des objectifs spécifiques en partant du général (la prospection et l'analyse des différents mécanismes identitaires à l'œuvre dans le contexte des fusions) pour aller vers le particulier (l'importance spécifique du nom des communes). Le premier article (article n°1), de type exploratoire et descriptif, répond au premier objectif spécifique dans le sens où il permet d'identifier et d'analyser les principaux facteurs qui influent les constructions identitaires, de comprendre leur articulation dans les discours lors de fusions. Le deuxième article (article n°2) répond au deuxième objectif spécifique en modélisant l'attachement au territoire en fonction des différents facteurs constitutifs de l'identification territoriale et en nous permettant d'analyser leurs influences respectives. Le troisième article (article n°3) apporte un éclairage particulier sur l'importance du nom des communes en tant que symbole identitaire dans le cadre de fusions et tente d'évaluer les conséquences de la perte de ce dernier pour la population<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> L'article n°3 a été publié en 2015 dans *Local Government Studies*. Quant aux deux autres articles, ils sont en cours de soumission.









## 1. INTRODUCTION

### 1.1. CONTEXTE

Les fusions de communes sont fréquentes depuis les années septante dans le monde et plus particulièrement depuis une vingtaine d'années en Suisse. Lors des débats publics qui précèdent les fusions, des craintes face à une potentielle perte d'identification à la commune sont souvent évoquées. Selon un rapport d'étude effectué en Suisse par Steiner (Steiner, 2000), « du point de vue des secrétaires communaux, les désavantages principaux d'une fusion sont ceux qui ont trait à l'attachement à la commune [...]. Il serait à craindre, selon eux, que la proximité avec les citoyens et l'identification de ces derniers à leur commune ne se perdent » (p. 22). Toutefois, les travaux techniques préparatoires font généralement l'impasse sur les changements identitaires, qu'il s'agisse d'une dégradation ou d'une amélioration du sentiment d'identification à sa commune. Ces travaux se concentrent habituellement sur la santé financière des localités ou sur la fourniture de prestations publiques locales (Dafflon (2003a), Kushner & Siegel (2005), Lüchinger & Stutzer (2002), Perritaz (2003), Soguel & Beutler (2006)). Avant d'éventuelles fusions, il n'est pas rare que des projections budgétaires à plus ou moins long terme soient effectuées et que l'on puisse ainsi estimer si d'un point de vue financier (économies d'échelle, gains d'efficience, etc.), il serait intéressant de fusionner. Cependant, il semblerait que malgré la promesse d'un certain nombre d'avantages économiques<sup>2</sup>, cela ne suffise pas à faire l'unanimité autour des fusions. Dans ce cas, il arrive donc que des groupes se constituent afin de défendre leurs intérêts (plus ou moins conscients). La conséquence en est la production d'une nouvelle configuration d'intérêts complexes. Il en ressort de nouveaux discours, notamment identitaires, et des groupes qui mobilisent plus ou moins bien ces discours identitaires contribuant ainsi à rendre tangibles<sup>3</sup> certaines constructions identitaires locales en inventant ou réinventant les traditions (Hobsbawm & Ranger, 1983).

En effet, alors même qu'un diagnostic positif serait posé quant aux avantages indéniables d'une fusion entre plusieurs entités géographiques d'un point de vue de l'ensemble du groupe fusionné, certains groupements politiques persistent à revendiquer une autonomie

---

<sup>2</sup> Notons toutefois que d'après la littérature scientifique sur le sujet les avantages, notamment économiques, d'une fusion ne vont pas de soi. Voir notamment : Dafflon (2003), Perritaz (2003), Schaltegger (2003), Soguel et Lécho (2006).

<sup>3</sup> Grâce à ce que Brubaker (2001) appelle la fonction performative du discours.

au nom, entre autres, d'une forme d'« identité locale », d'« attachement à leur région », de « sentiment d'appartenance » etc. Selon Dafflon, (2003), « l'analyse socio-économique de [...] trente fusions montre très clairement que les questions financières ne sont ni prioritaires ni les seules qui soient décisives. Les fusions de communes dépendent avant tout de l'identité sociale que se donnent ou cherchent les acteurs locaux. Le bien-être des habitants, leur sentiment d'appartenance à une région, ne se résument pas à la qualité des trottoirs, à la longueur des canalisations d'évacuation des eaux ou au goudronnage des routes. » (Dafflon, 2003a, p. 165). Ce sentiment d'importance des questions identitaires dans le cadre de fusion est aussi partagé par Baldi et Xilo pour qui « il problema identitario e quello della perdita di autonomia da parte delle comunità locali originarie è il tema chiave intorno al quale ruota tutto il dibattito critico e le opposizioni alle fusioni dei Comuni. »<sup>4</sup> (Baldi & Xilo, 2012, p. 157). Selon Zimmerbauer & Paasi (2013) « a sense of belonging and a will to secure the memories of the past were at times seen as a justification for opposing the merger. » (p. 38). Ces auteurs perçoivent bien que les avantages économiques des fusions ne sont pas les seuls arguments mobilisés par les individus pour justifier ou refuser une fusion. Toutefois, les questions identitaires dans le cadre de fusions ou de changement de nom de communes, sont très peu étudiées dans la littérature. À notre connaissance, seules deux publications touchent cette thématique de plus près mais de manière relativement limitée. Les deux articles situent leur recherche empirique en Finlande où un plan national vise à diminuer drastiquement le nombre de communes existantes. L'article de Zimmerbauer & Paasi (2013) analysant les commentaires d'internautes face à une fusion les amènent au constat que « The resistance emerging among ordinary citizens can be explained by fears related to the loss of public services and autonomy but also by a strong emotional identification with the region. » (2013, p. 31). Selon eux l'identification a donc un rôle à jouer dans l'explication de certaines oppositions aux fusions. Toutefois, les mécanismes à l'origine de la mobilisation de ces propos identitaires ne sont pas étudiés par ces auteurs. Quant à la deuxième publication de Hakala, Sjöblom et Kantola (2015), elle propose d'analyser le lien entre le nom d'une commune et son héritage historique. Selon eux, le nom des communes serait des « words that carry individual and social identity as well as historical values [...]. The linguistic nature of names makes them perfectly suitable for creating and transmitting heritage. » (p. 263) Toujours selon ces auteurs, « the name has a mediating role in this process in marking a geographical entity and creating the identity and image of the place »

---

<sup>4</sup> Traduction libre de l'auteur : « La question identitaire et celle de la perte d'autonomie de la part des communautés locales d'origine sont le sujet clé autour duquel tournent tout le débat critique et les oppositions aux fusions de communes ».

(p. 264). Toutefois, les résultats de leur étude ne valident que partiellement leur hypothèse d'un lien entre le nom de la commune et le sentiment d'attachement communal. Ils observent que la majorité des répondants à leur enquête « felt that if the name changed, part of the history would be lost. However, a name change would not mean losing their roots » (p. 269). À notre avis, cette étude a le mérite d'illustrer l'importance du nom des communes, mais la formulation des questions, la non-prise en compte de la multiplicité des symboles territoriaux, ainsi que des enjeux politiques et économiques font que les auteurs n'arrivent pas à appréhender l'ensemble de la thématique.

Ainsi, les quelques études traitant d'une problématique proche s'accordent sur le fait que l'identification territoriale dans le cadre de fusions est un sujet peu ou pas abordé dans la littérature scientifique. C'est donc cette lacune de la littérature que nous voulons contribuer à combler pour évaluer l'importance des facteurs identitaires dans le cadre de fusions de communes. Nous allons donc étudier en profondeur les différents éléments mobilisés dans le discours identitaire, leur articulation et démontrer que les constructions identitaires dépendent de facteurs individuels mais sont aussi fortement influencées par le contexte (en l'occurrence la fusion) qui contribue à souder des groupes autour d'intérêts politiques et économiques. Dans quelle mesure certains intérêts contextuels influent-ils sur la perception que les individus ont d'eux-mêmes ? L'identification territoriale est-elle complètement instrumentalisable ou est-ce que certains facteurs au long cours ont suffisamment d'influence pour contribuer à partiellement la stabiliser ? L'« identité », comme on l'appelle souvent, n'est-elle qu'une construction idéelle sans ancrage dans le réel ou peut-on la mesurer et partiellement l'extraire de son imbrication contextuelle ? La volonté d'éclairer ce débat est à la base de nos objectifs de recherche.

## 1.2. OBJECTIFS DE LA THÈSE

Lors d'échec de fusions, il est très souvent rapporté dans les médias qu'il s'agit d'un refus lié à la peur d'une perte identitaire. Cet argument n'est toutefois jamais développé et encore moins étayé. Ce constat motive en partie notre recherche et nous a poussés à nous interroger sur ce qu'est cette soi-disant perte identitaire et quels en sont les éléments constitutifs. Dans cette thèse, nous abordons l'identification territoriale dans le contexte de fusions et voulons comprendre pourquoi et comment cette identification se construit et quels sont les facteurs qui l'influencent. Le contexte d'une fusion a, selon nous, une importance non négligeable en tant qu'élément identitaire perturbateur et influe fortement sur le discours identitaire. Précisons toutefois que notre objectif n'est pas d'expliquer les raisons des succès

ou des échecs des fusions, mais bien d'analyser les mécanismes identitaires lorsqu'un projet y est discuté à plus ou moins long terme. En effet, les systèmes éducatifs ainsi que politico-économiques régionaux ont une influence indéniable sur la transmission des discours identitaires individuels et leur pérennisation. Mais dans le cadre d'une fusion est-ce toujours le cas ? Les fusions sont une source de perturbation du système politique qui produit le discours identitaire qui est ensuite relayé par différentes institutions comme l'école, la famille, les politiques et les médias.

L'évaluation des facteurs ayant une influence sur les constructions identitaires dans le cadre de fusions constitue l'objectif principal de notre thèse. De cet objectif découlent trois objectifs spécifiques (chacun d'eux sera traité dans un article en particulier) :

- 1) Analyser les mécanismes identitaires en jeu et leur mobilisation dans le cadre de fusions (article n°1). La littérature sur le sujet étant limitée, il est intéressant de contribuer à combler les lacunes concernant les mécanismes et facteurs ayant une influence sur l'identification territoriale.
- 2) Mesurer quantitativement l'influence de certaines variables sur l'identification territoriale (article n°2). D'après la littérature, l'identification est constituée de dimensions multiples. Il s'agit donc ici de mesurer quelle est l'influence (ou l'absence d'influence) respective de chaque dimension et d'en déterminer l'ampleur à l'aide d'instruments statistiques.
- 3) Évaluer spécifiquement l'importance du nom des communes en tant que symbole identitaire remis en question par les fusions (article n°3).

Dans le cadre des fusions, l'importance du choix du nom fait souvent débat ; nous avons donc voulu tester son importance de manière spécifique. Ce changement engendre potentiellement une perte ou un gain d'utilité pour les habitants dont la mesure permettra de mieux cerner les coûts réels des fusions en incluant aussi des facteurs identitaires.

Tableau 1 : Synthèse des objectifs, des approches méthodologiques et des zones d'étude pour chaque article

Articles	Article n°1	Article n°2	Article n°3
<b>Titres</b>	<b>Enjeux identitaires</b> des fusions de communes	Importance du <b>niveau de référence</b> territorial, des <b>intérêts politiques</b> et de l' <b>intégration sociale</b> sur l'identification communale	Perte de Bien-être dans le cadre de fusions et disposition à payer pour le <b>nom de commune</b>
<b>Objectif principal</b>	Identification et évaluation des facteurs ayant une influence sur les constructions identitaires dans le cadre de fusions		
<b>Objectifs spécifiques</b>	Description et <b>compréhension des mécanismes</b> en jeu dans la construction identitaire	Mesure quantitative de l' <b>influence de certaines variables</b> sur l'identification territoriale	Évaluation spécifique de l' <b>importance du nom</b> des communes
<b>Méthodologies</b>	Analyse de discours d'un corpus d'entretiens en face-à-face	Analyses statistiques de 803 entretiens téléphoniques	Analyses statistiques de la disposition à payer pour des noms de communes
<b>Zones d'études</b>	Les Franches Montagnes	Le Locle & La Chaux-de-Fonds; Vevey & Montreux	Le Locle & La Chaux-de-Fonds; Vevey & Montreux

Chacun des trois articles constitutifs de cette thèse répondra à l'un des objectifs spécifiques, ainsi que l'esquisse le tableau 1. Il est important ici de répéter que nous nous intéressons à l'identification territoriale dans le contexte de fusions sans pour autant chercher à expliquer les raisons des échecs ou des réussites des fusions. Les différentes configurations identitaires peuvent, en partie, expliquer les échecs ou les réussites des fusions, mais ce n'est pas l'unique facteur d'influence. Pour comprendre les raisons d'un échec ou d'une réussite, il faudrait tenir compte d'autres éléments contextuels, tels que la qualité et la quantité des prestations publiques ainsi que leur répartition mais cela dépasse le cadre de cette thèse.

### 1.3. DÉFINITION DE L'IDENTITÉ

Le terme identité renvoie à une forme de perception de soi et, qui dit perception de soi, dit positionnement de soi par rapport à l'extérieur. C'est ce que l'on appelle le phénomène d'altérité. Nous ne sommes personne sans la comparaison avec le ou les autres. Pour se définir les individus se comparent, positivement ou négativement par rapport à l'extérieur. Mais cet extérieur peut avoir des formes multiples et variées. De là découle la grande variété d'identifications possibles et de structures identitaires rendant ce concept difficile à cerner. Au sein de la littérature scientifique, l'identité peut être abordée sous sa forme individuelle

ou collective. Le terme identité peut renvoyer à différents échelons de référence allant d'une construction quasiment exclusivement personnelle (« identité personnelle »<sup>5</sup>) jusqu'à la définition de ce qui rassemble un groupe. On observerait ainsi une tension ou une opposition théorique entre une vision centrée sur l'individu ou sur le collectif. De manière plus spécifique, Brubaker (2001)<sup>6</sup> identifie cinq types différents d'emploi du terme « identité » dans la littérature. Certains le voient « comme un motif ou un fondement de l'action sociale ou politique » (p. 71). D'autres « comme un phénomène collectif où les individus se reconnaissent des similitudes, qui se traduisent par une forme de solidarité, des « inclinations ou une conscience commune ou dans l'action collective » (p. 71). D'autres encore comme un élément statique qui serait à la base de la vie sociale. L'identité constituerait alors le socle fondateur de cette vie sociale et perdurerait invariablement et inéluctablement dans le temps. En cela, l'identité implique une dimension culturelle dans le sens où la culture, en tant qu'ensemble de valeurs, croyances, représentations et normes communes à un groupe, influe sur l'identité. La référence à la culture (on parle alors souvent d'« identité culturelle »<sup>7</sup>) permet de mettre l'accent sur des normes partagées et intégrées par les individus (notamment au travers d'expressions artistiques) et perdurant sur le long terme. Le terme culture en tant que normes acquises (en opposition à naturelles ou innées) partagées est bien plus ancien que celui d'identité et déjà au 19<sup>ème</sup> siècle, Tylor écrivait que la culture « taken in its wide ethnographic sense, is that complex whole which includes knowledge, belief, art, morals, law, custom, and any other capabilities and habits acquired by man as a member of society » (1871, p. 5). La culture est donc très proche du concept d'identité. Cependant elle renvoie plutôt à ce qui est produit par l'Homme tel que des productions artistiques ou langagières alors que l'identité renvoie à la notion d'appartenance à un groupe. Selon Mucchielli (1986), la culture, lorsqu'elle est intériorisée, est au cœur de l'identité et constitue « l'ensemble acquis des principes culturels (croyances, normes et valeurs), des représentations collectives et des modèles et codes de référence » (p. 45). A l'instar du terme identité (et même bien avant lui) celui de culture a été critiqué pour son caractère essentialiste. C'est en opposition à une vision essentialiste que se positionne le courant constructiviste qui suppose que l'identité et la culture sont le résultat d'une construction sociale et tendent à mettre l'accent sur son caractère évolutif et non pas sur sa permanence dans le temps (Berger & Luckmann, 1986; Hobsbawm & Ranger, 1983; Noiriel

---

<sup>5</sup> Ce terme est repris de la typologie de Debarbieux (2006).

<sup>6</sup> Pour une critique constructive de l'article de Brubaker, voir notamment les textes de : (Calhoun, 2003) et (Tilly, 2003).

<sup>7</sup> Voir Mucchielli (1986).

(éd.), 2007; Thiesse, 1999; Calhoun, 2003; Avanza, 2003; Avanza & Laferté, 2005). Dans ce cas, l'« identité »<sup>8</sup> est invoquée pour souligner le développement *progressif et interactif* d'un certain type d'autocompréhension collective, d'une solidarité ou d'un « sentiment de groupe » qui rend possible l'action collective » (Brubaker, 2001, p. 72).

À la diversité de la notion d'identité s'ajoute une difficulté liée à la large propagation du terme identité et ce bien au-delà du monde académique. Selon Brubaker (2001), le problème du terme identité procède autant de son usage par les individus dans la pratique « pour rendre compte d'eux-mêmes, de leurs activités, de ce qu'ils ont en commun avec les autres et de ce en quoi ils en diffèrent », que de son usage par les acteurs sociaux agissant pour « persuader (en vue de certaines fins) certaines personnes qu'elles sont « identiques » entre elles en même temps que différentes d'autres personnes dans le but de canaliser, tout en la justifiant, l'action collective dans une certaine direction » (p. 69). Ainsi, en réutilisant ces catégories, il faut être conscient qu'il s'agit du résultat d'une lutte pour la définition d'un groupe en fonction d'intérêts propres à un champ particulier, donc de catégories de la pratique et non pas de faits « réels » (voir notamment Bourdieu (1980)). Dans le cadre de l'identité, la réalité est très subjective et fluctue en fonctions des contextes. Selon le lieu, le moment et ce que l'individu veut exprimer sur lui-même, sa propre perception de lui-même fluctue. « Il y a autant d'identités sociales que de contextes sociaux de définition d'un acteur » (Mucchielli, 1986, p. 20). Les identités sont multiples et « cumulatives » (Bennassar, 1986). « À chaque instant de notre vie l'une des formes ou l'un des signes de notre identité devient prédominant : le juif traqué du ghetto de Varsovie ou le converso<sup>9</sup> poursuivi par l'Inquisition d'Espagne se sentait d'abord juif parce que sa vie ou sa mort dépendait de cette condition de juif ; dans l'union sexuelle l'homme ou la femme se sentent d'abord homme ou femme avant d'être métallurgiste ou infirmière mais ce sont le métallurgiste et l'infirmière qui existent et s'affirment comme tels avant l'homme ou la femme dans un conflit du travail ou une revendication syndicale » (Bennassar, 1986, p. 8). L'identification à un lieu est aussi le résultat d'une lutte de pouvoir ayant pour conséquence un certain découpage plus ou moins légitime à un instant donné dans le temps. Bourdieu appelle cela des luttes de classement dans le sens où elles contribuent à classer les groupes d'individus entre eux, par exemple entre les jurassiens et les non-jurassiens :

---

<sup>8</sup> Entre guillemets dans le texte original.

<sup>9</sup> Converso : juif converti au christianisme sous la pression de l'inquisition espagnole.



« *Les luttes à propos de l'identité ethnique ou régionale, c'est-à-dire à propos de propriétés (stigmates ou emblèmes) liées à l'origine à travers le lieu d'origine et les marques durables qui en sont corrélatives, comme l'accent, sont un cas particulier des luttes des classements, luttes pour le monopole du pouvoir de faire voir et de faire croire, de faire connaître et de faire reconnaître, d'imposer la définition légitime des divisions du monde social et, par là, de faire et de défaire les groupes : elles ont en effet pour enjeu le pouvoir d'imposer une vision du monde social à travers des principes de di-vision<sup>10</sup> qui, lorsqu'ils s'imposent à l'ensemble d'un groupe, font le sens et le consensus sur le sens, et en particulier sur l'identité et l'unité du groupe, qui fait la réalité de l'unité et de l'identité du groupe. » (Bourdieu, 1980, p. 65)*

Pour éviter l'utilisation du terme trop ambigu d'identité, Brubaker (2001) propose une typologie permettant d'opérer, dans la mesure du possible, une scission de l'identité en plusieurs termes. Cette typologie permet de faire une distinction, par exemple, entre le fait de se sentir appartenir à un groupe car l'on partage avec lui des liens forts et une idéologie commune, de celui de se sentir des « affinités » à une entité, sans que ce ne soit pour autant un groupe hermétique et exclusif tel que le serait une secte par exemple. Les termes proposés par Brubaker (2001) sont ceux de « communalité » (commonality), « connexité » (connectedness) et « groupalité » (groupness) [qui] pourraient être utilement substitués [...] au couteau suisse de l'« identité » [...]. « Communalité » dénote le partage d'un attribut commun, « connexité » les attaches relationnelles qui lient les gens entre eux. Ni la communalité, ni la connexité prises séparément ne suffisent à engendrer la « groupalité » – ce sentiment d'appartenir à un groupe particulier, limité, solidaire » (p. 79). Toutefois, les termes de groupalité et de connexité sont très peu référencés dans le contexte scientifique francophone. Selon Avanza et Laferté (2005), les concepts les plus adaptés seraient l'identification, l'image sociale (bien que très peu usitée elle aussi et c'est pourquoi nous ne l'utilisons pas dans le cadre de cette thèse) et l'appartenance. Ainsi, selon l'intensité du lien supposé unir les individus d'une même entité et du type d'action contraignante (ou plus lâche) opérée par le groupe, les termes utilisés à la place d'« identité » devraient différer. Par exemple, lorsque l'on suppose, à l'instar de Bourdieu (1980), que les identités territoriales sont des constructions sociales, le terme identification est plus approprié car il renvoie à des processus sociaux en perpétuel changement, rendant ainsi mieux compte de la dimension évolutive du concept. La notion d'identité collective, un peu plus récemment apparue dans la littérature, permet, quant à elle, de caractériser « le sentiment et la volonté

---

<sup>10</sup> Le terme division est sciemment écrit di-vision par Bourdieu qui fait référence au fait que dire les choses avec autorité, donner sa vision de la division du monde, contribue à créer les divisions.

partagée par plusieurs individus d'appartenir à un même groupe » (Debarbieux, 2006, p. 342). Ici, on souligne le côté actif des acteurs qui s'impliquent dans le groupe. Pour Guy Di Méo (2007, p. 71)<sup>11</sup>, l'identité collective est « l'œuvre contemporaine et transformable d'acteurs sociaux compétents, dotés de réflexivité et de la capacité de produire du sens dans un environnement aux références changeantes » Ainsi, lorsqu'il est question de ce type de comportements, il serait plus judicieux d'utiliser le terme d'identité collective qui renvoie à un concept scientifique référencé et moins ambigu que le terme d'identité. Dans le cadre de cette thèse, nous ferons le plus souvent référence au concept d'identification car il permet de souligner le caractère changeant et évolutif de l'identité et semble donc plus pertinent pour évaluer les modifications identitaires engendrées par les fusions. Comme nous supposons que l'identification est le résultat de différents processus de socialisation liés à des parcours de vie particuliers mais aussi à une manière de se positionner politiquement dans un contexte tel que celui des fusions de communes, il est évident que, selon nous, l'identification territoriale n'est pas figée.

Dans le cadre de cette thèse, nous utiliserons principalement les concepts d'identification pour faire référence au fait qu'il s'agit de processus en perpétuelle construction constitués de la rencontre entre des facteurs d'influence individuels ainsi que de structures externes telles que l'État ainsi que de normes sociales (sur le sujet Noiriel (2007; 1998; 1993) qui est considéré comme l'un des précurseurs en la matière). Nous utiliserons aussi les termes d'identités collectives ou individuelles lorsque nous ferons état d'une situation particulière à un instant précis où l'on observe une forme d'unité au sein d'un groupe. L'utilisation du pluriel n'est pas anodin mais volontaire pour souligner le caractère multiple des identités ainsi que la difficulté à catégoriser les individus sous une bannière unique. Dans le cadre de l'analyse des discours et autres questionnaires, nous utiliserons aussi le terme de sentiment d'appartenance (terme habituellement attribué à Renahy (2005)) pour souligner le fait qu'il s'agit de perceptions subjectives exprimées par les individus.

---

<sup>11</sup> Sur le thème des « identités spatiales » voir tout particulièrement : Di Méo (2004).

## 2. LITTÉRATURE

Selon certains auteurs, les questions identitaires seraient au centre du débat sur les fusions, voire seraient la raison principale de leurs échecs (Baldi & Xilo, 2012). Pour Baldi et Xilo (2012), les fusions de communes engendrent la disparition des frontières préexistantes et donc une perte d'identité des populations concernées. De plus, la nouvelle entité fusionnée n'aurait, selon Baldi et Xilo, pas d'ancrage historique, tout serait encore « da costruire<sup>12</sup> » (p. 156). Ainsi, « il problema identitario e quello della perdita di autonomia da parte delle comunità locali originarie è il tema chiave intorno al quale ruota tutto il dibattito critico e le opposizioni alle fusioni dei Comuni<sup>13</sup>. » (Baldi & Xilo, 2012, pp. 156-157). Malgré cela, à l'exception de Zimmerbauer et Paasi (2013) qui ont récemment publié un article traitant des enjeux identitaires d'une fusion de communes par le biais d'une analyse des débats sur internet, aucune autre publication scientifique ne traite spécifiquement de l'identification à sa commune et de fusions. En général, le discours scientifique sur les fusions s'intéresse tout particulièrement à des questions d'ordre économique – l'analyse de la performance des services publics et de l'administration – et politique – effets sur l'intégration, l'intérêt et la participation politique (Ladner & Bühlmann, 2007). Nous avons la volonté de compléter ce discours en apportant un regard nouveau qui intègre les points de vue subjectifs des acteurs ainsi que les processus et facteurs d'influence des constructions identitaires.

Dans le cadre de fusions, l'un des grands bouleversements se situe au niveau des frontières. C'est pourquoi il nous semble important de discuter, dans le cadre de cette revue de littérature, de l'adéquation entre les frontières géopolitiques et les représentations identitaires individuelles (2.1.). Puis, nous aborderons le problème sous l'angle politologique et sociologique en exposant la littérature traitant de la constitution des identités collectives et du sentiment d'appartenance qui en résulte (2.2.). Dans le cadre des discours identitaires véhiculés par des leaders d'opinions, il est fréquent que certains symboles soient instrumentalisés dans le but de rassembler le groupe. Dans le cadre des fusions, un symbole semble avoir une importance toute particulière : le nom de la commune (2.3.). Les

---

<sup>12</sup> Traduction libre de l'auteur : « à construire ».

<sup>13</sup> Traduction libre de l'auteur : « le problème identitaire et celui de la perte d'autonomie des communautés locales d'origine sont le point clé autour duquel tournent tout le débat critique et les oppositions aux fusions de communes ».

discours identitaires et les mobilisations de symboles sont engendrés par des modifications des rapports de forces locaux et c'est pourquoi nous terminerons ce chapitre par une présentation de la littérature relative aux différents enjeux politiques et économiques des fusions (2.4.).

## 2.1. IDENTIFICATIONS TERRITORIALES

Lorsque l'on parle d'identification à un territoire, la littérature la plus répandue sur le sujet nous renvoie à des écrits traitant de l'histoire du « nationalisme » (sur le sujet voir notamment : Thiesse (1999) ou de Senarclens (2010)) en appuyant plus ou moins fortement sur l'influence de l'État dans la construction du sentiment d'appartenance à une entité territoriale (Hobsbawm, 2008; Noiriel (éd.), 2007). D'autres insistent sur les phénomènes de mise en miroir que provoque la délimitation de frontières en contribuant ainsi à la constitution d'une identité nationale, à cause ou grâce au phénomène de l'altérité (Chebel d'Appollonia, 1996). La réponse est multiple car, selon Chebel d'Appollonia (1996), « la polysémie de l'Autre rend problématique la définition de l'identité » (p. 138). L'autre peut se matérialiser à divers niveaux puisqu'il n'est défini que par son extériorité. Il peut être mondial, européen, étatique, régional ou communal.

C'est sur ces notions d'altérité (Di Méo, 2007; Martin & le groupe IPI, 2010; Wagnon, 1994; Badie, B.; Sadoun, M. (dir.), 1996), de comparaison ou d'exclusion que les nombreuses branches des sciences sociales se rassemblent pour traiter de l'attachement à une entité territoriale délimitée par des frontières. Il est presque impossible de faire l'impasse sur cette notion quand on aborde la question de la définition d'un groupe car, comme l'a très justement remarqué Martin (2010), « L'altérité est bien présente dans l'identité, sous des modalités diverses qui vont de l'idéalisation à la haine, la différence servant dans tous les cas à édifier l'identité, le désir, avoué, refoulé ou inavouable de l'Autre éperonnant l'image qui en est dessinée. » (p. 80). Lorsque l'on définit sa propre identité, il s'agit toujours de se positionner par rapport à un autre ou à des autres. Les frontières, gérées par les États et matérialisées par des contrôles d'identité sont une très bonne expression de cette délimitation abstraite de l'autre concrétisée dans une carte et sous la forme de quelques points de reconnaissance censés être discriminants<sup>14</sup>. Cela n'a aucun sens de se définir *per*

---

<sup>14</sup> Pour connaître l'historique de la création de la carte d'identité, du passeport et de leur imposition en tant qu'instrument de surveillance étatique légitime, lire notamment : Torpey (2005), Piazza (2004) et (2010). Sur le thème de l'identification et plus particulièrement de l'« auto-identification » à des

se<sup>15</sup>, que la comparaison soit positive ou négative peu importe, car elle est constitutive d'identité. Ainsi, identité et altérité sont indissociables et cette phrase de Dupoirier et Schajer (2001) le résume bien : « L'identité ne vaut [...] que par sa coexistence avec l'altérité dont elle est en quelque sorte « la sœur jumelle » théorique. » (Dupoirier & Schajer, 2001, p. 332).

Abordons maintenant la revue de la littérature géographique *stricto sensu* traitant de l'identification à un territoire. De manière générale, nous pouvons voir trois thèmes qui ressortent chez un grand nombre de géographes : premièrement, qu'est-ce qu'un « territoire » ou un « lieu » et comment peut-on s'y « attacher » ? Deuxièmement, quel est l'impact de la mondialisation sur l'attachement à ce territoire sachant l'importance des flux migratoires actuels ? Finalement, quelle est l'importance des noms et symboles représentant ces périmètres territoriaux ?

L'importance du nom des entités territoriales faisant l'objet à lui seul de la section 2.3., nous nous attarderons ici sur les thèmes touchant plus spécifiquement au territoire, et au débat sur la délimitation de ses frontières, objets de prédilection des géographes.

« L'identité est une construction permanente et collective, largement inconsciente bien que de nature politique et idéologique (sujette à des manipulations multiples), bien qu'empreinte aussi de réflexivité. Elle s'exprime par des individus qui la formulent et la diffusent. Cette disposition à repérer le même et le différent, dans l'espace et dans le temps, est indispensable à la reconnaissance de soi et des autres. Elle est également essentielle à l'établissement de la conviction de chaque individu d'appartenir à un, voire à plusieurs ensembles sociaux et territoriaux cohérents. Elle se caractérise par une communauté de valeurs et de traits culturels, d'objectifs et d'enjeux sociaux, par celle d'une même langue et d'une même histoire, souvent, mais pas de manière

---

critères définis arbitrairement voir l'étude de cas historique très originale de Mariot et Zalc (2007) dans le cadre des rafles nazies de Lens entre 1940 et 1945.

<sup>15</sup> « L'individu est pris dans l'autre, enserré dans un réseau de relations qui le situent et le définissent, lui donnent un sens - signification et orientation. Il est immergé dans un complexe social qui lui donne, de gré ou de force, des codes, des droits, des devoirs, des valeurs. La conception du monde, de soi et des autres, les croyances, les jugements sont toujours partagés par d'autres personnes, des petits groupes ou des communautés plus vastes. Chaque individu a besoin d'organiser son cadre immédiat, de fixer des points de repère, d'établir des hiérarchies pour se trouver, pour délimiter un territoire connu. Toutes opérations menées par rapport à l'Autre, aux autres, soit pour fonder une intimité (être-ensemble), soit pour différencier le groupe d'appartenance de tout ce qui lui est étranger. » (Chebel d'Appollonia, 1996, p. 138).

obligatoire, par l'appropriation d'un territoire commun : quartier, ville, agglomération en milieu urbain... » (Di Méo, 2007, p. 70).

Comme nous l'avons vu plus haut dans ce chapitre, c'est le référent à l'autre (l'altérité) qui crée le groupe et cet autre peut être vu comme celui qui est de l'autre côté de la frontière. Mais de quelle frontière ? Si cette frontière est perçue comme légitime cela implique que les autres sont à l'extérieur de ce périmètre (du moins de manière imaginaire (Anderson, 1983)). Mais est-ce que la commune est vraiment le territoire auquel les individus se réfèrent pour constituer leur identité collective et est-ce le seul ? On peut en douter si l'on se base, comme Chebel d'Appollonia (1996) sur une vision multiple de l'autre qui « désigne simultanément: 1) une universalité abstraite; 2) autrui, *l'absolument autre*; 3) *l'étranger*, soit le premier venu, soit le prochain tel que je tente de le connaître; 4) *l'ailleurs*. » (Chebel d'Appollonia, 1996, p. 138). Mais peut-être que cet autre, ce groupe extérieur, n'a définitivement plus de sens dans le cadre de la délimitation des frontières suite aux chamboulements liés à la « mondialisation ». Est-ce que les frontières étatiques sont définitivement reléguées au second plan conséquemment à leur érosion ou à l'avènement des nouveaux moyens de communication qui potentiellement dispersent la culture de par le monde ? Y a-t-il encore une place pour l'identification à l'échelon local ? Toutes ces questions font l'objet de débats dans la littérature et c'est ce que nous allons présenter dans les pages qui suivent.

À ce stade, il faut être attentif aux différences conceptuelles entre un « lieu » et un « territoire ». Selon Debarbieux (1996), les lieux sont situés sur un territoire et ils le composent. Toutefois, « le territoire n'est pas que cela. Car aussi vrai que la société est plus qu'une agrégation d'individus, [...] le territoire est plus que la somme des lieux géographiques sur lesquels il se déploie. [...] Les lieux du territoire relèvent [...] simultanément de l'ordre des matérialités, de l'ordre des significations et de l'ordre des symboles » (p. 14). Les appartenances sont de différents ordres. Un individu peut se sentir appartenir à une religion, une communauté, une culture, une famille et à un espace territorial tel que « le lieu de naissance [d'un individu], les lieux d'origine de sa famille, les lieux dans lesquels il a vécu successivement, les lieux qu'il fréquente ou qu'il a fréquentés, les lieux de vie de ses proches, mais aussi des lieux plus imaginaires ou projetés comme les lieux de vie souhaités ou de projets éventuels. » (Guérin-Pace, 2006, p. 102). Mais tous ces lieux ne sont pas représentés de la même manière et n'ont pas le même poids. Le lieu serait donc un composant identitaire important et ce tout particulièrement chez les personnes âgées et les jeunes, les célibataires, les agriculteurs et les inactifs (Guérin-Pace, 2006, p. 112).

Cependant, cette vision n'est pas forcément partagée par tous et certains auteurs s'interrogent quant aux effets de nos modes de vie sur l'identification à sa commune (voir notamment Smouth (1996) ou Cuillerai et Abélès (2002)).

Concernant l'échelon de référence pertinent pour l'identification d'un individu ou, pour le dire autrement, l'élément d'identification spatiale qui prime sur l'autre (le local, le pays, l'échelon supranational), la littérature géographique traitant de l'impact de la « mondialisation » participe activement au débat. Ainsi, encore une fois, le point central de la réflexion est l'autre. La question qui nous occupe principalement ici étant l'identification à une entité locale, il nous faut avant tout présenter le débat sur les différents échelons de référence car lorsqu'un individu d'une commune affirme s'identifier à sa commune, quel est le pendant de cette affirmation ? S'identifie-t-il à sa commune car il ne se reconnaît pas dans le canton ? Est-ce que ce sont les échelons supérieurs, c'est-à-dire étatiques ou supra-étatiques qui priment et sont-ils mutuellement exclusifs ? C'est une question que les études sur l'identification européenne éclairent de manière très intéressante. Ceci peut paraître surprenant étant donné les fréquentes critiques opérées à l'encontre de l'Union Européenne qui « peine, dit-on, à construire une identité en laquelle se reconnaîtraient les citoyens de tous les États membres » (Martin & le groupe IPI, 2010, p. 113). Mais c'est peut-être aussi pour cela que la littérature sur le sujet nous offre quelques enquêtes et réflexions de première qualité.

Les études sur l'identification européenne (Duchesne, 2008; Pasquier & Weisbein, 2004) s'interrogent tout particulièrement sur les questions de complémentarité ou d'exclusivité des identités locales, nationales et internationales (Diez Medrano & Gutiérrez, 2011). Est-ce que l'on peut s'identifier à la nation et en même temps à sa localité ou est-ce que l'un de ces attachements exclut l'autre ? Medrano et Gutiérrez (2010) se demandent par exemple, dans le cadre d'études quantitatives sur l'« identité européenne », si la catégorie « européen » est exclusive pour les Britanniques ou si elle est imbriquée. Car dans les différentes sociétés, les catégories identitaires seraient structurées différemment. Les situations sont donc différenciées en fonction des régions étudiées<sup>16</sup> et de la culture politique dominante qui mettra l'accent, soit sur le caractère hétérogène de la population (l'Europe est souvent montrée comme un exemple d'hétérogénéité) avec une identité « horizontale »/« exclusive », soit sur le caractère homogène, c'est-à-dire où l'identification

---

<sup>16</sup> Pour une étude détaillée sur le cas espagnol, voir Diez Medrano & Gutiérrez (2011).

serait plus grande. Une étude menée par Dargent (2001) n'observe en revanche pas plus d'exclusivité entre l'attachement à la France et celui à la région ou entre la région et le département.

Par rapport à l'échelon identitaire, on peut tout aussi bien se poser la même question au niveau interne aux États en se demandant, à l'instar de Dupoirier et Schajer (2001), quelle est la collectivité territoriale envers laquelle les français s'identifient le plus: la région, le département ou la commune ? Leur analyse tente de démontrer que la construction, bien qu'artificielle (administrative) des régions, ne manque pas de créer de « l'identité » (selon leurs propres termes). En revanche, en comparaison avec la commune, lieu dans lequel on naît et on se scolarise, « la région ne peut rivaliser avec cette dernière en termes de lien identitaire dans le registre de l'affectif, pas plus qu'elle ne peut concurrencer la France dans le registre du symbolique: en 1992 (OIP/Conseils régionaux), 13% des personnes interrogées avaient le sentiment d'appartenir à leur région quand 42% désignaient leur commune, 33% la France, et il est vrai seulement 9% leur département » (Dupoirier & Schajer, 2001, p. 336). Selon Medrano (2010), dans les pays comme la Suisse, le niveau local a une fonction (très probablement) de différenciation par rapport aux autres communes, ce qui tendrait à confirmer l'hypothèse d'un fort sentiment d'appartenance à sa commune.

Finalement, il semble judicieux de s'atteler à cette question épineuse et « actuelle »: et si les réseaux d'information, la communication exacerbée, les transports à grande vitesse, etc. avaient purement et simplement supprimé toute attache à un quelconque référent local ? La question de la « mondialisation » ou de la « globalisation », de la mobilité et de leur impact sur la perception des espaces locaux est devenue un thème récurrent chez certains géographes<sup>17</sup>. Suite aux grands mouvements de populations observés dans le monde, il

---

<sup>17</sup> Sur le sujet voir notamment :

- Cuillerai & Abélès (2002) pour une vision synthétique et critique de la géographie culturelle ainsi que de l'idée de « fin des identités » à la suite de l'avènement de la « mondialisation » ;
- Guy di Méo (2004), qui a notamment mené des études de cas sur les rapports identitaires aux territoires dans des régions rurales et urbaines et qui partage l'idée de la « mobilité croissante et de la diversification [des] espaces de vie » (p. 345) et de son impact sur l'identification à un lieu ;
- Reid (2004), selon cet auteur et son étude de cas en Irlande du Nord, la globalisation augmenterait l'attachement régional car tous ces bouleversements sont angoissants et font que les individus ont envie de se sentir venir de quelque part. De plus, le fait de mettre l'accent sur les régions contribuerait à réduire la rigidité des frontières nationales ;



serait possible de remettre en cause le concept d'identification comme construction « ancrée sur le territoire dans le cadre de l'État-nation » (Cuilleraï & Abélès, 2002, p. 18). La mobilité fait que les espaces vécus se multiplient entre lieu de naissance, de scolarité, de travail ou encore d'origine.

« Les vieux territoires s'entremêlent, se brouillent dans une société saisie par la mobilité, la rencontre et l'évanescence des frontières entre urbain et rural, centres et périphéries... De nouveaux espaces cherchent leur voie: les « non-lieux », ces espaces de transition dont parle Marc Augé<sup>18</sup>, les régions, l'Europe, le monde comme « village global ». L'ordre spatial, de plus en plus complexe et illisible, n'est plus ordonnateur de nos choix et de nos préférences. Les cultures politiques locales et nationales se déstructurent sans que de nouveaux espaces de référence, lisibles et créateurs d'identités, ne parviennent à s'imposer. » (Perrineau, 1996, p. 169).

Le monde actuel serait « déterritorialisé » et avec ses flux et reflux de populations la notion de territoire elle-même deviendrait abstraite. Mais à cette vision un tant soit peu extrême sont accolées d'autres incidences de la mondialisation sur l'identification. Évidemment, le terme « mondialisation » est ici utilisé de manière volontairement très large et renferme, comme pour le terme « identité », un grand nombre de définitions et d'acceptations différentes en fonction des auteurs et des utilisations que l'on en fait. Toutefois, ce débat dépasse de loin l'objectif de cette thèse. Ici nous nous contenterons de présenter les théories qui analysent en quelque sorte les effets provoqués par des changements de contexte sociétaux (il n'est pas non plus de notre ressort de dire si ce dernier a ou n'a pas réellement lieu), souvent appelés « mondialisation » ou « globalisation », sur les processus d'identification.

Pour certains auteurs, les médias jouent un rôle primordial dans la constitution de l'image de l'autre. Gély (2006) parle d'identification « circonstancielle » qui varie en fonction du « matraquage » médiatique et de la représentation des plus « pauvres » (*underdogs*) du moment. En définitive, les médias contribueraient à créer de l'identification à un groupe qui serait ces autres non « pauvres ». Mais comme ces représentations varient constamment au

---

- Sencébé, Y. (2002), propose une étude locale de l'appartenance en fonction de la mobilité avec un éclairage tout particulier sur le type d'investissement des lieux dans les communes rurales et de l'impact que cela a sur le type d'attachement à une commune.

<sup>18</sup> Cité dans le texte : Marc Augé (1992).

gré des actualités, les individus sont sans cesse tiraillés entre « différentes appartenances » (Gély, 2006, p. 22). Selon Cuillerai et Abélès (2002), que la mondialisation ait un impact sur les pratiques de certains individus n'empêcherait pas l'identification de ces derniers à leur localité. Car grâce au concept d'« ethnoscape » (Appadurai, 1996), il serait possible, malgré tout, d'observer de nouveaux types de relations « translocales » et l'on peut « rendre compte de la production d'une identité de groupe, fondée sur certaines images, sur un paysage partagé. À l'élaboration de ce paysage contribuent non seulement la mémoire et ses élaborations nostalgiques, mais aussi les technologies de la communication. » (Cuillerai & Abélès, 2002, p. 18).

Quant à Smouts (1996), on peut dire qu'elle va encore plus loin car, tout en adhérant à l'hypothèse d'une forme de « mondialisation » de la société, cette mondialisation ne contribuerait pas à unifier les cultures, bien au contraire. La société actuelle tendrait même à exacerber les clivages créés par l'augmentation des inégalités et à provoquer ainsi « plus de fragmentation que d'unité » (Smouts, 1996, p. 284). Cette identification fragmentée et multiple qui en découle est mise en réseau et disponible dans le monde entier puis réappropriée et mélangée pour finalement s'organiser « en configurations originales qui manifesteront une identité bâtie sur le mélange, à la fois connectée et amarrée à un lieu, utilisant les identifications à des autres d'autant plus fantasmés qu'ils sont lointains pour se positionner et agir dans les compétitions sociales, économiques et politiques locales » (Martin & le groupe IPI, 2010, p. 69). En définitive, selon Smouts (1996), la mondialisation, à l'inverse, exacerbe les identifications en proposant une myriade de possibilités dans lesquelles les individus vont chercher au gré de leurs besoins « hors des contraintes de l'histoire et de la géographie. Le « je » et le « nous », le proche et le lointain, l'ami et l'ennemi ne sont plus imposés par la tradition et la culture politique. En contrepartie de cet affranchissement, se trouvent l'érosion des solidarités traditionnelles, le relativisme et la solitude » (Smouts, 1996, p. 285).

D'un point de vue plus « politologique », mais impliquant tout autant un effet d'une forme de « mondialisation », Mabileau (1999) suppose que cette dernière est à l'origine de l'« érosion » du pouvoir des États et d'une « surdétermination du local par le global » (p. 469) et où « l'universalisme de l'État est aussi discrédité, en face d'un local plus ouvert et diversifié qui offre de surcroît un espace de proximité » (p. 470). De plus, ceci est selon lui tout aussi vrai sur le plan de la recherche scientifique qui focaliserait son attention sur le local au détriment d'une vision plus large et potentiellement moins particularisante (ce qui ramène à l'éternel débat entre le niveau d'analyse macro et micro).

## 2.2. IDENTITÉS COLLECTIVES ET SENTIMENT D'APPARTENANCE

L'histoire et les enjeux politiques ont un impact sur l'état des frontières politiques ainsi que sur les processus d'identification territoriale. Tous deux sont le résultat des rapports de forces politiques locaux (Pérès, 2001)<sup>19</sup> tels que, par exemple, la volonté décentralisatrice de certains (Dargent, 2001). Dans une perspective constructiviste, il s'agit de découvrir les raisons (souvent cachées) de la construction identitaire légitime d'un territoire avec telle ou telle définition des frontières<sup>20</sup>. L'identité n'existerait pas en soi mais serait construite par certains acteurs ainsi que par des créations culturelles, linguistiques ou encore étatiques<sup>21</sup> et intériorisées par d'autres. Il s'agit aussi souvent d'une posture adoptée par les historiens qui font le lien entre l'histoire, sa réification et la construction d'entités politiques (revendications identitaires séparatistes ou inclusives). Par exemple, dans une étude d'Avanza (2003), la Ligue du Nord (*Lega Nord*) en Italie a procédé à une réinterprétation de la construction nationale italienne dans le but de justifier la séparation entre les régions du Nord et celles du Sud. Ainsi, les arguments historiques servent à trouver (certaines fois à inventer) des justificatifs identitaires dans le but d'appuyer l'influence politique de groupes d'intérêts. Cette posture rejoint celle des géographes quant à l'étude des symboles et des mythes constructeurs d'identités à cela près qu'ici il s'agit de mettre l'accent sur le fait que ces symboles ou ces mythes sont des éléments justificatifs/créateurs d'une construction sociale et politique.

Les symboles identitaires sont nombreux et varient en fonction du contexte et de l'histoire des régions. Potentiellement, tout peut devenir un symbole identitaire dès lors qu'il s'agit d'une image qui permet de souder le groupe autour d'un sentiment subjectif de partage de valeurs communes. Les institutions culturelles sont souvent le lieu de nombreuses formes de représentations identitaires dites « folkloriques » (Martin & le groupe IPI, 2010, p. 74) où des symboles tels que les armoiries, les fanfares, les clubs de gymnastique locaux, les marchés aux produits du terroir (que Martin (2010) nomme ironiquement les « cultes » aux

---

<sup>19</sup> Pérès (2001) propose un bel exemple d'étude de cas sur « la construction identitaire en France et en Espagne ».

<sup>20</sup> Pour une analyse plus poussée, voir Thoenig & Duran (1996).

<sup>21</sup> Le cas de l'importance des institutions scolaires dans ce processus est très bien documenté dans la littérature scientifique ; surtout au niveau national. Concernant plus particulièrement l'échelon local voir Chanet (1996) sur l'« apprentissage » des « petites patries ». Sur l'importance du « travail » effectué par les États-nations dans la construction des « identités » nationales voir principalement Noiriel (2007) et pour une vision plus historique sur les facteurs influençant « la création des identités nationales » en Europe entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle voir Anne-Marie Thiesse (1999).

produits locaux (p. 74)) ainsi que tous les événements glorifiant un passé commun (fêtes nationales ou patriotiques, carnaval, etc.) contribuent à renforcer le sentiment de cohésion de groupe. Pour ne citer que quelques exemples suisses : les combats de reines en Valais, le marché concours des Franches-Montagnes, les fêtes de lutte ou encore les fêtes organisées à l'occasion de la descente des troupeaux des alpages. Ces institutions sont un moyen de traduire ou d'affirmer (par les costumes, les drapeaux, etc.) son identité et sont supposées reproduire des pratiques « ancestrales » et « inchangées » depuis des siècles (Martin & le groupe IPI, 2010). Entre « invention » (Hobsbawm & Ranger, 1983) ou, d'une manière un peu plus modérée, réinvention (lors de la transmission par exemple), les traditions sont aussi construites en fonction des enjeux du moment dont elles seraient un bon indicateur. Ce genre de fêtes ou de pratiques culturelles sont donc de bons moyens pour mobiliser voire créer et affermir les liens d'un groupe (Martin & le groupe IPI, 2010)<sup>22</sup>. Les symboles et la culture à un instant donné sont dépendants d'un contexte historique et politique particulier. Il est donc important de les percevoir comme des éléments dynamiques et de les placer dans leurs contextes. Debarbieux (1996) nous rend attentifs à l'importance de la contextualisation des symboles, car même si certains peuvent être déplacés facilement, il ne faut pas oublier qu'ils n'en sont pas moins dépendants d'un lieu. C'est pourquoi lorsque quelqu'un chante un hymne national, cela semblera légitime, incongru, déplacé ou même provocateur selon le lieu et le contexte.

Martin et le groupe IPI (2010) proposent une illustration de la réappropriation d'activités « culturelles » résultant de changements politiques au travers de la samba de Rio de Janeiro. Elle serait le résultat de la création d'un « grand récit collectif »<sup>23</sup> (p. 113) par les politiques visant à justifier « la nécessité des mutations [...] grâce à « un nouveau mode d'actualisation de la matière du passé » (Létourneau 1995 : 11). Ce nouveau récit collectif ne revient pas simplement à réécrire l'histoire, il s'exprime dans toutes sortes de manifestations qui visent à faire accepter des transformations identitaires rendues nécessaires par la modification des rapports de pouvoir et la reconfiguration de l'autre. De ce fait, nouvelle version du récit collectif et mutation identitaire se renforcent mutuellement. Au Brésil [...], l'ajustement de l'identité, permis par la pérennité qui lui est imaginativement octroyée, sert bien de lubrifiant au changement » (p. 113). Cette étude de cas illustre bien le lien entre enjeux politiques, institutions étatiques et processus identitaires.

---

<sup>22</sup> Pour une réflexion plus poussée sur le sujet voir l'ouvrage complet écrit sous la direction de Martin (2010).

<sup>23</sup> Entre guillemets dans le texte original.

Jusqu'ici, nous nous sommes focalisés sur les éléments symboliques et culturels utilisés et inventés à des fins de création ou du moins d'adaptation d'un sentiment d'appartenance. Nous allons désormais traiter de la littérature mettant l'accent sur l'importance des acteurs et de leurs interactions. L'une des questions traitées est celle de la potentielle illusion à parler d'identification à un groupe au-delà de ce que l'on nomme les « groupes primordiaux » (par exemple une tribu ou une famille d'individus). Partons de la terminologie wébérienne qui distingue la « communalisation » induite par un sentiment subjectif d'appartenance à un groupe par rapport à la « sociation », entente basée sur des « compromis d'intérêts motivés rationnellement (en valeur ou en finalité) » (Weber, 1995, p. 78). Weber définit la « communalisation » comme « une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde – dans le cas particulier, en moyenne ou dans le type pur – sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté. » (p. 78) Cette utilisation du concept d'appartenance est centrée sur les individus et les « pratiques des identifiés ou représentés pour comprendre comment ils s'approprient, refusent, acceptent ces identifications et ces images » (Avanza & Laferté, 2005, p. 144)<sup>24</sup>. L'appartenance ne met pas l'accent sur l'effet des normes imposées par le haut mais sur les mécanismes d'autodéfinition et d'appropriation de l'environnement extérieur par les individus qui le composent. Ce concept d'appartenance est utilisé par certains auteurs<sup>25</sup> au niveau des localités et ceux-ci font référence à un sentiment ou un lien qui se construit entre les individus et les entités étudiées (Bottazzi, 1996; Pérès, 1989). Ainsi, Pérès (1989) s'interroge sur l'importance de la proximité géographique pour savoir si elle engendre un sentiment d'appartenance, s'il faut se connaître/dépendre physiquement pour se sentir appartenir à un groupe ou si la simple abstraction permet la construction de ce sentiment (passage à une « communauté territoriale »). Cette réflexion sur la nécessité ou non d'une interconnaissance pour la création d'une communauté ou la possibilité que la communauté n'existe qu'à l'état de pures abstractions demande encore une fois de reconsidérer la définition du terme « identité » pour ajouter cette hypothèse d'abstraction, mais tout en incluant l'idée que les individus partagent « un ensemble de connaissances organisées de manière à fonder le sentiment d'une appartenance commune » (Pérès, 1989, p. 678). Ainsi, le terme d'« identité collective » vient s'ajouter à la liste de concepts

---

<sup>24</sup> Pour une étude de cas détaillée voir Renahy (2005).

<sup>25</sup> Dans son étude sur les monuments aux morts des villages français, Pérès (1989) propose une analyse très fine de l'importance des « lieux de mémoire » et autres symboles de commémoration situés au centre même des communes et jouant un rôle non négligeable dans la construction identitaire de ces dernières.

permettant de mieux comprendre la variété d'éléments théoriques qui se cachent derrière l'apparence du concept d'identité.

Souvent, les travaux sur l'appartenance à un groupe issu de la veine wébérienne se fondent sur de relativement petits groupes sociaux. Alors la commune n'est-elle pas trop grande pour que les gens puissent développer une identité collective et plus encore un sentiment de « communalisation » (car dans ce dernier cas, les individus sont sensés se côtoyer physiquement) ? Selon Chivallon (2007), la « communauté imaginée »<sup>26</sup> suffit à créer un lien entre les individus et il n'y a pas besoin de voir ses voisins, ni de les rencontrer régulièrement. Les romans, les journaux et l'école contribueraient à créer le sentiment d'appartenance à la nation (voir Chivallon (2007) et Thiesse (2004)<sup>27</sup>). Toujours pour Chivallon (2007), qui en revient aux théories de base de Berger et Luckmann ou à celles de Castoriadis (1975), la « réalité » ne serait qu'une projection de l'imaginaire partagé au sein « d'espaces codés où s'inscrit cette objectivation des subjectivités (et donc des imaginaires) : « Je suis continuellement entouré d'objets qui « proclament » les intentions subjectives de mes congénères (Berger & Luckmann, 1986, p. 53) ». » (Chivallon, 2007, p. 161) et « la réalité sociale se construit au travers de systèmes de signes qui « objectivent »<sup>28</sup> les significations dont la vie sociale est dotée, ordonnent le monde en motifs et objets et participent ainsi à l'extériorisation des subjectivités » (Chivallon, 2007, p. 161). Notons que cette vision de la communauté et de la société où l'on partage un imaginaire commun exclut les théories les plus extrêmes dans lesquelles la construction d'un sentiment d'appartenance entre individus d'un même groupe n'est possible que dans les communautés dites primordiales, lorsque les individus se côtoient réellement. La taille de la commune, bien que modeste, n'est donc en rien un obstacle à un partage d'un système de significations. D'ailleurs pour éviter toute équivoque, Bottazzi (1996) propose d'être particulièrement attentif à l'ambiguïté du terme communauté qui risque « d'avaliser l'idée erronée d'un état sociétaire traditionnel qui aurait survécu dans une sorte de réserve naturelle pendant des siècles et qui aujourd'hui ressort au grand jour. [...] Par conséquent,

---

<sup>26</sup> Il s'agit de la « communauté imaginée » tirée du concept d'Anderson, c'est-à-dire une communauté où les individus ne se rencontrent pas la plupart du temps et dont les caractéristiques sont d'avoir : des frontières souveraines (et non pas divines), limitées et « imaginées » comme une structure « horizontale » ayant comme fondement la « camaraderie ». (Anderson, 1983, pp. 18-21).

<sup>27</sup> Dans cet article Thiesse met l'accent sur la nécessaire homogénéité sociale qu'il faut pour qu'un sentiment d'appartenance nationale naisse au sein des États européens.

<sup>28</sup> Entre guillemets dans le texte original.

[...] il faudrait peut-être cesser de parler de « communauté » locale et choisir le terme de « société locale ». » (p. 81).

Cette idée de communauté plus abstraite et non directement vécue nous permet de conclure à une certaine porosité, ou tout du moins à un flou, quant à la délimitation des frontières identitaires. Il ne va donc pas de soi qu'il y ait une adéquation entre une identité collective et les frontières géopolitiques ; comme nous l'avons vu, il s'agit du résultat de processus longs qui subissent les aléas de l'histoire collective. Toutefois, pour Briquet et Sawicki (1989), les phénomènes locaux sont spécifiques aux lieux et construits par des pratiques, une histoire et des relations particulières. Ces auteurs mettent l'accent sur la nécessité d'être attentif à ne pas opérer une adéquation trop rapide entre les découpages territoriaux et les espaces d'identification, mais, selon eux, il y a tout de même une influence des découpages sur la société. Il s'agit d'un phénomène en constant mouvement. La délimitation des frontières est (souvent) le résultat d'une décision juridique et donc d'un acte autoritaire<sup>29</sup>. Les décisions politiques tendant à « imposer la définition [...] légitime, connue et reconnue des frontières et du territoire, bref le principe de division légitime du monde social » (Bourdieu, 1980, p. 65). La lutte pour le pouvoir instaure de nouvelles délimitations territoriales qui contribuent à créer de nouveaux référents identitaires. Mais l'effet n'est pas statique, il y a une forme de dialectique, un mouvement continu où les frontières ne cessent de se modifier au gré des rapports de pouvoir. Par exemple, par le biais des différentes prises de positions, certains acteurs influent sur les discours en se faisant reconnaître de la majorité (après s'être fait accepter au sein de leur propre « groupe ») et lorsqu'ils sont assez convaincants, ils contribuent à objectiver le groupe en tant que catégorie sociale « réelle ». Ainsi, en tant que chercheur, il nous faut être conscient que les catégories de la pratique sont mouvantes (ce d'autant plus que nous intervenons sciemment dans le cadre d'un bouleversement territorial dans le cadre de fusions) et qu'il ne s'agit pas de contribuer à les créer en s'intégrant dans le jeu des rapports de force locaux avec l'éternel risque de prendre une part active au processus de réification. Dans cette position, le chercheur devient au mieux un « acteur » politique, au pire juste un instrument de la politique. Ce dernier point met bien en lumière le caractère évolutif et mouvant de l'identification à une région. Ainsi, ce que le chercheur

---

<sup>29</sup> En Suisse lors des fusions de communes la population est fréquemment consultée et c'est la majorité (la majorité étant elle aussi une forme d'autorité) qui tranche. Mais cela ne change rien à la réflexion qui suit ; il s'agit tout de même par la suite d'un acte juridique autoritaire dans le sens qu'une fois accepté il ne sera pas remis en question et représentera la « di-vision légitime du monde social » (Bourdieu, 1980, p. 65) et provoquera les mêmes effets que ceux décrits pour le cas théorique français.

observe un jour n'est qu'un état des lieux à un instant « t » et il y a autant de catégories identitaires dans la pratique qu'il y a de groupements connus et reconnus capables d'objectiver une catégorie sociale dans le discours dominant (Bourdieu, 1980) :

« La frontière, ce produit d'un acte juridique de délimitation, produit la différence culturelle autant qu'elle en est le produit : il suffit de penser à l'action du système scolaire en matière de langue pour voir que la volonté politique peut défaire ce que l'histoire avait fait [...]. Ainsi, la science qui prétend proposer les critères les mieux fondés dans la réalité doit se garder d'oublier qu'elle ne fait qu'enregistrer un *état* de la lutte des classements, c'est-à-dire un état du rapport des forces matérielles ou symboliques entre ceux qui ont partie liée avec l'un ou l'autre mode de classement, et qui, tout comme elle, invoquent souvent l'autorité scientifique pour fonder en réalité et en raison le découpage *arbitraire* qu'ils entendent imposer. » (Bourdieu, 1980, p. 66).

Le cadre d'une fusion par exemple engendre une remise en question d'un rapport de force en vigueur. Le discours identitaire lié à ce débat sera temporaire – même s'il n'est pas exclu qu'il laisse des traces plus tenaces dans certains cas particuliers où, par exemple, une lutte autour de la fusion serait instrumentalisée a posteriori par un groupe d'intérêts particuliers. Comme l'observe Zimmerbauer & Paasi (2013), « time-dimension is important, since resistance (and territoriality) often becomes manifested and performed temporarily [...]. In Nurmo [an amalgamated municipality located in Finland], resistance as a social movement faded away shortly after the amalgamation took place, although identification with Nurmo has clearly remained strong » (p. 39).

Dans ce chapitre, nous avons vu l'importance des symboles et des pratiques culturelles dans la définition des critères pertinents de l'identification à une région. Mais dans le cadre des fusions de communes, l'un des symboles de celles-ci est sans nul doute leur nom qui symbolise le lien qui unit les habitants entre eux. C'est pourquoi le prochain chapitre traitera de manière spécifique de la thématique des toponymes ainsi que de l'impact des modifications des circonscriptions politico-administratives sur l'identification à une région. Le nom ainsi que les armoiries (qui font référence à l'histoire du territoire ou encore plus récemment qui peuvent être présentées sous la forme du logo) font partie des éléments souvent cités par les médias et autres acteurs influents en la matière comme étant des sources de représentations identitaires.



### 2.3. IDENTIFICATION AU NOM

Dans le cadre de fusions de communes, il est courant d'entendre les élus ainsi que les groupements politiques locaux (souvent les opposants) parler de l'importance du nom de la commune en y associant la notion d'« identité » et même souvent, en cas d'échec d'un processus de fusion soumis à référendum (c'est-à-dire soumis à l'approbation de la population des communes), en supposant qu'il est dû à la crainte d'une « perte d'identité » de la part des populations locales<sup>30</sup>. Pour Le Bart (1999), l'enjeu des politiques d'image importe surtout aux acteurs politiques, et tout particulièrement aux maires des collectivités locales en tant que représentants principaux du territoire communal. Pour ces derniers, tous les symboles territoriaux sont autant de moyens de rendre concret le territoire, de le faire exister et ainsi de légitimer la position des frontières. Car le territoire est la base de leur légitimité et de ce fait, ils y sont tout particulièrement attachés. Ils contribuent ainsi à le promouvoir dans leurs discours et à lui donner « une apparence d'évidence et de naturalité propre à lui conférer l'épaisseur d'une réalité » (Le Bart, 1999). Les élus participent donc activement à la création d'une histoire collective communale contribuant ainsi à réifier les identités collectives grâce au pouvoir performatif de certains discours identitaires. Des auteurs tels que Searle (1995), Bourdieu (1980) ou encore Berger & Luckmann (1986) sont au cœur de cette réflexion sur la capacité qu'ont les discours à créer des catégories sociales. Par le discours, les leaders d'opinion créent des classifications que le groupe s'approprié ensuite. Évidemment, comme nous l'avons vu plus haut, tous les discours identitaires n'ont pas l'assise institutionnelle ni la légitimité permettant de s'imposer au monde social. Ainsi, les noms des communes en tant que symboles identitaires repris par les différents acteurs impliqués sont une construction sociale susceptible de s'imposer. A l'instar des marques commerciales, le nom des communes peut s'imposer et être approprié par les individus qui intègrent cette notion dans leur propre vision d'eux-mêmes. Selon une étude de cas menée au Pays-Bas par Simon et al. (2010), le nom des communes est un élément clé dans la construction identitaire régionale. Il s'agit même du « most characteristic symbol of a region » qui peut être considéré comme « essential in the existence of a region; if a region has no name, then no identities are ascribed to this region » (p. 410). A ces constatations, ils ajoutent le caractère construit de l'identité régionale et son

---

<sup>30</sup> Ici l'accent est mis sur la notion de perte identitaire car le contexte de fusion implique une potentielle perte d'un nom auquel des individus seraient attachés. Cependant, notons que la perte de ce nom peut ne pas être problématique pour qui préfère le nom de la nouvelle commune qui dans certains cas a une connotation plus positive, est plus connu, etc.

instrumentalisation par les « professionnels »<sup>31</sup>, en fonction de leurs motivations personnelles. Ils observent que les « representations of Waterland, an emerging region, and the Noordoostpolder, a disappearing region, demonstrated how different professionals define and interpret regions, and in doing so, how they allocate different identities. » (p. 419) « For example, nature conservancy councils or tourist agencies, employ regional identities with specific motives, for example, to conserve heritage, to promote a region, to attract more visitors or simply to finance regional projects » (p. 410).

Un champ spécifique de la géographie culturelle traite particulièrement des noms d'entités territoriales et de leur symbolique : la toponymie. Les études dites classiques s'intéressent spécifiquement aux noms des lieux qu'il a fallu renommer à la suite de la décolonisation. Nombreux sont les auteurs s'attachant à traiter soit d'études de cas en Afrique du Sud dite « post-Apartheid »<sup>32</sup>, soit d'études lors de la désagrégation ou de la reformation d'États à la suite de changements politiques tels que des guerres (Horsman, 2006). Mais plus récemment, la toponymie s'est intéressée aux anciennes colonies de peuplement, à la suite de « la restitution, de la contestation ou de l'instauration d'un ordre politique et identitaire » (Giraut & Houssay-Hozschuch, p. 1)<sup>33</sup>. Enfin, la néotoponymie, qui s'apparente au courant anglophone du *New Regionalism* ou aux « territoires de projets » (équivalent francophone), s'applique « principalement [...] aux aires métropolitaines, aux territoires ruraux de marges ou encore aux espaces transfrontaliers ». Giraut & Houssay-Hozschuch (2008, p. 4) étudient tout particulièrement les noms d'entités n'ayant pas de réalité administrative. Toujours selon l'article de Giraut et Houssay-Holzschuch (2008), le nouveau régionalisme implique un ensemble de « doctrines explicites [qui][...] visent en principe, au nom d'une démocratisation ancrée dans le territoire, à stimuler et à reconnaître les projets de territoires collaboratifs partenariaux associant le public, l'associatif et le privé et les coopérations interterritoriales, autrement dit, elles préconisent de reconnaître et d'encourager des processus bottom-up » (2008, p. 4) tout en recommandant « des « bons »<sup>34</sup> gabarits et des « bonnes »<sup>35</sup> fonctionnalités, ainsi que des « bonnes » coalitions d'acteurs qui doivent porter ces

---

<sup>31</sup> Les professionnels sont définis par les auteurs comme étant des « actors involved in a professional way with the development of a region » (p. 410), c'est-à-dire les individus engagés dans des « governmental agencies, organisations related to agriculture and horticulture, tourist agencies, environmental organisations, cultural-historical organisations and local business people » (p. 416).

<sup>32</sup> Sur le sujet voir : Guyot et Seethal (2006) ; Giraut et Houssay-Hozschuch (2008), Giraut, Guyot et Houssay-Holzschuch (2008).

<sup>33</sup> Voir aussi par exemple Montès (2008) sur les capitales étasuniennes.

<sup>34</sup> Entre guillemets dans le texte original.

<sup>35</sup> Entre guillemets dans le texte original.

territoires de projets, et enfin des « bonnes » articulations aux autres territorialités » (p. 4). Une fois cette situation optimale définie, il ne resterait plus qu'à justifier ou légitimer la nouvelle délimitation territoriale. C'est là que « la néotoponymie prend alors un rôle essentiel, tant pour l'affichage externe d'un nouveau territoire que pour la sélection, la hiérarchisation et l'ordonnement des ressources et des références opérées en interne. » (p. 4).

Au sein du champ de la toponymie, très peu d'études se sont intéressées spécifiquement à l'importance du nom des communes dans le cadre de fusions à l'exception de la thèse de Adam (2008b; 2008a) qui expose le cas de fusions québécoises au début des années 2000. Dans sa thèse, Adam sélectionne cinq fusions où le nom de la commune lui semble avoir joué un rôle décisif dans les débats politiques puis procède à une analyse des articles de la presse régionale (québécoise). Elle classe ensuite les noms des communes concernées par la fusion selon ce à quoi ils font référence : « empreintes possessives et identitaires », « sens et sensations » et « ambiances et sentiments » (Adam, 2008a, p. 262). Il en ressort que les nouveaux noms choisis après les fusions feraient souvent référence « à une entité du milieu physique » (Adam, 2008a, p. 278). Sa démarche a l'avantage de questionner les mécanismes à l'œuvre dans le choix du nom de communes. Ainsi, Adam se questionne sur une éventuelle volonté ou « tendance » actuelle « de plus en plus répandue, de la nécessité d'une réconciliation individu/nature [ou est-ce] une stratégie d'appel touristique : les deux attitudes ne sont pas incompatibles » (Adam, 2008a, p. 278). Ici, Adam met le doigt sur le lien qui existe entre les politiques d'images des régions et leur appropriation par les populations locales. Il s'agit donc dans ce cas de politiques d'images réussies et qui coïncident avec les représentations identitaires locales. L'étude bien connue de Chamboredon et Méjean (1985) illustre déjà très bien ce lien entre discours des spécialistes du tourisme, création de stéréotypes et l'effet d'adaptation des perceptions territoriales dans le cadre provençal où l'importance économique du tourisme a un impact fort sur les institutions.

Adam (2008a; 2008b) mobilise l'exemple d'une fusion particulière entre Métabetchouan et Lac-à-la-Croix qui illustre bien l'importance de certains facteurs touristiques et historiques dans le choix d'un nom de commune. Après une étude préalable, les autorités régionales décident d'un nouveau nom : Lac-Saint-Jean-Sud. Mais la population, par voie de signatures, réussit à s'opposer à ce nom et à imposer que les deux anciens noms des localités fusionnées soient amalgamés pour donner : Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Nous avons dans cet exemple plusieurs intérêts plus ou moins contradictoires. Celui du tourisme

soutenu par les autorités, car le nom Métabétchouan fait penser aux Amérindiens et « fait rêver » (Adam, 2008a, p. 284). Celui du « poids historique » du nom Métabetchouan et de son soutien populaire en tant que point de rencontre entre Amérindiens et Montagnais selon l'histoire locale (Adam, 2008a, p. 284). Quant à la seconde fusion étudiée dans la thèse d'Adam, le nom de l'autre commune est refusé, selon elle, sur la base de la perception des autres car Longueuil est une région considérée comme plus pauvre. Selon elle, il s'agit du « rejet d'une ville que l'on ne perçoit pas à la hauteur. Le nom, c'est aussi le lieu ; le nom, ce sont aussi ses habitants » (Adam, 2008a, p. 284). Finalement, le dernier exemple de fusion présenté par Adam permet de mettre en évidence le problème des noms créés tout spécialement lors des fusions. À première vue, le choix d'un nouveau toponyme semble une solution plus simple car elle évite le problème des noms à rallonge du type Métabetchouan-Lac-à-la-Croix ainsi que le sentiment de phagocytage lorsque l'on reprend le nom de la commune-centre. Mais dans les faits, même s'ils répondent à toutes les qualités requises d'un bon nom, selon Adam (2008a), « le problème avec les nouveaux noms, c'est que précisément ce sont des *noms*, pas des *noms de lieux*. Des noms qui n'ont jamais spécifié des lieux, n'ont pas d'ancrage territorial et n'ont pas été répétés par les générations successives. Montferrand est un nom de l'histoire, mais pas de l'histoire toponymique. » (Adam, 2008a, p. 332). La thèse d'Adam est innovante et s'attaque à une thématique novatrice. Toutefois, bien qu'elle traite expressément de l'attachement au nom de sa commune dans le cadre de fusions, elle reste dans une optique de typification des genres de noms. Elle n'aborde ainsi pas les questions relatives aux différentes raisons ou liens expliquant l'attachement des citoyens à un nom. Or, à l'instar de Bailly (2008), il s'agit plus de comprendre quels sont les noms qui sont les mieux accueillis en fonction des régions ou des années<sup>36</sup>, que de saisir les raisons ou le type d'acteurs tendant à accepter tel ou tel nom.

Dans le cadre d'études géographiques, les énumérations des symboles représentatifs des entités géographiques ne manquent pas: « la carte, le paysage, le mythe, le marquage du territoire par des lieux emblématiques » (Di Méo, 2004, p. 345 et p. 120), les hymnes, les drapeaux (représentant des pratiques typiques ou des éléments naturels le plus souvent),

---

<sup>36</sup> L'étude de Bailly (2008) reprend une base de données de tous les EPCI (Etablissements Publics de Coopération intercommunale) français et crée une typologie constituée de pas moins de sept groupes classés comme suit: « patrimoine/savoir-faire » (p. 81), « territorialité héritée », « affirmation de l'unité », « géographique fonctionnelle » (p. 82), « naturaliste », « identification à une localité ville, ou agglomération », « administratif » (p. 84). Avec comme types de références les plus utilisées, celui à « une territorialité héritée » (47,29%) et le « référent naturaliste » (22,77%) tel que la montagne ou la forêt (Bailly, 2008).

les devises, les monuments (Debarbieux, 1996, p. 16) ainsi que les toponymes dont les représentations sont véhiculées par toutes sortes de supports de diffusions tels que les cartes postales, les guides touristiques, les logos des sites internet locaux ou encore la presse.

Si l'on se recentre uniquement sur le nom d'un lieu, sa définition ou sa modification est, selon les auteurs, un vecteur identitaire (Guyot & Seethal, 2006) ou un moyen de se situer dans l'espace et de fixer des points de repère (Turco, 2004). Il permet aussi de désigner « soit la spécificité géographique du lieu qu'il nomme, soit le groupe qui l'a fait sien » (Di Méo, 2004, p. 343). Selon Turco (2004), la dénomination de lieux a un effet de témoignage sur trois niveaux: le nom peut témoigner de l'histoire et de la culture du lieu (*cultural archive*), il peut aussi être un moyen de se repérer et de se distinguer par rapport aux autres (*hermeneutical device*) ou avoir une fonction *performative* et témoigner de faits empiriques. C'est pourquoi, selon certains auteurs dont Guyot et Seethal (2006), à la suite de la perte de repères stables dans un monde « globalisé », les noms de communes acquièrent une réelle importance « as symbols to mobilise and develop a political and historical consciousness of common identity » (p. 59).

Selon Giraut et al. (2008), « Le nom est l'un des attributs du territoire : il le désigne, le situe et devrait même qualifier ou symboliser sa substance, voire son essence » (Giraut, et al., 2008, p. 98). Selon ces auteurs, les noms peuvent être modifiés soit pour supprimer des référents péjoratifs ou plutôt peu attractifs (tels que basse, sous, nord...), ou pour faire référence à un fait historique (« promotion de références attractives, notamment sur le plan touristique »), ou se référer à « un ensemble de fondements régionaux à la fois historiques et environnementaux » ou encore pour « reconnaître la présence d'une minorité et/ou d'un peuple premier » (p. 100). « Le choix d'un nom de lieu peut relever également du marketing territorial, pour des espaces promouvant par exemple des ressources touristiques ou cherchant à attirer des investisseurs ou des opérateurs » (pp. 100-101).

Mais la définition de toponymes a aussi un impact sur le plan politique et peut représenter des enjeux antagonistes pouvant faire entrer des populations en confrontation (Giraut, et al., 2008). Par exemple, une commune centre sera tentée, via le choix d'un nouveau nom, de « se tailler des arrières-pays » (englober la périphérie) par l'imposition du toponyme de la commune-centre (Giraut & Houssay-Hozschuch, 2008, p. 12) ou de marquer sa domination. Certains EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) étudiés par Bailly (2008), parce que leur toponyme incluait le terme « développement » ou

« agglomération »<sup>37</sup>, illustrent la volonté de revendiquer « une certaine urbanité » et le « désir d'extension [et] de développement » (p. 84). Ainsi, « nommer l'espace c'est à la fois lui conférer une identité et permettre au discours identitaire d'en tirer argument. La nomination est marque de prise de possession : la désignation des territoires coloniaux en fut l'exemple le plus achevé » (Martin & le groupe IPI, 2010, p. 66). Il n'est donc pas surprenant que les tensions soient fréquentes lorsque l'on sait que la création, par exemple, de nouvelles entités territoriales où de nouveaux noms sont choisis, mobilise des groupes, des discours et de nouvelles consciences identitaires s'entrechoquant pour l'imposition de leurs intérêts particuliers. Les « porte-paroles » (Martin & le groupe IPI, 2010, p. 66) du discours identitaire sont multiples et changeants en fonction des enjeux et c'est cette complexité que décrit Martin (2010) :

« Hommes politiques, linguistes, écrivains, historiens, journalistes, militants associatifs et membres du clergé interviennent dans les mobilisations identitaires tout en défendant en même temps des formes spécifiques de légitimité, des autorités qui sont en concurrence. Les circulations entre les champs (politique, intellectuel, religieux et les situations de « multipositionnalité » sont également à noter. [...] Comme les « intellectuels », avec une autorité différente, ils circonscrivent des groupes, les mettent en récit et proposent une définition légitime des divisions du monde social et des relations qui y sont tissées (Bourdieu 1980) » (Martin & le groupe IPI, 2010, pp. 87-88).

## 2.4. FUSIONS DE COMMUNES

### 2.4.1. EFFETS ÉCONOMIQUES

Dans la littérature économique, les raisons les plus fréquentes pour justifier de la pertinence d'une augmentation de la taille des communes par le biais d'une fusion sont la recherche d'économies d'échelle (autant sur le plan de la production des biens et services publics qu'au sein de l'administration) et la volonté d'adéquation entre les communes qui fournissent un service, ceux qui le payent et les utilisateurs.

---

<sup>37</sup> Bailly (2008) cite : « Loches Développement », « l'agglomération Creilloise », « l'agglomération de Saint Girons » et « l'agglomération de Vesoul » (p. 84).

Le débat sur les effets d'encombrement et de débordement est largement discuté dans les écrits de Dafflon (2000; 2006) et Perritaz (2003) que nous tenterons de retranscrire, de manière synthétique afin de cibler les éléments principaux ayant un impact potentiel sur la taille des communes. Les frontières communales sont définies géographiquement mais cela n'empêche pas toute interaction entre elles. En effet, rien n'interdit aux gens de circuler d'une commune à l'autre, ni à certains effets positifs ou négatifs d'avoir une influence externe. Il existe plusieurs types d'interactions possibles entre les communes et nous allons en aborder trois. Premièrement, les habitants d'une commune X peuvent très bien venir profiter de certains biens et services produits par une commune Y sans forcément en payer le prix. On parle alors de passagers clandestins (*free riders*). Ceci se produit car, comme c'est le cas pour beaucoup de biens collectifs, l'exclusion est difficile voire impossible. On peut par exemple citer les théâtres ou encore les routes communales qui peuvent être utilisés par des personnes externes à la commune fournissant la prestation. Beaucoup de grandes villes sont confrontées à ces problèmes car les usagers de certains de leurs services payent leurs impôts dans d'autres communes. Deuxièmement il peut aussi y avoir une externalité positive (ou négative) d'une commune X qui influe sur la commune Y sans même impliquer un déplacement de population. Cela se produit lorsque, par exemple, une commune s'emploie à assainir un cours d'eau et que sa voisine en aval profite directement de sa meilleure qualité (Perritaz, 2003, p. 78). Finalement, certaines communes subissent ce que Dafflon (2000) appelle un « effet d'encombrement ». Cela arrive « lorsque l'infrastructure procurant le BCL [Bien Collectif Local] est sujette à une limite de capacité » (Dafflon, 2000, p. 139).

Pour pallier à ce genre de problèmes où l'on voit bien qu'il y a une mauvaise adéquation entre les communes qui fournissent les biens et services locaux, les personnes qui payent pour cela (via les impôts communaux) et ceux qui utilisent effectivement ces services, Dafflon et Perritaz proposent plusieurs solutions : « (i) compensatory subsidies, (ii) enlargement of the service area to obtain the coincidence of deciders, beneficiaries and payers, and (iii) restriction to entry ». (Dafflon, 2006, p. 284). La première solution est intéressante et souvent pratiquée en Suisse, il s'agit là d'une négociation intercommunale qui aboutit à un accord visant à faire payer la commune qui bénéficie des externalités positives en fonction de l'utilisation du bien ou du service. Ceci complexifie grandement la visibilité et le fonctionnement des communes, mais a l'avantage de ne pas modifier les frontières communales et de permettre aux petites entités de pallier ces problèmes. En revanche, en l'absence de moyens de coercition de la part d'une instance supérieure, la grande difficulté est de savoir dans quelle mesure les habitants de la commune Y profitent

d'un service fourni par la commune X et donc, de faire accepter un paiement. La troisième solution pose problème. En effet, comment imaginer restreindre l'accès aux routes communales à tout utilisateur externe ? On facilite la restriction pour les théâtres par le biais, par exemple, de réductions octroyées aux habitants de la commune qui fournit le service. La deuxième solution est la plus intéressante ici car elle propose une adaptation du périmètre local pour remédier aux externalités citées plus haut. En augmentant la taille des communes, les personnes résidant à l'extérieur se retrouvent alors à l'intérieur. Selon Perritaz (2003), « les effets de débordement, ou plus exactement les gains de bien-être découlant d'une internalisation de ces effets, constituent l'un des arguments les plus fréquemment avancés en faveur de la grande taille des collectivités » (p. 79). Néanmoins, comme nous venons de le voir et comme le fait aussi remarquer Perritaz, ce n'est qu'une solution parmi d'autres. Le débat reste donc ouvert. Notons tout de même que Dafflon (2000) propose une manière intéressante de fusionner des communes en fonction de leur dépendance à un « noyau fort ». Il s'agit là de repérer les réseaux de collaboration et de détecter les endroits où ils se recoupent puis de proposer de les fusionner car ces zones ont l'avantage de présenter une certaine homogénéité des BCL.

L'argument des économies d'échelle se rencontre le plus fréquemment pour justifier les fusions. Selon la théorie économique, on suppose qu'augmenter le nombre de personnes dans une même commune (par exemple grâce à une fusion) va accroître la production des services et biens publics produits par cette dernière. Du fait de cette augmentation, des économies d'échelle devraient être réalisées, par le biais de la spécialisation et de la répartition des coûts fixes sur une plus grande quantité. Ainsi l'augmentation de l'output engendre une baisse des coûts unitaires. Si l'on suit cette idée, augmenter le nombre d'habitants va accroître la demande, donc augmenter la production et, grâce aux économies d'échelle, diminuer les coûts moyens de production. Ces économies d'échelle sont liées à la fonction de production qui est censée être décroissante (du moins au début, sauf pour les monopoles naturels). Mais il existe d'autres sources d'économies d'échelle notamment pécuniaires car les grandes organisations ont plus de facilité à négocier des rabais grâce à des commandes en plus grandes quantité et elles accroissent leur pouvoir face aux fonds d'investissements (Boyne, 1995). C'est donc *a priori* une bonne raison pour fusionner des communes car cela permet de réaliser des économies et d'être plus efficient. Notons tout de même qu'il y a une différence entre les types de production ; celles qui utilisent un grand nombre d'employés et un faible capital financier devraient être moins sujettes à de larges économies d'échelle. Finalement, le fait d'augmenter la taille des communes permet aussi de répartir les coûts sur un plus grand nombre d'habitants. « Le prix fiscal unitaire imposé à



chaque membre de la collectivité diminuant [...], il en résulte des gains de bien-être, tant individuels que collectifs » (Perritaz, 2003, p. 64).

Jusqu'ici nous venons de voir qu'il semble préférable d'augmenter la taille des entités communales. Néanmoins, les économies d'échelle ont une limite car au-delà d'un certain point, on observe des déséconomies d'échelle. À l'exception du cas des monopoles naturels où, selon Boyne, il serait préférable de transférer cette tâche à un échelon supérieur (par exemple le canton ou la Confédération dans le cas de la Suisse), les économistes s'accordent sur le fait que la fonction de coûts de production est en « U ». Les coûts décroissent dans un premier temps pour arriver à un seuil minimum puis ils croissent à la suite de ce que l'on appelle la loi des rendements décroissants. Ashford et al. ont mené une étude en 1976 pour voir si passé un certain point les coûts devenaient croissants. Ils ont observé des déséconomies d'échelle à « Radnorshire (population 19'000), and even greater diseconomies in counties with very high populations, such as West Yorkshire (population 1'824 million) and Lancashire (2'552 million) » (Boyne, 1995, p. 218). Ces chiffres contredisent malheureusement les estimations du CDLR que nous venons de mentionner. La forme plus ou moins en U de la courbe a un impact important car, une fois donné qu'elle est en U, il faut encore déterminer sa pente afin de connaître l'impact plus ou moins important auquel on peut s'attendre en cas de taille sous optimale. Boyne (1995) l'illustre très bien lorsqu'il explique que si la courbe est plutôt plate, l'influence d'une taille inadéquate sera faible ainsi que les potentiels d'économies et de déséconomies d'échelle.

Concernant la taille optimale, on peut donc légitimement supposer, selon la théorie des économies d'échelle, qu'elle se situe là où la fonction de production d'un bien ou d'un service local est à son minimum. Néanmoins, dans la réalité il est très difficile de dire qu'une commune a atteint une taille optimale car chaque « produit » qu'elle fournit possède une fonction de production différente et donc une taille optimale différente. De plus, les autorités produisent des outputs très variés et certains ne sont pas mesurables, du moins pas facilement. Ce que l'on peut dire en revanche c'est qu'il existe certainement une taille minimale au-dessous de laquelle la commune est inefficente dans la production de tous ces biens et services locaux. Dafflon (2006) va plus loin en affirmant que la « situation where the political boundaries are tighter than the scale of production which minimizes unit costs, calls for a larger size of the group up to the point where economies of scale are exhausted. » (Dafflon, 2006, p. 284). Mais il faut tout de même avoir en tête que lorsque certains biens et services publics ont atteint leurs coûts minimums de production, d'autres sont déjà en situation de « retours décroissants ». Il faudrait donc pouvoir délimiter une taille où les

économies réalisées grâce aux économies d'échelle sont maximisées ou transférer la tâche au niveau de l'échelon supérieur pour celles qui ont un haut potentiel d'économie d'échelle.

De nombreuses études ont tenté d'observer empiriquement les effets des économies d'échelle. Malheureusement, à l'image de l'étude menée par Lüchinger dans le canton de Soleure, cela se solde souvent par l'absence d'augmentation de ces dernières lorsque la taille augmente (Lüchinger & Stutzer, 2002, p. 28). Boyne (1995) nous offre quelques pistes intéressantes pour tenter de comprendre cette inadéquation entre la théorie et la pratique. Premièrement, les grandes communes sont souvent plus urbaines et donc les coûts fonciers y sont plus élevés. Les coûts liés aux salaires y seraient aussi plus hauts car, dans les villes, il existe de meilleures protections syndicales. Deuxièmement, comme nous l'avons vu dans le point précédent, les grands centres doivent payer pour les habitants d'autres communes limitrophes qui profitent des installations sans contribuer aux impôts locaux. Ainsi, pour obtenir des résultats plus fiables, il serait intéressant de comparer les coûts de production par rapport au nombre d'utilisateurs réels et non pas le nombre d'habitants de la commune. « Equating the local population with service output is equivalent to arguing that the output of shops or banks is the number of potential customers in a given area. » (Boyne, 1995, p. 219). Donc, en prenant la taille de la population on ne peut inférer la présence d'économies d'échelle. Troisièmement, il est possible qu'une baisse des coûts de production soit liée, non pas à des économies d'échelle mais à une diminution de la qualité des prestations. Les variations de qualité devraient donc être contrôlées. Finalement, un dernier élément intéressant que Boyne (1995) présente consiste à différencier la taille des « plants » de celle des « firms ». Selon lui, les grandes firmes (dans notre cas les communes) ont tendance à se décentraliser pour se rapprocher des citoyens. Ceci peut avoir une influence sur les potentielles économies d'échelle car en se délocalisant, la taille des « plants » diminue sans que cela ne change rien à celle de la « firm ». Donc, « If the result is smaller average plant sizes in bigger authorities, then the positive correlation between population and costs may indicate diseconomies not of large firms but small plants. In order to clarify this issue it is essential for tests of scale effects to examine the relationship between costs and both total output and average output per plant. [...] However, it can be noted that if scale effects are linked to the output of plants rather than firms, then it may be a long time until a structural reform has any influence on the efficiency of service production » (Boyne, 1995, p. 220).

Un dernier élément est questionné dans la littérature concernant les économies d'échelle. Cette théorie peut-elle encore justifier le fait qu'il faille agrandir les entités communales

lorsque l'on sait qu'il est possible pour les communes de recourir à la production déléguée (*contracting out*) ? En effet, une commune peut faire appel à des entreprises externes dont la taille est suffisante pour minimiser les coûts de production et donc offrir le meilleur prix technologiquement possible, sans devoir augmenter la taille des communes à proprement parler. Cet argument a longtemps été l'adage de la Grande-Bretagne pour dire qu'il n'était plus nécessaire d'augmenter la taille des communes qui, notons-le, sont et étaient déjà bien plus grandes que la moyenne suisse voir européenne. Néanmoins, cet argument semble pertinent en ce qui concerne les économies d'échelle dans la production. En effet, selon Dafflon (2006), « If [a decentralized government] can purchase the service from a specialized producer, then the economies of scale cease to have relevance for the decision about the size of the governmental unit. In a competitive market, public tenders should enable local authorities of whatever size to obtain the full benefits of any economies of scale in production that may exist; if so, the optimal size of local authorities will depend entirely on other arguments » (p. 284). Néanmoins, cette possibilité de déléguer la production ne règle pas tous les problèmes rencontrés par les (trop) petites communes. Cela « ne modifie en principe pas la problématique des effets de débordement et d'encombrement, liée à l'inadéquation de l'offre et de la demande plutôt qu'aux modalités de production. » (Perritaz, 2003, pp. 84-85). De plus, comme le remarque très justement Perritaz (en s'inspirant de King), on peut penser que les petites communes ne sont pas forcément aptes à négocier avec de grandes entités (souvent quasi monopolistiques étant donné le fort coût d'investissement qui, par définition régit les domaines où des économies d'échelle sont réalisables) et risquent d'obtenir des prix comparativement moins élevés que les grandes collectivités.

La collaboration intercommunale est souvent l'alternative mentionnée pour pouvoir bénéficier d'économies d'échelle et internaliser les externalités sans devoir fusionner. Malheureusement, selon Dafflon (2000) cette solution n'a pas que des avantages. Premièrement, le fait de multiplier les collaborations, rend la lecture des fonctions communales difficile car on se perd facilement dans les nombreux liens tissés entre les communes et donc les citoyens ne savent plus vraiment ce qu'ils payent par manque de transparence. De plus, ces derniers perdent une partie de leur contrôle sur les prestations fournies par les autorités publiques car les entités créées spécifiquement pour la collaboration ne sont pas directement liées aux citoyens comme le sont les politiciens qui eux peuvent être sanctionnés par les urnes. En effet, dans ces cas-là, lorsqu'une commune veut se défaire ou modifier ses engagements, elle doit le faire avec le consentement des autres communes. Selon Dafflon (2000), ceci constitue un déficit démocratique car « les

citoyens perdent la capacité d'intervenir directement, lors des assemblées communales ou dans les parlements locaux, dans la maîtrise de l'offre ou dans l'orientation de la production » (p. 144). Cependant il ne faut tout de même pas idéaliser l'importance du contrôle des citoyens sur les politiques grâce aux urnes car les citoyens ne sont pas forcément rationnels (au sens économique du terme) ni informés (Gonzales & Mehay, 1987). Dafflon (2000) ajoute que la collaboration a encore un autre défaut. Effectivement, les communes sont plusieurs alors que l'entité chargée de réaliser la prestation est seule donc plus forte dans le sens où elle ne doit pas se mettre d'accord avec d'autres et possède plus d'informations. Selon Martins, il serait donc préférable d'instaurer des collaborations « in relation to « technical » rather than « social » or « political » services » (Martins, 1995, p. 456). La collaboration intercommunale permet donc de diminuer les effets de débordements ainsi que de réaliser des économies d'échelle. Néanmoins, cela se fait au dépend de la capacité de contrôle des citoyens ainsi que de la liberté d'action des communes. Lorsque la taille des communes diminue, les dépenses concernant la collaboration intercommunale par rapport aux recettes fiscales augmentent (l'inverse n'a cependant pas été observé). Les petites communes seraient alors moins libres de disposer à leur gré de leurs revenus fiscaux (Dafflon & Perritaz, 2000).

Comme nous venons de le voir, de nombreuses études tentent, avec plus ou moins de succès, de définir l'impact de la taille des communes sur la production de biens et services locaux. Ici, nous nous focaliserons, non plus sur la production en soi mais sur l'appareil administratif dont les communes ont besoin pour fonctionner. Il s'agit de coûts supportés par la population des communes tels que « la construction [...] l'entretien des locaux administratifs, [...] l'achat de mobilier et de matériel, [...] la rémunération du personnel administratif et [...] le paiement des charges sociales y relatives. Ils incluent également les rémunérations et dédommagements accordés aux élus » (Perritaz, 2003, p. 73). Ces charges doivent être supportées par toutes les communes, qu'elles soient petites ou grandes mais cela pèse plus lourd dans le budget des petites communes. « Some of the basic services have a standard cost, even if this is the minimum, which weighs heavily in the modest economy of a small municipality. Even the administrative services required to provide public services can be organized more efficiently if the size of the municipality is bigger. » (Conseil de l'Europe, 2001, p. 34). La taille optimale d'une administration peut se définir comme étant le seuil où les coûts de transaction épargnés s'équilibrent avec les coûts supplémentaires causés par l'augmentation du management et du contrôle, par exemple via la spécialisation, (traduction libre de Lüchinger & Stutzer (2002, p. 30)).

Selon le modèle de Tiebout<sup>38</sup> (1956), dans les régions où il existe de nombreuses petites communes, elles seront plus compétitives fiscalement car il est alors plus facile pour les résidents de « voter avec leurs pieds » étant donné la proximité et le nombre des communes « disponibles ». En effet, selon Swianiewicz « territorial fragmentation decreases the costs of migration and increases the chances of reducing the gap between implemented public policies and the individual preferences of citizens » (Swianiewicz, 2002, p. 10). Les petites communes ont moins de risques de se voir confrontées à des effets négatifs liés à la bureaucratisation (comportements déviants de la bureaucratie liés à la difficulté du contrôle des politiques sur l'administration (Perritaz, 2003)). De plus, la compétition inter-communale inciterait les communes à améliorer la qualité de leurs services ainsi qu'à diminuer leur taux d'imposition (Andrews & Boyne, 2009). Elles sont peut-être aussi plus à l'« écoute » des demandes de la population, ont moins besoin d'informations, sont plus rapides à fournir les services et ont moins de difficulté à se coordonner. L'argument à l'origine de ce discours est que, bien qu'il existe des gains d'efficacité liés à l'augmentation de la taille, au-delà d'un certain nombre d'habitants, ces gains sont dépassés par des coûts de coordination et de contrôle augmentant plus que proportionnellement (Andrews & Boyne, 2009, pp. 752-754). Comme pour la production on observerait donc des déséconomies d'échelle au-delà d'un certain point. Les grandes communes quant à elles, ont plusieurs avantages à leur actif. Premièrement, elles rassemblent certaines fonctions et évitent ainsi les doublons. De plus, d'un point de vue plus large, le fait qu'il y ait moins de communes diminue la charge de l'État (et des cantons) en termes de communication avec les différentes entités locales (Boyne, 1995, p. 221). Toutefois, « l'allégement financier du canton est une fiction aux yeux de certains auteurs, car deux communes financièrement faibles demeureraient financièrement faibles après leur fusion. En outre, l'intensité des activités de conseil ne baisserait pas vraiment, car si des communes plus grandes auraient certes moins de questions à faire résoudre par des experts cantonaux, celles-ci seraient en revanche d'autant plus complexes » (Steiner, 2000, p. 16). Deuxièmement, elles sont plus aptes à négocier des rabais de gros pour les commandes de matériel. Finalement, la grande taille des communes, permet de répartir les coûts de « perception des taxes » (« préparation, envoi et contrôle des déclarations fiscales, facturation, poursuites judiciaires, etc... » (Perritaz, 2003, p. 88). Notons tout de même que ce dernier avantage est celui pour lequel Andrews et Boyne trouvent « The smallest substantive effect [...], but even here the cost reduction from doubling the average size of local authorities is around 4 per cent » (Andrews & Boyne,

---

<sup>38</sup> Pour une critique du modèle de Tiebout voir Dafflon, 2006, pp.282-283.

2009, pp. 752-754). Ces derniers ont mesuré des gains d'économie d'échelle significatifs dans le cadre de leur étude sur 384 « councils » d'Angleterre : « The finding for overheads as a percentage of total expenditure implies that large authorities simultaneously have lower administrative costs and devote a higher proportion of their resources to front-line services. » (Andrews & Boyne, 2009, pp. 752-754). L'effet d'économie d'échelle est relativement important selon cette étude car les « coefficients on the population variable suggest that, on average across all types of authority, a doubling of size would produce reductions in general back-office costs of between 14 per cent and 35 per cent, depending on the specific measure that is used » (Andrews & Boyne, 2009, pp. 752-754). Grâce à leurs résultats, ils peuvent conclure que les économies d'échelle faites par les grandes communes, ne le sont pas « at the expense of front-line service delivery » (Andrews & Boyne, 2009, pp. 755-756).

---

#### 2.4.2. EFFETS POLITIQUES

Certains auteurs (Ostrom, et al., 1961; Swianiewicz, 2002), observent que la taille des communes peut influencer négativement la participation politique, c'est-à-dire que plus la population d'une commune est grande, moins les citoyens participent. Cet argument s'utilise souvent contre l'augmentation de la taille des communes et donc aussi contre les fusions. Néanmoins, il nous faut nous interroger sur la définition de la « participation politique ». S'agit-il uniquement de la participation aux élections, aux référendums ou encore au corps politique ? Cette définition a le mérite de simplifier les recherches car les indicateurs de participation sont facilement disponibles bien qu'il soit difficile de croire que la participation politique s'arrête à ces seuls comportements. Effectivement, d'autres types de participation, plus indirects, sont possibles tels que la signature de pétitions, l'adhésion à des partis politiques, à des groupes d'intérêts, etc. (Martins, 1995). Les résultats observés sont donc susceptibles de varier en fonction de la définition attribuée à la participation politique. Pour commencer, nous allons aborder la participation au sens classique du terme puis nous élargirons la réflexion en traitant d'autres modalités de la participation telles que l'adhésion à des organisations politiques, les contacts avec les élus, la confiance ainsi que l'identification communale.

Dans le cadre de cette section, nous allons discuter de l'idée souvent répandue selon laquelle, au sein d'un même échelon gouvernemental, la participation aux élections diminuerait lorsque la taille augmente. Selon Swianiewicz (2002), les habitants d'une petite commune sont plus enclins à participer car leur vote semble avoir plus de poids et qu'ils sont plus attachés à leur communauté. Cependant, toujours selon cet auteur, les grandes

communes ont des fonctions plus diversifiées ce qui augmenterait l'intérêt et la participation aux politiques locales.

Selon des chiffres repris par le Conseil de l'Europe (2001), « in Spain, the percentage of turnout in local elections, goes from 80.5 % per unit of 250 inhabitants, down to 66.1% for municipalities above 15,000 inhabitants; in Switzerland for the election to the National Council, the average electoral participation percentage goes from 46% in local units up to 1,000 inhabitants to 40% in municipalities above 100,000 inhabitants » (p. 45). En général, il est observé que la participation aux élections est plus élevée dans les petites entités comme l'observe aussi Swianiewicz (2002): « in Norway, it was found that there was larger voter turn-out during elections in small local governments » (pp. 14-15). C'est aussi le cas au niveau des préférences individuelles. Selon Frenkel (1977):

« Practically all opinion polls that address themselves to the question of citizens' preferences for bigger or smaller government units show a marked favour for the latter. A US Harris poll of over 16'000 citizens for instance found: 1) Citizens find larger cities to be more disorganized than do their counterparts living in smaller cities, which are serviced by more units of government. 2) Citizens living in smaller units of local government tend to use their local governments more than those in larger cities. 3) Citizens in smaller jurisdictions tend to have higher levels of satisfaction than those in large cities (for this and other surveys see Hawdins 20/214s.). In Sweden, after reorganization, the result was that, amongst other things (20/214s.) 1) citizen participation in joining voluntary civic and service organizations declined appreciably as the local units increased in size, and 2) as local units got larger, local elected officials differed more markedly from their constituents in such characteristics as income level, social status, and level of education. Similar findings are available for other States » (p. 30).

Les résultats de Denters et al. (2014) sont plus nuancés concernant la participation aux élections et proposent une étude détaillée des effets de taille sur la participation politique en général. Selon certains de leurs résultats, la plus ou moins grande participation aux élections résulte plus d'effets indirects liés à la taille (tels que l'intégration dans la communauté locale) que d'effets directs.

Selon le Conseil de l'Europe (2001), la participation à des organisations politiques telles que des partis, des associations, des organisations non gouvernementales et des « community

groups » augmente avec la taille des communes. Une grande partie des chercheurs dans le domaine partagent ce constat. Ce point particulier est favorable aux fusions car cela engendrerait l'implication des habitants. En effet, selon Martins (1995) l'augmentation de la taille d'une commune tend à augmenter la participation des citoyens à des organisations. C'est aussi ce que constate Swianiewicz (2002) dans une étude qu'il reprend et qui se déroule en Norvège. Cette recherche conclut que « larger units seem to stimulate participation through protest actions and general political communication seems to be more intensive » (pp. 14-15). Malgré ce large consensus sur la question de l'impact de la taille sur la participation à des organisations, Martins (1995) nous met en garde sur une éventuelle fausse corrélation. En effet, « levels and forms of participation seem to depend more on the characteristics and the perceived importance of the problems dealt with by municipalities than on the size of these authorities » (p. 457). Swianiewicz (2002) ajoute à cela que la taille n'est pas le seul facteur influençant la participation à des organisations; la faiblesse de cette dernière peut être due, non pas à la taille mais au fait que les petites communes sont plus rurales. Quant à Denters et al. (2014) ils n'observent pas d'effet positif entre la taille et les activités partisanes. Le seul effet direct et significatif est même négatif (en Norvège), ce qui les amène à pencher plutôt en faveur des communes de petites tailles.

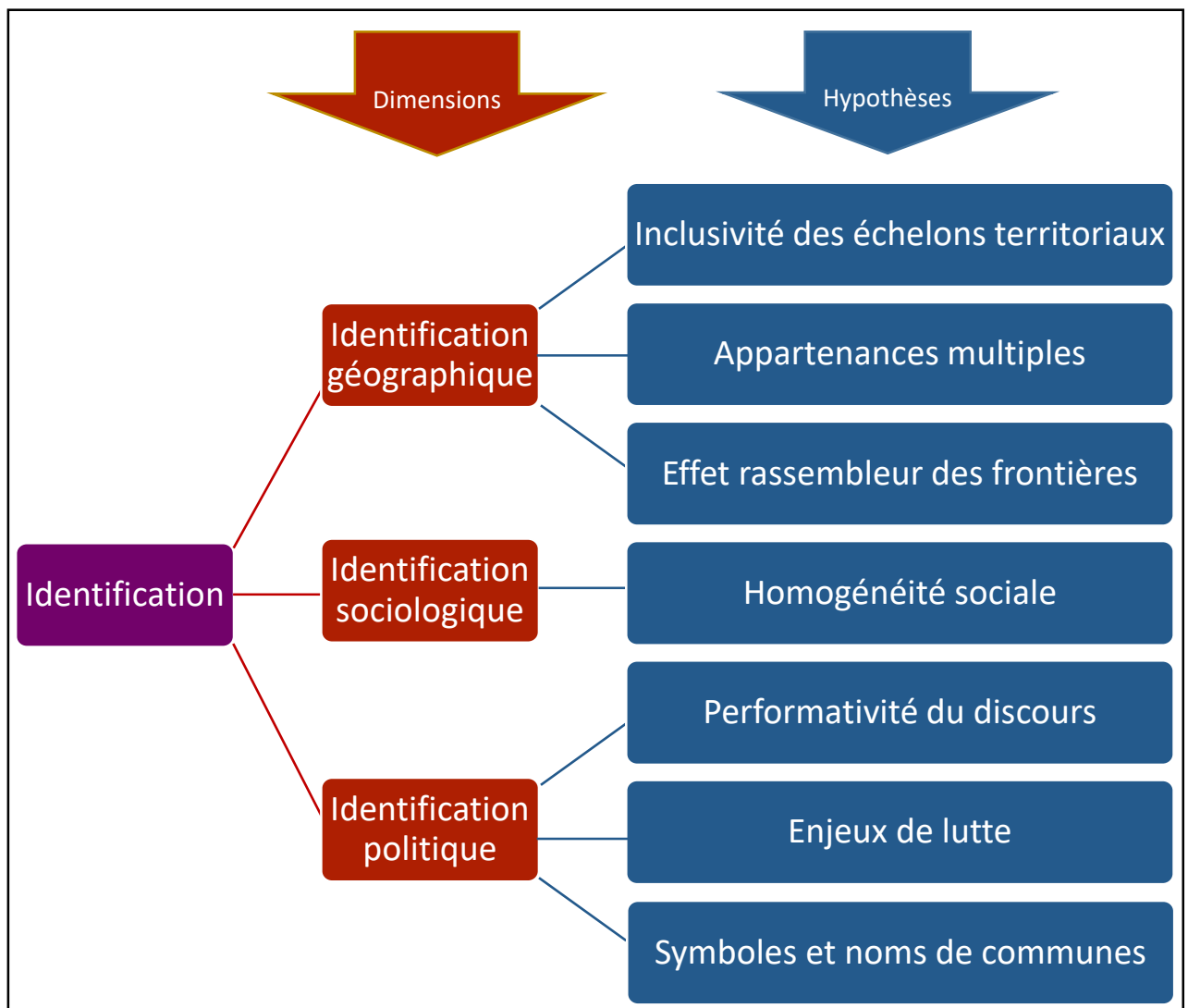
La taille des petites communes permettrait de favoriser les contacts avec les élus locaux car la communication y est plus efficace. Ostrom et al. (1961) utilisent des mots forts pour parler des problèmes pouvant découler des communes de grande taille. Selon eux, « Lack of effective communication in the large public organization may [...] lead to the eclipse of the public and to the blight of the community. » (Ostrom, et al., 1961, p. 837). La communication serait donc meilleure dans les petites communes. C'est aussi ce que pense Rose (2002) en constatant qu'au Danemark, en Norvège, et aux Pays-Bas, il est plus difficile de contacter l'administration locale dans les grandes communes (Swianiewicz, 2002, pp. 14-15). A l'instar des contacts avec les élus locaux, la confiance en ces derniers est aussi négativement liée à la taille des communes et c'est là encore, un argument en défaveur des fusions de communes. Swianiewicz (2002) reprend des études menées par Denters (2002) aux Pays-Bas, au Danemark, en Norvège et au Royaume-Uni qui concluent clairement « that trust in local politicians is significantly, and negatively, related to the size of local government ». (Swianiewicz, 2002, pp. 14-15). Toutefois, en Suisse où les communes sont particulièrement petites, il est parfois difficile de recruter des élus politiques par manque d'attrait pour la fonction et par manque de choix (Steiner, 2000). Une fusion de communes permettrait alors d'augmenter « les possibilités de choix [qui] pourraient être améliorées [ainsi que] l'attrait des postes [qui] serait aussi plus grand » (Steiner, 2000, p. 14). D'un point de vue plus large,



la fusion permettrait aussi d' « élargir l'autonomie communale » et d'augmenter le « poids vis-à-vis du canton pour négocier » (Steiner, 2000, p. 14).

### 3. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Faisant écho à nos objectifs de recherche, notre question de recherche se formule comme suit : quels facteurs influencent l'identification des citoyens à leur commune dans le contexte des fusions de communes? Pour y répondre, nous avons opté, en grande partie, pour une démarche hypothético-déductive en nous fondant sur quatre dimensions théoriques principales issues de la littérature politologique, sociologique, géographique ainsi que du marketing territorial. Ces quatre dimensions sont illustrées dans la figure 1. De ces quatre dimensions nous extrayons un ensemble d'hypothèses de base qui sont exposées dans les sections suivantes, puis reprises et validées ou invalidées dans les trois articles de la thèse.



### 3.1. HYPOTHÈSES GÉOGRAPHIQUES

L'identification territoriale constitue selon nombre de géographes une composante primordiale de la construction identitaire. Que ce soit un lieu d'origine ou d'attachement (Guérin-Pace, 2006), en France, la référence territoriale « est un facteur important de la construction des identités. Ainsi, plus d'une personne sur trois (35%) cite parmi les neuf thèmes proposés comme importants pour se définir, un des deux items relatifs aux lieux, derrière le thème de la famille (86%), de la profession (40%), des relations amicales (37%) et devant le thème des loisirs (29%) » (Guérin-Pace, 2006, pp. 102-103). Pour nombre de géographes, l'interaction entre le lieu et les constructions identitaires est forte. Selon Di Méo (2007), « si l'identité n'a pas de substrat spatial obligatoire, elle entre tout de même dans un contexte inévitable de spatialités, sans omettre que les lieux et les territoires lui fournissent souvent un ciment efficace, à la fois matériel et symbolique » (p. 75). Pour cet auteur, « les formes territoriales et les frontières » sont, avec « les monuments (culturels et historiques), les lieux de mémoire [et] les paysages emblématiques » les marqueurs identitaires spatiaux principaux (p. 87). Ainsi, ces marqueurs spatiaux sont intériorisés (à la suite d'un travail historique et politique que nous développerons dans la section 3.3.) et permettent aux individus de se différencier par rapport aux autres. Les frontières sont donc des limites relativement claires et mobilisables pour pouvoir se positionner en tant qu'individu par rapport à l'extérieur ; car l'identité n'est pas autre chose que de se définir en comparaison de ce qui n'est pas soi (ou de se définir comme appartenant à un groupe différent d'un autre groupe situé à l'extérieur d'un périmètre défini).

Depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle et la naissance des États-nations (on parle d'État lorsque l'on fait référence à une légitimité basée sur des critères politiques et juridiques et l'on dit nation pour souligner l'identification d'un groupe d'individus à un périmètre territorial), l'État moderne est supposé coïncider avec la nation c'est-à-dire avec le périmètre de référence identitaire. Le niveau national est donc un référent territorial fort et historiquement construit (voir: Anderson, 1983; Chebel d'Appollonia, 1996; Hobsbawm, 2008; Thiesse, 1999). « Une enquête réalisée en 2003, en France, par l'International Social Survey Programme, montre que la dimension nationale de l'identité arrive en troisième position, après les ancrages familiaux et l'identité professionnelle, parmi les occurrences proposées. Il s'agit, et de très loin, de la référence territoriale la plus citée. » (Di Méo, 2007, p. 87) Dans de nombreux sondages, l'échelon territorial national est donc un référent fort et prime, dans presque tous les cas, sur les référents à des entités plus larges tels que le monde (Golder, et al., 2011) ou l'Europe (Eurobaromètre, 2015).

Toutefois, l'identification territoriale ne se borne pas à un seul lieu et les référents peuvent être nombreux. C'est ce qu'observe notamment Belhedi (2006) dans son étude du cas Tunisien, « l'identité territoriale est multiscalaire, elle incorpore plusieurs sphères tout en privilégiant certains échelons comme le national et le local, du fait de la prégnance politique du premier et des impératifs de la vie quotidienne pour le second » (p. 311). Ainsi, l'histoire et les rapports de forces politiques contribuent à modeler les référents identitaires. Dans le cadre suisse, les communes ayant un pouvoir politique et décisionnel fort en comparaison internationale, il n'est pas étonnant que le niveau communal ait une importance considérable dans les constitutions identitaires des individus. En effet, les politiques communales pouvant fortement impacter sur les intérêts politiques et économiques de ses citoyens, ces derniers ont plus de chance d'être impliqués politiquement et donc de « développer une identité communale » (Bühlmann, 2011, p. 151)<sup>39</sup>. Ce lien entre intérêts politico-économiques et l'identification territoriale nous intéresse car les fusions de communes suisses impliquent bien souvent des chamboulements économiques et politiques susceptibles de recentrer le débat au niveau communal et donc de modifier le périmètre de référence identitaire.

Pour Guérin-Pace (2006), les différents lieux d'attachement varient en fonction des personnes mais aussi en fonction de la « nature du lieu » de référence. Selon que l'on demande aux individus de situer un lieu auquel ils sont attachés, le lieu dans lequel ils voudraient être enterrés, leur lieu d'origine ou de projet, l'échelon territorial de référence diffère. « Ainsi, les lieux d'attachement et de sépulture sont localisés plus précisément et déclarés par environ trois quarts des personnes à l'échelle de la commune, contre environ une personne sur deux pour le lieu d'origine et deux sur trois en ce qui concerne le lieu de projet. Ce résultat confirme la représentation différenciée de ces lieux qu'il est nécessaire d'approfondir. » (Guérin-Pace, 2006, p. 106). Selon nous, cette différence de localisation est liée au contexte d'expression identitaire. Ainsi, selon la personne, le lieu et le contexte d'expression, les échelons de références pertinents diffèrent. C'est aussi ce qu'observent Diez Medrano et Gutiérrez (2011). Ils s'interrogent sur le caractère inclusif ou exclusif de l'identification territoriale dans le cadre de leurs études sur l'identité européenne. L'intérêt de leur étude est qu'ils ajoutent la notion de contexte et de rapport de forces dans la construction identitaire. En effet, selon eux « whenever local and broader identities are seen as threatening each other, one may expect a negative relationship between lower-order and higher-order nested identities. Otherwise, given the potentially complementary character of

---

<sup>39</sup> En anglais dans la source originale : « develop municipal identity »

nested identities, the relationship should be positive” (Diez Medrano & Gutiérrez, 2011, p. 760). Ainsi, dans le cadre de fusions, le niveau supérieur ne semble, à priori pas être une menace pour les communes. Sur cette base, nous nous attendons donc à observer une relation positive entre les deux.

De cette réflexion sur les frontières géo-politiques et les différentes imbrications des échelons identitaires possibles, trois hypothèses sont posées. La première vise à évaluer comment s’articule l’identification à différents référents identitaires et notamment à différents échelons territoriaux et dans quelle mesure l’identification communale est corrélée ou non avec l’identification à d’autres échelons territoriaux.

*Hypothèse 1* : l’identification locale n’est pas exclusive dans la construction identitaire c’est-à-dire qu’elle n’exclut pas l’identification à d’autres échelons supra locaux. Cette hypothèse sera testée dans les articles n°1 et n°2.

*Indicateurs* : mesure des différents périmètres d’attachement géographiquement localisés à savoir la maison d’habitation, le quartier, la ville, la commune, le canton, le pays et le reste du monde.

La deuxième hypothèse d’ordre géographique tient compte des différents parcours de vie des individus, de leurs origines familiales et de leurs histoires personnelles qui contribuent à construire leurs identités en fonction de « lieux d’attachements » multiples (Guérin-Pace, 2006, p. 102).

*Hypothèse 2* : les appartenances sont multiples (Guérin-Pace, 2006) et fragmentées (Smouts, 1996). Cette hypothèse sera testée dans l’article n°2.

*Indicateurs* : évaluation de l’influence de la nationalité, des différents lieux de vie, des attaches familiales ou amicales sur l’identification à sa commune.

La troisième suppose un effet de frontière. L’identité est une mise en altérité de ou des autres. La frontière représente donc une limite mobilisable pour se construire en opposition avec l’extérieur.

*Hypothèse 3* : l’espace territorial est défini par des frontières qui ont pour effet de mettre à distance les voisins, avec pour corollaire une identification plus forte avec

les individus situés à l'intérieur des frontières (Di Méo, 2007). Cette hypothèse sera testée dans l'article n°1.

*Indicateurs* : effets de frontières, représentations géographiques et symboliques contribuant à la construction identitaire. Évaluation de la situation où les individus se situent, où ils situent les frontières avec l'extérieur et si celles-ci coïncident avec les frontières communales.

### 3.2. HYPOTHÈSE SOCIOLOGIQUE

Comme nous l'avons vu plus haut, selon Weber (1995), il y a « communalisation » lorsqu'un certain nombre d'individus partagent le sentiment subjectif d'appartenir à la même communauté. Dans son type « pur », cette forme de regroupement repose sur « n'importe quelle espèce de fondement affectif, émotionnel ou encore traditionnel, par exemple une communauté spirituelle de frères, une relation érotique, une relation fondée sur la piété, une communauté « nationale » ou bien un groupe uni par la camaraderie » (Weber, 1995, p. 79). La « communalisation » s'oppose à la « sociation » au sein de laquelle « l'activité sociale se fonde sur un compromis d'intérêts motivé rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une coordination d'intérêts motivée de la même manière. Dans la réalité, « la grande majorité des relations sociales ont en partie le caractère d'une communalisation, en partie celui d'une sociation. N'importe quelle relation sociale, si rationnelle en finalité soit-elle et si froidement eût-elle été instituée et déterminée quant à son but (une clientèle par exemple), peut faire naître des valeurs sentimentales qui dépassent la fin établie par libre volonté. Toute sociation qui déborde le cadre de l'association à but déterminé, par conséquent qui est mise en place pour une longue durée, qui instaure des relations sociales entre les mêmes personnes et qui n'est pas limitée d'emblée à des services matériels particuliers, y tend également d'une manière ou d'une autre, il est vrai à des degrés extrêmement variables » (Weber, 1995, p. 79). Ainsi, un large pan de la littérature géographique s'est attelé à trouver une adéquation entre la communauté de vie, le lieu d'habitation et un sentiment d'appartenir à une même communauté. « La communauté est enracinée dans l'espace, du fait que ses membres vivent longtemps, à la limite toujours, dans le même lieu-espace. Identité communautaire et identité spatiale s'interpénètrent et se brouillent ; l'espace local est, au sens de Durkheim, la référence symbolique de la communauté » (Bottazzi, 1996, p. 80). Mais le lien entre « proximité sociale » et « proximité spatiale » n'est pas si évident (Chamboredon & Lemaire, 1970). Cette question est très débattue dans la littérature depuis les années 1920 et l'école de Chicago (Rhein, 2002). Bien que l'on soit tenté de

croire en l'adéquation entre proximité sociale et proximité spatiale, le lien est loin d'être évident. En 1970, Chamboredon et Lemaire, vont remettre en question le fait que partager un espace commun impliquerait l'augmentation de la proximité interindividuelle en se basant sur des études de cas menées sur des quartiers constitués de grands ensembles (immeubles à forte densité). Pour ces auteurs, l'échec des politiques de mixité sociale (mélanger les origines socio-professionnelles au sein des mêmes immeubles locatifs) tient au fait que les liens sociaux se créent entre individus plutôt sur la base de leurs origines sociales que sur leur lieu de résidence car, dans le cas des grands ensembles cette proximité est provoquée artificiellement par l'administration qui attribue des logements. On peut alors supposer que lorsque les individus choisissent « librement » leur lieu de résidence, ils tendent à se regrouper en fonction d'un partage de caractéristiques socio-professionnelles communes. Dès lors on observe un lien entre le lieu d'habitation et le sentiment de proximité sociale mais au risque qu'il s'agisse d'une fausse corrélation. La proximité physique ne fait donc peut-être pas tout, les caractéristiques socio-professionnelles jouent aussi un rôle. À cela il faut ajouter le poids des institutions locales et leur capacité à promouvoir un discours identitaire. L'école est un vecteur identitaire très étudié par les sciences sociales car elle permet de transmettre des valeurs communes au sein d'une même population (Chanet, 1996). Les études sur la nation sont aussi un bon exemple démontrant que, dans certains cas, un fort sentiment d'appartenir à une même communauté peut se constituer sans que les individus n'aient de relations réelles directes entre eux : « lorsque l'autocompréhension, qui consiste dans le sentiment diffus d'appartenir à une nation particulière, se cristallise en un sentiment puissant d'appartenance à un groupe fermé, il est probable que cela ne dépend pas d'une connexité relationnelle, mais bien plutôt d'une communalité imaginée avec force et ressentie avec intensité » (Brubaker, 2001, p. 79).

*Hypothèse 4* : il faut un certain sentiment de proximité ou d'homogénéité sociale pour créer un sentiment d'appartenance (Weber, 1995; Bottazzi, 1996; Pérès, 1989). Cette hypothèse sera testée dans les articles n°1 et n°2.

*Indicateurs*: les contacts avec le voisinage, leur qualité et quantité; les contacts au sein de la commune ; la scolarisation dans la commune ; la nationalité, la manière dont on se définit ; le(s) lieu(x) de résidence des parents ou des enfants ; la participation à des activités locales dans le cadre de sociétés, du travail ou encore de fêtes ; l'âge et le nombre d'années vécues dans la commune.

### 3.3. HYPOTHÈSES POLITOLOGIQUES

Enfin le dernier cadre théorique sera de type « constructivisme structuraliste » (Bourdieu, 1987) et institutionnaliste dans le sens où nous considérerons que l'identification à un lieu est le résultat, à un instant donné, des luttes entre groupes d'individus pour la conquête du pouvoir et que les structures sociales ainsi que les institutions jouent un rôle prépondérant dans la capacité ou non à imposer les discours identitaires auprès des populations cibles.

« Par structuralisme, je veux dire qu'il existe dans le monde social lui-même, et pas seulement dans les systèmes symboliques, langage, mythe, etc., des structures objectives, indépendantes de la conscience et de la volonté des agents, qui sont capables d'orienter ou de contraindre leurs pratiques ou leurs représentations. Par constructivisme, je veux dire qu'il y a une genèse sociale d'une part des schèmes de perception, de pensée et d'action qui sont constitutifs de ce que j'appelle habitus et d'autre part des structures sociales, et en particulier de ce que j'appelle des champs et des groupes, notamment de ce qu'on nomme d'ordinaire les classes sociales » (Bourdieu, 1987, p. 147).

Ainsi, les valeurs culturelles partagées par certains individus sont le résultat d'une construction sociale et historique qui influence à son tour les acteurs sociaux de manière inconsciente et de manière différente en fonction des acteurs, de leurs intérêts et de leurs capacités à se saisir de l'enjeu ainsi que de la capacité à s'imposer des producteurs de discours identitaires. L'identification territoriale est selon cette conception théorique une construction fluide et changeante.

Pourtant, il ne suffit pas à un individu de vouloir créer une nouvelle identité pour que ce discours soit automatiquement intégré et adopté. Les constructions identitaires sont souvent le résultat d'un travail sur le long terme tel que l'illustre très bien Chanut (1996) dans son ouvrage sur la transmission des valeurs des « petites patries » au sein des institutions scolaires. Ainsi, certes il s'agit d'une construction, mais comme le soulignent Avanza et Laferté (2005), il faut éviter de tomber dans un « désenchantement relativiste » (p. 138) et tâcher « de comprendre comment une nation, région ou ethnie, tout « inventée » soit-elle, a pu s'affirmer comme principe de définition de soi pour un groupe d'individus » (p. 139). Selon eux, pour comprendre les raisons du succès de certains discours et non d'autres, il faut tenir compte du poids des institutions politiques, c'est-à-dire de leur capacité à imposer



un discours par le biais d'institutions étatiques par exemple. Dans ce cadre, les élus locaux, l'administration publique et surtout les maires des communes occupent une place privilégiée (Le Bart, 1999). Il faut aussi « tenir compte de la structure socioéconomique, car elle aussi contribue à la détermination des « identités ». Par exemple dans notre cas, les fusions de communes sont susceptibles de modifier la structure de représentation des intérêts de certains milieux (agricoles, industriels, etc) et ainsi de modifier « les identités » en place. En dernier lieu, il faut « considérer l'autorité sociale des individus ou des groupes qui sont à l'origine de ces discours identitaires » (Avanza & Laferté, 2005, p. 139). Dans le cadre de fusions, il est donc intéressant de voir qui produit les discours et quels sont leurs canaux de diffusion auprès des populations locales.

Ainsi, les identités locales sont le résultat, à un instant donné dans le temps, des rapports de forces entre différents groupes d'intérêts dont la capacité de s'imposer auprès des individus diffère. Dans cette lutte, les représentations et la rhétorique symbolique jouent un rôle prépondérant dans les discours (Charaudeau, 2013). Dans le cadre de fusions, il est fréquent d'observer des discours qui mobilisent des représentations visant à définir ou à homogénéiser les populations au sein d'un territoire. De nombreux symboles peuvent être mobilisés tels que les armoiries, les paysages typiques, les spécialités régionales, etc. Mais le plus fréquent dans les médias reste le nom des communes. Cela dit, ce n'est pas parce qu'il est plus présent dans les discours médiatico-politiques, qu'il devient forcément une catégorie de référence légitime pour la population. Entre les discours des professionnels et autres représentants du territoire (par exemple les offices du tourisme et les maires) et l'appropriation des discours de la part des individus, il peut y avoir un fossé (Chamboredon & Méjean, 1985). Dans le cadre de cette thèse nous voulons donc évaluer l'importance des symboles, de leur utilisation et de leur appropriation par les populations. Un accent tout particulier sera mis sur la question du nom des communes et pour ce faire nous nous appuyerons aussi sur la littérature toponymique et l'évaluation des marques. De la toponymie nous retiendrons que les noms d'entités territoriales sont perçus différemment selon ce à quoi ils font référence. Quant à l'évaluation des marques, elle permettra de mettre l'accent sur l'importance de la comparaison entre les différents noms pour pouvoir évaluer le degré d'attachement à un toponyme et sur le fait qu'il est possible d'attribuer une valeur monétaire à ces noms. A l'instar d'une marque (*brand*<sup>40</sup>), le nom d'une commune a une certaine valeur

---

<sup>40</sup> Il existe une vaste littérature traitant de la valeur des entités territoriales et tout particulièrement des villes. Cette littérature traitant de ce que l'on appelle le *place branding* (image de marque des lieux) s'intéresse avant tout au pouvoir d'attraction des noms, c'est-à-dire à la valeur qu'ils ont de

mesurable pour ses habitants. Cette valeur sera d'autant plus grande que le nom permet une comparaison positive ou de se distinguer par rapport aux autres (Giraut, et al., 2008; Turco, 2004), qu'il témoigne de faits empiriques (Adam, 2008b), qu'il témoigne de l'histoire ou de la culture des lieux (Turco, 2004), qu'il fasse référence au « milieu physique » (Adam, 2008a; Bailly, 2008) ou qu'il soit connu (Adam, 2008a). Comme nous l'avons vu plus haut, cette valeur du nom de la commune est en partie le résultat des luttes politiques et des intérêts socio-économiques en jeu dans le cadre d'une fusion. Ainsi, ce travail permettra d'évaluer l'impact des luttes de pouvoir sur la construction identitaire par le biais du positionnement face à la fusion ou plutôt face à une redéfinition potentielle des frontières, du corps électoral ainsi que d'autres institutions pouvant engendrer un système de privilèges et d'identification particulier en fonction de certains droits et pratiques locales.

De cette réflexion sur le caractère construit et fluctuant de l'identification territoriale en fonction du contexte économique et social, nous dégagons trois hypothèses :

*Hypothèse 5* : dans le cadre de fusions, l'histoire et les discours identitaires sont réécrits, filtrés et reconstruits par des groupes d'intérêts particuliers (Martin & le groupe IPI, 2010). Cette hypothèse sera testée dans les articles n°1 et n°2.

*Indicateurs* : remémoration, dans le discours, d'évènements passés réels ou reconstruits ayant trait à l'histoire (plus ou moins mythique) du lieu (chants patriotiques, histoires des noms de communes, dialectes, créations culturelles, rassemblements culturels, évènements sportifs renvoyant à des pratiques supposées se perpétuer depuis des générations). Niveau d'attachement aux symboles communaux. Intérêts remis en question par la fusion. Efficacité de la diffusion des discours identitaires. Intérêts personnels à ce que la fusion se fasse. Sentiment que le corps électoral sera plus ou moins représentatif après la fusion.

*Hypothèse 6* : la définition de l'« identité communale » est un enjeu de lutte pour la conquête du pouvoir (Martin (dir.), 2010; Bourdieu, 1980; Avanza & Laferté, 2005; Le Bart, 1999). Cette hypothèse sera testée dans les articles n°1 et n°2.

---

l'extérieur. L'orientation du *place branding* est donc portée sur le tourisme ou la capacité à attirer des entreprises sur un territoire alors que notre intérêt se porte avant tout sur les perceptions des individus à l'intérieur de ce territoire. C'est pour cette raison que nous ne nous référons que peu à cette littérature.

*Indicateurs* : évaluation d'éléments que les individus veulent s'approprier pour un groupe et/ou pour eux-mêmes (postes ou position sociale). Sentiment qu'un parti politique ou un groupe représente mieux que les autres leurs intérêts dans le cadre de la fusion. Sentiment que les institutions communales auront plus ou moins de poids après la fusion. Évaluation de la participation politique des individus ; implication dans la lutte pour la fusion (poste dans l'assemblée, renvoi du groupe à la suite d'une non adhésion à la fusion). Intérêt aux affaires communales (personnes élues ou voulant être élues, personnes travaillant au sein de l'administration communale ou voulant y travailler, militants), revenu individuel, orientation politique, âge et formation professionnelle.

*Hypothèse 7* : dans le cadre de fusions de communes, les noms de communes sont les principaux symboles identitaires. Cette hypothèse sera testée dans les articles n°1, n°2 et n°3.

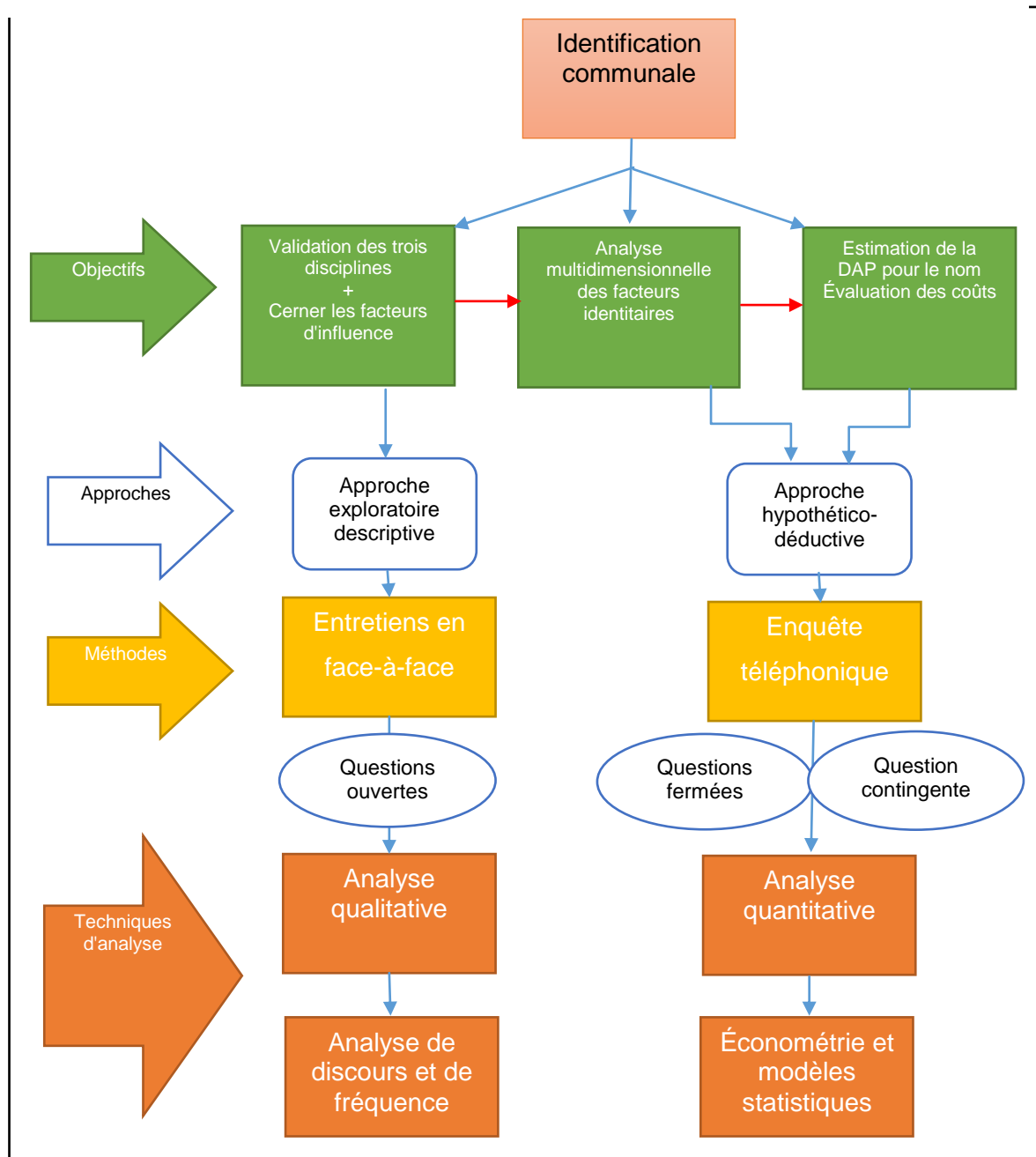
*Indicateurs* : mesure de l'importance du nom de la commune par rapport à d'autres symboles. Évaluation monétaire de la valeur du nom de la commune.

## 4. MÉTHODOLOGIE

### 4.1. APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES

Comme l'illustre la figure 2, chaque sous-objectif de la thèse est traité de manière relativement indépendante. Dans un premier temps (article n°1), nous avons voulu explorer la matière en profondeur, valider ou non certaines théories en analysant la substance même des mécanismes identitaires en jeu et de leur mobilisation dans le cadre de fusions. La littérature sur le sujet étant limitée, nous avons jugé utile de contribuer à combler ces lacunes et à tester le terrain avant de nous lancer dans une analyse à plus large échelle des facteurs influant sur l'identification communale. Dans un second temps, une analyse multidimensionnelle des facteurs identitaires nous permet de mesurer quantitativement l'influence de certaines variables sur l'identification territoriale (article n°2) et de déterminer si une dimension a plus d'importance qu'une autre. Il s'agit donc d'une approche hypothético-déductive classique visant à valider ou non les hypothèses extraites de la littérature en les appliquant au contexte suisse des fusions de communes. Cette analyse nous permet aussi de contrôler l'importance spécifique des noms de communes confirmant ainsi l'intérêt de notre troisième objectif à savoir évaluer spécifiquement l'importance du nom des communes en tant que symbole identitaire remis en question par les fusions (article n°3). Dans le cadre des fusions, l'importance du choix du nom fait souvent débat ; nous avons donc, dans un premier temps (article n°2), testé son importance dans la construction identitaire puis nous évaluons spécifiquement sa valeur pour les citoyens. En effet, les fusions conduisent à un changement de nom pour une ou plusieurs des communes concernées. Il peut s'agir d'un ancien toponyme ou d'un nouveau créé pour l'occasion. Ce changement engendre potentiellement une perte ou un gain d'utilité pour les habitants. Une telle variation d'utilité n'a jamais été mesurée et encore moins évaluée en termes monétaires. Mesurer et évaluer cette variation d'utilité en termes monétaires : tel est l'objectif à la fois méthodologique et empirique de notre troisième article.

Figure 1 : Dispositif de recherche



## 4.2. MÉTHODES ET TECHNIQUES D'ANALYSE

Deux méthodes distinctes ont été utilisées successivement, l'une venant compléter l'autre. D'abord, une enquête en face-à-face dont le but principal était de mieux comprendre l'impact d'une fusion sur la construction des discours identitaires des individus concernés. La technique d'entretiens semi-directifs était indiquée pour faire ressortir et analyser d'éventuelles spécificités propres au contexte des fusions et entrer plus en profondeur dans

cette matière complexe où s'imbrique une myriade de facteurs d'influences. Ensuite, une enquête téléphonique basée sur des questions majoritairement fermées est venue renforcer le dispositif méthodologique.

#### 4.2.1. ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS DANS LES FRANCHES-MONTAGNES

Le canton du Jura nous a semblé être un bon terrain d'enquête car il se situe dans une région où les habitants sont peut-être plus sensibles qu'ailleurs aux questions d'attachement territorial étant donné l'indépendance relativement récente du canton ainsi que le nombre de fusions prévues à l'époque de l'enquête dans la région. Ce contexte particulier permet, selon nous, de stimuler les discussions dans le cadre des entretiens. De plus, il s'agit d'une région francophone, ce qui simplifie grandement la réalisation d'un questionnaire et en diminue les biais liés à la traduction de certains concepts. Début 2012, le district des Franches-Montagnes devait se prononcer pour ou contre une fusion. Le débat très passionnel concernant le rassemblement des treize communes du district<sup>41</sup> laissait supposer des entretiens riches en contenu. De janvier à février 2012, nous avons donc procédé à des entretiens dans la région profitant ainsi de la période d'émulation précédant le vote (refusant massivement la fusion<sup>42</sup>) du mois de mars lorsque le débat était à son paroxysme.

Plusieurs éléments ont motivé le choix d'une étude d'un corpus d'entretiens dans un premier temps. Tout d'abord, l'approche semi-directive devait permettre de faire surgir des éléments auxquels nous n'aurions pas forcément pensé ou dont nous sous-estimions l'importance. Comme il s'agissait d'une étude innovante, la littérature sur le sujet ne garantissait pas de nous prémunir contre toutes les surprises (aucune étude ne traitant alors de l'identification territoriale dans le cadre de fusions). Les indicateurs tirés des hypothèses discutées à la section 3 nous ont aidés à construire le canevas d'entretiens semi-directifs (voir annexe 1). La première question était volontairement peu directive : « Pour vous, c'est quoi votre commune ? ». Le but de cette procédure était de connaître ce à quoi les citoyens font spontanément référence lorsqu'on les laisse s'exprimer librement sur leur commune. Nous avons ensuite procédé à des relances sur certains points particuliers lorsque les sujets n'étaient pas (ou pas assez) abordés spontanément afin d'éclairer certains de nos questionnements spécifiques. Le caractère spontané de l'expression est réellement important à nos yeux pour éviter d'imposer nos propres sujets de préoccupation. Comme le

---

<sup>41</sup> Pour une carte détaillée, voir l'annexe 1 de l'article n°1 dans la partie II de la présente thèse.

<sup>42</sup> La fusion a été refusée par 11 communes sur 13.

déplore Gaxie (2007) dans ses études sur les perceptions individuelles face à l'Europe, les enquêtes « par entretiens semi-structurés » sont trop rares face à « l'usage prédominant de questions fermées » du type eurobaromètre qui ont leurs limites car « moins les personnes interrogées sont familiarisées avec une thématique, et plus elles sont susceptibles de se voir poser des questions auxquelles elles n'ont pas préalablement réfléchi » (Gaxie & Hubé, 2007, p. 179).

« À partir d'une enquête par entretiens [...] on recherche à savoir si des personnes de condition sociale, de niveau culturel, d'âge, de genre, de profession, de confession divers pensent "quelque chose" plutôt que "pas grand-chose" dans ce domaine, voir s'il existe des "non-attitudes" (Converse, 1964). Dans la mesure où des perceptions et des orientations existent effectivement, on entend préciser leur contenu et leur degré de conviction et de sophistication. Si des évaluations favorables, défavorables, composites ou incertaines sont mentionnées, on s'efforce de comprendre sur quels éléments de justification elles prennent appui » (Gaxie & Hubé, 2007, p. 180).

L'enquête qualitative est donc importante à plus d'un titre car elle nous donne une compréhension fine des opinions ainsi que de leurs orientations et colorations. De plus, elle nous aide à évaluer les thématiques qui préoccupent réellement les individus en évitant de créer des artefacts ; ici cela nous permet de mieux comprendre et d'évaluer l'importance du nom de la commune dans les constructions. Elle vient aussi enrichir notre compréhension des futurs résultats de l'enquête quantitative à venir.

Nous avons aussi profité du cadre des entretiens en face-à-face pour pré-tester une partie du futur questionnaire téléphonique et tout particulièrement la question contingente. Il a été demandé aux enquêtés de faire part du maximum de remarques leur venant à l'esprit concernant la question contingente. Ces commentaires allaient de questions de compréhension à des digressions indiquant un relâchement de l'attention, mais tous ont été analysés et protocolés. Là aussi, lorsque les répondants n'ont pas spontanément abordé certains sujets, des questions de relance étaient prévues. Il s'agissait notamment d'évaluer si, selon eux, le nom et/ou les armoiries représentaient des éléments constitutifs de leur identité territoriale et s'ils s'opposaient au principe d'un versement mensuel (annuel, ou unique) pour conserver le nom de leur commune actuelle mais aussi si la disposition à payer était mieux comprise/perçue qu'une disposition à accepter. Nous avons utilisé les remarques récoltées durant les entretiens pour améliorer le questionnaire quantitatif et établir une version définitive de la question contingente (davantages d'explications sur l'évaluation

contingente seront données plus bas dans cette section). Évidemment, l'ensemble des questions du questionnaire quantitatif qui a suivi la phase qualitative a fait l'objet de prétests spécifiques avant le lancement de la dite enquête. Mais la question contingente a reçu un traitement particulier car d'abord délicat, elle est sujette à des rejets liés notamment à la demande de payer une certaine somme d'argent et au caractère hypothétique de la question.

Nous avons choisi des entretiens individuels car ils sont propices à l'introspection<sup>43</sup>. Vu le caractère personnel (voire intime) du thème abordé et le nombre d'interprétations possibles, la constitution, par exemple, de groupes de personnes (*focus group*) risquait de ne nous restituer que le discours dominant centré uniquement sur la fusion (ce dernier étant extractible directement du discours de la presse et des élus que nous n'avons évidemment pas négligé de mobiliser). L'échantillon est le plus diversifié possible et constitué de 14 entretiens. Nous avons choisi les individus en fonction de critères spécifiques pour qu'ils puissent, dans la mesure du possible, recouvrir l'hétérogénéité de la population étudiée. Comme nous avons eu recours en partie à la méthode boule de neige<sup>44</sup> pour trouver des répondants, la personne nous transmettant ses contacts nous a renseignés au préalable sur leurs caractéristiques, ce qui nous a permis de les cibler en fonction de nos hypothèses. Malheureusement, pour des raisons liées à l'anonymat des personnes, nous ne pouvons pas décrire chaque répondant individuellement. Dans les Franches-Montagnes, les communes sont certaines fois si petites (une centaine d'habitants) que la simple évocation de la profession d'un individu peut, à elle, seule dévoiler l'identité de la personne.

Nous avons retranscrit tous les entretiens intégralement et les avons analysés en fonction de nos différentes hypothèses ainsi que des thématiques qui sont apparues au fur et à mesure. Nous avons ajouté une analyse fréquentielle à cette analyse de discours. À l'aide d'un logiciel spécifique (*Tropes*), nous avons procédé à des mesures quantitatives du nombre d'occurrences ainsi que de cooccurrences de certains termes.

---

<sup>43</sup> Presque tous les entretiens ont été conduits au domicile des répondants sauf pour un interviewé qui a préféré le faire dans l'annexe d'un café.

<sup>44</sup> Une personne répond à l'entretien puis nous ouvre son carnet d'adresses pour nous indiquer des personnes auprès desquelles nous pouvons faire valoir sa recommandation.



#### 4.2.2. ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE AU LOCLE & LA CHAUX-DE-FONDS ET À VEVEY & MONTREUX

Nous avons mené une enquête téléphonique au printemps 2012 dans quatre communes urbaines (où l'idée d'une fusion avait déjà été abordée) à savoir Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Vevey et Montreux. Étant donné l'importance des enjeux politiques observés dans l'enquête qualitative (ces derniers prenant totalement le pas sur la question du nom de la commune), nous avons opté volontairement pour des communes dans lesquelles le débat politique n'était pas trop virulent afin de mieux pouvoir questionner les individus sur leur nom de commune. En effet, durant la phase d'entretiens dans les Franches-Montagnes les débats politiques étaient tellement vifs que la question contingente visant à évaluer monétairement la valeur des noms de communes rencontra de fortes oppositions de la part d'individus refusant de se plonger dans des scénarios hypothétiques car trop préoccupés par la situation concrète. Nous avons donc décidé de prendre du recul pour évaluer la valeur du nom des communes sans qu'elle ne soit totalement tributaire des calculs et considérations politiques.

Outre le fait que l'enquête téléphonique permet de réduire les coûts par rapport à l'enquête en face-à-face et ainsi d'obtenir un plus grand nombre de données, elle permet également de réduire le risque de biais de sympathie (l'enquêté répond pour faire plaisir à l'enquêteur<sup>45</sup>). L'enquête papier envoyée par la poste a aussi été écartée. D'abord, elle présente un risque trop élevé d'auto-sélection chez les répondants. Par ailleurs, son coût est aussi important voire supérieur à celui d'une enquête téléphonique étant donné son taux de réponse moindre (donc un biais d'auto-sélection plus important). Ce d'autant que le sujet traité peut être sensible aux yeux de certains répondants. L'approche par téléphone permet d'expliquer les raisons de l'enquête et de surmonter les réticences à répondre à telle ou telle question (grâce à des techniques d'encouragement). Ainsi, le nombre de non-réponses à l'intérieur même du questionnaire s'en trouve diminué.

Le questionnaire est constitué majoritairement de questions fermées (pour le questionnaire complet, voir annexe 2). Il débute par des questions facilement appréhendables et introduisant la thématique de l'identification des citoyens à leur commune de manière large

---

<sup>45</sup> Pour les besoins de l'enquête téléphonique, cinq enquêteurs ont été formés aux techniques d'entretiens ainsi qu'à la thématique de la thèse. Grâce à un logiciel de saisie de données (*Sphinx*), les enquêteurs ont pu directement saisir les réponses dans le système en même temps qu'ils procédaient à l'interview.

puis plus spécifique avec des questions sur les différents lieux d'attachement. Ensuite, des questions liées au nom de la commune ainsi qu'à la fusion font entrer le répondant dans la thématique avant de lui exposer le scénario contingent (pour plus de détails, voir article n°3) permettant de lui soumettre une échelle monétaire de paiement pour qu'il exprime sa disposition à payer pour conserver le nom de sa commune. Après cette partie, viennent des questions visant à évaluer l'identification des citoyens à leur commune de manière plus large ainsi que les questions sur l'implication et l'orientation politique. Puis viennent les traditionnelles questions relatives aux caractéristiques socioéconomiques des répondants pour terminer par une question sur le revenu.

Nous avons ciblé les citoyens majeurs habitant les communes concernées. À des fins de comparaison entre les communes et éviter que les communes de taille relativement plus modeste soient sous-représentées, l'échantillon est stratifié en quatre sous-populations (à savoir les quatre communes) appelées strates et où les échantillons sont tirés indépendamment dans l'annuaire téléphonique selon un tirage aléatoire systématique (sans remises<sup>46</sup>), c'est-à-dire selon une suite arithmétique. Plus de 60% des personnes contactées, soit 803, ont répondu à notre enquête ce qui est similaire au résultat d'autres études téléphoniques sur le sujet (pour plus de détails sur les techniques d'enquêtes téléphoniques et leurs taux de réponses, voir Silberstein (2010)). Au terme de la récolte de données, nous avons modélisé statistiquement l'attachement à la commune à l'aide de modèles logistiques ordonnés afin d'évaluer les facteurs influençant l'identification des citoyens à leur commune (plus de détails seront fournis dans le cadre de l'article n°2).

---

#### 4.2.3. ÉVALUATION CONTINGENTE

Pour évaluer l'importance du nom d'une commune d'un point de vue économique, nous avons utilisé la méthode de l'évaluation contingente qui consiste à interroger les individus afin d'évaluer monétairement leur disposition à payer pour conserver leur nom de commune (voir questions 17 à 21 du canevas d'entretien à l'annexe 1). Cette méthode n'a jamais été appliquée dans le domaine qui nous occupe. Elle vient du marketing, de l'économie de l'environnement et de la santé. Elle recourt à une enquête afin de donner la possibilité aux personnes interrogées d'annoncer leur disposition à payer pour un bien non-marchand. Dans notre cas, les personnes sont questionnées sur leur disposition à payer pour le nom

---

<sup>46</sup> C'est-à-dire qu'une fois un individu tiré au sort, il est extrait de la liste et donc sa probabilité d'être à nouveau sélectionné est nulle.

de leur commune. Le questionnaire étant mené par téléphone, il a fallu renoncer à tous les supports visuels (graphiques, photos, vidéos) habituellement utilisés dans les études contingentes lorsque l'enquête est réalisée en face-à-face<sup>47</sup>. Nous avons donc opté pour un système d'enchères. Dans ce cadre l'enquêteur demande à l'enquêté s'il est prêt à payer au moins CHF 5 (€ 4,2)<sup>48</sup> pour conserver le nom de sa commune. Si la personne répond oui, les enchères augmentent jusqu'à ce qu'elle dise non. C'est ce que l'on appelle des enchères ascendantes. Pour éviter le biais d'ancrage (*starting point bias*) lié à l'enchère de départ, nous avons procédé une fois sur deux à des enchères descendantes en partant de CHF 1'000 (€ 833). Dans l'évaluation contingente, l'objectif est d'évaluer un gain ou une perte de bien-être induit par un changement. Par exemple cela peut être une perte de bien-être occasionnée par une augmentation des nuisances sonores liées à l'augmentation du trafic ferroviaire. Ou à l'inverse, un gain de bien-être occasionné par une diminution de la pollution. Ces gains ou ces pertes de bien-être, peuvent être évalués en demandant aux individus d'exprimer leur disposition à payer (DAP) pour un bien ou leur disposition à accepter (DAA) une compensation en échange de la perte du bien en question. La méthode contingente tente ainsi d'évaluer monétairement des biens qui n'ont pas de valeur marchande tels que la qualité de vie de malades ou encore la souffrance et la peine subies par les personnes concernées par des catastrophes naturelles. Afin de pouvoir tenir compte de ces différents gains et pertes de bien-être, une valeur monétaire est estimée au moyen d'un questionnaire qui propose un scénario contingent aux individus. Ce scénario a pour but de mettre les personnes face à une situation la plus proche possible d'un choix réel. Dans le cadre de fusions de communes, nous nous sommes appuyés sur le contexte des fusions pour constituer hypothétiquement une situation dans laquelle les individus se retrouvent face à un choix : payer pour conserver le nom de leur commune ou se voir attribuer celui d'une autre commune. Nous avons aussi considéré l'option de demander la disposition à accepter une certaine somme en compensation de la perte d'un nom du fait de la fusion. Toutefois, dans la phase de prétests, ce scénario s'est vu opposer une forte résistance et d'innombrables questionnements et critiques quant à l'origine du fond de remboursement. Ainsi, pour éviter que la tentative d'évaluation du nom de la commune ne soit parasitée par des questionnements politiques sur l'origine des fonds, nous avons préféré opter pour la DAP. De plus, le NOAA (*National Oceanic and Atmospheric Administration*) panel présidé par Arrow and Solow (Arrow et al., 1993) recommande d'utiliser la DAP pour éviter les phénomènes de surestimation, les valeurs extrêmes ou surréalistes.

---

<sup>47</sup> Plus de détails seront donnés sur cette méthode dans le cadre de l'article n°3.

<sup>48</sup> Nous appliquons le taux de change en vigueur à l'époque du sondage, soit € 1 = CHF 1,2 en 2012.

L'évaluation contingente est un outil utile pour qui veut obtenir une valeur monétaire d'un bien pour lequel il n'existe pas de marché réel. En effet, dans bien des cas, lorsque l'on procède à l'estimation des coûts et des bénéfices induits par une nouvelle politique publique, une catastrophe naturelle ou tout autre changement, certains éléments tendent à ne pas être pris en compte sous prétexte qu'ils n'ont pas de prix. Pourtant, le fait qu'il n'y ait pas de perte ou de gain monétaire directement mesurable ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'impact sur les individus en termes de bien-être. Les enjeux de santé publique fournissent de nombreuses occasions de réfléchir à l'importance de tenir compte aussi de l'impact sur le bien-être des individus. En effet, une analyse de la rentabilité d'un projet par l'addition des coûts et des bénéfices supportés par la société dans son ensemble, aura des résultats bien différents si l'on inclut aussi certains coûts indirects tels que l'augmentation ou la diminution de nuisances sonores, de l'espérance de vie ou encore de la souffrance subie. La DAP a donc l'avantage d'apporter une évaluation concrète dont la valeur monétaire permet la comparaison avec d'autres coûts et bénéfices. Néanmoins, la méthode n'a pas que des avantages. La création d'un scénario hypothétique rend la question contingente complexe et souvent difficile à appréhender. Le recours à une valeur monétaire, peut engendrer des refus de principes. Toutefois, grâce au contact direct que permet l'enquête téléphonique, le nombre de non-réponse à cette question était relativement faible (plus de détails sont apportés dans l'article n°3).

Une fois les données collectées, nous avons procédé à deux évaluations pour étudier et mesurer la valeur subjective du nom des communes. Dans un premier temps les résultats (la DAP) ont été présentés à l'aide de statistiques descriptives, puis ils ont fait l'objet d'une modélisation afin de mettre en évidence les facteurs explicatifs de cette disposition à payer.

## 5. SYNTHÈSE DES TROIS ARTICLES DE THÈSE

### 5.1. FUSION DE COMMUNES ET DISCOURS IDENTITAIRES : L'INFLUENCE DE L'IMMINENCE D'UN VOTE POPULAIRE

L'objectif était de mieux comprendre comment se construit le discours identitaire et quel est l'impact d'une fusion sur ce dernier. La littérature scientifique aborde très peu cette thématique (Adam, 2008a; Zimmerbauer & Paasi, 2013). Nous avons donc mené une enquête qualitative pour faire émerger des éléments nouveaux non encore rencontrés dans la littérature. Ce premier article rend compte d'une analyse de discours des 14 entretiens menés dans les Franches-Montagnes (district situé dans le canton du Jura en Suisse). Ceci nous a permis de mieux appréhender quels sont les éléments qui ressortent spontanément lorsque l'on demande aux individus de se définir.

Par rapport au concept essentialiste et immuable d'identité, le concept d'identification est abordé sous un angle constructiviste (Berger & Luckmann, 1986; Noiriel (éd.), 2007; Thiesse, 1999; Calhoun, 2003; Avanza, 2003; Avanza & Laferté, 2005), mais sans pour autant complètement exclure la possibilité d'une inertie de certaines normes individuelles ou sociales. L'identité est aussi et surtout comprise comme un outil à disposition des groupes sociaux pour justifier ou expliquer l'origine et la cohérence d'un groupe. Sa construction est « progressive » et « interactive » (Brubaker, 2001, p. 72). Ainsi, l'identification territoriale est le résultat d'une lutte pour la définition d'un groupe en fonction d'intérêts propres, donc de catégories de la pratique et non pas de faits « réels » (voir notamment Bourdieu (1980)). Les identités « sont des constructions dont les fondations et les superstructures sont déterminées par les situations dans lesquelles elles sont érigées, par les rapports de pouvoir qui sont alors noués et les efforts entrepris pour les modifier » (Martin, 1992, p. 583). Le contexte d'une fusion a donc très certainement une influence sur les constructions identitaires locales et c'est ce que cet article propose d'explorer plus en détails.

L'attachement aux communes suisses est un sujet peu traité dans la littérature scientifique (Bühlmann, 2011) et ce encore moins dans le cadre d'une fusion. Nous avons voulu aller voir en profondeur ce à quoi les individus font référence (notamment quels sont les symboles mobilisés dans les discours) et comment ils se positionnent personnellement lorsqu'il est question de modifier les frontières politico-administratives de leur commune.

Quels sont les ajustements opérés pour se situer au sein de cette configuration de pouvoir en mouvement ? Pour accepter une fusion et ainsi une potentielle remise en question identitaire il faut que le sujet concerné n'y voie pas une rupture mais qu'il puisse se (re)constituer, se (ré)approprier une histoire en cohérence avec le nouvel état de fait. Ainsi, l'acteur social réadapte en permanence son identité en fonction des événements de sa propre vie et de la collectivité environnante. Il s'agit ici d'observer comment les individus se réapproprient, reconstruisent leur identité dans le cadre d'un changement des structures du pouvoir.

La série d'entretiens qualitatifs permet de mieux comprendre les enjeux identitaires des fusions. Cette enquête met en lumière trois éléments notables. Premièrement, comme le soulignent de nombreux auteurs (Bourdieu, 1980; Brubaker, 2001; Paasi, 2013), les discours identitaires sont influencés par des luttes de pouvoir ayant comme objet la préservation ou l'obtention des ressources. En effet, l'identification à un lieu se légitime par le biais de discours retraçant une histoire et un sentiment de sacrifice commun (Hobsbawm & Ranger, 1983). C'est cette notion de sacrifice commun qui sert à défendre le statu quo de la part des opposants à la fusion dans le cadre des Franches-Montagnes. Les intérêts particuliers (réels ou imaginaires) tels que les bénéfices de l'industrie, les terrains appartenant aux communes ou encore la capacité à faire entendre ses intérêts auprès des autorités locales, sont des enjeux de lutte de pouvoir sous couvert de discours identitaires. L'un des résultats émergeant de cette étude est que les intérêts particuliers sont défendus en recourant à l'utilisation de symboles identitaires ; ces derniers devenant des armes discursives permettant de valoriser son groupe ou de discréditer l'autre.

Deuxièmement, la symbolique paysagère est celle auquel les acteurs se réfèrent le plus souvent pour construire leur répertoire argumentatif. Notons que leur manière d'aborder le sujet est très différente. Les opposants à la fusion valorisent le caractère homogène de la commune et les partisans valorisent l'hétérogénéité des Franches-Montagnes. Il y a donc une posture qui diffère sur deux points. Il s'agit tout d'abord de la capacité plus forte chez les opposants à la fusion à rassembler le groupe autour de symboles qu'ils ont intériorisés comme étant partagés par toute la commune. Il s'agit ensuite de l'échelon de référence, les partisans de la fusion se positionnant spontanément sur le plan du district alors que les opposants à la fusion prennent automatiquement la commune comme point de référence.

Finalement, le discours identitaire est beaucoup plus développé chez les opposants à la fusion alors que les partisans de la fusion n'ont pas intégré cette dimension ou ont échoué à

produire une identification suffisante au niveau de l'entité territoriale supérieure. Cette incapacité à incorporer des éléments identitaires dans les perceptions quant à la nouvelle commune fusionnée pour concurrencer les représentations locales préexistantes est sans doute en partie à l'origine du refus massif de la fusion. L'autre part étant plus politique dans le sens où il semblerait qu'ils aient manqué de relais locaux pour disséminer leur message politique ainsi que d'arguments forts permettant de contrebalancer les craintes de pertes, autant financières que sur le plan du pouvoir d'action politique individuel supposées découler de la reconfiguration du pouvoir politique et des privilèges locaux.

## 5.2. LE SENTIMENT D'APPARTENANCE COMMUNALE, UNE COMBINAISON D'INFLUENCES ENTRE FACTEURS GÉOGRAPHIQUES, SOCIAUX ET CONTEXTES POLITIQUES : LE CAS DE QUATRE COMMUNES SUISSES

Le deuxième article aborde la thématique en utilisant des modèles statistiques faisant ressortir les variables ayant une influence significative (ou non) sur l'attachement des individus à leur commune. L'identification territoriale étant multidimensionnelle nous avons voulu en tester trois et les confronter les unes aux autres. Les trois dimensions sont le résultat de trois orientations disciplinaires distinctes à savoir : la sociologie, les sciences politiques et la géographie. Ce sont donc trois groupes de variables qui ont été testés et comparés dans le cadre de modèles statistiques basés sur l'enquête menée auprès des 803 individus issus du Locle, de La Chaux-de-Fonds, de Vevey et de Montreux.

Nos modélisations statistiques nous permettent d'évaluer quelles sont les variables ayant un impact significatif sur l'identification territoriale. La variable dépendante est l'identification à sa commune. Il s'agit d'une variable ordinale comportant trois niveaux : « peu ou pas du tout attaché(e) », « assez attaché(e) » et « très attaché(e) ». Quant aux variables indépendantes, elles sont directement tirées du set d'hypothèses décrit au point 3 et découlent de trois cadres théoriques différents. Le premier cadre théorique issu de la littérature géographique met l'accent sur les relations multiples entre les différents niveaux territoriaux. Les variables mobilisées dans l'analyse statistique sont l'attachement à sa maison, son quartier, sa ville, son canton, son pays, un lieu de travail ou encore à des lieux de vie des individus ou de leur famille. Le deuxième cadre théorique reprend une perspective plus sociologique où l'on mesure l'impact de la socialisation et des contacts individuels sur l'attachement à sa commune. Les variables utilisées sont : les lieux de scolarisation, le nombre d'années dans la commune, la nationalité, le lieu de travail, de résidence des parents ou des enfants, les contacts entre voisins et au sein de la commune, les activités sociales ainsi que les

différentes manières de se définir en tant qu'individu. Le troisième cadre théorique est d'ordre politologique en tentant de tenir compte des différents intérêts personnels pouvant pousser à se positionner différemment face à sa commune. Selon cet axe de réflexion, l'affiliation partisane, l'engagement politique, le revenu, la formation, l'âge, la commune d'appartenance et l'attachement à certains symboles poussent à se positionner différemment face à son attachement communal.

De manière générale, l'attachement au niveau communal est fort, plus de 80% des répondants se disent à part égale assez ou très attachés à leur commune alors que seule une minorité de personnes se dit peu ou pas du tout attachée à sa commune (16% en moyenne). L'attachement à sa commune va de pair avec l'attachement à d'autres niveaux territoriaux tels que la ville ou le canton. Ainsi, le fait d'être attaché à sa commune n'exclut pas le fait d'être attaché aussi à son canton. Selon notre hypothèse n°1, s'il n'y a pas de conflit entre les territoires, ceux-ci sont alors complémentaires. Cette étude montre donc que certaines personnes recourent très volontiers à des référents territoriaux et que l'attachement au canton, la ville et la commune sont complémentaires.

Les symboles communaux ainsi que le nom de sa commune tout particulièrement sont des vecteurs identitaires forts dans le contexte de notre étude. De manière générale, l'intérêt pour le nom d'une commune a un effet significatif important sur l'attachement communal et cet effet est aussi visible dans les sous-échantillons du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Montreux. Ceci confirme l'importance du nom des communes dans la construction identitaire locale. Ainsi, en cas de changement de nom lié à une potentielle fusion, celui-ci a toutes les chances d'être un enjeu de lutte symbolique fort.

La proximité et la dépendance entre les individus a aussi une influence positive sur la constitution d'un sentiment d'appartenance à sa commune. Selon leur parcours de vie, certains individus sélectionnent, filtrent certaines caractéristiques ou événements plus que d'autres et cela a une influence sur leur identification territoriale. Ceci laisse penser que la manière de se définir est fonction des différents lieux pratiqués et de la façon dont les individus les intègrent dans la vision qu'ils ont d'eux-mêmes et de leurs parcours de vie. Ainsi, les individus s'imprègnent d'éléments au gré de leurs contacts, déplacements et autres expériences personnelles pour constituer leur identité.

En revanche, à l'instar de ce que l'on peut observer dans le cadre générale des fusions (Silberstein, 2010), les clivages politiques traditionnels (gauche-droite-centre) ne semblent



pas pertinents dans la probabilité à s'attacher à sa commune. Selon nous, l'importance du territoire électif pour tous les élus politiques (peu importe leur affiliation partisane) contribue grandement à cet état de fait. En effet, les élus ou autres personnes impliquées politiquement semblent être plus attachées à leur commune bien que nous manquions de données pour pouvoir l'affirmer et intégrer cette variable dans le modèle statistique général.

### 5.3. PERTE DE BIEN-ÊTRE DANS LE CADRE DE FUSIONS ET DISPOSITION À PAYER POUR LE NOM DE COMMUNE

Finalement, un troisième objectif de cette recherche était d'évaluer tout particulièrement l'importance du nom des communes. À cet objectif théorique s'ajoute un objectif méthodologique qui est d'adapter la méthode de l'évaluation contingente au contexte identitaire. Pour cet article nous nous sommes appuyés sur des théories micro-économiques et sur l'économie du bien-être pour pouvoir évaluer l'impact d'un changement de nom sur les préférences individuelles.

Les fusions de communes sont souvent préconisées pour des raisons d'efficacité, d'économies d'échelle ou d'augmentation de la coordination. Malgré les raisons économiques invoquées, certains groupes refusent les fusions et les journaux ainsi que les opposants locaux ne tardent pas à mentionner la peur d'une perte d'« identité ». Ceci laisse à penser que cette perte de bien-être n'est pas (ou pas complètement) compensée par les éventuels gains d'efficacité ou les incitations financières fournies par les cantons. Le symbole le plus visible et le plus instrumentalisé dans le cadre des fusions est souvent le nom des communes. Il est le symbole de la définition des frontières géographiques et politiques à un instant donné dans le temps. La perte du nom de la municipalité est donc probablement le signe le plus visible de la perte d'autres intérêts particuliers en jeu dans le cadre d'une fusion qui s'assimile à un bouleversement au sein de la répartition du pouvoir local. Selon Hakala, Sjöblom and Kantola (2015), « places are complex constructs, but their names can be an effective shorthand means of capturing their essence » (p. 272). Ainsi, dans le cadre de cet article, nous considérons les noms des communes comme des *proxies* de l'identification territoriale dans le sens où la potentielle perte du nom d'une commune charrie avec elle des enjeux identitaires liés à la fusion. « The place's name is the linguistic sign referring to the real world on the one hand, and on the other hand, it carries all the cognitive meanings linked to the mental place. The brand comprises all these dimensions: the place name, the mental place and the meanings connected to it and the physical place. » (Hakala, et al., 2015, p. 266)

Le but de l'article n°3 était d'évaluer cette perte en mesurant le consentement à payer des citoyens pour le nom de leur commune. Cette approche méthodologique qui utilise la méthode d'évaluation contingente est novatrice dans le domaine identitaire. Cette méthode consiste à proposer un marché contingent (c'est-à-dire hypothétique) aux enquêtés en leur proposant de payer une certaine somme d'argent (qu'ils fixent eux-mêmes au moyen d'une échelle de paiement) pour conserver (éviter de perdre) le nom de leur commune. Ceci nous permet de mesurer monétairement la valeur de l'attachement au nom d'une commune, ici appelé dans ce contexte la disposition à payer (DAP) pour conserver le nom de sa commune de domicile. Sur les 803 personnes ayant répondu au questionnaire, 505 ont exprimé une valeur en terme monétaire. La moyenne géométrique de la DAP par habitant se situe entre CHF 42 (€ 35) à La Chaux-de-Fonds et CHF 83 (€ 69) à Montreux. En extrapolant ces résultats en fonction de la taille de la population respective, la valeur totale du nom de la Chaux-de-Fonds peut être estimée à CHF 1.6 million (€ 1.3 million) et celle du Locle à CHF 0.6 million (€ 0.5 million) si une fusion devait avoir lieu. Quant au nom de Montreux, il faut compter CHF 2.1 millions (€ 1.7 million) si l'on voulait compenser la perte du nom alors que pour Vevey, la facture s'élèverait à CHF 0.9 million (€ 0.7 million). Évidemment la taille de la population (et très certainement aussi le coût de la vie) a une influence non négligeable dans la valeur totale mais les résultats montrent clairement que la perte du nom de Montreux serait plus difficile à compenser. Notons toutefois qu'un grand nombre de personnes ont exprimé une DAP nulle indiquant, entre autres que la « perte » du nom de leur commune n'est pas une perte à leur yeux et peut-être même un bénéfice<sup>49</sup>. L'évaluation contingente pourrait être intéressante pour les autorités politiques désireuses de favoriser des fusions car elle donne une indication pour pouvoir mieux évaluer les montants compensatoires à verser aux populations en cas de fusions.

Pour mieux comprendre les facteurs influents sur la disposition à payer pour conserver le nom de sa commune, nous l'avons modélisée. Étant donné que nous sommes partis du postulat que la DAP pour le nom de la commune était un *proxy* de l'identification communale, nous avons extrait nos variables dépendantes de la littérature identitaire exposée dans la section 2 du présent rapport de synthèse ainsi que des différents indicateurs cités dans la section 3. La différence principale tient dans l'importance toute particulière de l'influence du revenu. La DAP étant exprimée en valeur monétaire, nous partons donc de l'hypothèse que les personnes à hauts revenus sont censées exprimer des

---

<sup>49</sup> Notons qu'il aurait été intéressant de mesurer ce bénéfice en interrogeant les personnes ayant répondu zéro sur leur DAP à payer pour que le nom de l'autre commune soit choisi.

valeurs plus élevées que les autres individus moins riches. Concernant les autres variables influentes, nous les avons regroupées en quatre catégories : « attachement » qui intègre des variables testant le sentiment de proximité entre les individus ; « aspects politiques » avec les variables testant l'influence de l'activité politique, de l'intérêt pour la politique, pour la question du nom ainsi que l'affiliation partisane ; « caractéristiques socio-économiques » tient compte d'attributs propres personnels tels que le genre, l'âge, la formation et le revenu ; « Municipalité d'habitation » sont les variables qui testent l'influence du lieu d'habitation sur la DAP.

Nos modèles de régression montrent que la disposition à payer pour le nom d'une commune est plus élevée chez les individus plus fortement attachés à leur commune, ceux qui s'opposeraient à une fusion si un référendum leur était soumis, ceux qui veulent être impliqués dans le système décisionnel concernant le choix d'un nom, ainsi que les personnes plus éduquées et plus riches. La DAP semble donc fortement influencée par des variables politiques. Ceci va dans le même sens que les résultats de notre étude qualitative qui conclut que les symboles communaux tels que le nom sont des enjeux de lutte politique.

## 6. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette conclusion est l'occasion de revenir sur les divers apports des trois articles par rapport à notre objectif principal à savoir mieux comprendre les facteurs influençant l'identification des citoyens à leur commune dans le contexte spécifique des fusions. Chaque article a répondu à un sous-objectif spécifique et a aussi contribué à valider ou invalider un certain nombre d'hypothèses posées en amont. Nous allons donc revenir sur les notions théoriques principales, puis verrons dans quelle mesure chaque article répond en validant ou en invalidant les hypothèses posées dans la section 1.3. Nous verrons ensuite quels sont les apports de cette thèse sur le plan académique ainsi que pour les décideurs politiques.

Malgré l'apparente simplicité du terme « identité », le concept ne va pas de soi. Tout d'abord il fait référence autant à une construction individuelle que collective. Il peut aussi dans certains cas impliquer l'idée d'une forme de permanence dans le temps, d'un caractère immuable (ce qui est une hypothèse discutable nous l'avons vu). Enfin il est utilisé par certains acteurs à des fins politiques (Martin, 1992). Cette multiplicité d'utilisations, tant dans le langage courant que dans le langage académique, oblige à une précision conceptuelle du terme car le concept d'identité fait face à une difficulté majeure : il est essentialisant dans le sens où il laisse penser que la perception de soi ou de groupes identitaires est immuable. Actuellement, les sciences sociales devraient privilégier l'utilisation d'autres termes, plus précis, tels que l'identification qui souligne mieux le caractère évolutif et en perpétuel changement. En effet, dans leur vie, les individus sont très fréquemment confrontés à des changements personnels mais aussi structurels ou des groupes environnants qui les obligent à se repositionner et à reconstruire leur identité. La fusion est l'un de ces bouleversements impliquant de se repositionner par rapport aux autres. Toutefois, à part Zimmerbauer et Paasi (2013), la plupart des études sur les fusions se contentent de soulever brièvement que l'identification territoriale est un enjeu important dans le cadre de fusions de communes, voire font simplement l'impasse sur la question de l'identification en se contentant d'aborder les aspects financiers et institutionnels.

Quant aux études menées sur l'importance du nom des communes dans les processus d'identification des citoyens, plusieurs pistes sont lancées dans la littérature. Autant le marketing que la littérature géographique ou encore la toponymie s'accordent sur le fait que le nom d'une entité territoriale est mieux reçu lorsqu'il se réfère à un passé commun, qu'il a

un ancrage territorial ou témoigne de faits empiriques. D'un autre côté, un nom sera plus vendeur dès lors qu'il parle aux touristes et ceci rentre dans une logique de promotion de l'« image de marque » d'un territoire. Les intérêts quant à la dénomination des lieux tendent ainsi à s'opposer au sein de groupes naissants. Groupes qui du reste sont représentés par des porte-paroles (dans le contexte territorial souvent des élus (Le Bart, 1999) ou des « professionnels » du territoire (Simon, et al., 2010)) qui contribuent à faire que la « catégorie » devienne un groupe (Martin & le groupe IPI, 2010; Brubaker, 2001; Bourdieu, 1980) qui partage ainsi des valeurs et s'identifie à celles-ci.

Les groupes identitaires perdurent plus ou moins dans le temps et dans l'espace, mais si l'on en croit certaines théories, l'identification tend à devenir de plus en plus éphémère et multiple. Elle change en fonction des circonstances et des actualités. Malgré cette volatilité apparente, ce n'est pas une disparition. Ainsi, malgré la « mondialisation » et le partage plus aisé d'une certaine information et l'accès aux autres cultures, les frontières persistent et continuent à représenter la limite entre soi, son groupe d'appartenance et les autres. Les identifications se maintiennent et varient en fonction des enjeux du moment par le biais des discours politiques ou officiels ainsi que par l'intermédiaire de symboles et autres particularismes culturels tels que les mythes régionaux, les symboles historiques, paysagers et bien évidemment, dans l'expression de noms territoriaux.

Cette thèse est constituée de trois articles relativement indépendants, mais ayant un objectif commun qui est de mieux comprendre les facteurs influençant l'identification des citoyens à leur commune dans le contexte spécifique des fusions. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur la littérature existante pour poser un certain nombre d'hypothèses que les articles sont venus éclairer. Nous allons donc discuter des différents apports de chaque article, de leurs apports complémentaires mais aussi, dans certains cas, contradictoires par rapport à certaines hypothèses. Dans l'ordre nous reviendrons sur l'importance de l'histoire, des luttes de pouvoir, des symboles (en particulier des noms de communes), de la socialisation et de la perception des frontières sur l'identification territoriale.

Concernant le lien entre l'histoire, sa réification et la construction de groupes identitaires (hypothèse n°5), l'étude sur les Franches-Montagnes laisse voir que l'histoire et sa perception font partie intégrante des constructions identitaires locales. Chez les partisans de la fusion, le groupe se soude et légitime les inégalités communales en se référant à un passé « sacrificiel » commun. Le sentiment d'appartenir à la communauté est donc construit et perdure grâce à des récits locaux faisant l'apologie du parcours des autorités

communales. Notons que la prégnance de ces récits est très fortement liée au contexte de fusion imminente qui remet en question (du moins pour certains acteurs impliqués dans le processus) certains acquis communaux. C'est donc le contexte de fusion qui joue le rôle de filtre dans les différents récits historiques possibles pour sélectionner tout particulièrement ce qui ressoude le groupe autour d'un sentiment de passé commun. Cette utilisation filtrée du passé est intéressante à plus d'un titre car elle informe aussi sur les éléments matériels défendus par le groupe identitaire. Par exemple, le fait de mettre l'accent sur la lutte opérée par une commune pour faire s'implanter certaines industries chez elle est significatif des intérêts défendus par les opposants à la fusion : protéger les revenus fiscaux et les emplois générés par l'industrie locale.

Dans l'étude menée dans les Franches-Montagnes, l'hypothèse selon laquelle la définition de l'« identité communale » est un enjeu de lutte pour la conquête du pouvoir (hypothèse n°6) est confirmée. Les discours identitaires sont l'expression concrète des luttes de pouvoir au sein des communes. Dans le cadre des Franches-Montagnes, la peur de perte de pouvoir politique pour certains élus mais aussi la crainte de ne plus réussir à faire entendre ses intérêts particuliers auprès des communes sont très présentes dans les discours et symbolisées par un discours prônant la responsabilisation des individus et la démocratie directe. Les différents intérêts remis en question par une fusion sont en grande partie liés au contexte particulier des communes engagées dans le processus et ne coïncident pas forcément avec les clivages politiques dit traditionnels entre la gauche et la droite, les riches et les pauvres. Ceci est fréquent dans le cadre de fusions et confirme la non-prégnance des clivages politiques traditionnels observée dans nos modèles statistiques (ainsi que la relativement grande variabilité des résultats en fonction des communes) du second article de cette thèse. A notre avis, les bénéfices et/ou inconvénients réels des fusions étant peu étudiés a posteriori il est difficile pour un parti de prendre systématiquement position pour ou contre. Avant les fusions, des groupes de travail ou des instituts spécialisés effectuent régulièrement des études sur les avantages et inconvénients futurs des fusions. En revanche, une fois le processus de fusion terminé (que celle-ci soit un échec ou non) l'intérêt pour le sujet diminue et il est plus rare que quelqu'un tente d'évaluer les retombées réelles des fusions (Schaltegger, 2003; Silberstein, 2010; Steiner & Kaiser, 2016). Selon l'OCDE « there is considerable uncertainty about whether amalgamation actually produces economies of scale. One of the main lessons from international experience is that the benefits of mergers do not always materialise or are overshadowed by shortcomings. A review of the literature reveals mixed results (Byrnes & Dollery, 2002). Only 8% of the studies found economies of scale, while 24% indicate diseconomies of scale, and 29% found

evidence of both economies and diseconomies of scale. For instance, in Switzerland half of the cases of municipal mergers show an increase in expenditures [...]. Detecting the presence of economies of scale in the provision of public services at the subnational level and identifying the optimal size of the unit are difficult tasks » (OECD, 2014, p. 277). Cette incertitude quant aux avantages et inconvénients des fusions est très certainement en partie à l'origine de la difficulté à identifier les caractéristiques et les intérêts spécifiques supportés par les partisans ou les opposants à la fusion. Selon nous, ceci s'explique par un effet contextuel qui fait que chaque fusion remet en cause un équilibre politique particulier et des rapports de force spécifiques.

Le contexte politico-économique particulier dans lequel les communes sont implantées a donc un impact sur le type et la prégnance des symboles mobilisés par les individus ou groupes d'individus. Dans le cadre des études menées pour cette thèse, le nom en tant que symbole identitaire a une force explicative plus ou moins importante. En effet, dans le cadre des Franches-Montagnes, les noms de communes ne soulèvent quasiment aucun intérêt pour les personnes interrogées alors que les modèles statistiques effectués sur la base de l'enquête menée sur les deux paires de communes (à savoir Le Locle & La Chaux-de-Fonds et Vevey & Montreux) révèlent une importance majeure du nom des communes en tant que facteur influençant l'attachement communal. Selon la littérature toponymique, certains noms ont une valeur plus ou moins grande selon qu'ils permettent une comparaison positive, qu'ils témoignent de faits empiriques ou sont connus. Globalement, dans le cadre du débat sur la fusion des Franches-Montagnes, les noms des communes n'ont pas été repris dans les discours identitaires. D'autres symboles ont mieux répondu aux critères précités et ont été utilisés pour témoigner de l'histoire ou d'autres éléments mettant en valeur le territoire. Ces symboles communaux étaient plus en adéquation avec la situation politico-économique défendue dans ce contexte spécifique (notamment les paysages, les institutions de la démocratie directe ainsi que certains événements locaux). A noter que selon nous, le fait que certains symboles soient des témoins privilégiés de certaines valeurs du groupe est lié à un processus de légitimation du groupe qui sélectionnera les symboles pertinents ou en soulignera le parcours historique particulier dans le but de légitimer la structure du groupe identitaire. A l'instar des partisans de la fusion dans le cadre des Franches-Montagnes, le milieu physique peut être repris pour justifier une unité territoriale. Mais ce ne sont pas les caractéristiques intrinsèques aux symboles mobilisés qui font d'eux des témoins du milieu physique, culturel ou historique, mais leur instrumentalisation par un groupe, c'est-à-dire la volonté (plus ou moins consciente) de certains individus de s'unifier en reprenant des symboles historiques pour mieux justifier ou illustrer l'unité de ces membres. Ainsi, les

symboles paysagers sont des instruments au service d'une idéologie identitaire visant à souder le groupe autour d'intérêts particuliers liés à une redéfinition des rapports de forces induits par la fusion. Comme l'illustre très bien Bourdieu, les symboles et tout autres critères de classements plus ou moins réels utilisés par les leaders d'opinion et autres experts sont « utilisés comme des armes : ils désignent les traits sur lesquels peut se fonder l'action symbolique de mobilisation pour produire l'unité réelle ou la croyance dans l'unité (tant au sein du groupe lui-même que chez les autres) qui, à terme, et en particulier par l'intermédiaire des actions d'imposition et d'inculcation de l'identité légitime (telles que celles qu'exercent l'école ou l'armée), tend à engendrer l'unité réelle » (1980, p. 68). La rhétorique symbolique loin de n'être qu'un élément abstrait, contribue, par le fait de nommer et de classer le monde social, à créer des groupes territoriaux légitimes et reconnus. C'est d'ailleurs ce que les partisans de la fusion des Franches-Montagnes n'ont pas réussi à faire par manque de légitimité. Ils n'ont pas réussi à remodeler les représentations territoriales à leur avantage.

Au Locle, La Chaux-de-Fonds, Vevey et Montreux, le choix du nom de la nouvelle commune paraît quant à lui mieux cristalliser les enjeux politico-économiques du moment. Il semble contribuer à chosifier le débat identitaire et les rapports de force entre les communes. Comme mesuré dans le cadre de l'évaluation contingente, sa valeur est non négligeable et, en cas de fusion, il est très probable que des groupes reprennent cette thématique identitaire cristallisée sous la bannière du nom de l'une ou l'autre des communes pour défendre le statu quo. Dans tous les cas, les revendications identitaires rassemblant les individus autour de la défense de certains symboles, quels qu'ils soient, est à prendre au sérieux pour qui désire entreprendre une fusion. En effet, dès le moment où le discours intègre des éléments qui ont une résonance émotionnelle et s'imbriquent dans les structures identitaires individuelles, il est très probable que cette résistance soit forte.

L'identification à un lieu est donc très liée à des contextes particuliers et à la constitution de groupes d'intérêts qui se rassemblent sous une (ou plusieurs) bannière symbolique. Mais la construction identitaire a aussi une composante plus lourde qui se constitue au fil des expériences personnelles des individus. Durant leur parcours de vie, les individus procèdent à des réajustements constants de leur perception d'eux-mêmes en fonction de ce qui les entourent mais celle-ci doit tout de même avoir au moins l'apparence de la stabilité ou de la continuité pour ne pas être vécue comme une rupture. Certains éléments constitutifs de l'identité individuelle sont donc plus fortement ancrés que ne le sont d'autres éléments comme l'attachement à des symboles éphémères liés à la cristallisation d'une lutte politique



particulière. Par exemple, la définition de soi en tant qu'individu de sexe masculin ou féminin est très forte dans nos sociétés et les politiques d'égalité des chances peuvent témoigner des difficultés à remettre en question certaines particularités supposément masculines ou féminines. Les adaptations identitaires sont donc plus ou moins rapides selon ce que l'on remet en question. Dans le cadre de fusions, il s'agit de modifier la limite des frontières locales. Ces limites peuvent aider à la construction de soi par opposition avec l'autre établi au-delà des frontières et ainsi venir consolider le sentiment d'appartenance au groupe.

Dans le cadre de l'étude franc-montagnarde, le contexte imminent de fusion était suffisamment fort pour faire plier et opérer des modifications ou du moins une réécriture des histoires individuelles pour justifier une appartenance forte et légitimer sa place dans la commune. On conforte ici notre hypothèse (n°4) qui suppose qu'il existe un effet de frontière provoquant une plus grande identification à l'intérieur des frontières. Ainsi, les frontières et leurs modifications ont aussi un impact sur les constructions identitaires. Du côté des partisans de la fusion, cette réadaptation identitaire au niveau géographique supérieur était présente mais moins ancrée personnellement chez les individus alors que les opposants à la fusion l'avaient déjà intégrée dans les récits de leurs parcours de vie particuliers. Les enjeux politiques ont donc un effet sur la perception que les individus ont d'eux-mêmes et du groupe externe. Dans le cadre de l'étude du Locle & La Chaux-de-Fonds et de Vevey & Montreux, nous avons pu observer que l'identification à une commune est aussi fonction du parcours de vie des personnes ainsi que de leur capacité (ou volonté) à s'intégrer dans leur commune. D'un point de vue statistique, on observe tout de même que l'intégration mesurée en termes d'années passées dans la commune et de contacts entre les individus (relations de voisinage ou participation à des activités dans le cadre de sociétés locales) joue un rôle significatif dans la constitution d'un attachement à sa commune. Le nombre d'années et la fréquence des relations ont une influence, ce qui implique qu'en plus des facteurs contextuels et politiques, certaines variables individuelles ont un impact particulier sur les individus et contribuent à la variabilité des différents types et niveaux d'attachement territoriaux. Ceci confirme notre hypothèse n°4 qui suppose que la constitution d'un sentiment de proximité, au sein notamment du voisinage, est un facteur influençant le sentiment d'appartenir à sa commune.

Le troisième pan de cette thèse, qui étudie tout particulièrement la notion de frontière et d'échelon de référence mobilisé dans le cadre de fusions, nous éclaire sur trois points : les identifications territoriales sont multiples (hypothèse n°2), elles dépendent fortement du contexte dans lequel elles sont formulées et ne sont pas exclusives lorsqu'il n'existe pas de

compétition entre les divers territoires (hypothèse n°1). Ainsi, le contexte de fusion a un impact fort sur le niveau de l'échelon de référence préférentiel. De la position des individus face à une potentielle modification territoriale dépendra leur échelon de référence territorial et la représentation mentale de leur périmètre d'appartenance. Comme nous l'avons vu dans le cadre des Franches-Montagnes, les opposants à la fusion renvoient systématiquement au périmètre communal en opposition à l'extérieur alors que les partisans de la fusion en ignorent les frontières et soulignent les similitudes au sein du périmètre élargi. Ceci contribue à façonner ou questionner une forme de perception de soi par rapport aux autres. Mais, comme l'observent très justement Zimmerbauer & Paasi (2013), cette mobilisation identitaire liée à des fusions retombe aussi vite qu'elle n'apparaît. Les revendications identitaires s'estompent en même temps que les conflits politiques prennent fin. Selon les résultats de notre enquête quantitative, l'attachement au canton et à la commune n'est pas en compétition alors que dans le cadre des entretiens dans les Franches-Montagnes, il est évident que pour les opposants à la fusion, le district ou même le canton sont perçus comme des menaces à l'indépendance de la commune. L'attachement à sa commune est donc construit en opposition, contre l'échelon supérieur. Cette différence observée entre les deux études révèle très certainement ce que Medrano et Gutiérrez (2011) postulent, à savoir que "Whenever local and broader identities are seen as threatening each other, one may expect a negative relationship between lower-order and higher-order nested identities. Otherwise, given the potentially complementary character of nested identities, the relationship should be positive." (Diez Medrano & Gutiérrez, 2011, p. 760). C'est ce que l'on observe comme différence dans les Franches-Montagnes à savoir que lorsque le débat précédant une fusion est fort de la part des défenseurs de l'autonomie communale, l'échelon supérieur est perçu comme une menace par les acteurs alors que ce n'est pas le cas dans le cadre du Locle & La Chaux-de-Fonds et de Vevey & Montreux. Il serait donc intéressant d'affiner les outils d'évaluation de cette dimension dans le cadre d'une future étude en intégrant plus de questions sur les différents niveaux d'attachement territoriaux.

Du point de vue de la recherche, cette thèse est innovante à plusieurs titres. Malgré l'abondante littérature sur l'« identité » en général, les questions d'identifications communales sont rarement abordées (Bühlmann, 2011) et la question de l'impact des fusions est presque totalement ignorée. Dans le cadre des fusions, ce sont les questions économiques concrètes qui sont étudiées. L'impact d'une modification des frontières communales n'est pas abordé du point de vue des perceptions et du jeu des acteurs en place. Ainsi, jusqu'à présent, les questions identitaires dans le cadre de fusions n'avaient, à

l'exception d'un récent article de Zimmerbauer & Paasi (2013), pas été traitées par la communauté scientifique. Cette thèse apporte un nouvel éclairage sur l'importance des questions identitaires dans le cadre des fusions et défriche un terrain très peu étudié alors même que les fusions sont des phénomènes très fréquents.

Avec l'étude des mécanismes identitaires dans le cadre de fusions, cette thèse a pu mettre en lumière l'influence forte du contexte sur les perceptions individuelles. La manière dont les gens se perçoivent est en partie un construit lié à l'accumulation d'expériences de vie mais aussi le résultat d'un positionnement face à des éléments externes tels que des fusions.

Du point de vue des politiques publiques, les résultats de notre recherche devraient permettre de donner une nouvelle perspective d'analyse aux décideurs politiques locaux, non seulement en Suisse, mais aussi à l'étranger. En effet, le thème des fusions de communes est d'actualité dans divers pays (Suède, Italie, Espagne, etc.) et la prise en compte ou du moins l'écoute des revendications identitaires est un bon moyen d'évaluer l'acceptabilité d'une fusion. Les symboles identitaires sont autant de moyens détournés d'unifier des groupes autour de la protection d'intérêts particuliers. Il est donc important de les distinguer, d'en tenir compte et, si besoin, de comprendre quels sont les enjeux sous-jacents afin de pouvoir rassurer ou du moins en discuter avec la population concernée. De plus, une étude préalable des symboles pertinents mobilisés par la population pourrait être un moyen de mieux cerner les craintes et intérêts remis en question par la fusion et qui ont un écho populaire. Notons aussi que tous les efforts ne doivent pas se tourner uniquement vers le nom des communes en tant que symbole identitaire majeur. Comme nous l'avons vu, dans certains cas, le nom des communes semble avoir une position prépondérante mais dans un autre contexte ceci aurait très bien pu ne pas être le cas. Le nom des communes est un symbole presque comme les autres. Dans certains cas, il est mobilisé par la population car en adéquation avec certains intérêts particuliers mais dans d'autres cas, comme celui des Franches-Montagnes par exemple, d'autres symboles ont été instrumentalisés dans le cadre de la fusion et il faut aussi savoir les décrypter et y prêter attention pour qui aspire à la fusion.

Le discours identitaire est aussi remarquable par sa résonance émotionnelle et donc sa force mobilisatrice. La prégnance ou non d'un discours identitaire bien construit est probablement (encore à tester dans de plus larges études) un bon indicateur de la chance de réussite ou non d'une fusion car, lorsque l'émotionnel se mêle au discours, ce dernier sera plus porteur. Lorsque l'on propose un nouveau périmètre territorial, le fait que ce

dernier ait une résonance identitaire est très certainement un atout pour ces promoteurs, même s'il semble plus facile de mobiliser les arguments identitaires pour les opposants à la fusion, que pour les partisans de la fusion qui doivent plus souvent trouver une entité plus attractive que la commune.

Pour terminer, nous dirons donc que les facteurs influençant l'identification des individus à leur territoire sont d'ordres individuels et contextuels. Ainsi, les fusions ont un fort potentiel perturbateur dans le sens où elles peuvent obliger les individus à repositionner leur perception de la limite entre eux et les autres. Le nom de la commune a une influence forte, mais selon le contexte d'application, ce dernier peut ne pas être le symbole principal reflétant le mieux les revendications identitaires. Les mécanismes identitaires sont très fortement liés aux enjeux politico-économiques locaux. Dans le cadre des fusions, les discours identitaires sont très fortement influencés par les luttes de pouvoir et contribuent à souder le groupe.

## BIBLIOGRAPHIE

Adam, F., 2008a. *Des noms et des lieux : La médiation toponymique au Québec et en Acadie du nouveau-Brunswick*, Paris: Université Paris IV.

Adam, F., 2008b. *L'Autorité et l'autre*. [En ligne] URL: <http://espacepolitique.revues.org/index143.html> [Accès le 2 novembre 2011].

Anderson, B., 1983. *Imagined communities. Reflections on the origin and spread of nationalism*. Londres: Verso.

Andrews, R. & Boyne, G., 2009. Size, Structure and Administrative Overheads: An Empirical Analysis of English Local Authorities. *Urban Studies*, 46(4), pp. 739-759.

Appadurai, A., 1996. *Modernity at Large*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Arendt, H., 1983. *Condition de l'homme moderne*. Paris: Calmann-Lévy.

Arrow, K. et al., 1993. *Report of the NOAA Panel on Contingent Valuation*, Washington, D.C.: Federal Register.

Augé, M., 1992. *Non-lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris: Le Seuil.

Avanza, M., 2003. Une histoire pour la Padanie. La ligue du Nord et l'usage politique du passé. *Annales HSS*, 58(1), pp. 85-107.

Avanza, M. & Laferté, G., 2005. Dépasser la « construction des identités »? Identification, image sociale, appartenance. *Genèses*, 4(61), pp. 134-152.

Badie, B.; Sadoun, M. (dir.), 1996. *L'Autre : Études réunies pour Alfred Grosser*. Paris: Presses de Sciences Po.

Bailly, G., 2008. *Nommer les espaces de coopération intercommunale*. [En ligne] URL: <http://espacepolitique.revues.org/index317.html> [Accès le 18 novembre 2011].

Baldi, B. & Xilo, G., 2012. Dall'Unione alla fusione dei Comuni: le ragioni, le criticità e le forme. *Rivista di studi giuridici e politici*, pp. 141-165.

Belhedi, A., 2006. Territoires, appartenance et identification. Quelques réflexions à partir du cas tunisien. *L'espace géographique*, 4(35), pp. 310-316.

Bennassar, B., 1986. Avant-propos. Dans : *Identités collectives et changements sociaux* (2ème édition) de P. Tap (dir). Toulouse: Privat, pp. 7-9.

Chebel d'Appollonia, A., 1996. Les morales de l'autre: les identités nationales. Dans: *L'Autre : Études réunies pour Alfred Grosser*. Paris: Presses de Sciences Po, pp. 137-149.

Berger, P. & Luckmann, T., 1986. *La construction sociale de la réalité*. Paris: Méridien Klincksieck.

Bottazzi, G., 1996. On est toujours le « local » de quelque « global ». Pour une (re)définition de l'espace local. *Espaces et sociétés*, 82(83), pp. 69-92.

Bourdieu, P., 1980. L'identité et la représentation. *Actes de la recherche en sciences sociales*, Novembre, Volume 35, pp. 63-72.

Bourdieu, P., 1987. *Choses dites*. Paris: Les éditions de minuit.

Boyne, G., 1995. Population Size and Economies of Scale in Local Government. *Policy and Politics*, 23(3), pp. 213-222.

Briquet, J.-L. & Sawicki, F., 1989. L'analyse localisée du politique. *Politix*, 2(7-8), pp. 6-16.

Brubaker, R., 2001. Au-delà de l'« identité ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3(139), pp. 66-85.

Bühlmann, M., 2011. Municipal identity. A multilevel analysis of the determinants of individual attachment to municipalities. *Zeitschrift für Vergleichende Politikwissenschaft*, 6(2), pp. 149-175.

Byrnes, J. & Dollery, B., 2002. Do Economies of Scale Exist in Australian Local Government? A Review of the Research Evidence 1. *Urban Policy and Research*, pp. 391-414.

Calhoun, C., 2003. The Variability of Belonging: A Reply to Rogers Brubaker. *Ethnicities*, pp. 558-568.

Castells, M., 1999. *L'Ère de l'information : Le Pouvoir de l'identité*. Paris: Fayard.

Castoriadis, C., 1975. *L'institution imaginaire de la société*. Paris: Seuil.

Chamboredon, J.-C. & Lemaire, M., 1970. Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. *Revue française de sociologie*, 11(1), pp. 3-33.

Chamboredon, J.-C. & Méjean, A., 1985. *Récits de voyage et perception du territoire : la Provence, XVIIIe siècle - XXe siècle*. Territoires éd. Paris: Laboratoire de sciences sociales, Ecole normale supérieure.

Chanet, J.-F., 1996. *L'école républicaine et les petites patries*. Paris: Aubier.

Charaudeau, P., 2011. Réflexions pour l'analyse du discours populiste. *Mots. Les langages du politique*, Volume 97, pp. 101-116.

Charaudeau, P., 2013. *Réflexions pour l'analyse du discours populiste*. [En ligne] URL: <http://mots.revues.org/20534> [Accès le 4 Septembre 2015].

Chebel d'Appollonia, A., 1996. Les morales de l'autre: les identités nationales. Dans: *L'Autre : Études réunies pour Alfred Grosser*. Paris: Presses de Sciences Po, pp. 137-149.

Chivallon, C., 2007. Retour sur la « communauté imaginée » d'Anderson. Essai de clarification théorique d'une notion restée floue. *Raisons politiques*, 27(3), pp. 131-172.

Conseil de l'Europe, 2001. *Relationship Between the Size of Local and Regional Authorities and their Effectiveness and Economy of their Action*, s.l.: Rapport du CDLR (Comité directeur des autorités locales et régionales).

Cuillerai, M. & Abélès, M., 2002. « Mondialisation : du géo-culturel au bio-politique ». [En ligne]. URL: <http://id.erudit.org/iderudit/000700ar> [Accès le 13 Septembre 2010].

Dafflon, B., 2000. Fusion de communes: éléments d'études pour une dimension de référence. *Annuaire des collectivités locales*, 20(1), pp. 135-143.

Dafflon, B., 2003. *Analyse socio-économique de trente-deux fusions de communes dans le canton de Fribourg*, Fribourg: Faculté des sciences économiques et sociales.

Dafflon, B., 2006. The Assignment of Functions to Decentralized Government: From Theory to Practice. Dans: *Handbook of Fiscal Federalism*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing Limited, pp. 271-305.

Dafflon, B. & Perritaz, S., 2000. *L'influence de la taille des communes sur leur degré d'autonomie budgétaire, présentation d'une méthode d'analyse et application aux communes fribourgeoises*, Université de Fribourg: BENEFRIC Centre d'étude en Économie du Secteur Public.

Dargent, C., 2001. Identités régionales et aspirations politiques: l'exemple de la France d'aujourd'hui. *Revue française de science politique*, 5(51), pp. 787-806.

Debarbieux, B., 1996. Le lieu, fragment et symbole du territoire. *Espaces et sociétés*, pp. 13-35.

Debarbieux, B., 2006. Prendre position: réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie. *Espace géographique*, 4(35), pp. 340-345.

Denters, B. et al., 2014. *Size and local democracy*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing Limited.

Di Méo, G., 2004. Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités. *Annales de Géographie*, 113(638-639), pp. 339-362.

Di Méo, G., 2007. *Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ?* [En ligne] URL: <http://metropoles.revues.org/80> [Accès le 20 juin 2011].

Diez Medrano, J., 2010. Unpacking European identity. *Politique européenne*, 1(30), pp. 45-66.

Diez Medrano, J. & Gutiérrez, P., 2011. Nested identities: national and European identity in Spain. *Ethnic and Racial Studies*, 24(5), pp. 753-778.

Duchesne, S., 2008. Waiting for European Identity... Reflections on the Process of Identification with Europe. *Perspectives on European Politics and Society*, 9(4), pp. 397-410.

Dupoirier, E. & Schajer, H. D., 2001. L'identité régionale: problèmes théoriques, perspectives politiques. Dans: *L'identité politique*. Paris: PUF, pp. 787-806.

Eurobaromètre, 2015. *Eurobaromètre Standard 83 : la citoyenneté européenne*, s.l.: Union Européenne.

Frenkel, M., 1977. *Optimizing what? Some considerations on federalism, comparative research, and optimal size of federal units*, Washington: The American Political Science Association.

Gaxie, D., 1990. Au-delà des apparences. Sur quelques problèmes de mesure des opinions. *Actes de la recherche en sciences sociales*, pp. 97-112.

Gaxie, D. & Hubé, N., 2007. Projet CONCORDE - Les conceptions ordinaires de l'Europe. Une approche de sociologie politique compréhensive. *Politique européenne*, pp. 179-182.

Gély, R., 2006. *Identités et monde commun, Psychologie sociale, philosophie, société*. Bruxelles: P.I.E-Peter Lang S.A.



Giraut, F., Guyot, S. & Houssay-Holzschuch, M., 2008. Enjeux de mots: les changements toponymiques sud-africains. *Espace géographique*, 2(37), pp. 131-150.

Giraut, F. & Houssay-Holzschuch, M., 2008. Néotoponymie : formes et enjeux de la dénomination des territoires émergents, *L'Espace Politique [En ligne]*. URL: <http://espacepolitique.revues.org/index161.html> [Accès le 18 novembre 2011].

Giraut, F., Houssay-Holzschuch, M. & Guyot, S., 2008. Au nom des territoires! Enjeux géographiques de la toponymie. *Espace géographique* 2008, 2(37), pp. 97-105.

Golder, L. et al., 2011. *Vertrauen in Marke Schweiz, Misstrauen in Märkte der Welt - Credit Suisse Identitätsbarometer 2011*, Berne: gfs.berne.

Gonzales, R. & Mehay, S., 1987. Economies of City Size in Price Searcher Model of Local Government. *Public Finance*, 42(2), pp. 236-249.

Guérin-Pace, F., 2006. Lieux habités, lieux investis: le lien au territoire, une composante identitaire. *Économie et statistique*, Volume 393-394, pp. 101-114.

Guyot, S. & Seethal, C., 2006. Identity of place, places of identities - change of place names in post-apartheid South Africa. *South African Geographical Journal*, pp. 55-63.

Hakala, U., Sjöblom, P. & Kantola, S.-P., 2015. Toponyms as carriers of heritage: implications for place branding. *Journal of Product & Brand Management*, 24(3), pp. 263-275.

Hobsbawm, E. J., 2008. *Nations and nationalism since 1780: programme, myth, reality*. Cambridge: Cambridge University Press.

Hobsbawm, E. & Ranger, T., 1983. *The Invention of Tradition*. Cambridge: University Press.

Horsman, S., 2006. The politics of toponyms in the Pamir Mountains. *Royal Geographical Society*, 38(3), pp. 279-291.

Kushner, J. & Siegel, D., 2005. Citizen's satisfaction with municipal amalgamations. *Canadian Public Administration*, 48(1), pp. 73-95.

Ladner, A. & Bühlmann, M., 2007. *Demokratie in den Gemeinden - Der Einfluss der Gemeindegrösse und anderer Faktoren auf die Qualität der lokalen Demokratie*. Zürich: Rüegger.

Le Bart, C., 1999. Les politiques d'image: Entre marketing territorial et identité locale. Dans: *Les nouvelles politiques locales: Dynamiques de l'action publique*. Paris: Presses de Science Po, pp. 415-427.

Link, M., W., Battaglia, M. P., Frankel, M. R., Osborn, L. and Mokdad, A. H., 2007. Reaching The U.S. Cell phone generation. Comparison of cell phone survey results with an ongoing landline telephone survey. *Public Opinion Quarterly*, 5(71), pp. 814-839.

Lüchinger, S. & Stutzer, A., 2002. Skalenerträge in der öffentlichen Kernverwaltung: Eine empirische Analyse anhand von Gemeindefusionen. *Swiss Political Science Review*, 8(1), pp. 27-50.

Mabileau, A., 1999. Les perspectives d'action publique autour d'un local reconsidéré. Dans: *Les nouvelles politiques locales*. Paris: Presses de Sciences Po, pp. 465-477.

Mariot, N. & Zalc, C., 2007. Identifier, s'identifier : recensement, auto-déclarations et persécution des Juifs de Lens (1940-1945). *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 54(3), pp. 91-117.

Martin (dir.), D.-C., 2010. *L'identité en jeux: Pouvoirs, identifications, mobilisations*. Paris: Karthala.

Martin, D.-C., 1992. Le choix d'identité. *Revue française de science politique*, 42(4), pp. 582-593.

Martin, D.-C. & le groupe IPI, 2010. Écarts d'identité, comment dire l'Autre en politique? Dans: *L'identité en jeux*. Paris: Éditions Karthala, pp. 14-134.

Martins, M., 1995. Size of Municipalities, Efficiency, and Citizen Participation: a Cross-European Perspective. *Environment and Planning C: Government and Policy*, 13(4), pp. 441-458.

Menard, S., 1997. *Applied Logistic Regression Analysis*. London: SAGE Publications.

Montès, C., 2008. La toponymie comme révélateur de la construction identitaire d'un empire (re)nommer les capitales étatsuniennes. *Espace géographique*, 2(37), pp. 106-116.

Mucchielli, A., 1986. *L'identité*. Paris: Presses Universitaires de France.

Noiriel (éd.), G., 2007. *L'identification. Genèse d'un travail d'État*. Paris: Belin.

Noiriel, G., 1993. L'identification des citoyens: naissance de l'état-civil républicain. *Genèse*, Volume 13, pp. 3-28.

Noiriel, G., 1998. Surveiller des déplacements ou identifier les personnes? Contribution à l'histoire du passeport en France de la Première à la Troisième République. *Genèse*, Volume 30, pp. 77-100.

OECD, 2014. *Territorial Reviews : Netherlands 2014*, s.l.: OECD Publishing.

Office fédéral de la statistique, 2014. *Etat et mouvement de la population*. [En ligne] URL: <http://www.pxweb.bfs.admin.ch/Dialog/Saveshow.asp> [Accès le 07 janvier 2015].

Ostrom, V., Tiebout, C. & Warren, R., 1961. The organization of government in metropolitan areas: a theoretical inquiry. *The American Political Science Review*, 55(4), pp. 832-842.

Paasi, A., 2013. Regional planning and the mobilization of « regional identity »: from bounded spaces to relational complexity. *Regional Studies*, 8(47), pp. 1206-1219.

Pasquier, R. & Weisbein, J., 2004. L'Europe au microscope du local. Manifeste pour une sociologie politique de l'intégration communautaire. *Politiques européennes*, 1(12), pp. 5-21.

Pérès, H., 1989. Identité communale, République et communalisation. À propos des monuments aux Morts des villages. *Revue française de science politique*, 39(5), pp. 665-682.

Pérès, H., 2001. Identité nationale et sociologie de la connaissance. Note pour une comparaison de la construction identitaire en France et en Espagne. *Pôle Sud*, Volume 14, pp. 57-71.

Perrineau, P., 1996. Déstructurations sociales, incertitude identitaire et rejet de l'Autre. Dans: *L'Autre : Études réunies pour Alfred Grosser*. Paris: Presses de Sciences Po, pp. 167-177.

Perritaz, S., 2003. *Intercommunalité, agglomération et fusion de communes : l'optimal et le possible dans les zones urbaines suisses*. Fribourg: Centre d'études en économie du secteur public BENEFR, série: thèse de doctorat.

Piazza, P., 2004. *Histoire de la carte nationale d'identité*. Paris: Odile Jacob.

Piazza, P., 2010. Violence symbolique et dispositifs étatiques d'identification. Dans: *Les violences politiques en Europe*. La Découverte, pp. 229-249.

Piveteau, J.-L., 1995. Le territoire est-il un lieu de mémoire? *L'Espace géographique*, Volume 2, pp. 113-123.

Raffestin, C., 1986. Eléments pour une théorie de la frontière. *Diogène*, 34(134), pp. 3-21.

Reid, B., 2004. Labouring towards the space to belong: place and identity in Northern Ireland. *Irish Geography*, 37(1), pp. 103-113.

Renahy, N., 2005. *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. Paris: La Découverte.

RFJ, 2012. *Les communes des Franches-Montagnes refusent le mariage*. [En ligne]  
URL: <http://www.rfj.ch/rfj/Actualites/Regionale/20120325-Les-communes-des-Franches-Montagnes-refusent-le-mariage.html> [Accès le 13 avril 2016].

Rhein, C., 2002. Intégration sociale, intégration spatiale. *L'Espace géographique*, 31(3), pp. 193-207.

Schaltegger, C. A., 2003. *Spatial Spillovers in Metropolitan Areas: Evidence from Swiss Communes*. Basel, Center for Research in Economics Management and the Arts (CREMA).

Searle, J. R., 1995. *The construction of social reality*. New York: The Free Press.

Senarclens de, P., 2010. *Le nationalisme : le passé d'une illusion*. Paris: Colin.

Sencébé, Y., 2002. Les manifestations contrastées de l'appartenance locale. Dans: *Agriculteurs, ruraux et citadins : les mutations des campagnes françaises*. Dijon: Educagri Editions, pp. 293-310.

Silberstein, J., 2010. *Enquête rétrospective sur les conséquences de la fusion entre La Tour-de-Trême et Bulle*, Lausanne: IDHEAP.

Simon, C., Huigen, P. & Groote, P., 2010. Analysing regional identities in the Netherlands. *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 101(4), p. 409–421.

Smouts, M.-C., 1996. Le soi, le nous et l'autre dans les brumes de la mondialisation. Dans: *L'autre, Etudes réunies pour Alfred Grosser*. Paris: Presses de Sciences Po, pp. 281-291.

Soguel, N. & Beutler, T., 2006. *Citizens' expectations and fears regarding municipal amalgamation ; the case of two Swiss municipalities*, Lausanne-Chavannes: IDHEAP.

Soguel, N. & Léchet, G., 2006. *Analyse stratégique d'un rapprochement intercommunal pouvant aller jusqu'à une fusion : le cas de Peseux et Corcelles-Cormondrèche*. Chavannes-près-Renens, IDHEAP.

Soguel, N. & Silberstein, J., 2015. Welfare Loss with Municipal Amalgamations and the Willingness-to-Pay for the Municipality Name. *Local Government Studies*, pp. 977-996.

Steiner, R., 2000. *Collaboration intercommunale et fusion de communes en Suisse : Résultats d'une étude empirique et jalons pour une gestion systématique de la coopération et de la fusion*. [En ligne] URL: <http://www.geneve.ch/constituante/doc/d75/f048599.PDF> [Accès le 25 juillet 2016].

Steiner, R. & Kaiser, C., 2016. Effects of amalgamations: evidence from Swiss municipalities. *Public Management Review*. [En ligne] DOI: 10.1080/14719037.2016.1153704, pp. 1-21 [Accès le 15 juillet 2016].

Surdez, M., Voegtli, M. & Voutat, B., 2009. Introduction à propos des identités politiques. Dans: *Identifier - s'identifier*. Lausanne: Editions Antipodes, pp. 9-45.

Swianiewicz, P., 2002. *Consolidation or Fragmentation ? The Size of Local Governments in Central and Eastern Europe*. Budapest: Local Government and Public Reform Initiative.

Thiesse, A.-M., 1999. *La création des identités nationales. Europe XVIIIe-XXe Siècle*. Paris: Seuil.

Thiesse, A.-M., 2004. La fabrication culturelle des nations européennes. Dans: *L'identité(s). L'individu. Le groupe. La société*. Auxerre: Sciences Humaines.

Thoenig, J.-C. & Duran, P., 1996. L'État et la gestion publique territoriale. *Revue française de science politique*, 46(4), pp. 580-623.

Tiebout, C., 1956. A pure theory of local expenditures. *The Journal of Political Economy*, 64(5), pp. 416-424.

Tilly, C., 2003. Political identities in changing polities. *Social Research*, 70(2), pp. 605-620.

Torpey, J., 2005. *L'invention du passeport : Etats, citoyenneté et surveillance*. Paris: Belin.

Turco, A., 2004. Mythos and techne: An essay on the intercultural function of territory in sub-Saharan geography. *Geo Journal*, pp. 329-337.

Tylor, E. B., 1871. *Primitive Culture : researches into the development of mythology, philosophy, religion, art, and custom*. fLondres: John Murray.

Ville, I. & Guérin-Pace, F., 2005. Interroger les identités: l'élaboration d'une enquête en France. *Population*, 60(3), pp. 277-305.

Voutat, B., 1993. Le conflit du Jura suisse et les identités collectives. *Espaces Temps*, 51(1), pp. 18-31.

Wagnon, C., 1994. La notion d'identité régionale: une approche sociologique. Dans: *L'identité politique*. Amiens: Puf, pp. 345-352.

Weber, M., 1995. *Économie et société 1 : Les catégories de la sociologie*. Paris: Pocket.

Zimmerbauer, K. & Paasi, A., 2013. When old and new regionalism collide. Deinstitutionalization of regions and resistance identity in municipality amalgamations. *Journal of rural studies*, pp. 31-40.

## ANNEXE 1 : CANEVAS D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

*[Introduction type:]* Bonjour, j'effectue un travail sur les questions ayant trait à la vie communale. Si vous voulez, en fin d'entretien je vous exposerai avec plaisir mon sujet d'étude détaillé mais avant cela j'aimerais vous poser quelques questions. Cela vous dérange-t-il d'être enregistré(e), il s'agit pour moi d'une aide pour me permettre de retranscrire fidèlement notre entretien. Evidemment, je tiens aussi à vous préciser que tout ce que vous me confierez dans le cadre de cet entretien sera traité de manière anonyme et confidentielle.

1. Initiales [noté au préalable par l'enquêtrice]
2. Genre [noté au préalable par l'enquêtrice]
3. Commune de résidence [noté au préalable par l'enquêtrice]
4. Votre commune, pour vous, c'est quoi ? (Relances en cas de besoin : Qu'est-ce que cela vous évoque ? À quoi ça vous fait penser ? Qu'est-ce qui fait que vous vous sentez appartenir à votre commune?)
5. Qu'est-ce que cela veut dire pour vous appartenir à une commune ou s'identifier à une commune?
6. Dans le cadre des fusions on parle d'attachement et d'identité. Qu'en pensez-vous?
7. Que pensez-vous du nom de votre commune?
8. Voudriez-vous que le nom de votre commune soit choisi pour représenter la nouvelle commune fusionnée?
9. Faites-vous un lien, ou pas, entre une sorte de sentiment d'appartenance et le nom de votre commune? Est-ce que le nom est une concrétisation de votre appartenance?
10. Vous identifiez-vous à d'autres entités territoriales que celle de votre commune actuelle de domicile? (Oui => lesquelles ou laquelle => Pourquoi?)

11. Selon vous, quel impact aura la fusion sur votre sentiment d'appartenance à votre commune?

12. Selon vous, les habitants de votre commune ont-ils certaines caractéristiques particulières?

13. Quels sont vos rapports avec les habitants de votre commune?

14. Selon vous, il y a-t-il des symboles représentatifs de votre régions (fêtes, monuments, récits plus ou moins historiques, dialectes, chants, etc) => Oui => Lesquels?

15. Et concernant votre commune?

16. Que pensez-vous des armoiries de votre commune, est-ce important pour vous?

17. Que pensez-vous du nom de votre commune?

18. Que pensez-vous de l'idée de payer pour conserver le nom de votre commune actuelle au lieu de prendre un nouveau qui vous déplairait potentiellement? [Questions alternatives : que pensez-vous si le district vous payait une certaine somme d'argent pour que vous acceptiez de faire partie d'une nouvelle commune qui s'appellerait Saignelégier/les Franches-Montagnes ?]

19. S'il était possible de conserver le nom de votre commune actuelle contre le paiement d'une certaine somme en échange, que feriez-vous? [Questions alternatives : combien faudrait-il vous payer pour que vous acceptiez de faire partie d'une nouvelle commune qui s'appellerait Saignelégier/les Franches-Montagnes ?]

20. Quel montant?

21. Pourquoi?

23. Origines

24. Combien d'années avez-vous vécues en Suisse ? Quels sont les différents lieux dans lesquels vous avez vécu ?

28. Âge

22. Voilà, c'est terminé, merci beaucoup, avez-vous des commentaires à émettre concernant la discussion ou un point sur lequel vous voudriez revenir?





## ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE TÉLÉPHONIQUE

Bonjour, « *nom de l'enquêteur* » de l'université de Lausanne, je vous appelle dans le cadre d'une recherche que nous effectuons sur l'attachement des gens à leur commune et nous aimerions avoir votre avis. Est-ce que vous seriez d'accord de répondre à quelques questions ?

*Si questions : informer que le questionnaire prend entre 10 et 20 minutes*

*Avant de débiter l'entretien dire que les informations qui vous seront confiées seront traitées de façon totalement anonyme et confidentielle.*

### Homme/Femme (A NOTER DIRECTEMENT PAR L'ENQUÊTEUR)

- Homme  Femme

Bonjour, « *nom de l'enquêteur* » à l'appareil, je travaille à l'université de Lausanne et je vous appelle dans le cadre d'une recherche que nous effectuons sur l'attachement des gens à leur commune et nous aimerions avoir votre avis. Est-ce que vous seriez

- Oui  Non

Tout d'abord, est-ce que vous habitez bien dans la commune de « *nom de la commune* » ? COCHER LA COMMUNE QUI CONVIENT

- Le Locle  La Chaux-de-Fonds  Vevey  Montreux  Autre

Nous interrogeons les personnes qui sont en âge de voter. Est-ce bien votre cas ; avez-vous plus de 18 ans ?

- Oui  non

Pourriez-vous me dire à quel point vous êtes attaché à votre voisinage/votre quartier ?

- Vous y êtes très attaché(e)  assez attaché(e)  peu attaché(e)  pas du tout attaché(e)

Et par rapport à la commune de « *nom de la commune* » ?

- Vous y êtes très attaché(e)  assez attaché(e)  peu attaché(e)  pas du tout attaché(e)

Et par rapport à votre canton ?

- Vous y êtes très attaché(e)  assez attaché(e)  peu attaché(e)  pas du tout attaché(e)

Il y a-t-il un autre lieu auquel vous êtes attaché(e) ? (CE LIEU PEUT ÊTRE UN LIEU OÙ VOUS AVEZ VÉCU (AUJOURD'HUI OU AUTREFOIS) MAIS AUSSI UN LIEU DE VACANCES PASSÉES OU ACTUELLES, DE WEEK-END, UN LIEU D'ORIGINE DE VOTRE FAMILLE, UN LIEU DANS LESQUELS VIV

- Oui  non

Et quel est ce lieu ?

Ce lieu se trouve-il ?:

- dans la commune de « *nom de la commune* »  dans un autre lieu situé ailleurs dans le canton  dans un autre canton  ou dans un autre pays

**Lequel?**

- |  |                               |                                   |                                 |                              |
|--|-------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|------------------------------|
| <input type="radio"/> Appenzell Rhodes-Extérieures/Intérieures | <input type="radio"/> Genève  | <input type="radio"/> Neuchâtel   | <input type="radio"/> Schwytz   | <input type="radio"/> Valais |
| <input type="radio"/> Argovie                                  | <input type="radio"/> Glaris  | <input type="radio"/> Nidwald     | <input type="radio"/> Soleure   | <input type="radio"/> Vaud   |
| <input type="radio"/> Bâle-Campagne/Ville                      | <input type="radio"/> Grisons | <input type="radio"/> Obwald      | <input type="radio"/> Tessin    | <input type="radio"/> Zoug   |
| <input type="radio"/> Berne                                    | <input type="radio"/> Jura    | <input type="radio"/> Saint-Gall  | <input type="radio"/> Thurgovie | <input type="radio"/> Zurich |
| <input type="radio"/> Fribourg                                 | <input type="radio"/> Lucerne | <input type="radio"/> Schaffhouse | <input type="radio"/> Uri       |                              |

**Quel est ce pays?**

- |                                   |                                     |  |                                 |  |
|-----------------------------------|-------------------------------------|--|---------------------------------|--|
| <input type="radio"/> Belgique    | <input type="radio"/> Grèce         | <input type="radio"/> Saint-Marin        | <input type="radio"/> Roumanie  | <input type="radio"/> Arménie            |
| <input type="radio"/> Danemark    | <input type="radio"/> Turquie       | <input type="radio"/> Finlande           | <input type="radio"/> Andorre   | <input type="radio"/> Azerbaïdjan        |
| <input type="radio"/> France      | <input type="radio"/> Islande       | <input type="radio"/> Hongrie            | <input type="radio"/> Lettonie  | <input type="radio"/> Bosnie-Herzégovine |
| <input type="radio"/> Irlande     | <input type="radio"/> Allemagne     | <input type="radio"/> Pologne            | <input type="radio"/> Albanie   | <input type="radio"/> Serbie             |
| <input type="radio"/> Italie      | <input type="radio"/> Autriche      | <input type="radio"/> Bulgarie           | <input type="radio"/> Moldavie  | <input type="radio"/> Monaco             |
| <input type="radio"/> Luxembourg  | <input type="radio"/> Chypre        | <input type="radio"/> Estonie            | <input type="radio"/> Macédoine | <input type="radio"/> Monténégro         |
| <input type="radio"/> Norvège     | <input type="radio"/> Malte         | <input type="radio"/> Lituanie           | <input type="radio"/> Ukraine   | <input type="radio"/> Autre              |
| <input type="radio"/> Pays-Bas    | <input type="radio"/> Portugal      | <input type="radio"/> Slovénie           | <input type="radio"/> Russie    |  |
| <input type="radio"/> Royaume-Uni | <input type="radio"/> Espagne       | <input type="radio"/> République tchèque | <input type="radio"/> Croatie   |  |
| <input type="radio"/> Suède       | <input type="radio"/> Liechtenstein | <input type="radio"/> Slovaquie          | <input type="radio"/> Géorgie   |  |

**Si 'Autre', précisez :**

**Pourriez-vous me dire à quel point vous êtes attaché(e) à ce lieu ?**

- Très attaché(e)       assez attaché(e)       peu attaché(e)       pas du tout attaché(e)

**Est-ce un lieu : (APRÈS CHAQUE MODALITÉ, ATTENDRE LE OUI OU LE NON)**

- |   |  |   |   |   |
|---|--|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Où vous avez vécu une partie de votre vie (même de façon temporaire) (OUI/NON) | <input type="checkbox"/> Où vit la plus grande partie de votre famille         | <input type="checkbox"/> Où vivent des amis                           | <input type="checkbox"/> D'où la famille de votre mère est originaire     | <input type="checkbox"/> Où vous avez vécu un événement particulier |
| <input type="checkbox"/> Où vous avez passé des vacances ou des week-ends                               | <input type="checkbox"/> Où vivent une ou plusieurs personnes de votre famille | <input type="checkbox"/> Où vous avez une résidence secondaire        | <input type="checkbox"/> D'où la famille de votre conjoint est originaire | <input type="checkbox"/> AUTRE                                      |
| <input type="checkbox"/> Où vous avez travaillé ou fait des études                                      | <input type="checkbox"/> Où vivent des personnes de votre belle-famille        | <input type="checkbox"/> D'où la famille de votre père est originaire | <input type="checkbox"/> Où vous n'êtes jamais allé(e)                    |   |

**Si 'AUTRE', précisez :**

**Où résident vos parents ou les personnes que vous considérez comme vos parents ?**

- A « nom de la commune »       dans un autre canton       N'A PLUS DE PARENTS  
 ailleurs dans le canton       ou dans un autre pays       N'A PAS DE PARENTS

**Lequel?**

- |   |                                  |                                      |                                    |                                 |
|---|----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Appenzell Rhodes-Extérieures/Intérieures | <input type="checkbox"/> Genève  | <input type="checkbox"/> Neuchâtel   | <input type="checkbox"/> Schwytz   | <input type="checkbox"/> Valais |
| <input type="checkbox"/> Argovie                                  | <input type="checkbox"/> Glaris  | <input type="checkbox"/> Nidwald     | <input type="checkbox"/> Soleure   | <input type="checkbox"/> Vaud   |
| <input type="checkbox"/> Bâle-Campagne/Ville                      | <input type="checkbox"/> Grisons | <input type="checkbox"/> Obwald      | <input type="checkbox"/> Tessin    | <input type="checkbox"/> Zoug   |
| <input type="checkbox"/> Berne                                    | <input type="checkbox"/> Jura    | <input type="checkbox"/> Saint-Gall  | <input type="checkbox"/> Thurgovie | <input type="checkbox"/> Zurich |
| <input type="checkbox"/> Fribourg                                 | <input type="checkbox"/> Lucerne | <input type="checkbox"/> Schaffhouse | <input type="checkbox"/> Uri       |                                 |

**Quel est ce pays?**

- |                                      |  |   |                                    |   |
|--------------------------------------|--|---|------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Belgique    | <input type="checkbox"/> Grèce         | <input type="checkbox"/> Saint-Marin        | <input type="checkbox"/> Roumanie  | <input type="checkbox"/> Arménie            |
| <input type="checkbox"/> Danemark    | <input type="checkbox"/> Turquie       | <input type="checkbox"/> Finlande           | <input type="checkbox"/> Andorre   | <input type="checkbox"/> Azerbaïdjan        |
| <input type="checkbox"/> France      | <input type="checkbox"/> Islande       | <input type="checkbox"/> Hongrie            | <input type="checkbox"/> Lettonie  | <input type="checkbox"/> Bosnie-Herzégovine |
| <input type="checkbox"/> Irlande     | <input type="checkbox"/> Allemagne     | <input type="checkbox"/> Pologne            | <input type="checkbox"/> Albanie   | <input type="checkbox"/> Serbie             |
| <input type="checkbox"/> Italie      | <input type="checkbox"/> Autriche      | <input type="checkbox"/> Bulgarie           | <input type="checkbox"/> Moldavie  | <input type="checkbox"/> Monaco             |
| <input type="checkbox"/> Luxembourg  | <input type="checkbox"/> Chypre        | <input type="checkbox"/> Estonie            | <input type="checkbox"/> Macédoine | <input type="checkbox"/> Monténégro         |
| <input type="checkbox"/> Norvège     | <input type="checkbox"/> Malte         | <input type="checkbox"/> Lituanie           | <input type="checkbox"/> Ukraine   | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Pays-Bas    | <input type="checkbox"/> Portugal      | <input type="checkbox"/> Slovénie           | <input type="checkbox"/> Russie    |   |
| <input type="checkbox"/> Royaume-Uni | <input type="checkbox"/> Espagne       | <input type="checkbox"/> République tchèque | <input type="checkbox"/> Croatie   |   |
| <input type="checkbox"/> Suède       | <input type="checkbox"/> Liechtenstein | <input type="checkbox"/> Slovaquie          | <input type="checkbox"/> Géorgie   |   |

**Si 'Autre', précisez :**

**Avez-vous des enfants ?**

- Oui       Non

**Et où résident vos enfants ?**

- A « nom de la commune »     ailleurs dans le canton     dans un autre canton     ou dans un autre pays

**Lequel?**

- |   |                                  |                                      |                                    |                                 |
|---|----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Appenzell Rhodes-Extérieures/Intérieures | <input type="checkbox"/> Genève  | <input type="checkbox"/> Neuchâtel   | <input type="checkbox"/> Schwytz   | <input type="checkbox"/> Valais |
| <input type="checkbox"/> Argovie                                  | <input type="checkbox"/> Glaris  | <input type="checkbox"/> Nidwald     | <input type="checkbox"/> Soleure   | <input type="checkbox"/> Vaud   |
| <input type="checkbox"/> Bâle-Campagne/Ville                      | <input type="checkbox"/> Grisons | <input type="checkbox"/> Obwald      | <input type="checkbox"/> Tessin    | <input type="checkbox"/> Zoug   |
| <input type="checkbox"/> Berne                                    | <input type="checkbox"/> Jura    | <input type="checkbox"/> Saint-Gall  | <input type="checkbox"/> Thurgovie | <input type="checkbox"/> Zurich |
| <input type="checkbox"/> Fribourg                                 | <input type="checkbox"/> Lucerne | <input type="checkbox"/> Schaffhouse | <input type="checkbox"/> Uri       |                                 |

**Quel est ce pays?**

- |                                      |  |   |                                    |   |
|--------------------------------------|--|---|------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Belgique    | <input type="checkbox"/> Grèce         | <input type="checkbox"/> Saint-Marin        | <input type="checkbox"/> Roumanie  | <input type="checkbox"/> Arménie            |
| <input type="checkbox"/> Danemark    | <input type="checkbox"/> Turquie       | <input type="checkbox"/> Finlande           | <input type="checkbox"/> Andorre   | <input type="checkbox"/> Azerbaïdjan        |
| <input type="checkbox"/> France      | <input type="checkbox"/> Islande       | <input type="checkbox"/> Hongrie            | <input type="checkbox"/> Lettonie  | <input type="checkbox"/> Bosnie-Herzégovine |
| <input type="checkbox"/> Irlande     | <input type="checkbox"/> Allemagne     | <input type="checkbox"/> Pologne            | <input type="checkbox"/> Albanie   | <input type="checkbox"/> Serbie             |
| <input type="checkbox"/> Italie      | <input type="checkbox"/> Autriche      | <input type="checkbox"/> Bulgarie           | <input type="checkbox"/> Moldavie  | <input type="checkbox"/> Monaco             |
| <input type="checkbox"/> Luxembourg  | <input type="checkbox"/> Chypre        | <input type="checkbox"/> Estonie            | <input type="checkbox"/> Macédoine | <input type="checkbox"/> Monténégro         |
| <input type="checkbox"/> Norvège     | <input type="checkbox"/> Malte         | <input type="checkbox"/> Lituanie           | <input type="checkbox"/> Ukraine   | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Pays-Bas    | <input type="checkbox"/> Portugal      | <input type="checkbox"/> Slovénie           | <input type="checkbox"/> Russie    |   |
| <input type="checkbox"/> Royaume-Uni | <input type="checkbox"/> Espagne       | <input type="checkbox"/> République tchèque | <input type="checkbox"/> Croatie   |   |
| <input type="checkbox"/> Suède       | <input type="checkbox"/> Liechtenstein | <input type="checkbox"/> Slovaquie          | <input type="checkbox"/> Géorgie   |   |

**Si 'Autre', précisez :**

**Si vous deviez déménager pour aller dans un autre canton, regretteriez-vous votre quartier ?**

- Beaucoup     un peu     pas vraiment     ou pas du tout

**Regretteriez-vous votre commune ?**

- Beaucoup     un peu     pas vraiment     ou pas du tout

**Et votre canton ?**

- Beaucoup     Un peu     pas vraiment     ou pas du tout

**Votre attachement à « nom de la commune », c'est surtout un attachement : (UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE)**

- A une maison ou un logement en particulier     À un lieu-dit ou un hameau     A un canton     A une ou plusieurs personnes
- A un quartier     A un village ou une ville     A un pays     AUTRE

**Si 'AUTRE', précisez :**

**Parlons maintenant des activités dans la commune de « nom de la commune ». S'agissant des contacts avec vos voisins de quartier, diriez-vous que vous avez des contacts:**

- très réguliers     assez réguliers     rares (PEU RÉGULIERS)     ou aucun contact

**Certaines personnes ont beaucoup de contacts avec les gens de leur commune, d'autres personnes ont moins de contacts. Et vous ? A quelle fréquence êtes-vous en contact avec d'autres personnes de votre commune ?**

- Très régulièrement     assez régulièrement     rarement (PEU RÉGULIÈREMENT)     ou jamais

**Quel est (OU QUELLES SONT) le genre d'activités que vous pratiquez et où vous êtes amené(e) à côtoyer d'autres personnes de votre commune ? (A LISTER UNE PAR UNE ET COCHER LORSQUE LA PERSONNE SE RECONNAÎT DANS UNE DES ACTIVITÉS)**

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Des activités pratiquées dans le cadre de sociétés locales (OUI, NON) | <input type="checkbox"/> des activités liées au travail                 | <input type="checkbox"/> dans le cadre de fêtes locales (carnaval par exemple) |
| <input type="checkbox"/> des activités entre amis  | <input type="checkbox"/> des activités dans le cadre de votre formation | <input type="checkbox"/> AUTRE ACTIVITÉ NON CITÉE                              |

**Si 'ou dans le cadre d'une autre activité que je n'aurai pas citée', précisez :**

**Quel est ou sont le genre d'activités que vous pratiquez et où vous êtes amené(e) à côtoyer d'autres personnes de votre commune ? (A LISTER UNE PAR UNE ET COCHER LORSQUE LA PERSONNE SE RECONNAÎT DANS UNE DES ACTIVITÉS)**

- |  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Des activités pratiquées dans le cadre de sociétés locales (OUI, NON) | <input type="checkbox"/> des activités liées au travail                 | <input type="checkbox"/> activités de vos enfants                              | <input type="checkbox"/> ou dans le cadre d'une autre activité que je n'aurai pas citée |
| <input type="checkbox"/> des activités entre amis  | <input type="checkbox"/> des activités dans le cadre de votre formation | <input type="checkbox"/> dans le cadre de fêtes locales (carnaval par exemple) |   |

Si 'ou dans le cadre d'une autre activité que je n'aurai pas citée', précisez :

Vous m'avez dit que vous pratiquiez une activité(s) dans le cadre d'une société locale : De quel type d'association s'agit-il ? (SI PLUSIEURS, LES METTRE TOUTES)

Concernant votre activité au sein d'une société locale, diriez-vous que vous y participez (SI PARTICIPATION A PLUSIEURS, DIRE DE TENIR COMPTE DES DEUX):

souvent  parfois  ou rarement  JAMAIS ?

Vous tenez-vous informé(e) de la vie ou des activités qui se déroulent dans votre commune ?

Très régulièrement  assez régulièrement  rarement (PEU RÉGULIÈREMENT)  ou jamais

Par quel biais vous tenez-vous informé(e) ? Via:

les journaux, la télévision ou internet  la famille ou les proches  l'école ou le travail  AUTRE

Si 'AUTRE', précisez :

Participez-vous à la vie politique locale de « nom de la commune » ?

Oui, vous votez régulièrement aux élections communales  Vous exercez ou avez exercé une responsabilité électorale (CONSEILLER/ÈRE MUNICIPAL, MAIRE, ETC.)  Vous travaillez ou avez travaillé pour l'administration communale.  
 Vous militez ou avez milité au sein d'un parti  Vous avez été candidat(e) à une élection communale  AUTRE

Si 'Autre', précisez :

Concernant les symboles communaux (TEL QUE, PAR EXEMPLE, DES FÊTES, DES MONUMENTS, DES ARMOIRIES, DES RÉCITS OU ENCORE DES CHANTS), vous diriez que vous y êtes :

très attaché(e)  assez attaché(e)  peu attaché(e)  pas du tout attaché(e) ?

Maintenant viennent quelques questions plus spécifiquement en lien avec le nom de votre commune.

À quel point êtes-vous attaché au nom de « nom de la commune » ? Vous y êtes:

très attaché(e)  assez attaché(e)  peu attaché(e)  pas du tout attaché(e) ?

Pensez-vous que la différence d'image (DE RÉPUTATION) entre "nom des deux communes" soit:

grande  modérée  faible  très faible

A votre avis, l'image de « nom de la commune » est-elle:

très bonne  assez bonne  plutôt mauvaise  ou mauvaise

On dit généralement que le nom d'une marque d'ordinateurs, de montres ou d'habits englobe sa réputation. À votre avis, est-ce le cas pour le nom d'une commune : le nom de « nom de la commune » représente-t-il, une valeur en terme de réputation ? : (SI CON

tout-à-fait  assez  pas vraiment  ou pas du tout

Même si ce n'est pas vraiment à l'ordre du jour, imaginons que des discussions aient lieu pour fusionner « nom de la commune » et « nom de l'autre commune ». A votre avis, faudrait-il que la question du nom de la future commune soit débattue ?

oui et vous souhaiteriez impérativement être consulté(e)  oui mais sans que vous soyez forcément consulté(e)  oui, mais vous ne souhaiteriez pas être consulté(e)  non, car selon vous, la question du nom de la commune est secondaire

Imaginons maintenant que les populations de « nom de la commune » et de « nom de l'autre commune » ait accepté de fusionner et que, par la suite, les populations soient consultées sur le nom de la future commune. Le nom retenu devra être, soit « nom de l

5 franc pour que le nom de la nouvelle commune soit « nom de la commune » ?  50 francs  500 francs  NON  OU DÉCROISSANTE

au moins 10 francs  100 francs  1'000 francs  QUESTION SUR OÙ VA L'ARGENT

20 francs  200 francs  plus de 1'000 francs  QUESTION POSÉE DE MANIÈRE CROISSANTE

Souhaiteriez-vous préciser ce montant ?

OUI  NON

DAPaffin

\* Imaginons maintenant que les populations de « nom de la commune » et de « nom de l'autre commune » ait accepté de fusionner et que, par la suite, les populations soient consultées sur le nom de la future commune. Le nom retenu devra être, soit « nom de la commune », soit « nom de l'autre commune ». Le choix dépendra de la valeur que chaque population attribue au nom de sa propre commune. Donc, par

**exemple**, si la population de « *nom de l'autre commune* » attribue une valeur plus élevée à son propre nom alors la nouvelle commune portera le nom de « *nom de l'autre commune* ». Pour connaître la valeur que chaque habitant de « *nom de la commune* » attribue au nom de « *nom de la commune* » on lui demandera ce qu'il serait disposé à payer sous forme d'une contribution **unique**. Donc, je vais vous proposer un certain nombre de montants ; à vous de m'indiquer celui qui correspond le mieux à la contribution unique que vous seriez d'accord de payer pour que le nom de « *nom de la commune* » soit retenu (*SI UNE QUESTION EST POSÉE SUR À QUI IRAIT L'ARGENT, RÉPONDEZ QU'IL IRA AUX HABITANTS DE LA COMMUNE QUI PERDRAIT SON NOM PLUS COCHER LA CASE DE CONTRÔLE*). Seriez-vous prêt(e) à payer au moins 5 franc pour que le nom de la nouvelle commune soit « *nom de la commune* » ? (*OUI ; NON. SI OUI CONTINUER*) au moins 10 francs; 20 francs; 50 francs; 100 francs; 200 francs; 500 francs; 1'000 francs; plus de 1'000 francs (*DONNER ALTERNATIVEMENT LA LISTE EN ORDRE INVERSE, NOTER QUEL ORDRE A ÉTÉ ÉVOQUÉ CROISSANT OU DÉCROISSANT*).

**Pourriez-vous me dire pourquoi ? (LAISSER RÉPONDRE SPONTANÉMENT. TOUTEFOIS, SI BLOCAGE OU « PARCE QUE ! », LISTER LES POSSIBILITÉS EN DISANT: EST-CE PARCE QUE:)**

<input type="checkbox"/> vous êtes pour que l'on crée un nouveau nom	<input type="checkbox"/> que vous pensez ne pas avoir le choix du nom de votre commune en cas de fusion (SI C'EST LE CAS, DIRE QU'IL FAUT IMAGINER QU'IL A LE CHOIX ET REPOSER LA QUESTION SUR LA DAP)	<input type="checkbox"/> que vous préféreriez donner de votre temps plutôt que de l'argent (SI C'EST LE CAS, DEMANDER COMBIEN DE TEMPS PAR MOIS)	<input type="checkbox"/> ce n'est pas en payant de l'argent que l'on peut éviter un changement de nom
<input type="checkbox"/> le nom de votre commune vous importe peu	<input type="checkbox"/> le fait de garder le nom de votre commune en tant que localité vous suffit (SI OUI À CETTE QUESTION, RELANÇER : TOUT À FAIT, LA LOCALITÉ PORTERA TOUJOURS LE NOM DE « nom de la commune », MAIS LA NOUVELLE COMMUNE PORTERA POTENTIELLEMENT UN AUTRE NOM. NE SE	<input type="checkbox"/> votre situation ne vous permet pas de payer quoi que ce soit	<input type="checkbox"/> ou pour une autre raison
<input type="checkbox"/> d'aucune manière vous ne voulez d'une fusion	<input type="checkbox"/> que vous pensez que l'on ne peut pas estimer monétairement ce genre de choses	<input type="checkbox"/> ce n'est pas à vous de payer pour cela	

**Si 'ou pour une autre raison', précisez :**

**Avez-vous le droit de vote sur le plan communal?**  
 Oui  Non

**Si vous aviez le droit de vote et que vous deviez vous prononcer sur une proposition de fusion entre "nom de la commune" et "nom de l'autre commune": Que voteriez-vous si le nom proposé pour la nouvelle commune était "nom de la commune"?**  
 Oui  non  ou vous n'iriez pas voter  VOTE BLANC

**Si vous aviez à voter (AUJOURD'HUI) sur une proposition de fusion entre « nom de la commune » et « nom de l'autre commune » : Que voteriez-vous si le nom proposé pour la nouvelle commune était « nom de la commune » ?**  
 Oui  non  ou vous n'iriez pas voter  VOTE BLANC

**Et que voteriez-vous si le nom proposé pour la nouvelle commune était « nom de l'autre commune » ?**

Oui  non  ou vous n'iriez pas voter  VOTE BLANC

**Selon vous, entre Vevey et Montreux quelle est la ville qui a la meilleure image (QUI EST LA PLUS CONNUE)?**

VEVEY  MONTREUX  NE CONNAIT PAS LES COMMUNES

**Selon vous, entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds quel est la ville qui a la meilleure image (QUI EST LA PLUS CONNUE)?**

LE LOCLE  LA CHAUX-DE-FONDS  NE CONNAIT PAS LES COMMUNES

**Pensez-vous que la différence d'image (DE RÉPUTATION) entre ces deux villes soit:**

grande  modérée  faible  très faible

**Pensez-vous que la différence d'image (DE RÉPUTATION) entre ces deux villes soit:**

grande  modérée  faible  très faible

**Parmi les quelques éléments que nous allons vous citer, dites-nous lorsque l'un d'eux vous correspond et dont vous diriez qu'ils permettent de vous définir ou de dire qui vous êtes (ATTENDRE APRÈS CHAQUE ITEM) :**

Votre famille  Votre métier, votre situation professionnelle ou vos études  Une passion ou une activité de loisirs  Vos origines géographiques  AUTRE

Les lieux auxquels vous êtes attaché(e)  Vos amis  Votre physique ou votre apparence  Vos opinions politiques, religieuses ou vos engagements

**Si 'Autre', précisez :**

**De quelle tendance politique vous sentez-vous le(la) plus proche ? Vous diriez que vous êtes plutôt:**

plutôt à Gauche  au centre  ou à droite

au centre gauche  au centre droit  PAS D'AFFILIATION POLITIQUES

**Vous arrive-t-il de faire des dons à des œuvres caritatives ou à des associations (PRÉCISION EN CAS DE DOUTE : LES DONNS DOIVENT ÊTRE MONÉTAIRE DONC PAS DE BÉNÉVOLAT PAR EXEMPLE) :**

Très régulièrement  assez régulièrement  rarement  jamais

**Par rapport aux impôts que vous payez, avez-vous le sentiment d'en payer:**

beaucoup trop  assez  ce qu'il faut  relativement peu  ou pas assez

**Travaillez-vous ou avez-vous travaillé (ATTENDRE LA RÉPONSE APRÈS CHAQUE ITEM):**

dans la commune « nom de la commune »? (OUI, NON)  dans une des communes voisine à la vôtre?  ailleurs dans le canton?  dans un autre canton?  Hors de Suisse?

**Lequel?**

Appenzell Rhodes-Extérieures/Intérieures  Genève  Neuchâtel  Schwytz  Valais

Argovie  Glaris  Nidwald  Soleure  Vaud

Bâle-Campagne/Ville  Grisons  Obwald  Tessin  Zoug

Berne  Jura  Saint-Gall  Thurgovie  Zurich

Fribourg  Lucerne  Schaffhouse  Uri

**Quel est (sont) ce (ces) pays?**

Belgique  Grèce  Saint-Marin  Roumanie  Arménie

Danemark  Turquie  Finlande  Andorre  Azerbaïdjan

France  Islande  Hongrie  Lettonie  Bosnie-Herzégovine

Irlande  Allemagne  Pologne  Albanie  Serbie

Italie  Autriche  Bulgarie  Moldavie  Monaco

Luxembourg  Chypre  Estonie  Macédoine  Monténégro

Norvège  Malte  Lituanie  Ukraine  Autre

Pays-Bas  Portugal  Slovaquie  Russie

Royaume-Uni  Espagne  République tchèque  Croatie

Suède  Liechtenstein  Slovaquie  Géorgie

**Si 'Autre', précisez :**

**Quel est votre lieu de naissance ?**

« nom de la commune »  un autre lieu ailleurs dans le canton  dans un autre canton  ou dans un autre pays

**Lequel?**

<input type="radio"/> Appenzell Rhodes-Extérieures/Intérieures	<input type="radio"/> Genève	<input type="radio"/> Neuchâtel	<input type="radio"/> Schwytz	<input type="radio"/> Valais
<input type="radio"/> Argovie	<input type="radio"/> Glaris	<input type="radio"/> Nidwald	<input type="radio"/> Soleure	<input type="radio"/> Vaud
<input type="radio"/> Bâle-Campagne/Ville	<input type="radio"/> Grisons	<input type="radio"/> Obwald	<input type="radio"/> Tessin	<input type="radio"/> Zoug
<input type="radio"/> Berne	<input type="radio"/> Jura	<input type="radio"/> Saint-Gall	<input type="radio"/> Thurgovie	<input type="radio"/> Zurich
<input type="radio"/> Fribourg	<input type="radio"/> Lucerne	<input type="radio"/> Schaffhouse	<input type="radio"/> Uri	

**Quel est ce pays?**

<input type="radio"/> Belgique	<input type="radio"/> Grèce	<input type="radio"/> Saint-Marin	<input type="radio"/> Roumanie	<input type="radio"/> Arménie
<input type="radio"/> Danemark	<input type="radio"/> Turquie	<input type="radio"/> Finlande	<input type="radio"/> Andorre	<input type="radio"/> Azerbaïdjan
<input type="radio"/> France	<input type="radio"/> Islande	<input type="radio"/> Hongrie	<input type="radio"/> Lettonie	<input type="radio"/> Bosnie-Herzégovine
<input type="radio"/> Irlande	<input type="radio"/> Allemagne	<input type="radio"/> Pologne	<input type="radio"/> Albanie	<input type="radio"/> Serbie
<input type="radio"/> Italie	<input type="radio"/> Autriche	<input type="radio"/> Bulgarie	<input type="radio"/> Moldavie	<input type="radio"/> Monaco
<input type="radio"/> Luxembourg	<input type="radio"/> Chypre	<input type="radio"/> Estonie	<input type="radio"/> Macédoine	<input type="radio"/> Monténégro
<input type="radio"/> Norvège	<input type="radio"/> Malte	<input type="radio"/> Lituanie	<input type="radio"/> Ukraine	<input type="radio"/> Autre
<input type="radio"/> Pays-Bas	<input type="radio"/> Portugal	<input type="radio"/> Slovénie	<input type="radio"/> Russie	
<input type="radio"/> Royaume-Uni	<input type="radio"/> Espagne	<input type="radio"/> République tchèque	<input type="radio"/> Croatie	
<input type="radio"/> Suède	<input type="radio"/> Liechtenstein	<input type="radio"/> Slovaquie	<input type="radio"/> Géorgie	

**Si 'Autre', précisez :**

**Quel est votre lieu d'origine ?**

« nom de la commune »     un autre lieu ailleurs dans le canton     un lieu dans un autre canton     ou dans un autre pays

**Lequel?**

<input type="radio"/> Appenzell Rhodes-Extérieures/Intérieures	<input type="radio"/> Genève	<input type="radio"/> Neuchâtel	<input type="radio"/> Schwytz	<input type="radio"/> Valais
<input type="radio"/> Argovie	<input type="radio"/> Glaris	<input type="radio"/> Nidwald	<input type="radio"/> Soleure	<input type="radio"/> Vaud
<input type="radio"/> Bâle-Campagne/Ville	<input type="radio"/> Grisons	<input type="radio"/> Obwald	<input type="radio"/> Tessin	<input type="radio"/> Zoug
<input type="radio"/> Berne	<input type="radio"/> Jura	<input type="radio"/> Saint-Gall	<input type="radio"/> Thurgovie	<input type="radio"/> Zurich
<input type="radio"/> Fribourg	<input type="radio"/> Lucerne	<input type="radio"/> Schaffhouse	<input type="radio"/> Uri	

**Quel est ce pays?**

<input type="radio"/> Belgique	<input type="radio"/> Grèce	<input type="radio"/> Saint-Marin	<input type="radio"/> Roumanie	<input type="radio"/> Arménie
<input type="radio"/> Danemark	<input type="radio"/> Turquie	<input type="radio"/> Finlande	<input type="radio"/> Andorre	<input type="radio"/> Azerbaïdjan
<input type="radio"/> France	<input type="radio"/> Islande	<input type="radio"/> Hongrie	<input type="radio"/> Lettonie	<input type="radio"/> Bosnie-Herzégovine
<input type="radio"/> Irlande	<input type="radio"/> Allemagne	<input type="radio"/> Pologne	<input type="radio"/> Albanie	<input type="radio"/> Serbie
<input type="radio"/> Italie	<input type="radio"/> Autriche	<input type="radio"/> Bulgarie	<input type="radio"/> Moldavie	<input type="radio"/> Monaco
<input type="radio"/> Luxembourg	<input type="radio"/> Chypre	<input type="radio"/> Estonie	<input type="radio"/> Macédoine	<input type="radio"/> Monténégro
<input type="radio"/> Norvège	<input type="radio"/> Malte	<input type="radio"/> Lituanie	<input type="radio"/> Ukraine	<input type="radio"/> Autre
<input type="radio"/> Pays-Bas	<input type="radio"/> Portugal	<input type="radio"/> Slovénie	<input type="radio"/> Russie	
<input type="radio"/> Royaume-Uni	<input type="radio"/> Espagne	<input type="radio"/> République tchèque	<input type="radio"/> Croatie	
<input type="radio"/> Suède	<input type="radio"/> Liechtenstein	<input type="radio"/> Slovaquie	<input type="radio"/> Géorgie	

**Si 'Autre', précisez :**

**Combien d'années, environ, avez-vous vécu dans la commune de « nom de la commune »? (SI MOINS D'UN AN, METTRE 0.1, 0.6 ETC.)**

**Combien d'années pensez-vous encore habiter à « nom de la commune » ?**

moins de 5 ans     entre 5 et 10 ans     entre 10 à 20 ans     plus de 20 ans     POUR TOUJOURS



**Quelle est ou quelles sont vos nationalités ?**

- |                                      |                                    |   |                                    |   |
|--------------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Suisse      | <input type="checkbox"/> Suède     | <input type="checkbox"/> Liechtenstein      | <input type="checkbox"/> Slovaquie | <input type="checkbox"/> Géorgie            |
| <input type="checkbox"/> Belgique    | <input type="checkbox"/> Grèce     | <input type="checkbox"/> Saint-Marin        | <input type="checkbox"/> Roumanie  | <input type="checkbox"/> Arménie            |
| <input type="checkbox"/> Danemark    | <input type="checkbox"/> Turquie   | <input type="checkbox"/> Finlande           | <input type="checkbox"/> Andorre   | <input type="checkbox"/> Azerbaïdjan        |
| <input type="checkbox"/> France      | <input type="checkbox"/> Islande   | <input type="checkbox"/> Hongrie            | <input type="checkbox"/> Lettonie  | <input type="checkbox"/> Bosnie-Herzégovine |
| <input type="checkbox"/> Irlande     | <input type="checkbox"/> Allemagne | <input type="checkbox"/> Pologne            | <input type="checkbox"/> Albanie   | <input type="checkbox"/> Serbie             |
| <input type="checkbox"/> Italie      | <input type="checkbox"/> Autriche  | <input type="checkbox"/> Bulgarie           | <input type="checkbox"/> Moldavie  | <input type="checkbox"/> Monaco             |
| <input type="checkbox"/> Luxembourg  | <input type="checkbox"/> Chypre    | <input type="checkbox"/> Estonie            | <input type="checkbox"/> Macédoine | <input type="checkbox"/> Monténégro         |
| <input type="checkbox"/> Norvège     | <input type="checkbox"/> Malte     | <input type="checkbox"/> Lituanie           | <input type="checkbox"/> Ukraine   | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Pays-Bas    | <input type="checkbox"/> Portugal  | <input type="checkbox"/> Slovénie           | <input type="checkbox"/> Russie    |   |
| <input type="checkbox"/> Royaume-Uni | <input type="checkbox"/> Espagne   | <input type="checkbox"/> République tchèque | <input type="checkbox"/> Croatie   |   |

Si 'Autre', précisez :

**Quelle est votre année de naissance ?**

**Quel est votre état civil ?**

- célibataire       marié(e)       veuf(ve)       ou divorcé(e)

**Quel est le lieu où vous avez effectué la majorité de votre scolarité obligatoire ? (SI QUESTION SUR LA DÉFINITION DE SCOL OBLIG, DIRE QUE C'EST JUSQU'À 15 ANS ENVIRON)**

- « Nom de la commune »       un autre lieu ailleurs dans le canton       un lieu dans un autre canton       ou dans un autre pays

**Lequel?**

- |   |                                  |                                      |                                    |                                 |
|---|----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Appenzell Rhodes-Extérieures/Intérieures | <input type="checkbox"/> Genève  | <input type="checkbox"/> Neuchâtel   | <input type="checkbox"/> Schwytz   | <input type="checkbox"/> Valais |
| <input type="checkbox"/> Argovie                                  | <input type="checkbox"/> Glaris  | <input type="checkbox"/> Nidwald     | <input type="checkbox"/> Soleure   | <input type="checkbox"/> Vaud   |
| <input type="checkbox"/> Bâle-Campagne/Ville                      | <input type="checkbox"/> Grisons | <input type="checkbox"/> Obwald      | <input type="checkbox"/> Tessin    | <input type="checkbox"/> Zoug   |
| <input type="checkbox"/> Berne                                    | <input type="checkbox"/> Jura    | <input type="checkbox"/> Saint-Gall  | <input type="checkbox"/> Thurgovie | <input type="checkbox"/> Zurich |
| <input type="checkbox"/> Fribourg                                 | <input type="checkbox"/> Lucerne | <input type="checkbox"/> Schaffhouse | <input type="checkbox"/> Uri       |                                 |

**Quel est ce pays?**

- |                                   |                                     |  |                                 |  |
|-----------------------------------|-------------------------------------|--|---------------------------------|--|
| <input type="radio"/> Belgique    | <input type="radio"/> Grèce         | <input type="radio"/> Saint-Marin        | <input type="radio"/> Roumanie  | <input type="radio"/> Arménie            |
| <input type="radio"/> Danemark    | <input type="radio"/> Turquie       | <input type="radio"/> Finlande           | <input type="radio"/> Andorre   | <input type="radio"/> Azerbaïdjan        |
| <input type="radio"/> France      | <input type="radio"/> Islande       | <input type="radio"/> Hongrie            | <input type="radio"/> Lettonie  | <input type="radio"/> Bosnie-Herzégovine |
| <input type="radio"/> Irlande     | <input type="radio"/> Allemagne     | <input type="radio"/> Pologne            | <input type="radio"/> Albanie   | <input type="radio"/> Serbie             |
| <input type="radio"/> Italie      | <input type="radio"/> Autriche      | <input type="radio"/> Bulgarie           | <input type="radio"/> Moldavie  | <input type="radio"/> Monaco             |
| <input type="radio"/> Luxembourg  | <input type="radio"/> Chypre        | <input type="radio"/> Estonie            | <input type="radio"/> Macédoine | <input type="radio"/> Monténégro         |
| <input type="radio"/> Norvège     | <input type="radio"/> Malte         | <input type="radio"/> Lituanie           | <input type="radio"/> Ukraine   | <input type="radio"/> Autre              |
| <input type="radio"/> Pays-Bas    | <input type="radio"/> Portugal      | <input type="radio"/> Slovénie           | <input type="radio"/> Russie    |  |
| <input type="radio"/> Royaume-Uni | <input type="radio"/> Espagne       | <input type="radio"/> République tchèque | <input type="radio"/> Croatie   |  |
| <input type="radio"/> Suède       | <input type="radio"/> Liechtenstein | <input type="radio"/> Slovaquie          | <input type="radio"/> Géorgie   |  |

Si 'Autre', précisez :

**Quelle est la plus haute formation que vous avez achevée ? COCHER UNE DES CASE EN FONCTION DE LA RÉPONSE MAIS NE PAS LES ÉNUMÉRER + LES PERSONNE AGÉES N'AYANT FAIT QUE L'ÉCOLE PRIMAIRE = ÉCOLE OBLIGATOIRE ACTUELLE**

- NA PAS FINI L'ÉCOLE OBLIGATOIRE       L'ÉCOLE SECONDAIRE       LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE       TECHNICUM/HES/ÉCOLE NORMALE       AUTRE
- L'ÉCOLE OBLIGATOIRE       L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE/APPRENTISSAGE]       LE GYMNASSE       L'UNIVERSITÉ/HAUTES ÉCOLES/POLY

Si 'AUTRE', précisez :

**Combien de personnes vivent avec vous (vous y compris), dans le même ménage (sachant qu'un ménage est constitué des personnes avec qui vous partagez un revenu en commun) ?**

**Pourriez-vous me dire quel est le revenu annuel de votre ménage (prenez en compte tous les revenus de toutes les personnes du ménage)? NE PAS CITER LES CLASSES + SI LA PERSONNE NE SAIT PAS, COMMENCER AU MILIEU ET DEMANDER SI PLUS OU MOINS + PROPOSER UN ÉQ**

- |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
| <input type="radio"/> 0                | <input type="radio"/> moins de 120'000 | <input type="radio"/> moins de 240'000 | <input type="radio"/> moins de 360'000 | <input type="radio"/> moins de 480'000     |
| <input type="radio"/> moins de 20'000  | <input type="radio"/> moins de 140'000 | <input type="radio"/> moins de 260'000 | <input type="radio"/> moins de 380'000 | <input type="radio"/> moins de 500'000     |
| <input type="radio"/> moins de 40'000  | <input type="radio"/> moins de 160'000 | <input type="radio"/> moins de 280'000 | <input type="radio"/> moins de 400'000 | <input type="radio"/> plus de 500'000      |
| <input type="radio"/> moins de 60'000  | <input type="radio"/> moins de 180'000 | <input type="radio"/> moins de 300'000 | <input type="radio"/> moins de 420'000 | <input type="radio"/> NE SAIT PAS          |
| <input type="radio"/> moins de 80'000  | <input type="radio"/> moins de 200'000 | <input type="radio"/> moins de 320'000 | <input type="radio"/> moins de 440'000 | <input type="radio"/> NE VEUT PAS RÉPONDRE |
| <input type="radio"/> moins de 100'000 | <input type="radio"/> moins de 220'000 | <input type="radio"/> moins de 340'000 | <input type="radio"/> moins de 460'000 |  |

**Voilà, c'est terminé, je vous remercie d'avoir participé à notre enquête. Avant de nous quitter, est-ce que vous auriez des questions ou des commentaires à formuler?**



## PARTIE II :

### ARTICLES DE THÈSE

À la suite du rapport de synthèse, la partie II inclut les trois articles de la thèse.



## Fusion de communes et discours identitaires : l'influence de l'imminence d'un vote populaire

*Julie Silberstein*

Auteur : Après un bachelor en sciences politiques et un master en administration publique, Julie Silberstein est actuellement assistante doctorante et termine un doctorat en administration publique au sein de l'Université de Lausanne (Suisse). Ses intérêts de recherche incluent les fusions de communes, l'identification territoriale ainsi que l'évaluation des politiques publiques.

Publications:

- Soguel, N. & Silberstein, J., 2015. Welfare Loss with Municipal Amalgamations and the Willingness-to-Pay for the Municipality Name. *Local Government Studies*, 41:6, 977–996.
- Silberstein, J. and Soguel, N. 2012. “Ex-Post Survey on the Consequences and Perceptions about Amalgamation”. *Urban Public Economics Review* 16: 43–60



UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études  
en administration publique

**Julie Silberstein** Assistante diplômée

Bâtiment IDHEAP | Rue de la Mouline 28

CH-1015 Lausanne

Bureau | +41(0) 21 557 40 59

Portable | +41(0) 79 662 80 19

Julie.Silberstein@unil.ch

## **Fusion de communes et discours identitaires : l'influence du l'imminence d'un vote populaire**

### **Résumé :**

Une série d'entretiens semi-directifs menés dans les Franches-Montagnes (Jura suisse) permet d'éclairer certains mécanismes identitaires territoriaux à l'œuvre dans le cadre des débats sur les fusions de communes. L'identification à un lieu se légitime par le biais de discours retraçant une histoire et un sentiment de sacrifice commun. Ce sont ces formes de mythes communs qui sont instrumentalisées par les opposants à la fusion afin de défendre le statu quo. Les intérêts politiques particuliers (réels ou imaginaires) sont des enjeux de lutte enrobés dans un discours identitaire. Même si, au premier abord, opposants et partisans de la fusion semblent tous plus ou moins attachés à leur commune et font référence aux mêmes symboles, la manière dont ils les utilisent diffère selon leur positionnement politique. Ainsi, les discours identitaires mobilisent des symboles communaux pour souligner l'homogénéité au sein d'un groupe mais aussi pour décrédibiliser les adversaires et leurs propres symboles.

**Mots-clés :** Identité, processus d'identification, territoire, fusion, luttes de pouvoir

### **Title:**

Municipal amalgamation and identity discourse: the contextual influence of the forthcoming popular vote

### **Abstract:**

A series of semi-structured interviews conducted in the Franches-Montagnes (Swiss Jura) enlighten some identitarian mechanisms at stakes within the framework of municipal amalgamation. Place identification is legitimated by speeches redrawing a common history and a feeling of sacrifice. It is these forms of common myths that are manipulated by opponents to the fusion in order to legitimate the status quo. Particular political interests (real or imaginary) are at stakes in power struggle wrapped in an identity discourse. Furthermore, even if at first glance as much opponents as partisans of the amalgamation seem rather attached to their municipality and refer to the same symbols, their perceptions about the subject is very different. Within the framework of the amalgamation, a power struggle takes place and municipal symbols are used to value the homogeneity within a group but also to discredit the opponents by denigrating their own symbols.

**Keywords:** Identity; identification, territory, amalgamation, power struggle

## INTRODUCTION

Cet article a pour objet d'expliquer l'impact de l'imminence d'une fusion de communes sur l'identification des citoyens à leurs communes ainsi que le rôle des discours identitaires dans ce contexte. Depuis les années 1970, le concept d'identité a remplacé celui de culture (autant dans la littérature scientifique que dans le discours vernaculaire) (Avanza et Laferté 2005). Il est constitué de dimensions multiples (Surdez, Voegtli et Voutat 2009 ; Brubaker 2001) et peut s'appliquer à un seul individu (identité personnelle) ou à des groupes sociaux (identité collective) mais dans tous les cas, il implique une comparaison. L'identité n'a de sens que dans la comparaison avec l'Autre quel qu'il soit. Il s'agit donc de se définir en fonction des autres de manière exclusive ou inclusive, c'est-à-dire en miroir (je suis similaire) ou en opposition (je suis différent-e). Une fusion remet en question les frontières territoriales locales et donc reconfigure potentiellement l'identification territoriale. La présente étude s'intéresse plus particulièrement à ce dernier phénomène, en l'analysant au travers du prisme des luttes de pouvoir et de la mobilisation de symboles en tant qu'armes discursives et moyens d'uniformisation du groupe dans l'argumentaire identitaire des partisans et des opposants à la fusion. Notre objectif est donc double : expliquer le rôle du discours identitaire dans le positionnement face à une fusion et son utilisation par les individus en tant qu'arme de lutte politique. À ce jour, les études scientifiques traitant des questions identitaires dans le cadre de fusions sont inexistantes à l'exception d'un article de Zimmerbauer et Paasi (2013), lequel souligne l'importance des questions identitaires dans le cadre de fusions de communes au travers de commentaires d'internautes, sans pouvoir toutefois détailler leur origine ni systématiser leur lien avec les fusions. La littérature sur le sujet étant relativement maigre, nous avons donc décidé de procéder de manière inductive par des entretiens les moins directifs possibles afin de voir à posteriori les éléments récurrents qui en émergent.

Dans la littérature scientifique, plusieurs types de représentations identitaires (plus ou moins imaginaires selon la taille de la communauté (Anderson 2006)<sup>50</sup>) sont identifiés. Ces représentations prennent généralement la forme de symboles contribuant à raffermir les liens entre les individus en inventant ou réinventant des pratiques ou coutumes communes tout en leur donnant l'aspect de pratiques inchangées depuis des siècles (Martin et le groupe IPI 2010). Ces symboles sont innombrables et vont d'éléments permettant d'identifier personnellement un individu à des éléments propres à qualifier des groupes. Ils peuvent donc faire référence à des caractéristiques psychosociales (le nom, le sexe l'âge, la profession et d'autres qualités individuelles), idéologiques (devises), culturelles (fêtes dites traditionnelles ; par exemple les divers carnivals ou encore les marchés regroupant des produits et autres spécialités du terroir), historiques (système de parenté, mythes fondateurs, hymnes, bâtiments typiques, églises ou tout autres lieux pouvant symboliser un passé commun ou qui renvoient à des usages que l'on suppose hérités du passé). Ils peuvent également faire référence à des représentations de l'espace géographique (toponymes, territoires, éléments paysagers). Tous ces symboles sont mobilisables par les acteurs pour se définir ou définir les autres et ainsi remplir la fonction de référents identitaires ; c'est-à-dire permettre de qualifier le groupe et de le souder autour d'un discours qui sera mobilisé politiquement par des représentants. La

---

<sup>50</sup> « It is imagined because the members of even the smallest nation will never know most of their fellow-members, meet them, or even hear of them, yet in the minds of each lives the image of their communion. [...] In fact, all communities larger than primordial villages of face-to-face contact (and perhaps even these) are imagined. Communities are to be distinguished, not by their falsity/genuineness, but by the style in which they are imagined » (Anderson 2006, 6).



mobilisation de certains symboles sera donc tributaire d'un contexte d'expression identitaire et politique particulier<sup>51</sup>. En effet, selon la personne à qui l'on destine le discours ou selon le cadre dans lequel l'acteur s'exprime, les référents pertinents changent. Ainsi, dans notre étude, le contexte des fusions influe fortement sur l'expression et sur le positionnement que les individus adoptent pour exprimer qui ils sont et comment ils se perçoivent dans leur environnement. En Suisse, il est fréquent de soumettre les projets de fusion à une votation populaire. En cas de majorité favorable, le projet de fusion est appliqué et dans l'autre cas, il est abandonné. La période précédant une votation est donc une période florissante pour le développement des arguments des groupes politiques mobilisés pour ou contre la fusion. Des groupes d'intérêt se constituent et, dans certains cas, un discours identitaire plus ou moins étoffé vient se greffer sur le discours des partisans et des opposants à la fusion. D'un côté, on retrouve une volonté des partisans de la fusion de fédérer le groupe autour d'une nouvelle « identité de projet », et de l'autre l'on voit une « identité de résistance » (Castells 1999) d'une frange de la population qui s'oppose à la fusion. Les luttes de pouvoirs semblent donc être au cœur des débats identitaires liés aux fusions.

Lors de fusions, une lutte de pouvoir pour la préservation ou l'acquisition de privilèges s'engage dès qu'il est question de modifier les frontières communales. Lorsque des opposants revendiquent leurs différences par rapport à l'extérieur, ils tentent aussi de préserver ce qu'ils considèrent comme des avantages dont ils bénéficient. Ces acquis dont jouiraient certaines communes ne sont pas toujours les éléments les plus visibles dans les discours. Les intérêts matériels sont souvent associés à une rhétorique identitaire agrémentée de symboles variés<sup>52</sup>. Dans ce sens, les discours identitaires, lorsqu'ils s'imposent au sein d'un groupe, acquièrent une dimension idéologique dans le sens où ils permettent de souder le groupe autour de croyances et d'idées communes qui permettent d'appréhender la réalité au travers d'un système de pensée permettant d'appréhender plus facilement les situations complexes du monde social et politique. Dans cette lutte autour de la redéfinition des privilèges territoriaux, le discours identitaire tend à justifier une situation particulière. Les différents symboles sont des instruments utilisés (de manière souvent inconsciente) pour justifier ou légitimer un découpage géographique particulier et par là même, une redistribution des privilèges politiques et économiques. Ainsi, cette idéologie permet de fournir des arguments pour refuser ou faire passer une fusion tout en mobilisant des schèmes de références simples et appréhendables par le plus grand nombre (Di Méo, Sauvatre et Soufflet 2004). Le discours identitaire se caractérise donc par une dimension idéologique permettant de comprendre le monde au travers du prisme identitaire avec une résonance émotionnelle particulière car il renvoie à des symboles ancrés dans la structure de perception de soi. Remettre en question un élément identitaire auquel un individu croit revient donc à lui demander de changer une partie de sa manière de se percevoir, de se resituer dans l'espace social.

---

<sup>51</sup> Sur l'importance du contexte politique voir notamment Bourdieu, 1980, p. 65 et Martin & le groupe IPI, 2010

<sup>52</sup> Précisons ici que lorsque nous faisons référence à des intérêts particuliers, il s'agit d'éléments subjectifs extraits du discours des acteurs. Notre objectif ici n'est pas de vérifier l'adéquation entre les perceptions individuelles et la situation réelle.

## MÉTHODOLOGIE ET TERRAIN EMPIRIQUE

Le 25 mars 2012, la population des treize communes<sup>53</sup> du district des Franches-Montagnes en Suisse (voir carte dans l'annexe 1) devait se prononcer pour ou contre une fusion de communes. Nous avons profité de la période de débats précédant la votation par référendum pour enquêter. Cette fusion dans les Franches-Montagnes nous a semblé particulièrement intéressante car il s'agissait d'un projet relativement conséquent impliquant un grand nombre de communes sur un territoire de 200km<sup>2</sup> et une population de 10'141 habitants (Office fédéral de la statistique 2014). Le contexte était également particulier. En effet, la probabilité que nos interviewés se soient déjà interrogés sur des questions d'appartenance territoriale se trouvait augmentée par l'histoire du canton du Jura auquel appartiennent les Franches-Montagnes (voir à cet égard Voutat 1993). Après un long parcours de revendications politiques de la part de groupes indépendantistes et une série de votes populaires, le Jura s'est séparé du canton de Berne en 1979. De fait, les débats précédant la fusion ont été relativement vifs, laissant présager une implication personnelle des individus ainsi qu'un débat riche. Le projet de fusion a été initié par l'association des maires des Franches-Montagnes en 2009 et soutenu par le canton. Au final, après plusieurs mois de discussions intenses, seules deux communes (Saint-Brais et Soubey) impliquées dans le projet ont obtenu une majorité favorable à la fusion. La nouvelle commune des « Franches-Montagnes » n'a donc pas vu le jour.

Nous avons opté pour une enquête en face-à-face effectuée moins de trois mois avant la votation. Nous avons réalisé quatorze entretiens auprès d'individus ayant des profils diversifiés afin de disposer de la plus large palette d'attitudes possibles (voir annexe 2). Étant donné l'importance du positionnement face à la fusion sur le discours identitaire, l'échantillon est scindé en deux : sept partisans et sept opposants à la fusion<sup>54</sup>. A ce jour, la littérature sur les fusions n'a pas fait émerger de groupes sociaux particuliers qui seraient plus fréquemment favorables aux fusions. Chaque contexte de fusion remet en question un rapport de force particulier selon le système, les équilibres politiques ainsi que la répartition des richesses particulières. Toutefois, les individus les plus fréquemment touchés par la reconfiguration des circonscriptions électorales, dont ils sont les représentants, sont les élus communaux (Le Bart 1999). Ce sont donc aussi eux qui contribuent principalement à créer les discours identitaires et c'est pour cette raison que nous avons tenu à interroger majoritairement des leaders d'opinion tel qu'un chef d'entreprise influent ainsi que plusieurs maires et anciens maires de communes. L'importance des élus locaux est aussi soulignée dans une analyse d'entretiens effectuée par Di Méo, Sauvaitre et Soufflet qui constatent que « les représentations dépendent étroitement de l'expérience, tant sociale que spatiale, de chacun. Ainsi, les élus locaux les plus sédentaires, surtout lorsqu'ils appartiennent à une vieille famille de la commune, entretiennent toujours une relation identitaire privilégiée avec les territoires de la localité la plus immédiate » (2004, 141).

---

<sup>53</sup> La Chaux-des-Breuleux (non à 70.59%), Lajoux (80.99), Le Bémont (67.12), Le Noirmont (79.13), Les Bois (71.36), Les Breuleux (79.78), Les Enfers (54.05), Les Genevez (80.19), Montfaucon (53.39), Muriaux (89.30), Saignelégier (50.44) (chef-lieu du district des Franches-Montagnes), Saint-Brais (34.38) et Soubey (49.46) (les pourcentages sont issus d'un article de presse locale (RFJ 2012)).

<sup>54</sup> À l'exception d'un répondant à qui nous avons dû poser spécifiquement la question, toutes les personnes interrogées, se sont spontanément et très clairement prononcées en faveur ou défaveur de la fusion. C'est donc sur cette base que nous avons opéré notre classement.

Les entretiens ont été conduits au domicile des enquêtés (sauf dans un cas) et enregistrés. La première question posée, omettant volontairement la thématique de la fusion, invitait les participants à parler de leur commune. Lorsqu'ils s'arrêtaient ou que certains aspects n'étaient pas abordés spontanément, nous avons utilisé des questions de relance suivant un canevas préalablement établi. Après retranscription des entretiens, nous les avons triés dans une grille d'analyse en fonction de catégories récurrentes qui ont émergé des entretiens. L'analyse de discours a été complétée d'une analyse fréquentielle des thématiques les plus mobilisées. Nous avons donc comparé les fréquences de certains termes tels que les références aux « Franches-Montagnes » ou à sa commune par exemple. Nous avons ajouté une analyse de co-occurrence de termes, c'est-à-dire que nous avons pu observer le fait que certains termes soient fréquemment associés à d'autres termes ou proches de ceux-ci (dans le texte). Cela permet principalement de faire le lien entre le discours identitaire (ce par quoi les individus se définissent) et ce qui lui est directement associé. Le tableau 1 résume les différentes catégories de référence utilisées pour cibler les segments de discours identitaires. Ainsi, nous avons considéré comme discours identitaire les sections d'entretiens où un individu évoque sa perception de lui-même, son attachement à un groupe particulier ou encore lorsqu'il parle directement d'appartenance, d'origine, d'identités ou d'attachement territorial.

**Tableau 2: Détails du contenu du discours identitaire**

	Partisans		Opposants		Différence (=Partisans-Opposants)	
	Fréquences	Pourcents	Fréquences	Pourcents	Fréquences	Pourcents
Évocation de soi	80	53%	121	50%	-41	3%
Évocation du groupe	34	23%	74	31%	-40	-8%
Appartenance et origine	17	11%	34	14%	-17	-3%
Identité et attachement	20	13%	13	5%	7	8%
Total	151	100%	242	100%	-91	0%

Les techniques d'analyses de fréquences et de co-occurrences permettent de mesurer quantitativement le nombre de référents mobilisés en lien les uns aux autres. Par contre, elles ne permettent pas d'en évaluer la connotation positive ou négative ni de mesurer l'importance accordée par le locuteur par le biais de formulations particulières ou même d'inflexions de la voix, etc. C'est pourquoi l'analyse de discours et le classement de sections de texte en fonctions de catégories récurrentes restent au cœur de notre analyse et constituent le pilier des principaux résultats présentés ci-dessous.

## RÉSULTATS

Le tableau 2 illustre six grandes thématiques tout particulièrement présentes dans les discours. Tout d'abord, les référents territoriaux les plus fréquemment cités sont la commune puis les Franches-Montagnes. En proportion, les partisans de la fusion se réfèrent plus volontiers aux Franches-Montagnes alors que les opposants à la fusion préfèrent mentionner le niveau communal. Viennent ensuite les références au contexte économique régional ainsi qu'aux enjeux et particularismes politiques qui sont proportionnellement plus fréquents chez les opposants à la fusion. Les thématiques portant sur la nature, les animaux et les activités de loisirs sont plus souvent mobilisées par les partisans de la fusion. Quant à l'agriculture locale,

elle est fréquemment mentionnée au sein des deux groupes. Toutefois, sachant que les opposants à la fusion ont en moyenne un discours plus long, l'on peut dire que le sujet de l'agriculture prend une place proportionnellement moindre chez eux.

**Tableau 2 : Nombre d'occurrences des thématiques principales ressortant du discours des partisans et des opposants à la fusion**

	Partisans		Opposants		Différence (=Partisans-Opposants)	
	Fréquences	Pourcents	Fréquences	Pourcents	Fréquences	Pourcents
Commune	325	30%	565	37%	-240	-7%
Avantages financiers et économiques	76	7%	222	15%	-146	-8%
Politique et fusion	188	17%	368	24%	-180	-7%
Agriculture	107	10%	102	7%	5	3%
Franches-Montagnes	153	14%	113	7%	40	7%
Nature, animaux et loisirs	240	22%	158	10%	82	12%
Total	1089	100%	1528	100%	-439	0%

Les discours des opposants et des partisans de la fusion sont donc différents dans le sens où les opposants à la fusion mettent tout particulièrement l'accent sur le niveau communal (alors que les partisans lui préfèrent le niveau du district des Franches-Montagnes), sur les aspects financiers de la collectivité ainsi que sur la politique. Quant aux partisans de la fusion, leur discours est moins fourni. Ils font aussi référence aux mêmes éléments que les opposants à la fusion mais dans une bien moindre mesure. Seule la thématique de la nature, des animaux, des loisirs et de l'agriculture semble avoir une plus grande importance pour eux que pour les opposants.

#### *ANCRAGE TERRITORIAL ET LÉGITIMATION DES FRONTIÈRES GÉOPOLITIQUES*

La frontière joue un rôle de délimitation entre soi et l'extérieur (Raffestin 1986) qui contribue à la mise à distance de l'Autre, augmentant ainsi l'identification interne et par là même, la cohésion du groupe. Dans le cas d'un processus de fusion, l'identification territoriale peut être perturbée par la volonté d'élargir les frontières locales. Un groupe tente alors d'imposer et de légitimer un nouveau découpage territorial et de le faire reconnaître comme légitime (Bourdieu 1980). Dans notre cas, les partisans de la fusion doivent donc contribuer à imposer une nouvelle « identité de projet » (Castells 1999) avec comme limite les frontières du territoire des Franches-Montagnes. Cette tendance à placer le discours en se référant plus particulièrement à sa commune (pour les opposants à la fusion) ou aux Franches-Montagnes (pour les partisans de la fusion) s'observe entre autres par une fréquence de citations différente. Au tableau 3, le seul niveau géographique auquel les partisans de la fusion font clairement plus souvent référence que les opposants à la fusion (et ce malgré le fait que de manière générale ils se sont moins exprimés) est le niveau du district des Franches-Montagnes. On peut interpréter ces résultats comme une tendance, lorsque l'on demande à des partisans de la fusion de parler de leur commune, à digresser et se positionner plus rapidement au niveau de l'échelon supérieur, en l'occurrence les Franches-Montagnes.

*« C'est une commune qu'on connaît et on connaît pas mal de monde. L'union fait la force. Les Franches-Montagnes c'est une dizaine de petites communes. »*

En revanche, il leur est plus difficile de s'exprimer sur l'échelon communal, signe qu'ils ne le considèrent pas comme pertinent et que la frontière communale ne constitue pas une délimitation légitime comme l'on pouvait s'y attendre. A l'inverse, ils valorisent fortement les espaces de références tels que l'Europe ou encore le monde ; c'est-à-dire que lorsqu'ils en parlent, c'est de manière très positive. Ainsi, bien que le nombre de références au monde ou à l'Europe soit identique, la connotation (positive ou négative) diverge radicalement entre opposants et partisans. Le canton du Jura et surtout sa lutte pour l'indépendance sont mobilisés pour justifier la solidarité des populations au-delà des frontières communales et donc la légitimité du périmètre des Franches-Montagnes. On voit ainsi se dessiner une forme de justification de la pertinence d'un découpage territorial au niveau des Franches-Montagnes par des références à des entités très vastes et des principes de « solidarités entre les peuples » ou encore de « justice sociale ». A l'instar de nombreux mouvements identitaires, la référence à un cadre plus large permet de déstigmatiser la mobilisation (Surdez, Voegtli et Voutat 2009). C'est-à-dire qu'inconsciemment, pour ne pas mobiliser des arguments basés sur la mise en valeur de l'homogénéité interne au groupe au détriment de ce qui se trouve à l'extérieur (discours habituellement « réservé » aux groupes identitaires et donc mal connoté selon l'appartenance politique), l'accent est mis sur l'ouverture au monde alors même qu'il s'agit bien de caractériser un dénominateur commun.

**Tableau 3 : Nombre d'occurrences des différents référents géographiques dans les discours des partisans et des opposants à la fusion**

	Partisans		Opposants		Différence (= Partisans - Opposants)	
	Fréquences	Pourcents	Fréquences	Pourcents	Fréquences	Pourcents
Commune	325	56%	565	73%	-240	-17%
District	153	26%	113	15%	40	12%
Canton	28	5%	27	3%	1	1%
Suisse	44	8%	41	5%	3	2%
Europe et monde	30	5%	31	4%	-1	1%
Total	580	100%	777	100%	-197	0%

À l'inverse, les répondants opposés à la fusion expriment la primauté de leur attachement au niveau communal par rapport à la région :

*« Donc on est Franc-Montagnards, y'a pas de problème, ouais... Mais on habite le village avant tout ! Il y a des diversités. [...] Même au niveau des gens, c'est pas une unité les Franches-Montagnes. Ce sont des habitudes différentes, bien différentes ».*

Ils se réfèrent au caractère homogène des citoyens de la commune et leur cohésion légitimant ainsi les frontières communales. Le discours tente de mettre en exergue ce qui rassemble les populations à l'intérieur des frontières. Les répondants mettent en avant les liens interpersonnels (dans le cadre communal).

Quant au niveau national, les opposants à la fusion utilisent beaucoup plus fréquemment le terme « confédération », ce qui révèle une tendance à valoriser le caractère bénéfique d'une alliance entre des entités relativement indépendantes. A l'inverse, les partisans de la fusion ont une nette préférence pour le terme « nation » qui renvoie à une vision plus unitaire du

territoire. Le niveau cantonal revêt par contre une connotation négative forte chez les opposants à la fusion car il est associé à l'idée d'un ennemi commun voulant imposer la fusion territoriale par le haut. Comme l'illustre le tableau 4, la mention du canton est plus fortement liée à un discours identitaire (c'est-à-dire visant à se définir ou à définir un groupe d'appartenance) pour les opposants à la fusion que pour les partisans de la fusion. Le canton reste un symbole rassembleur même si les acteurs le mobilisent de manière négative en tant que symbole d'un ennemi commun dont il faudrait se méfier :

*« Le canton a quand-même dû prendre position parce qu'il était allé raconter n'importe quoi du genre que l'on pouvait fusionner et quand-même garder son nom de commune d'origine. Que sur ton passeport y'aurait Franches-Montagnes et aussi l'ancien nom. Mais pas du tout. Alors on s'est quand-même battu là contre parce que la loi suisse dit que tu es originaire de la commune pour autant qu'elle existe encore mais faut pas nous dire n'importe quoi. »*

Quant à l'Europe ou le monde, ils n'ont aucune résonance d'un point de vue identitaire (voir tableau 4) pour les opposants à la fusion. Ils s'y réfèrent uniquement avec une certaine distance et négativement pour illustrer l'incapacité des grandes entités administratives, par leur éloignement du terrain, à gérer correctement les affaires politiques et économiques en faveur des régions (nous reviendrons sur ce point plus bas).

**Tableau 4 : Nombre de cooccurrences entre les échelles territoriales et les références identitaires**

	Partisans		Opposants		Différence (=Partisans-Opposants)	
	Fréquences	Pourcents	Fréquences	Pourcents	Fréquences	Pourcents
Commune	38	57,6%	47	65,3%	-9	-8%
District	20	30,3%	15	20,8%	5	9%
Canton	1	1,5%	7	9,7%	-6	-8%
Suisse	4	6,1%	3	4,2%	1	2%
Europe et monde	3	4,5%	0	0,0%	3	5%
Total	66	100,0%	72	100,0%	-6	0,0%

Comparativement aux partisans de la fusion, les opposants à la fusion recourent plus fréquemment aux émotions lorsqu'ils mentionnent leur commune. Ils parlent notamment de « cœur », d'attachement « viscéral » ou de « vibrer » pour leur commune. L'un des répondants illustre très bien l'implication personnelle qu'il engage dans son attachement :

*« J'y appartiens vraiment à cent pourcents. J'aime cette commune, j'aime les gens et je me sens vraiment noirmontin<sup>55</sup> jusqu'au bout des pieds. Moi j'ai vraiment cette commune dans les tripes. »*

<sup>55</sup> Les noirmontins sont les habitants de la commune du Noirmont située au sud-ouest des Franches-Montagnes.

Les opposants à la fusion sont plus enclins à valoriser l'importance des contacts directs et la cohésion interne des habitants de leur commune. Ils parlent en privilégiant l'utilisation de la formule « nous » ou « on » et soulignent le fait que « tout le monde se connaît et se connaît même très bien » au sein de la commune. L'identification à sa commune a une signification plus personnelle, « revendiquée » (Ville et Guérin-Pace 2005 : 288) avec plus de conviction et à laquelle ils donnent une signification particulière en l'intégrant à leur parcours de vie et en lui donnant une forme de relief émotionnel.

C'est cette appropriation personnelle et émotionnelle du sujet qui rend le discours efficace du point de vue de la cohésion du groupe. A l'instar de ce que Charaudeau (2011) qualifie de discours « populistes », les opposants à la fusion mêlent aisément symboles territoriaux et émotions. Du côté des partisans de la fusion, l'idée de caractéristiques propres aux Franc-Montagnards est certes esquissée, mais d'une manière relativement distante. Ils mobilisent moins souvent les émotions et, par conséquent, peinent à souder les individus autour d'un discours identitaire. Cela peut expliquer pourquoi ils n'ont pas réussi à faire « vibrer des cordes sensibles [et à en jouer] pour interpréter le présent » (D.-C. Martin 1992 : 590).

Le parcours de vie et le nombre d'années effectives passées dans la commune ne semblent pas influencer sur le sentiment de légitimité à revendiquer son appartenance à une commune. L'élément essentiel se situe dans la manière dont ce parcours est intériorisé et le sens qui lui est donné par les acteurs (Ville et Guérin-Pace 2005). Ces derniers réinterprètent leur histoire personnelle pour s'adapter au contexte politique du moment. En science politique et surtout en géographie, l'une des hypothèses classique prévoit que l'accroissement de la mobilité (accentuée par les innovations technologiques) des individus aurait un impact négatif sur l'identification à sa commune<sup>56</sup>. Le changement fréquent de lieux contribuerait à éroder l'attachement à un lieu de vie particulier tel que la commune. Dans le cadre de cette étude, il apparaît plutôt que les acteurs se réapproprient leur passé pour l'adapter à leur sentiment d'appartenance présent. Ainsi, la perception de son passé contribue à la construction identitaire, et chacun l'appréhende en fonction de son positionnement spécifique (pour ou contre la fusion) dans le débat communal du moment. Tout est mis en place (de manière inconsciente et progressive) pour exprimer et ressentir une forme de continuité dans le parcours de vie et une cohérence identitaire alors même que ces identités fluctuent. Par exemple, les opposants à la fusion qui ont habité dans plusieurs lieux ou qui sont fréquemment en déplacement ne voient pas leur situation comme une contradiction avec un sentiment fort d'appartenir à leur commune. Dans ces cas, le parcours de vie est perçu comme une forme d'épopée menant et justifiant l'attachement au lieu. Dans le cas de nombreux déplacements ou déménagements, l'individu valorise l'installation finale dans la commune en mettant en exergue la capacité d'« enfin » se fixer à un lieu que l'on a vraiment choisi. Ainsi, chez les opposants à la fusion, le parcours de vie se voit comme une sorte de chemin qui semble ne devoir mener, ou retourner, que vers la commune. La finalité de ce dernier est toujours la commune. Cet exemple illustre bien, l'importance du sentiment de continuité dans le temps des constructions identitaires. Pour qu'il n'y ait pas de crise identitaire, les acteurs sociaux doivent voir leur vie comme une sorte de continuum et avoir le sentiment qu'ils sont identiques à eux-mêmes dans le temps (Mucchielli 1986). « Ce sentiment repose [...] en partie sur un travail cognitif et affectif permanent de synthèse des

---

<sup>56</sup> Dans le cadre suisse, voir notamment Bülmann (2012).

expériences effectuées par l'acteur » (Mucchielli 1986, 25). Ce sentiment et ce travail identitaire semblent donc être plus solidement constitués du côté des opposants de la fusion.

Les différents mythes locaux (plus ou moins réels) bénéficient aussi de cette capacité à faire le tri dans le passé pour construire un présent cohérent par rapport au positionnement identitaire. À l'instar de nombreux discours identitaires, le groupe se définit autour d'un passé commun, d'une forme de culte des ancêtres où le sentiment de sacrifice partagé (voir notamment : Thiesse 1999) et de « stigmates » hérités du passé sert de base à la mobilisation du groupe (Bourdieu 1980 : 70). Dans notre étude, les références à un passé sacrificiel ou à des ancêtres communs sont fréquentes dans les discours des opposants à la fusion pour justifier la pertinence des frontières communales. Les positions de pouvoir se légitiment en partie par des qualités familiales, par une forme d'héritage symbolique ou même réel. Ce type d'argumentaire identitaire où le parcours familial justifie la position sociale n'est qu'une des composantes du discours identitaire général des opposants qui tend à défendre historiquement la situation actuelle des communes. L'identité communale se construit autour de la notion de sacrifice comme l'a fait, entre autres et toute mesure gardée, la France d'après-guerre (Pérès 1989). Le terme « sacrifice » lui-même est utilisé de manière récurrente par les opposants à la fusion. Ce sont donc les actions passées qui légitiment certaines situations qui pourraient être perçues comme injustes :

*« C'est aussi qu'on a fait du boulot [...] pour vraiment développer cette commune au maximum. Je ne sais pas si vous avez vu les usines qu'on a ! [...] Mais on nous l'a reproché. Mais ça a coûté cher à la commune X, bien sûr que ça a coûté. [...] Puis bon, au bout d'un moment y'a les impôts sur les personnes morales et puis au final on n'est pas perdants. Il faut savoir que dans les régions périphériques comme la nôtre, on est obligés de faire des sacrifices. [...] Alors y'a quand-même selon que tu sois riche ou pauvre, il faut faire des sacrifices ».*

Il semble donc que les individus donnent du sens à leur discours en réinterprétant leur passé. Ce n'est donc pas (ou du moins pas forcément) la durée d'établissement dans la même commune qui détermine l'attachement à celle-ci. En effet, la mobilité et la diversification des trajectoires individuelles n'a pas l'effet escompté. Certains géographes remarquent que « la tendance à l'uniformisation qui résulte de la mondialisation des échanges s'accompagne d'une résurgence des identités locales ou régionales » (Ville et Guérin-Pace 2005 : 281). Selon nous, cette résurgence identitaire s'explique mieux par les luttes de pouvoir (c'est-à-dire les intérêts politiques et économiques remis en question par la fusion) et donc lorsque les communes (comme c'est le cas en Suisse) ont un grand pouvoir décisionnel et donc un impact potentiellement important sur la vie politique et économique, le discours identitaire y sera intimement lié. Comme nous allons le voir à la section suivante, ce sont les enjeux économiques et politiques spécifiques à la fusion (tels que la remise en question des postes de pouvoir, de la capacité des individus à agir politiquement, de la base électorale, des postes administratifs ainsi que d'avantages fiscaux et un potentiel transfert de richesse entre des communes plus ou moins riches) qui se situent au niveau communal et qui contribuent à localiser le débat identitaire.

#### *DISCOURS IDENTITAIRE ET INTÉRÊTS PARTICULIERS*

La période précédant la votation sur la fusion des Franches-Montagnes a vu deux groupes s'opposer : les partisans et les opposants à la fusion. Le premier est constitué d'individus engagés dans une volonté de « modernisation » de la région menant à la constitution de ce que Castells (1999) nomme une « identité de projet ». Le deuxième groupe s'oppose à ce



changement qu'il subit comme une imposition venant d'en haut et mettant en péril la démocratie directe (Zimmerbauer et Paasi 2013). Dans le cadre de fusions, ceci a pour conséquence de souder un groupe autour d'une « identité de résistance » (Castells 1999) qui lutte « to challenge the hegemonic power and opposes top-down policymaking and control » (Zimmerbauer et Paasi 2013 : 33). Comme l'illustre le tableau 5, le groupe des partisans de la fusion exprime un discours identitaire qui se caractérise par une forte prégnance des références à la nature, aux animaux, aux loisirs ainsi qu'à une certaine forme de mythe d'une région perçue comme étant issue d'anciens agriculteurs. Cette tentative de proposition de fédération autour de cette nouvelle identité liée au projet de fusion est contrebalancée par une forte résistance de la part de ces opposants qui décrédibilisent les symboles proposés par l'autre groupe et évoquent leur attachement aux pouvoirs décisionnels locaux ainsi qu'à une forme de gestion économique de proximité.

**Tableau 5 : Nombre de cooccurrences entre les principaux symboles et les références identitaires**

	Partisans		Opposants		Différence (= Partisans-Opposants)	
	Fréquences	Pourcents	Fréquences	Pourcents	Fréquences	Pourcents
Politique et fusion	21	31%	36	50%	-15	-19%
Avantages financiers et économiques	8	12%	13	18%	-5	-6%
Agriculture	17	25%	12	17%	5	9%
Nature, animaux et loisirs	21	31%	11	15%	10	16%
Total	67	100%	72	100%	-5	0%

La tentative de création d'un groupe uni autour du projet de fusion s'est concrétisée en recourant principalement à une symbolique ayant trait aux paysages, à la nature, aux animaux, aux loisirs ainsi qu'à une certaine vision de l'agriculture mettant l'accent, encore une fois, sur le côté nature et une imagerie bucolique de ce qu'ils perçoivent comme des reliquats de traditions ancestrales. Il est question des rochers tels que les Sommètres, du Doubs, des étangs (plus particulièrement celui de la Gruère), du climat (plutôt « rude »), des forêts de sapins, des chevaux et des « pâturages boisés »<sup>57</sup>. Comme nous l'avons vu dans le tableau 1, les deux groupes mentionnent l'environnement naturel, la faune locale et les loisirs ; la différence tient dans la manière et la connotation qui leur sont rattachés. Lorsque les partisans de la fusion évoquent des éléments naturels, ils les qualifient fréquemment de « symboles plus personnels ». Les opposants à la fusion mentionnent aussi régulièrement la nature, mais avec une plus grande distance voire avec déconsidération. À leurs yeux, il s'agit plutôt de caractéristiques régionales importantes pour « l'extérieur » (notamment les « touristes » ou les « suisses allemands »). Chez les partisans de la fusion, l'élément « nature » sert à personnaliser, à s'approprier le débat sur la modification territoriale. Comme l'illustre le tableau 5, il s'agit de l'élément le plus visible d'une forme de soulignement du caractère homogène des Franches-Montagnes ainsi que de la mobilisation d'un registre

<sup>57</sup> Paysages façonnés par le bétail, alternant herbages et bosquets.

émotionnel et plus personnel de la part des partisans de la fusion. Ces symboles territoriaux sont d'ailleurs instrumentalisés pour justifier la pertinence des Franches-Montagnes comme nouveau périmètre communal. Notons aussi que les partisans de la fusion utilisent les références à l'agriculture comme un symbole unificateur des Franches-Montagnes. Ils y voient une pratique typique et commune à tout le territoire du district dont l'importance pour eux réside dans l'histoire commune à laquelle elle renvoie plus que dans ses pratiques réelles. Quant aux opposants à la fusion, lorsqu'ils font référence à l'agriculture, il s'agit bien plus souvent de parler de l'activité économique ainsi que de certaines pratiques et attributions propres à chaque commune telles que les droits d'encrannes<sup>58</sup> et la gestion des pâturages.

Ainsi, la symbolique paysagère s'inscrit comme un terrain de lutte politique où les symboles font office d'armes rhétoriques et acquièrent une dimension idéologique. Leur instrumentalisation dans le cadre d'une lutte politique vise la dévalorisation des symboles identitaires adverses. Cela jette le discrédit sur le camp opposé et par là même renforce la cohésion interne au groupe par l'exclusion de l'autre (voir notamment Di Méo 2004). « Au même titre que les valeurs patrimoniales et économiques, les paysages constituent les médiations symboliques, résolument identitaires, du rapport des hommes et de leurs groupes aux territoires qu'ils s'approprient et qu'ils vivent. L'identité ainsi produite fait l'objet de multiples manipulations idéologiques et politiques qui créent souvent de l'exclusion sociale. » (Di Méo, Sauvatre et Soufflet 2004, 131). Les opposants à la fusion utilisent très fréquemment les symboles supposés francs-montagnards comme des armes discursives contre les partisans de la fusion en les décrédibilisant. Ils contribuent ainsi à délégitimer la pertinence du nouveau périmètre communal proposé qui s'appuie sur une forme d'unité paysagère et naturelle (dont le cheval des Franches-Montagnes est l'un des symboles forts) :

*« Au niveau des Franches-Montagnes. C'est clair que les chevaux, les sapins c'est le côté tourisme, je veux dire, on a tous les Suisses-allemands qui viennent passer leurs weekends et leurs vacances aux Franches. Les chevaux c'est pour les touristes, moi je les mange [rire], ouais, ce n'est pas mon truc. Le cheval ça évoque les Franches-Montagnes. ».*

Chez les opposants à la fusion, le symbole le plus souvent intégré à un discours identitaire (voir tableau 5) est représenté par une vision mythique d'une forme de démocratie directe où tout le monde peut potentiellement participer. Les références au système politique local ne sont pas forcément les plus fréquentes (cf tableau 1 **Tableau** ) mais sont le plus souvent associées à un discours identitaire (cf tableau 5) intégrant une perception de soi ou d'un groupe auquel on adhère. Le système de prise de décisions par assemblées communales où chaque citoyen pourrait, selon eux, s'exprimer s'il le désire constitue le référent le plus prégnant. Ainsi, grâce à cette proximité des individus, les décisions prises répondraient mieux aux attentes réelles des citoyens et non pas à des « *logiques politiciennes* » perçues comme néfastes. Il s'agit de lutter contre l'Autre qui menace d'élitisme et de professionnalisme (« *bureaucrates* » et « *canton* ») imposé par le haut et de favoriser la démocratie directe et l'engagement individuel.

*« Je pense qu'il y a des fusions logiques qui vont se faire avec le temps mais je suis contre la façon dont elle a été faite celle-là, c'est anti-démocratique, ça vient depuis le*

---

<sup>58</sup> Pâturages sur lesquels les propriétaires de terres cultivées ont le droit de faire paître leur bétail et qu'ils gèrent en commun avec la commune.

*haut, c'est le canton qui nous impose cette fusion. Nous si on doit fusionner, on le fera avec nos voisins, on a déjà fusionné les syndicats [...]. On n'a pas attendu le canton pour qu'on nous dise de faire quelque chose alors c'est ça qui me dérange. Et puis surtout on n'en a pas le besoin ! ».*

Cet Autre que l'on combat est schématisé ici sous la forme d'un « système administratif » menaçant et d'un canton qui veut imposer ses intérêts. Ces désignations permettent de canaliser certaines peurs autour d'un ennemi commun et sont typiques des discours identitaires (Charaudeau 2011). Les opposants à la fusion décrivent le « canton » comme une entité administrative où des « politiciens » qui ne connaissent pas ou se préoccupent moins de la situation particulière des communes prennent des décisions autoritaires.

*« Je dis c'est un vote émotionnel, il ne faut pas mêler la politique à ça. Mais ça, ils ne l'ont pas compris : allez, il faut y aller, la solidarité, la solidarité ! Vraiment, c'est bien rigolo parce que c'est émotionnel, on doit ne pas mélanger ça à la politique. Et puis, je me suis rendu compte que la tête du parti avait été noyauté. [...] Moi ça me fait mal au cœur. On est noyautés par des [...] chefs de service au canton [...]. Pour tous ces gens-là qui étaient pour [...] ben c'était tous des qui étaient assez proches de la fonction publique. Alors ça je le leur reproche pas, je ne parle même pas de salaire, parce que ce que les gens gagnent, ce n'est pas mon affaire. [...] Mais non, c'est trop. C'est simple [on est contre] parce qu'on aime nos Franches-Montagnes tout comme eux. On aime nos villages, nos communes et on veut les garder et puis voilà ».*

La peur d'être moins bien représenté politiquement se traduit donc par un discours symbolique dont les icônes font référence à un système qui veut s'imposer par le haut. Le groupe identitaire se consolide en « proclamant [...] une identité destinée à rassembler en même temps qu'elle distingue des Autres, généralement représentés comme menaçants et, de ce fait, désignés à l'hostilité. Dès lors, comme le note Christophe Jaffrelot, l'identité acquiert une dimension idéologique : elle théorise la différence, légitime la dévalorisation de l'Autre ou l'hostilité à son endroit, afin de faire de l'identité une force politique » (D.-C. Martin 1992).

Le désir d'être proche des institutions politiques et de pouvoir entretenir des relations entre les citoyens et leurs élus est lié à une volonté de préserver les avantages financiers et économiques personnels et communaux. En l'occurrence, il s'agit de leurs industries, leurs emplois, leurs pâturages (avec la question des droits d'encranes), leur plus ou moins « faible » taux d'endettement par habitant ainsi que de préserver la possibilité de pouvoir conclure facilement des affaires avec les politiques. Comme le montre le tableau 5, les mentions d'avantages économiques et financiers sont fréquemment liées à un discours identitaire et ce tout particulièrement chez les opposants à la fusion. Selon eux, l'avantage des petites communes serait double : elles protégeraient plus efficacement les intérêts particuliers des citoyens ainsi que ceux de la commune dans son ensemble. La situation du moment permettrait aux citoyens de discuter directement avec les autorités communales pour « obtenir des arrangements » ou faire valoir leurs droits plus facilement, avec des « procédures administratives moins lourdes », grâce à la proximité physique entre les habitants. Les intérêts particuliers sont reformulés, ou réinterprétés au niveau de la commune

pour, *in fine*, se transformer en une forme de discours prônant l'intérêt commun consolidant ainsi la cohésion du groupe. Les bases du discours identitaire sont posées.

Le discours identitaire en lien avec les enjeux de la fusion est relativement intense chez les opposants à la fusion et intègre les éléments distinctifs majeurs des discours identitaires tels que l'adhésion à des symboles collectifs, la désignation d'un ennemi commun ainsi qu'une vision d'un certain parcours « historique » venant légitimer la position actuelle des limites politiques et géographiques des communes. De l'autre côté, les partisans de la fusion tentent bien de jeter le discrédit sur ces symboles communaux en faisant mention de politique « *d'un autre âge* » renvoyant à une dénonciation d'une forme de clientélisme politique propre aux petites communes dans lesquelles les élus et les électeurs se connaîtraient personnellement entraînant une plus grande « *corruption* ». Toutefois, ce type de discours est beaucoup moins fréquent et un plus faible nombre de repères identitaires parsèment leur discours. Ils semblent donc avoir échoué à constituer une vision unie du groupe autour d'un symbole commun même si l'on en perçoit une ébauche au travers de la symbolique paysagère. Ils n'ont pas non plus réussi à produire un discours pertinent et qui soit relayé par des personnages locaux suffisamment influents. Selon Avanza et Laferté (2005), pour comprendre pourquoi certains discours identitaires prennent et d'autres pas, il faut tenir compte du « poids des institutions politiques » et de leur capacité à véhiculer le discours identitaire, « de la structure socioéconomique » ainsi que de « l'autorité sociale des individus ou des groupes qui sont à l'origine de ces discours identitaires » (p. 139). Dans le cadre des Franches-Montagnes, les entretiens nous laissent à penser que la légitimité des partisans de la fusion n'avait pas une autorité sociale suffisamment forte pour pouvoir véhiculer un discours identitaire. Comme nous l'avons vu, les principaux défenseurs de la fusion étaient considérés comme des individus à la solde du canton et de ses intérêts. Probablement que ce manque de relais locaux solides et légitimes n'a pas permis aux partisans de la fusion d'imposer leur vision d'un nouveau système de classement social :

« L'acte de magie sociale qui consiste à tenter de produire à l'existence la chose nommée peut réussir si celui qui l'accomplit est capable de faire reconnaître à sa parole le pouvoir qu'elle s'arroge par une usurpation provisoire ou définitive, celui d'imposer une nouvelle vision et une nouvelle division du monde social : regere fines, regere sacra, consacrer une nouvelle limite. L'efficacité du discours performatif qui prétend faire advenir ce qu'il énonce dans l'acte même de l'énoncer est proportionnelle à l'autorité de celui qui l'énonce : la formule « je vous autorise à partir » n'est eo ipso une autorisation que si celui qui la prononce est autorisé à autoriser, a autorité pour autoriser. » (Bourdieu 1980, 66).

Les partisans de la fusion ont aussi manqué d'arguments pragmatiques et concrets pour pouvoir convaincre et produire un système argumentatif assez solide pour faire face aux craintes de la perte de pouvoir décisionnel de la population. En effet, les opposants à la fusion ont pu compter sur une croyance forte en la capacité de leurs institutions politiques à protéger leurs intérêts particuliers. Ils disposaient aussi de solides relais locaux d'individus prêts à faire du porte-à-porte pour convaincre chaque foyer.

« *Disons qu'on est sûr quand même de 2-3 communes mais c'est toujours les urnes qui diront. Ceux qui promettent de voter non et qui n'y vont pas ou bien qui promettent et puis qui font autrement. Alors c'est comme ça, c'est la lutte. Ça veut vraiment... On dit nous qu'on veut faire les cuisines, [...] ça veut dire que chaque ménage sera contacté un peu. On veut dire faire les cuisines c'est aller chez les gens pour obtenir l'assurance.*

*Je ne veux pas dire les bulletins de vote parce que ça ne se fait pas mais vous voyez, pour obtenir les voix... Voilà, c'est comme ça, ça va être, quand même un peu spécial. »*

Face à cette mobilisation individuelle et à la peur de perdre son poids dans les décisions politiques communales (de ne plus pouvoir s'arranger entre amis), les arguments partisans de la fusion de lutte contre la « corruption » et de volonté de contribuer à améliorer le bien-être général grâce à des politiques publiques cohérentes sur l'ensemble du territoire n'ont pas fait le poids et n'ont surtout pas réussi à combler les craintes individuelles.

## **CONCLUSION**

Le discours identitaire fait partie du contexte particulier des fusions et s'y adapte. Il permet aux individus de s'approprier personnellement la problématique des fusions en y intégrant une vision parsemée de symboles et en cohérence avec les identités individuelles et les parcours de vie propres à chacun. Il permet donc de renforcer la cohésion interne au groupe par l'adhésion à certains symboles. Le rôle du discours identitaire dans le cadre d'une fusion est donc de souder un groupe d'intérêts particuliers autour de valeurs plus larges, d'une idéologie commune cachée derrière un assemblage de références identitaires renvoyant à un vécu supposé ou idéale ayant une résonance plus personnelle pour les individus. Concrètement, le discours identitaire des opposants à la fusion est lié à la défense de leurs intérêts tout en y ajoutant une touche émotionnelle. Cette proximité entre la défense de certains intérêts particuliers et l'implication personnelle fait la force du discours des opposants à la fusion et manque aux partisans de la fusion. En effet, ces derniers n'ont pas réussi à fédérer la population autour d'une nouvelle « identité de projet » (Castells 1999).

La défense des intérêts économiques et politiques des groupes en faveur et défaveur de la fusion est enrobée dans un discours identitaire. Dans les luttes de pouvoir liées à la redéfinition des frontières territoriales, des intérêts particuliers sont défendus en recourant à l'utilisation de symboles identitaires. Un symbole fort apparaît chez les partisans de la fusion : la nature. La référence à la nature est utilisée pour mettre en valeur le périmètre géographique des Franches-Montagnes et nier les frontières communales. Du côté des opposants à la fusion, le discours identitaire se renforce. Les référents identitaires foisonnent : la démocratie directe, le caractère individualiste et volontaire de l'engagement politique ainsi que la construction historique d'un passé sacrificiel commun (autant sur le plan individuel que sur le plan collectif). Ils constituent des éléments discursifs qui permettent de légitimer la pertinence du périmètre communal tout en soudant le groupe.

La référence à un périmètre géographique représente un élément de différenciation fort entre les partisans et les opposants à la fusion. Les perceptions quant aux frontières territoriales fluctuent selon que le répondant se déclare pour ou contre la fusion. Pour les partisans de la fusion, la frontière communale n'est pas pertinente. Ainsi, les discours tendent à se positionner au niveau territorial supérieur, à savoir Les Franches-Montagnes. A l'inverse, pour les opposants à la fusion, la frontière communale se rencontre plus souvent dans les discours. Elle définit la limite entre le « nous » et les « autres ».

Nous n'observons pas du tout une diminution et encore moins la fin des « identités locales » comme le prédisait Perrineau (1996) à la suite de la « mondialisation » et aux mouvements de personnes. Selon nous, le contexte particulier des fusions contribue à renforcer, voir à générer des discours de type identitaire et ce d'autant plus que les enjeux économiques et politiques sont grands. Ainsi, plus les communes ont un pouvoir décisionnel fort (ce qui est particulièrement le cas en Suisse) et plus les enjeux d'une fusion risquent de remettre en

questions des avantages acquis par certains individus contribuant ainsi à produire des discours prônant la défense d'une identité au niveau communal. Il serait donc intéressant pour une recherche future de voir dans quelle mesure l'on observe un lien entre la virulence des discours identitaires des groupes s'opposant à une fusion et le degré de compétences communales.

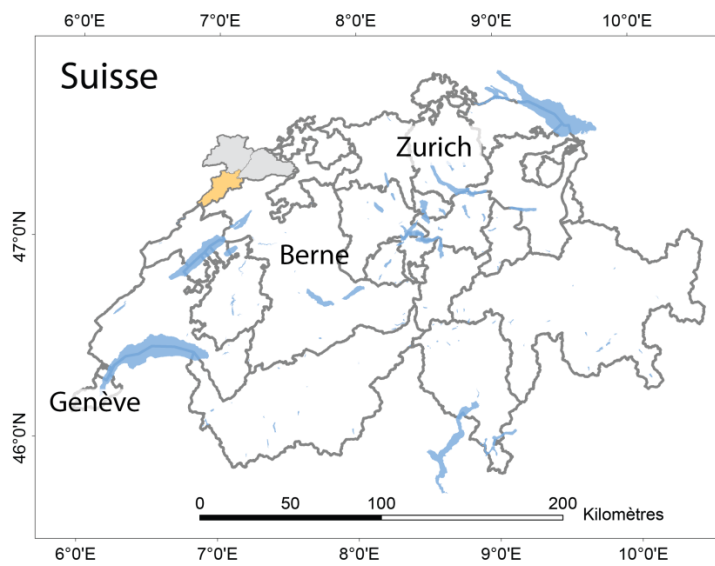
## TRAVAUX CITÉS

- Anderson, B. *Imagined communities. Reflections on the origin and spread of nationalism*. Londres: Verso, 2006.
- Avanza, M. et G. Laferté. “Dépasser la "construction des identités"? Identification, image sociale, appartenance.” *Genèses* 4, no. 61 (2005): 134–152.
- Bourdieu, P. “L’identité et la représentation.” *Actes de la recherche en sciences sociales* 35 (Novembre 1980): 63–72.
- Brubaker, R. “Au-delà de l’"identité".” *Actes de la recherche en sciences sociales* (Le Seuil) 3, no. 139 (2001): 66–85.
- Castells, M. *L’Ère de l’information : Le Pouvoir de l’identité*. tome 2 vols. Paris: Fayard, 1999.
- Charaudeau, P. “Réflexions pour l’analyse du discours populiste.” *Mots. Les langages du politique* 97 (2011): 101–116.
- Di Méo, G. “Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités.” *Annales de Géographie* 113, no. 638–639 (2004): 339–362.
- Di Méo, G., Sauvaitre, C. et Soufflet, F. “Les paysages de l’identité (le cas du Piémont béarnais, à l’est de Pau).” *Géocarrefour* 79, no. 2 (2004): 131-141.
- Le Bart, C. “Les politiques d’image: Entre marketing territorial et identité locale.” Dans *Les nouvelles politiques locales : Dynamiques de l’action publique*, R. Balme, A. Faure et A. Mabileau (dirs.). 415–427. Paris: Presses de Science Po, 1999.
- Martin, D.-C. et le groupe IPI. “Écarts d’identité, comment dire l’Autre en politique?” Dans *L’identité en jeux*, D.-C. Martin (dir.). 14–134. Paris: Éditions Karthala, 2010.
- Martin, D.-C. “Le choix d’identité.” *Revue française de science politique* 42, no. 4 (1992): 582–593.
- Mucchielli, A. *L’identité*. Paris: Presses Universitaires de France, 1986.
- Office fédéral de la statistique. “Etat et mouvement de la population.” 28 août 2014.  
<http://www.pxweb.bfs.admin.ch/Dialog/Saveshow.asp> (consulté le 07.01.2015).
- Pérès, H. “Identité communale, République et communalisation. À propos des monuments aux Morts des villages.” *Revue française de science politique* 39, no. 5 (1989): 665–682.
- Perrineau, P. “Déstructurations sociales, incertitude identitaire et rejet de l’Autre.” Dans *L’Autre : Études réunies pour Alfred Grosser*, Badie et M. Sadoun (dirs.). 167–177. Paris: Presses de Sciences Po, 1996.
- Raffestin, C. “Éléments pour une théorie de la frontière.” *Diogenes* 34, no. 134 (1986): 3–21.

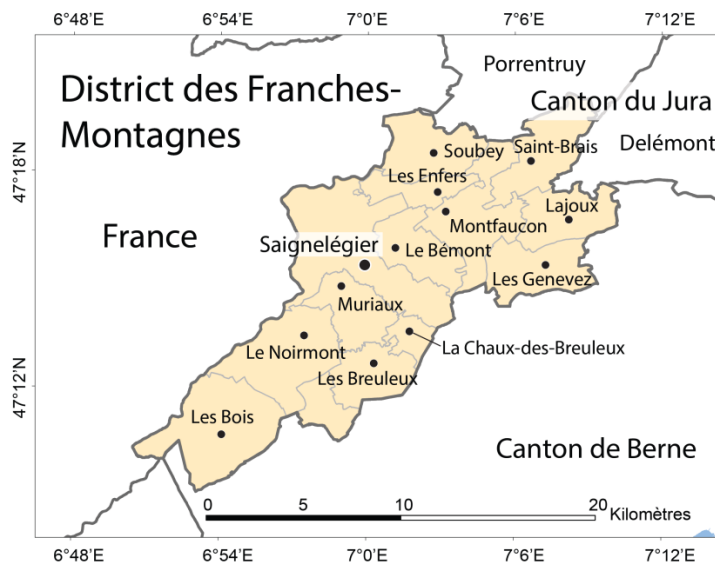
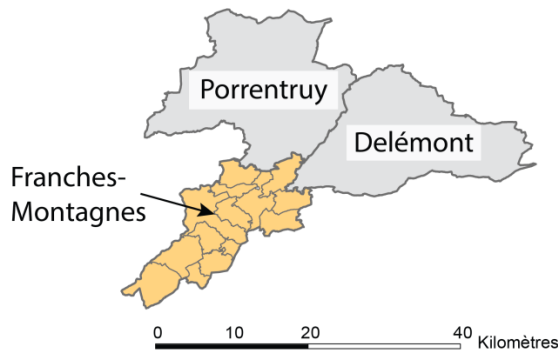
- RFJ (Radio Fréquence Jura). “Les communes des Franches-Montagnes refusent le mariage.” *www.rfj.ch*. 25 mars 2012. <http://www.rfj.ch/rfj/Actualites/Regionale/20120325-Les-communes-des-Franches-Montagnes-refusent-le-mariage.html> (consulté le 13.04.2016).
- Surdez, M., Voegtli, M. et Voutat B. “Introduction à propos des identités politiques.” Dans *Identifier - s'identifier*, Muriel Surdez, Michael Voegtli et Bernard Voutat (dirs.), 9–45. Lausanne: Editions Antipodes, 2009.
- Thiesse, A.-M. *La création des identités nationales. Europe XVIIIe-XXe Siècle*. Paris: Seuil, 1999.
- Ville, I. et Guérin-Pace, F. “Interroger les identités: l'élaboration d'une enquête en France.” *Population* 60, no. 3 (2005): 277–305.
- Voutat, B. “Le conflit du Jura suisse et les identités collectives.” *Espaces Temps* 51, no. 1 (1993): 18–31.
- Zimmerbauer, K. et Anssi P. “When old and new regionalism collide. Deinstitutionalization of regions and resistance identity in municipality amalgamations.” *Journal of rural studies*, 2013: 31–40.



## ANNEXE 1 : CARTES



### Canton du Jura



Données sources : limites cantonales de districts et de communes de Swisstopo. Carte générée en janvier 2015.

Source : <http://www.swisstopo.admin.ch/internet/swisstopo/fr/home/products/maps/smonline.html>

## **ANNEXE 2 : COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON**

Pour des raisons d'anonymat des répondants, il nous est impossible de décrire chaque individu spécifiquement vu la taille des communes car la simple évocation de la profession de certains individus peut à elle seule dévoiler son identité. Toutefois, le corpus comprend des individus dotés de caractéristiques sociologiques variées que nous pouvons décrire de manière générale :

- 1) 7 partisans de la fusion et 7 opposants à la fusion ;
- 2) Un peu, beaucoup et pas du tout intéressés par la fusion ;
- 3) Paysan, ouvrier, employé de la commune, employé du canton, enseignants, assistant social, chefs d'entreprises, étudiant, femme au foyer, chômeur et retraités ;
- 4) Individus politiquement actifs, inactifs et maires de communes ;
- 5) hommes et femmes ;
- 6) 22, 34, 35, 37, 39, 48, 57, 61, 64, 64, 68, 68, 69 et 70 ans ;
- 7) Personnes originaires de sa commune de résidence, nouveaux arrivants, natifs et non natifs de la commune;
- 8) Individus ayant habité uniquement dans la commune ou ayant souvent changé de lieu ;
- 9) 4 habitants de Saignelégier, 3 des Breuleux, 2 du Bémont, 2 des Genevez, 1 du Noirmont, 1 des Enfers, 1 de Montfaucon.



ARTICLE N°2 : LE SENTIMENT D'APPARTENANCE COMMUNALE, UNE COMBINAISON D'INFLUENCES ENTRE FACTEURS GÉOGRAPHIQUES, SOCIAUX ET CONTEXTES POLITIQUES : LE CAS DE QUATRE COMMUNES SUISSES

*Résumé* : Cet article traite du sentiment d'appartenance communale dans le cadre de quatre communes urbaines de Suisse romande, à savoir : Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Vevey et Montreux. De manière générale, le sentiment d'appartenir à sa commune est fort et va de pair avec le sentiment d'appartenir à d'autres niveaux territoriaux tels que la ville ou le canton. Les symboles communaux ainsi que le nom de sa commune tout particulièrement sont des vecteurs identitaires forts dans le contexte de notre étude. La proximité et les relations sociales ont aussi une influence positive sur la constitution d'un sentiment d'appartenance à sa commune. En revanche, à l'instar de ce que l'on peut observer dans le cadre de fusions, les clivages politiques traditionnels ne semblent pas pertinents car les enjeux politiques sont plus contextuels et spécifiques à une commune que partisans.

*Mots-clés* : Identité, processus d'identification, territoire, fusion, communes.

*Auteur* : Après un bachelor en sciences politiques et un master en administration publique, Julie Silberstein termine actuellement un doctorat en administration publique au sein de l'Université de Lausanne (Suisse). Ses intérêts de recherche incluent les fusions de communes, l'identification territoriale ainsi que l'évaluation des politiques publiques.  
Publications connexes :

- Soguel, N. & Silberstein, J., 2015. Welfare Loss with Municipal Amalgamations and the Willingness-to-Pay for the Municipality Name. *Local Government Studies*, 41:6, 977-996.
- Silberstein, J. and Soguel, N. 2012. "Ex-Post Survey on the Consequences and Perceptions about Amalgamation". *Urban Public Economics Review* 16: 43-60.

***MUNICIPAL SENSE OF BELONGING AND THE MULTIPLE INFLUENCES OF  
GEOGRAPHICAL, POLITICAL AND SOCIAL FACTORS: THE CASE OF FOUR  
SWISS MUNICIPALITIES***

*Abstract:* This article deals with the attachment to the municipality within the framework of four urban municipalities of French-speaking Switzerland, namely: Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Vevey and Montreux. In general, the attachment to municipal level is strong and goes hand in hand with the attachment to other territorial levels such as the city or the canton. Municipal symbols, and particularly the name of the municipality, are strong identical vectors in the study context. The closeness and the dependence between the individuals also have a positive influence on the constitution of a feeling of belonging to the municipality. On the other hand, following the example of what we can observe within the general framework of amalgamations, the traditional political cleavages does not seem relevant due to the fact that political stakes seem more contextual and specific to municipal context than partisans.

*Keywords:* Identity; identification, territory, amalgamation (merger), municipalities.

*Author:* After a bachelor in political sciences and a master in public administration, Julie Silberstein is now ending her PHD in public administration at University of Lausanne (Switzerland). Her research interests include political sciences, amalgamations, identification to local municipalities and valuation of nonmarket goods. Previous publication on amalgamations:

- Soguel, N. & Silberstein, J., 2015. Welfare Loss with Municipal Amalgamations and the Willingness-to-Pay for the Municipality Name. *Local Government Studies*, 41:6, 977-996.
- Silberstein, J. and Soguel, N. 2012. "Ex-Post Survey on the Consequences and Perceptions about Amalgamation". *Urban Public Economics Review* 16: 43-60.

## **LE SENTIMENT D'APPARTENANCE COMMUNALE, UNE COMBINAISON D'INFLUENCES ENTRE FACTEURS GÉOGRAPHIQUES, SOCIAUX ET CONTEXTE POLITIQUE : LE CAS DE QUATRE COMMUNES SUISSES**

L'objectif de notre recherche est d'évaluer quels facteurs influencent significativement le sentiment d'appartenance à sa commune dans un contexte de fusion à l'aide de modèles statistiques. Il s'agit de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre dans la constitution de ce sentiment lorsqu'une fusion le remet potentiellement en question. Le sentiment d'appartenir à un lieu est influencé par de multiples facteurs qui fluctuent en fonction des contextes et des sensibilités individuelles. Les lieux et les périmètres territoriaux de référence sont importants dans le positionnement des individus les uns par rapport aux autres (Diez Medrano & Gutiérrez, 2011; Guérin-Pace, 2006a). Le groupe ou le contexte social auront aussi une influence sur la manière dont les individus se perçoivent car le monde social constitue un réservoir de modèles identitaires plus ou moins imposés (Noiriel, 2007) par rapport auxquels il est possible de se définir en miroir ou en opposition (Weber, 1995; Bottazzi, 1996; Pérès, 1989). Le sentiment d'appartenance communale est aussi politique et institutionnel car lié aux rapports de forces individuels et aux contextes politiques (Martin (dir.), 2010; Bourdieu, 1980; Avanza & Laferté, 2005; Le Bart, 1999). Face à cette grande variété de facteurs d'influence de l'identification territoriale ainsi que des différents apports disciplinaires, nous avons comme sous objectif de comparer les disciplines entre elles et ainsi savoir quels sont les groupes de facteurs qui influencent le plus le sentiment d'appartenance communale.

Notre approche se veut donc pluridisciplinaire et se base sur des hypothèses tirées de la littérature géographique, sociologique et politologique. Trois dimensions théoriques sont ainsi explorées pour mieux rendre compte de la complexité du phénomène étudié. La première, issue de la géographie, rend compte de l'impact du territoire sur la constitution d'un sentiment d'appartenance à sa commune. La seconde, sociologique, met l'accent sur l'importance des relations sociales en tant que vecteurs identitaires. La troisième, d'ordre politologique, se base sur l'importance des luttes de pouvoir dans la constitution de groupes identitaires. Nous avons donc trois approches qui ont des objets d'étude différents à savoir, le territoire pour l'approche géographique, les relations entre individus pour l'approche

sociologique et les rapports de force pour l'approche politologique. Évidemment, aucune approche théorique n'est totalement hermétique et chacune s'imbrique plus ou moins dans l'une ou l'autre. Mobiliser ces trois disciplines des sciences sociales permet de tenir compte d'une plus grande variété de dimensions de l'appartenance territoriale en intégrant l'environnement géographique (par exemple aux différents lieux de vie), l'importance des liens sociaux (réseaux de voisinage) ainsi que des intérêts personnels (lutttes de pouvoir).

En Suisse, il existe trois niveaux décisionnels : la Confédération, les cantons et les communes. Ces dernières jouissent d'une assez grande autonomie financière et fournissent de nombreuses prestations à la population. C'est aux communes qu'il incombe de décider et de gérer nombre de prestations publiques ayant trait à la mobilité de la population, au contrôle des habitants, à la promotion d'activités culturelles et sportives, à l'entretien des espaces publics (routes, urbanisme, espaces verts), à l'encadrement de la petite enfance, à la police de proximité ou encore à la gestion de l'eau ou de l'électricité. Dans certains cas (mais pas uniquement), les communes décident de fusionner dans le but d'effectuer des économies d'échelle ou de résoudre des problèmes liés à la gestion des externalités (Dafflon, 2000). Récemment, même si les fusions restent fréquentes, elles sont aussi nombreuses à être refusées en consultation. L'un des arguments le plus souvent cité pour expliquer les réticences face aux fusions est la peur d'une « perte identitaire » et c'est ce qui se cache derrière cette notion d'identité qui nous intéresse ici.

Notre étude de cas a été constituée sur la base de 800 questionnaires téléphoniques dans deux paires de communes suisses romandes : Le Locle & La Chaux-de-Fonds (canton de Neuchâtel) ainsi que Vevey & Montreux (canton de Vaud). Dans ces deux paires de communes, les autorités ont à un moment donné engagé une démarche visant à évaluer l'opportunité d'une fusion à deux communes voire plus. En 2010, les exécutifs du Locle et de La Chaux-de-Fonds mandatent un institut pour évaluer la pertinence d'une éventuelle fusion. Dans ce contexte, un tout-ménage d'information sur la fusion a été distribué et un sondage d'opinion réalisé et relayé dans les médias. Puis en 2011, les autorités politiques du canton de Neuchâtel mandatent une seconde étude pour évaluer les différentes possibilités de fusions et collaborations dans la région proche. Finalement, le projet de fusion entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds sera abandonné par les exécutifs communaux. Toutefois, le débat (politique et médiatique) sur les fusions dans cette région du haut du canton de Neuchâtel est toujours présent à l'esprit. Quant aux communes de Montreux et Vevey, elles font partie d'un

ensemble de communes (la Riviera) au sein duquel les autorités ont décidé en 2011 de prospector les diverses possibilités de collaborations et notamment les conséquences d'une éventuelle fusion afin de permettre aux diverses communes de décider d'entrer ou non dans un processus de fusion. Au terme d'un long processus d'étude et de discussions, en 2015, l'idée d'une fusion des dix communes de la Riviera n'est plus envisagée et les diverses autorités locales étudient dès lors des projets de fusions de plus petite envergure.

Cet article est constitué de six sections distinctes. La prochaine section expose les hypothèses tirées de la littérature en s'intéressant à la littérature géographique, sociologique et politologique. La section suivante décrit la méthodologie et la conception de l'enquête. Puis une section est consacrée aux différents résultats de l'enquête de manière descriptive. La suivante modélise et analyse le sentiment d'appartenance territoriale en comparant l'influence respective des trois dimensions identitaires retenues. La dernière section conclut et donne des pistes de généralisation des résultats.

## **LITTÉRATURE ET HYPOTHÈSES.**

### **A) Identité et appartenance territoriale.**

Le terme identité est fréquemment utilisé dans le langage courant en tant que catégorie de la pratique (c'est-à-dire en tant que manière de classer les individus selon le sens commun), mais aussi dans le discours scientifique et renvoie à une multitude de notions différentes. L'identité fait référence à la fois à ce qui fait qu'un individu se sente unique : son parcours de vie spécifique ou ses attributs physiques mais aussi à ce qui rassemble, unit un groupe (identité collective). Toutefois, l'identité est toujours une manière de se définir soi (ou un groupe) par rapport à un ou des autres. L'identité se construit dans l'altérité, c'est-à-dire par rapport à l'extérieur. Il s'agit d'une construction qui s'élabore par la comparaison avec l'autre et/ou par le jugement d'autrui. Comme l'illustre en détail Noiriél (2007), la société opère des jugements et crée des catégories identitaires (par exemple, les États modernes octroient la nationalité à leurs citoyens). L'identité n'est pas une caractéristique individuelle immuable, elle se construit en fonction des différentes relations tissées entre les individus, des catégories d'appartenance mais aussi en fonction du contexte social et politique qui génère et impose des catégories d'appartenance (Bourdieu, 1980; Brubaker, 2001; Debarbieux, 2006). L'identité est en perpétuelle construction et en ce sens, le terme identification est plus adapté car il souligne ce caractère évolutif du processus de construction identitaire (Brubaker, 2001).



Toutefois, dans la littérature scientifique, l'utilisation du terme identification fait plus souvent référence à des processus d'imposition de catégories identitaires alors que le terme d'attachement ou encore de sentiment d'appartenance nous semble tout à fait adapté au contexte de notre article dans le sens où ils soulignent le fait que nous voulons évaluer les perceptions subjectives des individus, comment ils s'approprient ou se réapproprient un territoire. Le terme sentiment d'appartenance est plus fréquent dans la littérature scientifique que celui d'attachement, néanmoins, dans le cadre des pré-tests du questionnaire, nous avons remarqué que le terme d'attachement était plus compréhensible pour tous ; c'est pourquoi nous l'avons surtout utilisé dans nos interactions avec les personnes interrogées. Ainsi, de manière générale, nous avons privilégié l'utilisation du terme « sentiment d'appartenance » mais lorsqu'il est clairement fait référence aux variables utilisées dans le modèle statistique, nous avons conservé le terme « attachement » puisqu'il fait référence au terme utilisé spécifiquement dans le questionnaire.

Les référents identitaires sont légion allant du psychosocial en passant par le culturel, l'histoire, le matériel (Mucchielli, 1986) ou encore les lieux de vie auxquels les individus s'identifient fréquemment (Guérin-Pace, 2006b). Ainsi, lorsque l'intégrité des frontières locales est remise en question par une fusion, les individus doivent (s'ils veulent prendre part au débat) se positionner au sein d'un nouveau périmètre territorial ou s'y opposer. C'est donc en fonction d'un contexte particulier et par leurs diverses prises de positions individuelles que les individus construisent leur sentiment d'appartenance territoriale. L'identification est tributaire des diverses décisions individuelles, plus ou moins conscientes, permettant de se définir soi-même et de se positionner face à l'extérieur. Ce positionnement sera d'autant plus fort selon le lieu et les enjeux du moment. Cela peut n'être qu'un changement du nom de commune sur les documents officiels et d'identité, mais cela peut aller au-delà et engendrer un repositionnement (plus ou moins difficile selon les individus) face aux autres et donc une réinterprétation d'une partie de soi-même.

Le sentiment d'appartenir à sa commune est le résultat d'une construction historique découlant d'une succession d'événements ayant graduellement modifié la structure des communautés vivant en interdépendance sur un même territoire. Selon Pérès, la commune, par le biais de ses élus et de l'école contribue à développer un sentiment d'appartenir à une même communauté comme l'a fait l'église avant elle en permettant aux individus de se rassembler, de faire « naître des domaines de pertinence et de signification communs à un

groupe spatialement circonscrit. De plus aux formes de communalisation<sup>59</sup> élémentaires qui se développent dans la quotidienneté se surajoutent des formes spécifiques périodiquement activées telle la mobilisation politique autour de l'institution municipale » (Pérès, 1989, pp. 679-680). Le sentiment d'appartenir à sa commune est donc influencé par le fait de vivre au sein d'une même communauté, basée sur un territoire délimité par des frontières et dont les enjeux politiques contribuent à former ou reformer le sentiment d'appartenance collective.

## **B) Échelon territorial de référence.**

Selon les pays et les contextes historiques, économiques ou politiques particuliers, être attaché à sa région (son canton, département, etc) n'exclut pas forcément d'être attaché à sa commune ou à son pays. Ainsi, les identifications territoriales peuvent être « cumulatives » en associant par exemple la commune à l'Etat ou « dissociatives » comme c'est le cas pour une partie de la population basque par rapport à l'Espagne (Bennassar, 1986, p. 7). Les moyens de communication physiques et technologiques permettant de nombreux échanges et une grande mobilité des personnes, les appartenances territoriales sont donc potentiellement multiples (Guérin-Pace, 2006a). Par exemple, le fait d'habiter dans une commune-dortoir et de travailler ou de vivre dans une autre commune peut laisser supposer que le sentiment d'appartenir à la seconde sera plus fort et/ou alors que l'échelon de référence se situera à un niveau plus large (cantonal ou national). Selon Medrano et Gutiérrez (2011), la relation entre deux échelons territoriaux différents peut être inclusive ou exclusive, c'est-à-dire complémentaire ou non. « Whenever local and broader identities are seen as threatening each other, one may expect a negative relationship between lower-order and higher-order nested identities. Otherwise, given the potentially complementary character of nested identities, the relationship should be positive. » (Diez Medrano & Gutiérrez, 2011, p. 760). Ainsi, dans un contexte de fusion, lorsqu'elle n'est pas imposée par le canton, le sentiment d'appartenance communale devrait évoluer de manière complémentaire à celui du canton.

*Première hypothèse* : les échelons de références territoriaux sont multiples et non exclusifs.

---

<sup>59</sup> Ici, le terme renvoie à un concept wébérien (1995) qui définit la « communalisation » comme « une relation sociale [fondée] sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté. » (p. 78).

*Deuxième hypothèse* : la nationalité, les différents lieux de vie, les attaches familiales ou amicales influent sur l'identification à sa commune.

### **C) Proximité sociale.**

Une troisième hypothèse découle de ce que Weber (1995) appelle la « communauté de voisinage » où les individus dépendent les uns des autres ce qui engendre un sentiment d'appartenance à une communauté (« communalisation » [*Vergemeinschaftung*]). Toutefois, les individus s'imprègnent d'éléments au gré de leurs contacts, déplacements et autres expériences personnelles pour constituer leur identité. Ils devraient ainsi être moins attachés au territoire (Perrineau, 1996, p. 169) et donc aussi à leur commune. Ainsi, suite aux importants mouvements de populations observés dans le monde, il serait possible de remettre en cause le concept d'identification comme construction « ancrée sur le territoire dans le cadre de l'État-nation » (Cuilleraï & Abélès, 2002, p. 18). La mobilité fait que les espaces vécus se multiplient entre lieux de naissance, de scolarité, de travail ou encore d'origine. Le monde actuel serait « déterritorialisé » et avec ses flux et reflux de populations la notion de territoire elle-même deviendrait abstraite. La rapidité des moyens de communication, d'information ainsi qu'une forme de standardisation des contenus médiatiques, contribueraient à uniformiser les pratiques individuelles à travers le monde annulant l'impact de l'imprégnation de l'environnement physique local. À contrario, selon Cuilleraï et Abélès (2002) bien que la mondialisation ait un impact sur les pratiques de certains individus, cela n'empêcherait pas l'identification de ces derniers à des « images » et des « paysages » locaux (Cuilleraï & Abélès, 2002, p. 18) dont les médias seraient les relais. Il y a donc un débat au sein de la communauté scientifique sur l'importance des contacts directs, de la « coexistence spatiale » (Pérès, 1989, p. 678) et de l'influence des médias sur le développement des appartenances territoriales locales.

Selon Rhein (2002), certains auteurs opèrent un lien trop rapide entre proximité physique au sein d'une communauté territoriale et développement d'un sentiment d'appartenance. Chamboredon et Lemaire (1970) soulignent eux aussi que, bien souvent, « proximité spatiale » ne coïncide pas avec « intégration sociale » (p. 4). La constitution d'un sentiment d'appartenance à un groupe découle souvent d'une construction plus abstraite (voir notamment Anderson (1983)). D'autres vecteurs que la proximité physique et tout

particulièrement l'appartenance à une même classe sociale, contribueraient à la création d'un sentiment d'appartenance commune.

*Troisième hypothèse* : il faut une certaine proximité, une homogénéité sociale pour créer un sentiment d'appartenance.

*Quatrième hypothèse* : plus les individus sont ancrés dans le contexte local (c'est-à-dire influencés par les différentes institutions et les différents lieux de scolarisation, de travail, de résidence des parents ou des enfants), plus le sentiment d'appartenance territoriale est fort.

#### **D) Lutte de pouvoirs et intérêts particuliers.**

Comme nous venons de le voir, les liens tissés entre les individus peuvent être à l'origine du sentiment d'appartenir à une même communauté. Dans le cas de la commune ce sentiment d'appartenance est aussi très proche du politique. Comme le souligne très simplement Pérès, le fait de débattre de politique au sein même de la commune et/ou d'y voter contribue en lui-même à ce que « les camps en présence se reconnaissent mutuellement comme les partenaires inévitables d'un monde social épousant les frontières de la commune [...]. Aussi ces luttes ne sont-elles pas antithétiques d'une communauté d'espace et de temps mais bien au contraire participent à la construire sur les bases durables de clivages structurant le groupe » (Pérès, 1989, p. 680). De plus, la préservation ou la conquête de richesses ou les luttes de pouvoir en général auraient un impact non négligeable sur la construction des frontières politiques ainsi que sur le développement d'une forme d'attachement à un territoire. Tous deux seraient le résultat de luttes pour la définition des espaces politiques locaux (Pérès, 2001)<sup>60</sup> ou encore d'une volonté de décentralisation (Dargent, 2001). Selon cette perspective, il s'agit de découvrir les raisons de la construction d'un territoire avec telle ou telle définition des frontières. Dès lors, l'identité territoriale n'existerait pas en soi mais serait construite par certains acteurs ou groupes d'acteurs. Par exemple, certains producteurs locaux se rassemblent et ont fréquemment recours au discours identitaire pour justifier la protection d'une recette dite traditionnelle et ainsi tenter d'augmenter les revenus de leur production. Les élus locaux ou les représentants de l'État (voir notamment Noiriel (2007) et Thiesse (1999)) sont aussi fortement incités à produire un discours rassembleur autour du territoire

---

<sup>60</sup> Pérès (2001) propose un bel exemple d'étude de cas sur « la construction identitaire en France et en Espagne ».

qu'ils représentent, dont ils sont issus, et dont ils dépendent (voir Le Bart (1999)). Les intérêts divergents peuvent être supportés par une localité en particulier (par exemple une localité perçue comme plus riche) ou par des personnes ayant une profession spécifique (par exemple des individus travaillant dans l'administration communale ou ayant une entreprise implantée dans la région) ou, comme nous venons de le voir, une position de pouvoir particulière. C'est ce qu'observent Zimmerbauer & Paasi (2013), dans leur étude finlandaise où les « opinions were thus partly dependant on the municipality of residence and partly on the profession and position of the commentators » (p. 36). Selon nous, certaines personnes ont plus intérêt que d'autres à préserver la cohésion et le maintien des frontières communales et lorsque ces personnes sont des leaders d'opinions reconnus et légitimes, les discours trouvent des canaux de dispersion efficaces et contribuent ainsi à créer (ou consolider) l'identification territoriale au sein d'un groupe et ainsi, comme le dit Bourdieu (1980), à « produire » ce qu'ils « désignent » (p. 65). Les marchés locaux, les fêtes populaires (voir Martin & le groupe IPI (2010)), l'école (voir Chanet (1996)) ou encore certaines productions de médias locaux sont les vecteurs identitaires par lesquels les discours identitaires sont traditionnellement retransmis. Ils sont les moyens de faire voir et d'imposer un type de représentation territoriale résultat d'une lutte de pouvoir et de classement des groupes sociaux en constante évolution. L'histoire y est réécrite voire « inventée » (Hobsbawm & Ranger, 1983) et réifiée sous la forme de symboles pour mieux souder le groupe autour d'intérêts particuliers.

*Cinquième hypothèse* : la création de groupes identitaires découle de luttes pour la conquête du pouvoir et se matérialise sous la forme de symboles.

## **MÉTHODOLOGIE ET CONCEPTION DE L'ENQUÊTE.**

Nous avons retenu deux paires de communes : Vevey & Montreux et Le Locle & La Chaux-de-Fonds. Par ce choix, nous avons voulu sélectionner des communes relativement identiques situées en Suisse romande, urbaines et ayant opéré une réflexion concernant une éventuelle fusion. Selon une partie de la littérature scientifique, on peut concevoir « l'identité personnelle comme un ensemble d'actions et de postures publiques, autrement dit des engagements, qui requièrent l'identification de semblables » (Debarbieux, 2006, p. 349). Le contexte d'expression identitaire est donc primordial. Les projets de fusions peuvent ainsi fonctionner comme des révélateurs identitaires. Autrement dit, le contexte de fusion oblige

les individus à prendre position et à exprimer leur préférence face à un périmètre territorial remis en question. De plus, les deux paires de communes sélectionnées sont relativement similaires, situées dans une même agglomération et constituées d'une petite ville<sup>61</sup> faisant face à une plus grande. Avec 25'199 habitants en 2012, Montreux est plus grande que Vevey (18'364) tout comme La Chaux-de-Fonds (37'843) est plus grande que Le Locle (10'077).

Nous avons mené une enquête téléphonique au printemps 2012 auprès de 803 habitants. Dans le but de pouvoir comparer les communes entre elles, nous avons stratifié l'échantillon en fonction de ces dernières, c'est-à-dire environ 200 entretiens complétés dans chaque commune. Le choix de l'enquête téléphonique nous a semblé pertinent car assez peu coûteux (comparativement à une enquête en face-à-face) pour un relativement bon taux de réponse<sup>62</sup>. L'enquête téléphonique permet de mieux convaincre les individus de l'utilité de notre questionnaire et d'améliorer le taux de réponse au questionnaire ainsi que de limiter les non-réponses à certaines questions particulières. Les individus de l'échantillon ont été sélectionnés dans l'annuaire téléphonique selon un tirage aléatoire systématique, c'est-à-dire selon une suite arithmétique. Pour les besoins de l'enquête téléphonique nous avons formé cinq enquêteurs aux techniques d'entretiens par téléphone ainsi qu'à la thématique de l'enquête. Les entretiens téléphoniques duraient environ 20 minutes. Grâce à un logiciel de saisie de donnée (SPHINX<sup>®</sup>), les enquêteurs ont pu directement saisir les réponses dans le système en même temps qu'ils procédaient à l'interview.

Le questionnaire est majoritairement constitué de questions fermées. Il débute par des questions facilement appréhendables introduisant la thématique de l'identification des citoyens à leur commune de manière large puis devient plus spécifique avec des questions sur les différents lieux d'attachement. Après cette partie, les enquêteurs posent une série de questions visant à évaluer l'identification des citoyens à leur commune de manière plus large ainsi que des questions sur l'implication dans la commune et l'orientation politique. Puis viennent les traditionnelles questions relatives aux caractéristiques socioéconomiques des répondants pour terminer par une question sur le revenu<sup>63</sup>.

---

<sup>61</sup> En Suisse, selon l'Office Fédéral de la Statistique, la limite pour être considéré comme une ville est de 10'000 habitants.

<sup>62</sup> Pour une étude comparative des effets liés au choix du mode de récolte des données, voir par exemple Holbrook et al. (2003).

<sup>63</sup> Le questionnaire peut être demandé auprès de l'auteur.

L'interrogation centrale de notre étude qui vise à mesurer le sentiment d'appartenance au territoire communal (notre variable dépendante) a été formulée de la manière suivante : « *Pourriez-vous me dire à quel point vous êtes attaché(e) à la commune de « nom de la commune de résidence » [par exemple Montreux] : vous y êtes très attaché(e) ; assez attaché(e) ; peu attaché(e) ; pas du tout attaché(e) ?* ». La variable est codée 1 lorsque la personne a répondu qu'elle n'était « pas du tout ou peu attaché(e) » ; 2 lorsque la personne est « assez attaché(e) » et 3 lorsqu'elle a répondu qu'elle était « très attaché(e) ». Les catégories peu et pas du tout attaché(e) ont été fusionnées car un trop faible pourcentage d'individus a répondu « pas du tout attaché(e) » en comparaison des deux autres catégories. Notre variable dépendante est donc catégorielle ordinale car il y a un ordre logique entre les différentes possibilités de réponse sans toutefois que l'intervalle entre chaque catégorie n'ait la même valeur pour les répondants. Par exemple, la différence perçue est souvent plus grande entre les extrêmes par rapport au centre (comme entre très attaché(e) et assez attaché(e)) qu'entre les deux valeurs centrales (assez attaché(e) et peu attaché(e)) car les individus ont plus tendance à favoriser les valeurs centrales.

Quant aux variables indépendantes, elles sont opérationnalisées à partir des trois différentes dimensions constitutives de l'identité. La première dimension met l'accent sur les relations cumulatives entre les différents niveaux territoriaux. Les variables mobilisées dans l'analyse statistique sont issues de questions sur l'attachement à sa maison, son quartier, sa ville, son canton, son pays, un lieu de travail ou encore à des lieux de vie des individus ou de leur famille. La deuxième dimension est issue d'une perspective plus sociologique où l'on mesure l'impact de la socialisation et des contacts individuels sur le sentiment d'appartenance à sa commune. Les variables utilisées sont extraites de questions sur les lieux de scolarisation, le nombre d'années dans la commune, la nationalité, le lieu de travail, de résidence des parents ou des enfants, les contacts entre voisins et au sein de la commune, les activités sociales ainsi que les différentes manières de se définir en tant qu'individu. La troisième dimension d'ordre politologique tient compte des différents intérêts personnels pouvant pousser à se positionner différemment face à sa commune. Des questions ont donc été posées en rapport avec l'affiliation partisane, les comportements de vote, l'engagement politique, le revenu, la formation, l'année de naissance, la commune d'appartenance et l'attachement à certains symboles dont on suppose qu'ils poussent à se positionner différemment face à son attachement communal.

La majorité des variables extraites du questionnaire sont de type dichotomique c'est-à-dire qu'elles sont codées 0 ou 1 avec la valeur 0 si l'individu ne correspond pas au critère défini et 1 si c'est le cas. Par exemple la variable renseignant sur le lieu où les individus ont effectué la majorité de leur scolarité prend la valeur 1 si la personne a effectué la majorité de sa scolarité dans sa commune et 0 si ce n'est pas le cas. Trois variables sont de type numérique et continu : il s'agit de l'année de naissance, du nombre d'années vécues dans la commune ainsi que du revenu individuel. La variable mesurant le niveau de formation est quant à elle constituée de catégories ordinales allant de 1 à 5 (personne ayant terminé sa scolarité avant ou au terme de l'école secondaire = 1 ; école professionnelle ou apprentissage = 2 ; maturité professionnelle, gymnase, lycée = 3 ; technicum, HES et école normale = 4 ; université, hautes écoles et polytechnique = 5).

## **RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE.**

### **A) Échantillon constitué.**

Plus de soixante pourcents des 1'318 personnes contactées ont accepté de répondre à l'enquête. La répartition homme/femme est représentative de la population réelle. En revanche, les jeunes ainsi que les célibataires sont sous représentés dans notre échantillon (voir annexe 1) car de nombreux jeunes (célibataires notamment) ne disposent que d'un téléphone portable, ne sont pas inscrits dans l'annuaire (Link, 2007) et sont moins intéressés par les questions politiques (Gaxie, 1990).

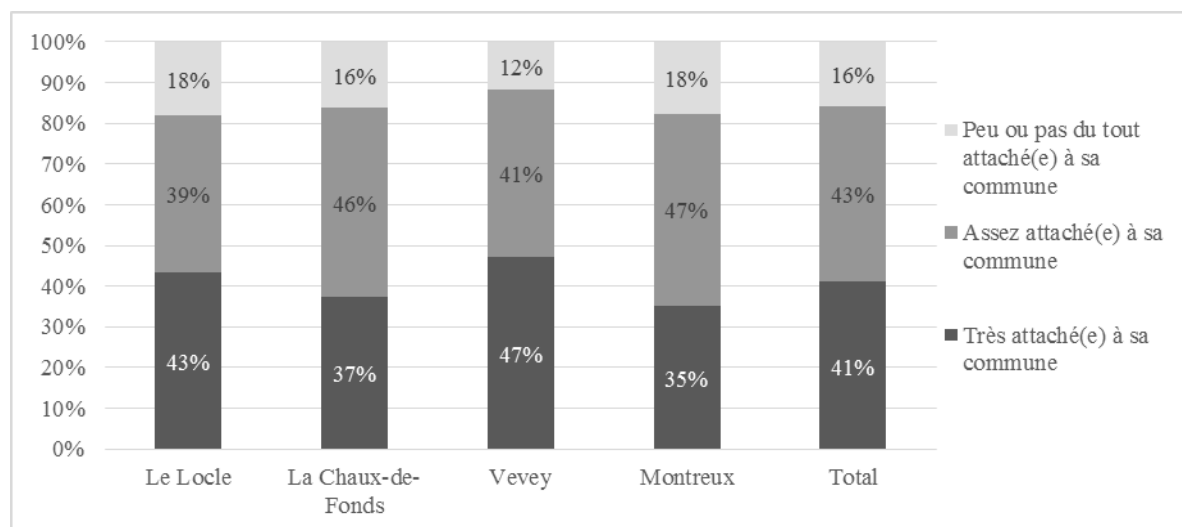
À l'exception de la question sur le revenu, le nombre de non-réponses à certaines questions est très faible. Il s'agit d'un des avantages des enquêtes téléphoniques où le contact direct avec l'enquêteur motive les individus à répondre plus assidument. Le maximum de non-réponses est atteint par la question sur le revenu ainsi que par des questions sur le parcours socioprofessionnel arrivant en fin de questionnaire. Sur les 803 entretiens, seul 555 individus ont communiqué leur revenu ce qui représente un taux de non-réponse de 31%. Quant aux autres variables leur taux de non-réponse est inférieur à 4%. Avec 771 réponses, le niveau de formation est la question comptabilisant le plus haut taux de non-réponse après le revenu. Viennent ensuite les questions sur le lieu de scolarité (773 réponses), l'année de naissance (775), le nombre d'années passées dans le commune (775) ou encore l'affiliation politique (781).



## B) Mesure du sentiment d'appartenance.

Comme nous pouvons le voir à la figure 1, plus de 80% des répondants totaux se disent assez ou très attachés à leur commune alors que seule une minorité de personnes se dit peu ou pas du tout attachée à sa commune (16% en moyenne). Vevey est la commune qui se distingue significativement<sup>64</sup> le plus de toutes les autres communes par un relativement fort taux de personnes très attachées à cette commune contre un faible nombre de peu ou pas du tout attachées. La plus grande différence se situe entre Vevey et Montreux car cette dernière a des citoyens significativement et relativement fortement moins attachés à leur commune que les Veveysans<sup>65</sup>. Par contre, fait notable, il n'y a pas de différence significative entre les deux plus grandes villes de notre étude<sup>66</sup>. Ces deux communes ont une répartition des réponses similaire laissant envisager l'éventualité de positionnements identitaires identiques dans ce type de commune – relativement grande, urbaine et ayant une position centrale dans la région. Notons aussi que Vevey est la commune comptabilisant les plus hauts taux d'attachement à sa commune.

Figure 2 : Pourcentage d'individus selon leur commune et leur niveau d'attachement.



Quant au positionnement par rapport à une éventuelle fusion, il varie aussi selon les communes. Nous avons posé deux questions dans le cadre du questionnaire. L'une portait sur

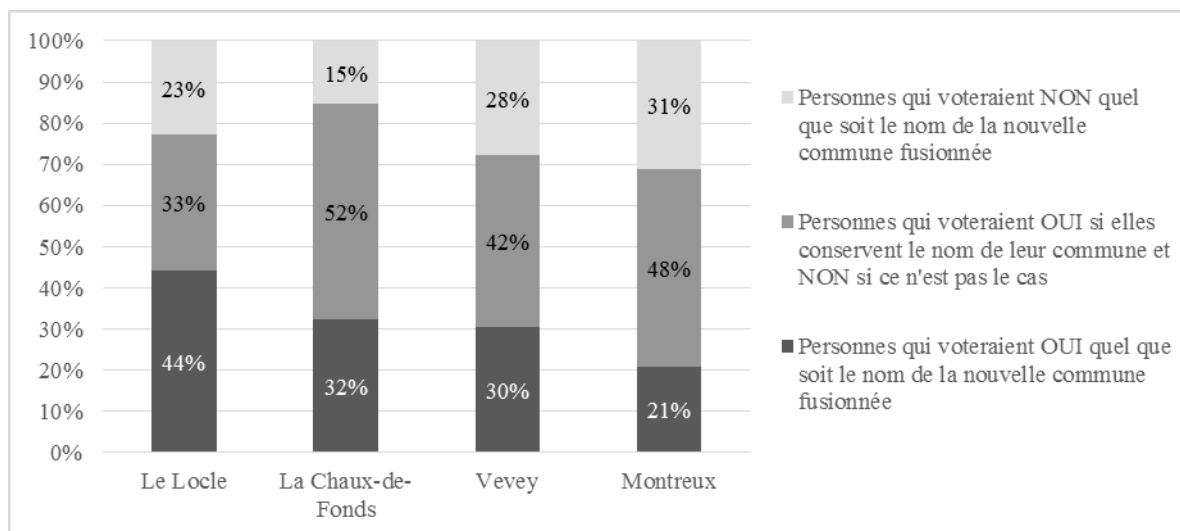
<sup>64</sup> Les Veveysans sont significativement plus « très ou assez » attachés à leur commune que ne le sont les Montreusiens (khi-deux de Pearson = 15,13, valeur de p = 0.001), les chaux-de-fonniers (khi-deux = 8.65, p = 0.01) et les Loclois (khi-deux de Pearson = 6.32, p = 0.04).

<sup>65</sup> Khi-deux de Pearson = 15,13, valeur de p = 0.001.

<sup>66</sup> Khi-deux de Pearson = 0.741, p = 0.690.

le type de vote (oui, non ou abstention) en cas de fusion si les personnes interrogées conservaient le nom de leur commune. L'autre sur leur vote dans le cas où le nom de la commune voisine était choisi. Vevey et Montreux semblent nettement plus défavorables à une fusion car plus de 28% de la population se dit contre la fusion peu importe le nom qui serait attribué à la nouvelle entité fusionnée (voir figure 2). Le nom est toutefois un élément important pour une large partie des répondants étant donné que par exemple à la Chaux-de-Fonds et à Montreux plus ou moins la moitié des répondants se disent prêts à fusionner à la seule condition de conserver le nom de leur commune. Cette propension à se préoccuper du nom de sa commune semble corrélé à la réputation de ce dernier et donc aussi à la taille des communes. Ainsi, au Locle, la plus petite ville de notre échantillon et aussi celle qui jouit de la moins bonne réputation, le vote pour ou contre une fusion est beaucoup plus faiblement lié au choix du nom de la commune (33%). Notons aussi que cette commune est la plus favorable à une fusion, les justifications économiques prenant très certainement plus souvent le dessus face aux questions identitaires et autres luttes de pouvoir.

Figure 2 : Pourcentages des votes concernant une éventuelle fusion entre les paires de communes.

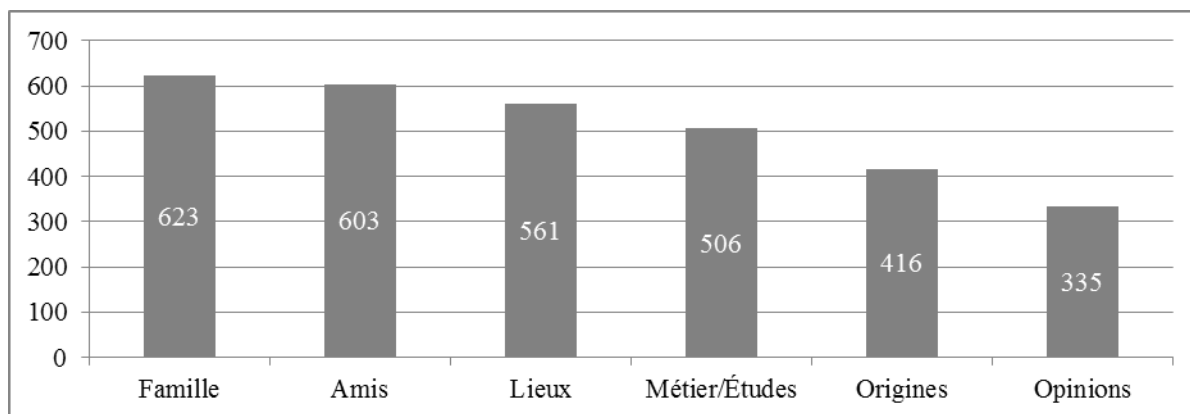


### C) Statistiques descriptives des trois dimensions de l'identité.

Malgré la mobilité des individus, ces derniers sont nombreux à considérer que les lieux sont importants dans leur définition d'eux-mêmes. Contrairement à ce que certains auteurs affirment (Perrineau, 1996), la mondialisation et les flux de population n'empêchent pas les individus d'« ancrer » leur identité à un territoire (Cuillerai & Abélès, 2002, p. 18). La figure 3 rend compte des différents éléments mentionnés par les individus lorsqu'ils doivent se

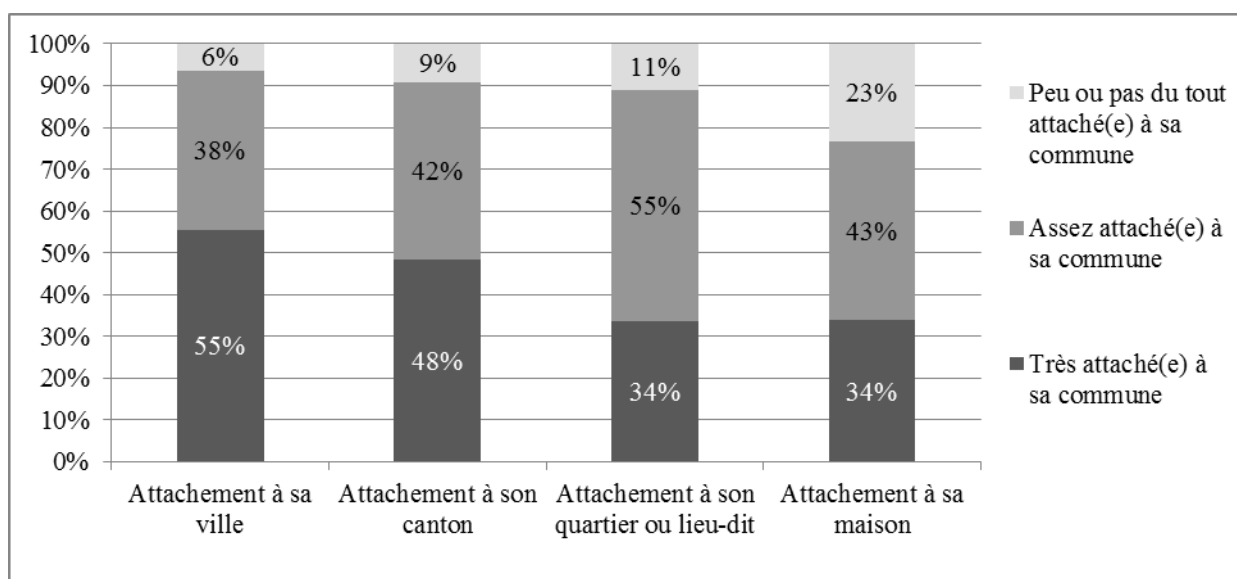
définir, dire qui ils sont. Plusieurs réponses étaient possibles à cette question ce qui explique par exemple que plus de 600 individus font, entre autres, référence à leur famille pour se définir. Les lieux auxquels ils sont attachés constituent le troisième élément le plus cité après la famille et les amis. Viennent ensuite le métier, les études, les origines puis les opinions.

Figure 3 : Fréquence des réponses concernant les éléments permettant aux individus de se définir eux-mêmes.



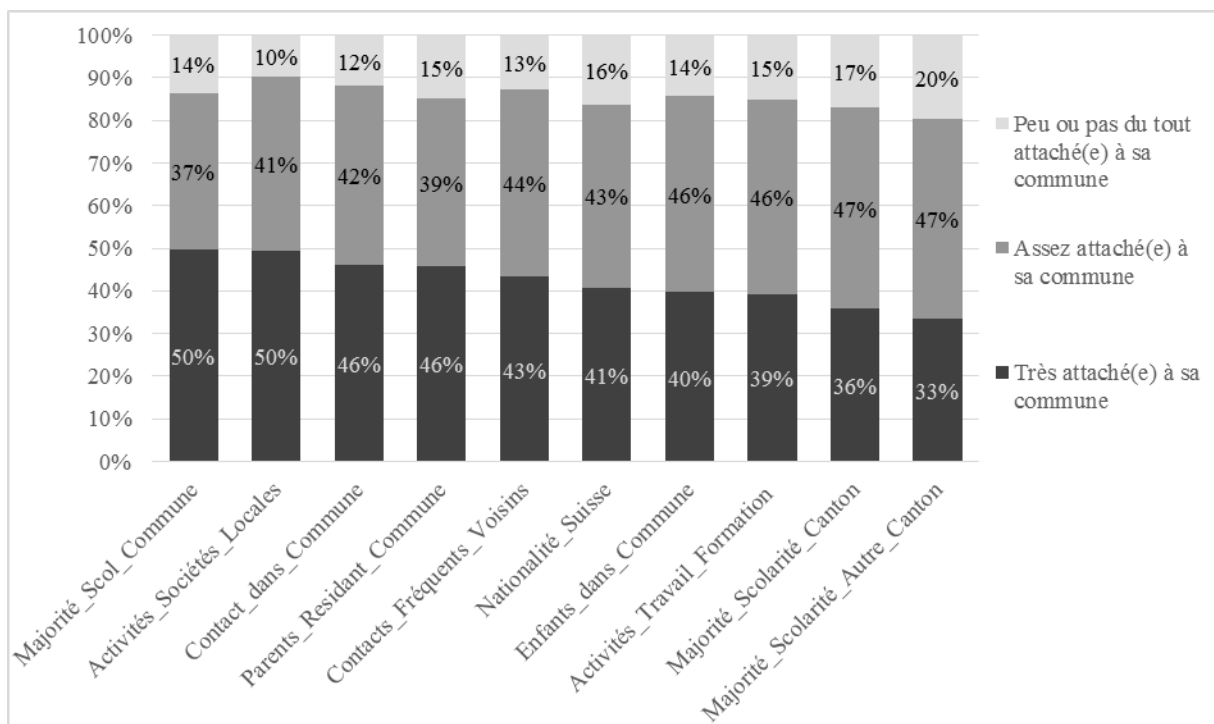
Les lieux ont donc une importance pour permettre aux individus de se définir, de dire qui ils sont. Toutefois, tous les lieux ne se valent pas. Lorsque l'on compare le sentiment d'appartenance à sa commune à différents niveaux de référence identitaires possibles (la ville, le canton, le quartier ou lieu-dit et la maison), on remarque que les individus très ou assez attachés à leur ville ou à leur canton par exemple, ont aussi tendance à répondre positivement concernant leur attachement communal (voir figure 4).

Figure 4 : Lien entre le sentiment d'appartenance à sa commune en % et les périmètres territoriaux.



L'attachement à la ville et au canton est corrélé positivement au sentiment d'appartenance communale. Notons que même si dans les communes analysées, le périmètre géographique de la ville est relativement proche de celui de la commune politique, on pouvait tout de même s'attendre à une différence sur le plan des représentations individuelles. En effet, pour certains, le terme commune peut renvoyer plutôt à l'idée d'une institution politique. À contrario, la ville serait une entité plus neutre de ce point de vue-là, renvoyant à un espace de vie, à un espace bâti ou à un nombre d'habitants<sup>67</sup>. Cette différence entre les deux variables est d'ailleurs confirmée par les résultats négatifs des tests statistiques de multicollinéarité. Quant aux lieux plus petits, ils semblent avoir l'effet contraire dans le sens où les personnes attachées à leur quartier ou à leur maison ont moins tendance à se dire très attachées à leur commune. Ceci est d'autant plus fort pour les individus attachés à leur maison qui ont une relativement grande tendance à répondre qu'ils sont peu ou pas du tout attachés à leur commune. En effet, 23% des individus attachés à leur maison se disent peu ou pas du tout attachés à leur commune et seulement 34% des personnes attachées à un quartier ou à une maison sont aussi très attachées à leur commune.

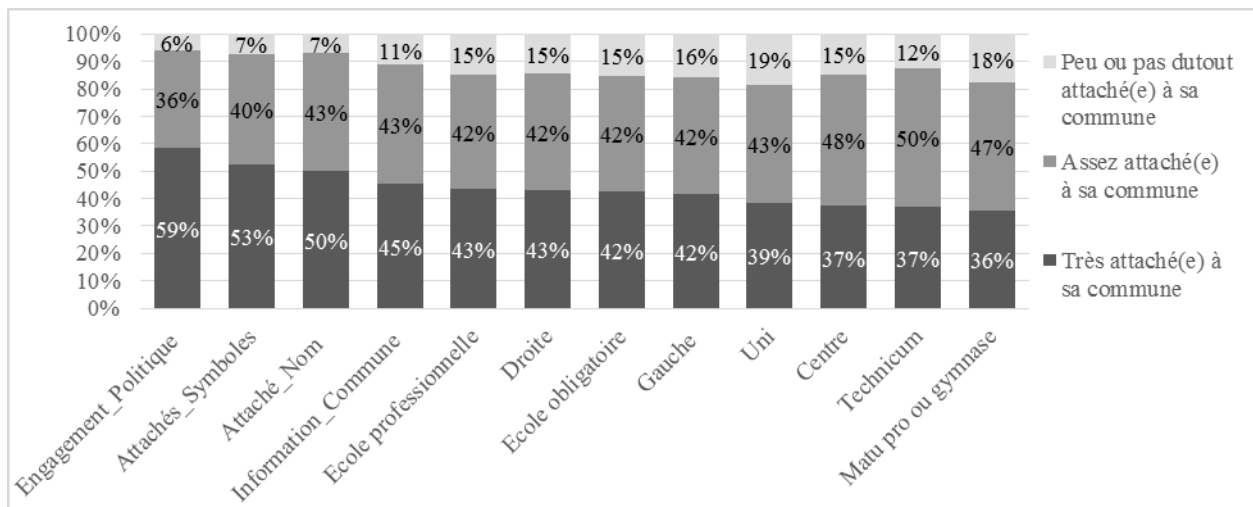
Figure 5 : Lien entre le sentiment d'appartenance à sa commune en % et les variables de proximité sociale.



<sup>67</sup> Sur les questions identitaires en milieu urbain, voir tout particulièrement Di Méo (2007).

La figure 5 rend compte des relations entre les variables de proximité sociale et le sentiment d'appartenance à sa commune. Comme le confirme notre modèle statistique plus bas, le fait de participer à la vie locale par le biais de sociétés ou de simples contacts au sein de la commune va de pair avec le fait de se sentir très ou assez attaché(e) à sa commune. La scolarisation agit aussi comme un vecteur identitaire. Ainsi il semblerait que la scolarisation dans sa commune tende à augmenter la propension à se dire très attaché à celle-ci. Toutefois, cet effet n'est pas confirmé par le modèle statistique car les répondants sont aussi relativement nombreux à ne pas du tout être attaché(é)s à leur commune. De l'autre côté du spectre, la scolarisation dans le canton ou dans un autre canton tend à augmenter le pourcentage d'individus peu ou pas du tout attachés à leur commune. Notons aussi que les variables centrales n'ont pas de très grandes différences entre elles. Par exemple, le fait d'estimer que l'on a des contacts fréquents avec ses voisins, d'être de nationalité suisse ou d'avoir des enfants qui vivent aussi dans la même commune, n'a pas vraiment d'impact sur le sentiment d'appartenir à celle-ci.

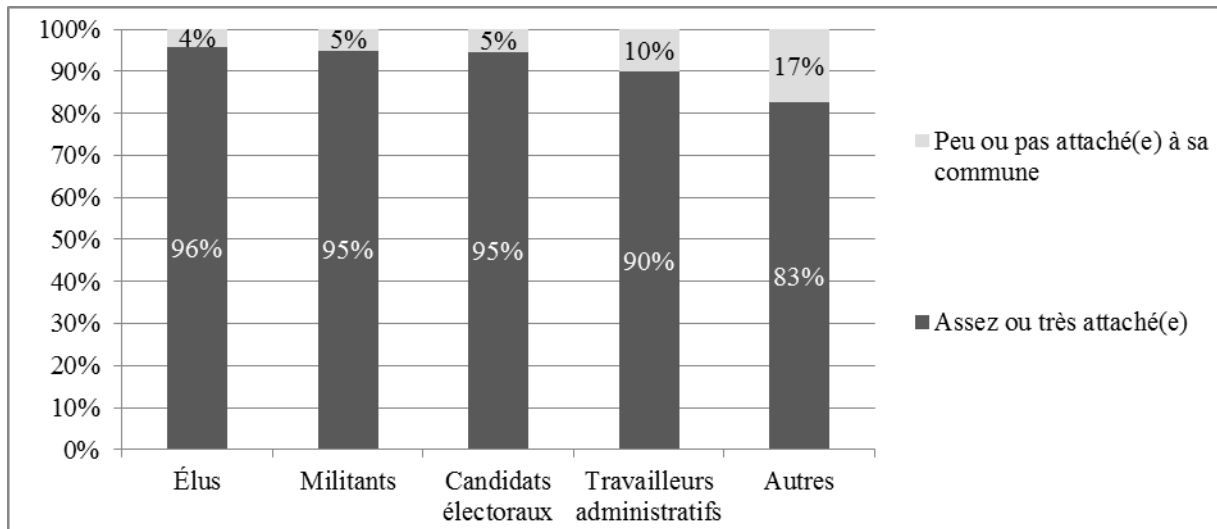
Figure 6 : Lien entre le sentiment d'appartenance à sa commune en % et les variables politiques.



Selon la figure 6, les individus engagés politiquement semblent avoir plus tendance à se dire très attachés à leur commune (toutefois, le modèle statistique général ne confirme pas cette tendance). L'attachement à des symboles et tout particulièrement au nom de la commune et le fait de se tenir informé par rapport aux activités de la commune, vont de pair avec un attachement communal relativement fort. Le reste des variables que nous avons qualifiées de politiques n'influent pas vraiment sur l'attachement à sa commune. Notons toutefois que les individus dotés d'une formation de niveau maturité (baccalauréat suisse) ou universitaire sont

relativement plus nombreux à se dire peu ou pas du tout attachés à leur commune par rapport aux personnes issues de formations techniques, professionnelles ou ayant terminé leur scolarité à l'issue de l'école obligatoire.

Figure 7 : Pourcentages d'attachement à sa commune en fonction du type d'engagement politique communal.



Revenons brièvement sur la différence d'attachement entre les individus ayant une charge au sein de la commune et les autres. Même si nous manquons de données pour pouvoir intégrer ces variables à notre modèle statistique, la figure 7 illustre le fait que les élus communaux, les militants et les candidats à des élections sont significativement plus fortement attachés à leur commune par rapport à ceux qui ne s'engagent pas, ou très peu, politiquement<sup>68</sup>. Il n'y a par contre pas de différence significative entre les personnes travaillant dans l'administration et les autres. L'engagement politique au sein de la commune a donc une influence sur l'expression d'un sentiment d'appartenance à celle-ci. Ceci confirme en partie les théories de Le Bart (1999) qui supposent que les personnes les plus prompts à représenter le territoire

<sup>68</sup> Tableau de comparaisons entre les personnes politiquement peu actives et les actives :

	Autres (c'est-à-dire personnes politiquement peu actives)		
	Khi-deux	p.	
Elus	5,868	0,015	Différence significative
Militants	8,396	0,004	Différence significative
Candidats	5,672	0,017	Différence significative
Travailleurs	2,929	0,087	Différence non-significative

sont les élus car c'est du territoire que dépend leur légitimité. Selon nous, un engagement actif sur le plan des politiques communales implique un intérêt pour les questions locales et de ce fait, une plus forte propension à considérer la frontière locale comme légitime et ainsi à intérioriser cette forme de classement de la réalité sociale et politique (Bourdieu, 1980). La question qui reste en suspens est de savoir si ce sont des intérêts personnels liés aux politiques communales qui poussent certains individus à percevoir cette frontière comme plus légitime (à avoir plus conscience de ces implications) ou si c'est le fait de militer (d'être actif) en son sein qui fait que ces individus sont plus imprégnés par les discours identitaires locaux. Les deux liens de causalité sont possibles et très probablement combinés. Cependant, une piste nous est donnée en faveur de la première option sachant que les personnes de l'administration (donc proches et potentiellement imprégnées par la proximité des institutions locales) ne sont pas significativement plus attachées à leurs communes que les autres.

## **MODÉLISATION DU SENTIMENT D'APPARTENANCE.**

La première partie de ce chapitre présente les résultats des différents modèles de régression puis trois sections distinctes reviendront en détail sur chacun des trois groupes de variables issues de la littérature géographique, sociologique et politique, étant donné que l'un de nos objectifs est de comparer les disciplines entre elles et ainsi savoir quels sont les groupes de facteurs qui influencent le plus le sentiment d'appartenance communale. Plus concrètement, est-ce que le fait d'être attaché à d'autres échelons territoriaux (facteurs géographiques) est plus important que les liens tissés entre les individus (facteurs sociologiques) ou les luttes de pouvoir (facteurs politologiques) pour la préservation d'intérêts politiques ?

Afin de pouvoir mesurer si certaines variables ont un impact significatif sur notre variable dépendante (le sentiment d'appartenance communale) nous avons opté pour des modèles logit ordonnés. Le modèle est ordonné car notre variable dépendante est échelonnée en trois catégories : très attaché(e), assez attaché(e), peu ou pas du tout attaché(e). Quant au choix d'un modèle logit ordonné plutôt qu'un probit ordonné, il se justifie car il correspond mieux à la forme de la distribution de la variable dépendante. Notons que les deux méthodes (Probit et Logit) ont été testées et qu'aucune différence significative n'est apparue. Nous n'avons pas

non plus décelé de problèmes de multicolinéarité ni de violation de l'hypothèse de parallélité des pentes<sup>69</sup>. Quant à l'hétéroscédasticité, elle est contrôlée par des erreurs standard robustes.

Une quarantaine de variables explicatives sont intégrées dans cinq modèles logit ordonnés (voir tableau 1)<sup>70</sup>. Le premier modèle (1) intègre toutes les observations quelle que soit la commune de résidence des répondants. Quant aux modèles 2 à 5, ils présentent les résultats pour chaque commune analysée séparément.

Tableau 3 : Modèles logistiques ordonnés du sentiment d'appartenance à sa commune.

Attachement_Communal <sup>a</sup>	Modèle global		Le Locle		La Chaux-de-Fonds		Vevey		Montreux	
	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)	
	Odds Ratio		Odds Ratio		Odds Ratio		Odds Ratio		Odds Ratio	
Attach_Canton	3.38	***	8.44	***	5.63	***	3.77	*	3.69	*
Attach_Ville	2.45	***	12.8	**	1.69		2.80	*	1.61	
Autre_Lieu_VieTravailÉtude	0.72		0.64		0.25	**	0.70		1.18	
Autre_Lieu_VécuMonde	1.52		2.31		0.95		6.50	*	2.67	
Année_Dans_Commune	1.03	***	1.03		1.02		1.04	**	1.02	
Majorité_Scolarité_Canton <sup>c</sup>	0.79		2.80		0.21	*	0.78		2.82	
Enfants_Dans_Communes	0.92		0.47		3.78	**	0.71		0.86	
Contact_Dans_Commune	1.67	*	1.92		1.81		1.32		1.80	
Activités_Sociétés_Locales	1.58	**	0.87		1.91		1.67		1.39	
Activités_Fêtes	0.89		1.27		0.39	*	1.45		0.69	
Définition_Famille	1.01		1.24		0.24	*	0.57		2.52	*
Définition_Lieux	1.09		0.62		2.83	*	1.04		0.60	
Définition_Origines	0.75		0.82		0.47	*	1.04		0.45	*
Information_Commune	1.85	**	2.10		1.62		2.18		1.58	
Attaché_Nom	2.76	***	9.41	***	3.80	**	0.97		7.78	***
Attachés_Symboles	1.68	**	1.22		1.44		1.53		1.50	
Nombre d'observations	752		172		201		210		169	
Pseudo R2	0.20	***	0.38	***	0.33	***	0.21	***	0.30	***

<sup>a</sup> Variable dépendant Y=Attachement\_Communal. Avec 1=Peu ou pas du tout attaché ; 2=Assez attaché ; 3=Très attaché

<sup>69</sup> Le test de Brant sur l'ensemble des variables à un  $\chi^2=41.97$  pour une  $p>\chi^2=0.516$ . Le test n'étant pas significatif, cela prouve que l'hypothèse de parallélité des pentes n'a pas été violée. Quant aux tests de multicolinéarité les VIF (Variance Inflation Factor) sont toujours inférieures à 4 (la limite maximale habituellement admise se situant à 5 voire à 10 selon les cas).

<sup>70</sup> Notons que nous avons décidé de présenter un modèle sans la variable du revenu individuel car le haut taux de non-réponse à cette question biaise significativement la structure de l'échantillon. Toutefois, lorsqu'on intègre le revenu dans la modélisation cela ne change pas les résultats à l'exception d'une variable dont l'effet n'est plus significatif (Contact\_dans\_Commune) et deux dont l'effet devient significatif et négatif (Montreux et la Chaux-de-Fonds). Selon ce modèle, les individus résidant dans les deux plus grandes villes, à savoir Montreux et La Chaux-de-Fonds, seraient moins attachés à leur commune (notons que ces résultats vont dans le même sens que nos statistiques descriptives discutées plus haut). Toutefois, étant donné les probables effets du biais d'auto-sélection sur la structure de l'échantillon il nous faut être prudent face à l'interprétation de ces résultats (d'autant plus que le taux de significativité est relativement faible).



$$\text{Logit}(p_1 + p_2 + p_3) = \log \frac{p_1 + p_2 + p_3}{1 - p_1 - p_2 - p_3} = \alpha_3 + \beta'X \text{ et } p_1 + p_2 + p_3 = 1 \text{ (voir : Menard (1997))}$$

Autres variables intégrées et testées mais sans impact significatif dans aucun des modèles :

*Variables géographiques* : Attach\_Maison, Attach\_Quartier\_LieuDit, Attach\_Pays (la variable Attach\_Pays a été supprimée des modèles stratifiés par commune par manque d'occurrences dans certaines catégories), Autre\_Lieu\_Famille\_SuisRom, Autre\_Lieu\_Famille\_SuisAll, Autre\_Lieu\_BelleFam. *Variables sociologiques* : Nationalité\_Suisse, Majorité\_Scolarité\_Commune<sup>c</sup>, Majorité\_Scolarité\_Autre\_Canton<sup>c</sup>, Travail\_Dans\_Commune, Travail\_Dans\_Canton, Travail\_Autre\_Canton/Pays, Parents\_Residant\_Commune, Contact\_Voisins, Activités\_Travail\_Formation, Définition\_MétierÉtudes, Définition\_Amis, Définition\_Opinions. *Variables politiques* : Droite<sup>d</sup>, Gauche<sup>d</sup>, Centre<sup>d</sup>, Engagement\_Politique, Formation, Année\_Naissance, Revenu\_Individuel, La Chaux-de-Fonds<sup>e</sup>, Vevey<sup>e</sup>, Montreux<sup>e</sup>.

<sup>c</sup> Catégorie de référence : Majorité\_Scol\_Autre\_Pays (nombre d'occurrences positives=188)

<sup>d</sup> Catégorie de référence : Non\_Partisans (nombre d'occurrences positives=185)

<sup>e</sup> Catégorie de référence : Le Locle (nombre d'occurrences positives=185)

\*\*\*= p. < 0.001; \*\*= p. < 0.01; \*= p. < 0.05

Les résultats du tableau 1 sont présentés sous la forme d'*odds ratio* (rapports des cotes). Un *odds ratio* de 1 indique que l'effet est nul. Plus l'*odds ratio* est éloigné de 1 et plus l'effet sur la variable dépendante est fort. Un *odds ratio* proche de zéro indique un effet négatif fort. À l'inverse, plus l'*odds ratio* est supérieur à 1 et plus l'effet positif est fort.

Comme nous l'avons dit plus haut, trois cadres théoriques issus de la littérature sont utilisés pour interpréter nos résultats. Dans les trois prochaines sections, nous allons tout d'abord axer notre réflexion sur la notion de territoire, puis nous discuterons de l'impact de la proximité sociale dans la construction identitaire et finirons par l'analyse de l'impact de variables plus politiques sur le sentiment d'appartenance communale.

## A) Échelon territorial.

Dix variables rendent compte des différents lieux auxquels les individus peuvent être attachés : un pays, un canton, une ville, un quartier, une maison ou des lieux dans lesquels vivent leur famille, leur belle-famille, ou encore des lieux de travail ou d'étude.

Dans le cadre des 5 modèles présentés dans le tableau 1, une variable ressort tout particulièrement : le sentiment d'appartenance cantonale (Attach\_Canton). Ainsi, le fait d'être attaché à son canton a un impact positif, significatif et fort sur le sentiment d'appartenance communale. Ceci est vrai quels que soient le modèle et la commune testés. Pour une augmentation d'une unité de la variable d'attachement à son canton (soit un passage de 0 à 1 car il s'agit d'une variable dichotomique), la chance d'un sentiment d'appartenance

fort à sa commune par rapport à la combinaison des deux autres catégories inférieures (soit assez ou pas attaché à sa commune) est 3.38 fois plus grande (toutes choses étant égales par ailleurs). De manière générale, les lieux d'attachement tels que la ville ou le canton sont corrélés positivement et fortement avec le sentiment d'appartenance communale. Le fait de se dire attaché à l'un renforce l'attachement à l'autre. Ceci laisse à penser que la relation est complémentaire. Être attaché à son canton augmente les chances d'être attaché à l'échelon inférieur et vice-versa. Si l'on suit la théorie de Medrano et Gutiérrez (2011), cela implique que l'échelon cantonal ne menace pas l'échelon communal mais qu'ils se complètent voire se renforcent. Le même constat peut être fait à l'échelle de la ville qui lorsqu'elle est assimilée à la commune renforce le sentiment d'appartenance à cette dernière.

Ainsi, le sentiment d'appartenir au canton et à la ville est fortement corrélé au sentiment d'appartenance communale. Ces deux formes d'attachements sont complémentaires car il n'y a pas de rivalités entre ces deux entités. De manière générale, dans l'ensemble des modèles statistiques, ces deux référents territoriaux sont fortement corrélés. Cela laisse penser que la composante territoriale de l'identification à sa commune est forte par rapport à d'autres facteurs liés par exemple à l'intégration sociale ou à des intérêts politico-économiques. Mais il faut mesurer nos propos car cela signifie aussi qu'il s'agit de communes relativement urbaines où les limites physiques entre la ville et la commune sont proches (toutefois, la ville renvoyant potentiellement une image moins politique, nous pouvions tout de même nous attendre à des divergences).

Il résulte aussi de notre modèle statistique que le fait d'être attaché à un autre lieu dans lequel vit sa famille au sens large ou dans lequel les individus auraient travaillé (ou étudié) n'a pas d'incidence significative sur le niveau d'attachement à sa commune alors que l'on aurait pu s'attendre à une influence négative. Aucune de ces deux variables n'est significativement corrélée au sentiment d'appartenir à sa commune. Seul dans les sous-échantillons, l'attachement communal est lié au lieu de travail ou d'étude des Chaux-de-Fonniers ainsi qu'un lieu de vie à l'étranger pour les Veveysans. Chez les Chaux-de-Fonniers, le fait d'être attaché à un autre lieu où ils ont étudié ou travaillé hors de leur commune diminue fortement et significativement les chances d'être très attaché à celle-ci. Il s'agit du seul lieu qui se positionne en concurrence avec la commune d'habitation car chez les Veveysans, le fait d'être attaché à un lieu dans lequel ils ont passé une partie de leur vie augmente les chances d'être attaché à sa commune. Tout laisse à penser que les individus attachés à certains

territoires sont aussi enclins à l'être à d'autres. Certains individus ont peut-être plus tendance à se définir par le biais de représentations territoriales, surtout s'ils ont été amenés à s'expatrier, alors que d'autres construisent leur identité en se basant par exemple plus volontiers sur des référents liés à des caractéristiques socio-professionnelles telles que la formation ou un travail plus en adéquation avec leur vision d'eux-mêmes.

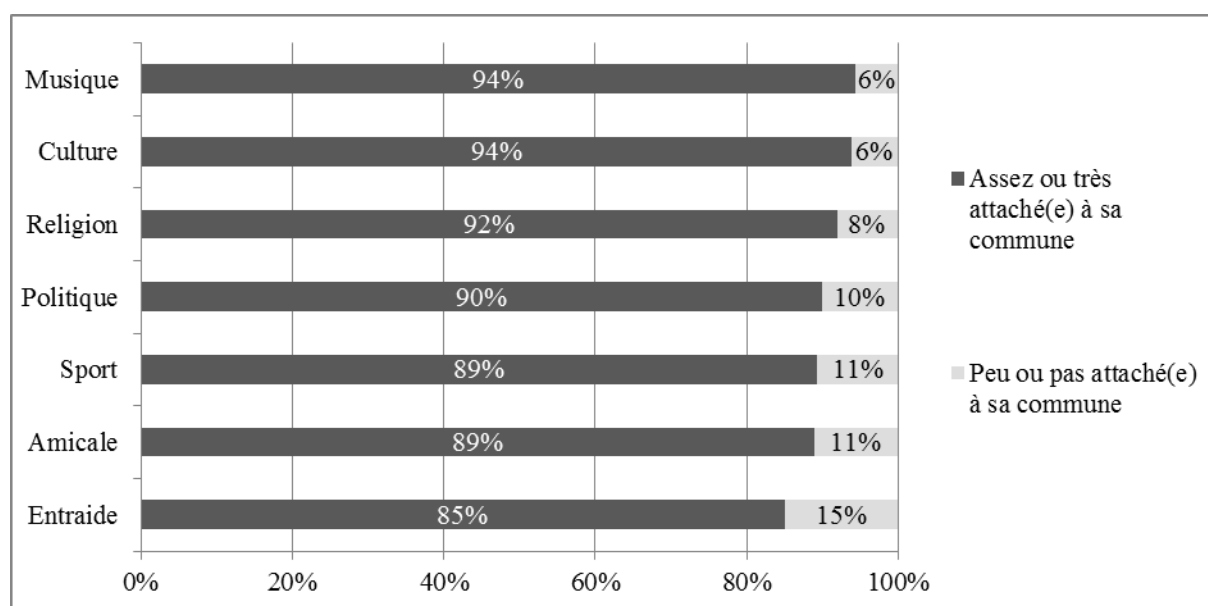
## **B) Proximité sociale.**

Une vingtaine de variables permettent de tester l'impact de l'intégration sociale sur le sentiment d'appartenance communale. Dans le modèle global (modèle 1), trois variables sont significativement corrélées au sentiment d'appartenance communale : le nombre d'années vécues dans la commune<sup>71</sup>, le fait d'avoir de nombreux contacts dans la commune et la participation à des activités dans le cadre de sociétés locales. Ces trois variables reflétant l'intégration dans la commune influent positivement sur le sentiment d'appartenir à sa commune. Ceci confirme la troisième hypothèse selon laquelle le fait de côtoyer d'autres membres de la communauté et de s'en sentir proche contribue à augmenter le sentiment d'appartenance à celle-ci. Ainsi, l'intégration au sein de sociétés locales influe positivement sur le sentiment d'appartenance communale. De manière générale, les personnes participant à des activités locales ont de fortes chances d'être assez ou très attachées à leur commune. Notons que, comme le montre la figure 8, la proportion d'individus peu ou pas attachés à leur commune est plus faible au sein des sociétés musicales ou culturelles par rapport aux sociétés d'entraides (c'est-à-dire à visées philanthropiques). Les sociétés musicales telles que les fanfares sont très liées à la commune et symbolisent par exemple celle-ci lors de fêtes populaires. A l'inverse, les amicales (sociétés dont le but est de s'entraider entre membres partageant un objectif ou une spécificité commune) ou les groupes d'entraide sont plus axés sur l'individu que sur le territoire.

---

<sup>71</sup> Notons ici que le faible odds ratio de la variable `Année_DansLaCommune` est lié au fait qu'il s'agit d'une variable discrète allant de 1 à 92. Sachant que l'odds ratio représente l'impact sur la variable dépendante du passage d'une catégorie de la variable indépendant à une autre. Plus il y a de catégories possibles moins l'effet du passage de l'une à l'autre sera grand.

Figure 8 : Sentiment d'appartenance communale en fonction des activités locales pratiquées.



Ainsi, bien qu'à des intensités légèrement variables, la participation à des activités dans le cadre d'associations locales engendre une proximité entre les individus et un sentiment d'appartenance commune allant dans le sens de notre troisième hypothèse qui veut que plus les individus sont proches et dépendent les uns des autres, plus le sentiment d'appartenance à la communauté grandit. Ceci montre aussi que les sociétés locales, et à plus forte raison les sociétés musicales et culturelles, sont de bons relais de diffusion des discours identitaires locaux. Le lien relativement fort entre sociétés religieuses et sentiment d'appartenance communale vient confirmer le lien que Pérès (1989) fait entre les frontières communales et les groupes paroissiaux. Les communes seraient historiquement basées en grande partie sur le découpage paroissial d'où le lien fort entre les deux. « C'est parce que la responsabilité de l'Église dans le déroulement de ce processus de construction est tout fait considérable qu'il existe un lien historique puissant entre la paroisse et la commune. [...] L'église (avec son servant) fournit des motifs de rencontres répétées entre des personnes qui deviennent les partenaires d'une coexistence durable ; elle rythme de manière identique le temps quotidien et les grands moments de l'existence pour une collectivité d'individus qui partagent de la sorte une même temporalité en vivant chacun le temps des autres ; elle met à leur portée un objet pertinent pour tous au travers duquel ils disposent d'un langage commun. Autrement dit parallèlement au voisinage et à d'autres opportunités plus larges d'interaction sociale routinisée, l'action de l'église est communalisante, créatrice d'identité collective» (Pérès, 1989, p. 679).

L'impact des différents lieux de vie c'est-à-dire de scolarisation, de travail, de résidence des parents ou des enfants n'a (dans le modèle 1) pas d'incidence significative sur l'attachement à la commune. Seul le modèle Chaux-de-Fonnier est relativement plus sensible à ce set de variables. Dans ce cadre, le fait de pratiquer des lieux dans le cadre scolaire, festif ou d'y avoir ses enfants influe sur l'appartenance communale. La proximité spatiale semble avoir plus d'impact sur la constitution d'un sentiment d'appartenance à sa commune pour les Chaux-de-Fonniers que pour les habitants des autres communes analysées. La manière de se définir a elle aussi une influence sur le sentiment d'appartenir à un territoire. Les individus qui reconnaissent ouvertement se définir par des lieux sont plus fortement attachés à leur commune alors que les définitions par la famille ou les origines ont l'effet inverse. Ceci illustre bien que selon le type de socialisation, certains individus développent une plus grande sensibilité aux représentations liées aux territoires et aux lieux. Ces débuts de réponses, confirment en partie l'hypothèse 4 et laissent penser que la manière de se définir est fonction des différents lieux pratiqués et surtout que l'importance de la proximité spatiale semble différer selon la commune analysée. Selon nous, cette différence entre les communes s'explique par des différences dans les canaux de diffusions identitaires locaux.

Il nous faut aussi souligner que dans aucun des modèles, ni le travail, ni la scolarisation au sein de la commune n'ont une influence sur le sentiment d'appartenir à celle-ci alors même qu'il s'agit de vecteurs identitaires forts selon une large littérature sur le sujet, soulignant que l'école est le lieu privilégié de l'inculcation du sentiment d'appartenance territoriale (Chanet, 1996; Pérès, 1989). Dans notre cas, les vecteurs identitaires sont plus abstraits et confirment les théories de Cuillerai & Abélès (2002) sur le fait que bien que la mondialisation opère des changements radicaux en termes de déplacement de population diminuant l'influence de l'interconnaissance, l'identification communale perdue par le biais d'images et autres symboles partagés et dont les médias se font les relais. C'est ce dont nous allons discuter plus en profondeur dans la prochaine section où nous observons effectivement que l'information communale ainsi que les symboles sont des facteurs influant significativement sur le sentiment d'appartenance communale.

### **C) Lutte de pouvoir.**

Le fait d'être attaché au nom de sa commune, à des symboles représentatifs de celle-ci et de s'informer à son sujet a une influence significative et positive sur le sentiment d'appartenir à

sa commune. Dans ce groupe de variables politiques, on constate un effet fort et généralisé de l'attachement au nom de sa commune sur l'attachement communal (sauf à Vevey où notre modèle 5 ne relève pas d'effet significatif pour cette variable). Dans le modèle général mais aussi dans les communes précitées, les *odds ratios* sont parmi les plus élevés et vont de 2.76 pour le modèle général à 9.41 pour Le Locle. Ceci confirme l'importance du nom des communes sur le sentiment d'appartenir à ces dernières.

Le nom des communes n'est pas le seul symbole ayant une influence sur le sentiment d'appartenance territoriale. Selon nos résultats, d'autres symboles pourraient eux aussi influencer sur les constructions identitaires. Les symboles communaux potentiels sont légion à pouvoir être mobilisés en fonction des enjeux spécifiques du moment (Martin & le groupe IPI, 2010).

Nos modèles ne montrent aucune influence significative des clivages politiques traditionnels. L'adhésion à des idées dites de droite, de gauche ou du centre, n'a pas d'influence sur le sentiment d'appartenir à sa commune. Dans le cadre de fusions, il est rare d'observer une opposition gauche-droite (Silberstein, 2010). Selon nous, la non-prégnance des clivages politiques traditionnels dans le contexte de fusions est liée à la forte contextualisation des enjeux. Ainsi, selon la structure des rapports de forces spécifiques le type de personnes touchées et les intérêts spécifiques varient. En effet, bien que l'idéologie et les arguments traditionnellement favorables aux fusions tels que les économies d'échelle semblent plutôt issus de théories libérales, cela n'empêche pas que dans les cas concrets, elles remettent en question des acquis obtenus par des individus se réclamant de droite. Par exemple, le sentiment d'appartenance ressenti par certains chefs d'entreprises envers leur commune pourrait être lié à leur peur qu'une plus grande commune leur fasse perdre leur influence sur les décisions communales. Ainsi, chaque fusion remet en question des acquis et privilèges (réels ou supposés), dans un contexte politique où tous les individus n'ont pas la même capacité à véhiculer leurs opinions, qui brouillent le clivage gauche-droite traditionnel. D'où l'importance d'autres repères et donc de l'utilisation abondante de symboles territoriaux pour rassembler le groupe autour de lui et permettre une forme d'ancrage dans la réalité. Il serait certainement très intéressant de sonder les individus en leur proposant un panel de tous les symboles territoriaux (ou du moins des plus importants) et de voir si l'on peut opérer des liens avec des intérêts ou des craintes particuliers en lien avec le contexte local.

Toujours dans une perspective politologique d'analyse des luttes de pouvoirs et donc des rapports de forces, nous supposons que les indicateurs du niveau socio-professionnel tels que le revenu, la formation ou l'année de naissance pouvaient induire un positionnement différent face à sa commune. Toutefois, ce n'est pas le cas dans notre modèle où ces variables n'ont pas d'influence significative sur le sentiment d'appartenance communale. Contrairement à ce que nous supposons, l'engagement politique ne semble pas non plus augmenter l'identification à sa commune. Seul le fait de s'informer (signe d'un intérêt pour la chose commune) influe positivement et significativement sur le sentiment d'appartenance communale. C'est plus par le biais des sociétés locales et des médias que par le canal des partis politiques que se constitue le sentiment d'appartenir à sa commune.

## **CONCLUSION.**

Notre objectif était d'évaluer les facteurs influençant significativement l'identification des citoyens à leur commune et de comparer l'influence de groupes de facteurs issus de trois grandes disciplines de sciences sociales : la géographie, la sociologie et les sciences politiques. Il en ressort qu'aucune approche théorique n'est réellement plus pertinente qu'une autre car chacune comporte des variables ayant un impact significatif. Notre étude apporte une preuve statistique que l'identification territoriale se constitue donc au moins de trois dimensions distinctes qu'une approche centrée sur une seule discipline n'aurait pu appréhender. En définitive, les vecteurs identitaires traditionnels de communalisation au sens wébérien du terme ont toujours un effet sur le sentiment d'appartenance locale dans le sens où la « coexistence spatiale » (Pérès, 1989, p. 678) et temporelle a un impact significatif sur le sentiment d'appartenance communale. Les identités ne sont donc pas totalement déconnectées du territoire ni totalement abstraites et l'imprégnation dans la commune a toujours un rôle à jouer malgré l'augmentation des mouvements de populations liés à ce que certains appellent la mondialisation (Cuillerai & Abélès, 2002). Toutefois, cette influence de l'imprégnation du territoire n'est pas (ou plus) l'unique vecteur identitaire, les symboles et les médias ont eux aussi une influence non négligeable dans nos sociétés modernes.

De manière générale, les répondants de notre enquête ont un fort sentiment d'appartenance communale. Ce sentiment coïncide avec l'expression d'un attachement à son canton et à sa ville. Ceci laisse penser que ces différents territoires ne sont pas en concurrence. Les différentes identités territoriales s'imbriquent et se cumulent les unes avec les autres. Ainsi,

comme le constate Bennisar (1986), le processus de construction identitaire locale est cumulatif et non dissociatif par rapport aux échelons supérieurs et dans le cas présent tout particulièrement par rapport au canton. Ainsi, l'élément territorial est un fort vecteur identitaire et le fait d'être attaché à un ou plusieurs autres échelons territoriaux n'empêche en rien de se sentir appartenir à sa commune. Alors même que la commune semble être une entité de taille relativement petite au vue des distances parcourues quotidiennement par de nombreux individus, elle reste un symbole identitaire fort. L'identification à un territoire va donc de pair avec d'autres identifications territoriales et l'identification communale, loin d'exclure l'identification à d'autres lieux, contribue même à la renforcer. Comme l'a très justement fait remarquer Marx au 19<sup>ème</sup> siècle déjà : « la grande masse de la nation française est constituée par une simple addition de grandeurs de même nom à peu près de la même façon qu'un sac rempli de pommes de terre forme un sac de pommes de terre » (Citation de Karl Marx reprise par Pérès, 1989, p. 672). Dans notre contexte, le sentiment d'appartenir à sa commune contribue au sentiment d'appartenance cantonale et vice-versa.

Le fait de côtoyer d'autres membres de la communauté et de partager des intérêts dans le cadre de sociétés locales augmente aussi les chances d'être plus attaché(e) à sa commune. Ceci est d'autant plus fort que l'on adhère à des sociétés musicales, culturelles ou religieuses qui semblent être de meilleurs vecteurs identitaires ou, dit autrement, qui ont plus d'intérêts à représenter ou à valoriser leur territoire ou du moins sont historiquement en adéquation avec le découpage territorial.

De manière générale, l'attachement à des symboles communaux influe positivement sur le sentiment d'appartenir à sa commune mais le nom influe particulièrement sur cette dernière. C'est un élément symbolique fort dans la constitution d'un sentiment d'appartenance communale. Le nom est significativement corrélé à ce dernier dans le modèle global mais aussi dans trois des sous-échantillons à s'avoir Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Montreux. Cette importance du nom constitue peut-être une particularité des communes-villes. Le fait d'être attaché avant tout à la ville de sa commune arrive en troisième position (bien que non significative dans les modèles 4 et 6 de la Chaux-de-Fonds et de Montreux) et est aussi corrélé positivement au sentiment d'appartenance à sa commune. Nous tenons une piste possible ; l'attachement au nom des communes, lorsque celles-ci sont aussi des villes plus ou moins connues, est un vecteur identitaire fort. Ceci confirmerait les observations d'Adam (2008) qui suppose que plus un nom est connu, plus sa valeur augmente. Il se peut aussi que



le nom ait son importance dans d'autres contextes communaux et une étude englobant plus de communes différentes pourrait faire la lumière sur cet élément. Évidemment il s'agit d'une étude effectuée sur seulement quatre communes et il serait intéressant de voir dans quelle mesure les éléments contextuels particuliers tels que par exemple la renommée de la commune influent sur l'importance accordée au nom de celle-ci. Toutefois, en cas de changement de nom lié à une potentielle fusion, celui-ci a toutes les chances d'être un enjeu de lutte symbolique fort. Il est probable que le contexte de fusion ait joué un rôle dans l'importance que prend cette variable sur le sentiment d'appartenance territoriale des individus confirmant ainsi l'hypothèse selon laquelle les enjeux politico-économiques des fusions influent sur les constructions identitaires. Pour en savoir plus il serait intéressant de reproduire cette étude avec un plus grand nombre de communes pour pouvoir confirmer nos résultats avec plus d'assurance en comparant les communes engagées dans un processus de fusion avec celles qui ne le sont pas.

Les grands clivages politiques traditionnels (parti politique, revenu, âge ou formation) n'ont pas d'influence significative sur le sentiment d'appartenance communale. Le sentiment d'appartenance communale ne correspond pas aux affiliations partisans. Étant donné l'importance du territoire pour les élus politiques de tous bords, il est probable que ces derniers contribuent grandement à maintenir une large cohésion concernant le sentiment d'appartenir à un territoire.

## **TRAVAUX CITÉS.**

Adam, F. *Des noms et des lieux : La médiation toponymique au Québec et en Acadie du nouveau-Brunswick*. Thèse présentée et soutenue publiquement pour obtenir le grade de docteur es Géographie, Paris: Université Paris IV, 2008.

Anderson, B. *Imagined communities. Reflections on the origin and spread of nationalism*. Londres: Verso, 1983.

Avanza, M., et G. Laferté. « Dépasser la "construction des identités"? Identification, image sociale, appartenance. » *Genèses* 4, n° 61 (2005): 134-152.

Bennassar, B. « Avant-propos. » Dans *Identités collectives et changements sociaux* (2ème édition), de P. Tap (dir), 7-9. Toulouse: Privat, 1986.

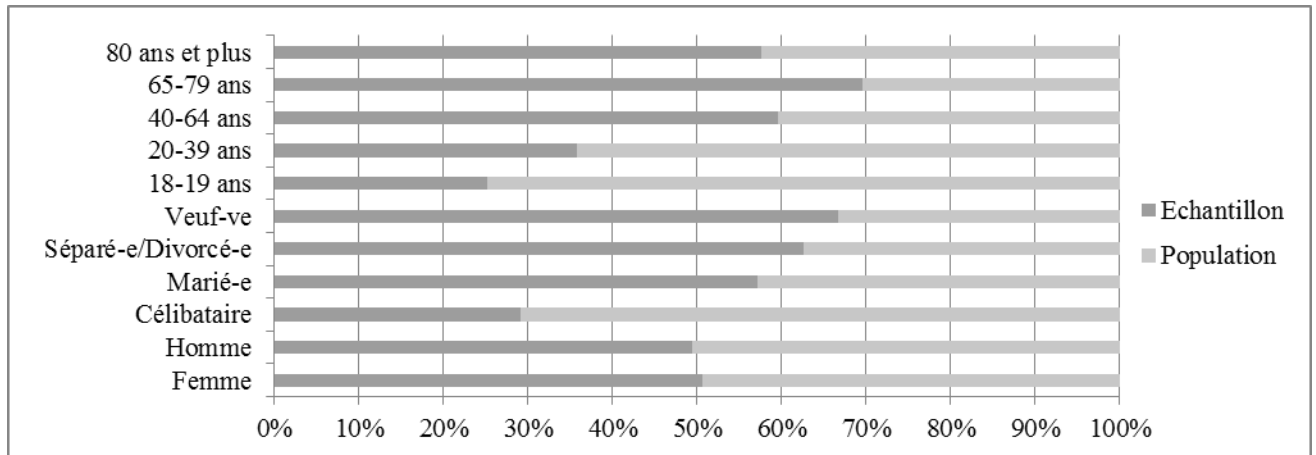
- Bottazzi, G. « On est toujours le "local" de quelque "global". Pour une (re)définition de l'espace local.» *Espaces et sociétés*, 1996: 69-92.
- Bourdieu, P. « L'identité et la représentation.» *Actes de la recherche en sciences sociales* 35 (Novembre 1980): 63-72.
- Brubaker, R. « Au-delà de l'"identité".» *Actes de la recherche en sciences sociales* (Le Seuil) 3, n° 139 (2001): 66-85.
- Chamboredon, J-C. et M. Lemaire. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement.» *Revue française de sociologie* 11, n° 1 (1970): 3-33.
- Chanet, J.-F. *L'école républicaine et les petites patries*. Paris: Aubier, 1996.
- Cuillerai, M., et M. Abélès. « Mondialisation: du géo-culturel au bio-politique.» *érudit*. 2002. <http://id.erudit.org/iderudit/000700ar> (accès le Septembre 13, 2010).
- Dafflon, B. « Fusion de communes: éléments d'études pour une dimension de référence.» *Annuaire des collectivités locales* 20, n° 1 (2000): 135-143.
- Dargent, C. « Identités régionales et aspirations politiques: l'exemple de la France d'aujourd'hui.» *Revue française de science politique* 5, n° 51 (2001): 787-806.
- Debarbieux, B. « Prendre position: réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie.» *Espace géographique* 4, n° 35 (2006): 340-345.
- Diez Medrano, J., et P. Gutiérrez. « Nested identities: national and European identity in Spain.» *Ethnic and Racial Studies* 24, n° 5 (2011): 753-778.
- Di Méo, G. « Identités et territoires: des rapports accentués en milieu urbain? » Consulté le 20 juin 2011, sur *Métropoles [en ligne]*: <http://metropoles.revues.org/80>, (2007)
- Gaxie, D. « Au-delà des apparences. Sur quelques problèmes de mesure des opinions.» *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990: 97-112.
- Guérin-Pace, F. « Lieux habités, lieux investis: le lien au territoire, une composante identitaire.» *Économie et statistique* 393-394 (2006a): 101-114.
- Guérin-Pace, F. « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. » *L'Espace géographique* 4, n°35 ( 2006b) : 298-308.

- Hobsbawm, E., et T. Ranger. *The Invention of Tradition*. Cambridge: University Press, 1983.
- Le Bart, C. « Les politiques d'image: Entre marketing territorial et identité locale.» Dans *Les nouvelles politiques locales : Dynamiques de l'action publique*, de R. Balme, A. Faure, A. Mabileau, & (dir), 415-427. Paris: Presses de Science Po, 1999.
- Link, M. W., Battaglia, M. P., Frankel, M. R., Osborn, L. and Mokdad, A. H. « Reaching The U.S. Cell phone generation. Comparison of cell phone survey results with an ongoing landline telephone survey.» *Public Opinion Quarterly* 5, n° 71 (2007): 814-839.
- Martin (dir.), D.-C. *L'identité en jeux : Pouvoirs, identifications, mobilisations*. Paris: Karthala, 2010.
- Martin, D.-C., et le groupe IPI. « Écarts d'identité, comment dire l'Autre en politique? » Dans *L'identité en jeux*, de dir., & D.-C. Martin, 14-134. Paris: Éditions Karthala, 2010.
- Menard, S. *Applied Logistic Regression Analysis*. London: SAGE Publications, 1997.
- Mucchielli, A. *L'identité*. Paris: Presses Universitaires de France, 1986.
- Noiriel, G. (éd.). *L'identification. Genèse d'un travail d'État*. Paris: Belin, 2007.
- Pérès, H. « Identité communale, République et communalisation. À propos des monuments aux Morts des villages.» *Revue française de science politique* 39, n° 5 (1989): 665-682.
- Pérès, H. « Identité nationale et sociologie de la connaissance. Note pour une comparaison de la construction identitaire en France et en Espagne.» *Pôle Sud* 14 (2001): 57-71.
- Perrineau, P. « Déstructurations sociales, incertitude identitaire et rejet de l'Autre.» Dans *L'Autre : Études réunies pour Alfred Grosser*, de B. (dir.) Badie, & M. Sadoun, 167-177. Paris: Presses de Sciences Po, 1996.
- Rhein, C. « Intégration sociale, intégration spatiale.» *L'Espace géographique* 31, n° 3 (2002): 193-207.
- Silberstein, J. *Enquête rétrospective sur les conséquences de la fusion entre La Tour-de-Trême et Bulle*. Working Paper, Lausanne: IDHEAP, 2010.

- Soguel, N. et J. Silberstein. «Welfare Loss with Municipal Amalgamations and the Willingness-to-Pay for the Municipality Name.» *Local Government Studies*, 2015: 977-996.
- Thiesse, A.-M. *La création des identités nationales. Europe XVIIIe-XXe Siècle*. Paris: Seuil, 1999.
- Weber, M. *Économie et société I : Les catégories de la sociologie*. Paris: Pocket, 1995.
- Zimmerbauer, K. et A. Paasi. «When old and new regionalism collide. Deinstitutionalization of regions and resistance identity in municipality amalgamations.» *Journal of rural studies*, 2013: 31-40.

## ANNEXE 1 : REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON.

Figure 9 : Pourcentages de répartition entre la population réelle et notre échantillon



Lorsque l'échantillon diffère de la population, les pourcentages entre la population et l'échantillon ne se rejoignent pas à 50% (c'est-à-dire que la répartition n'est pas identique, il y a sur ou sous-représentation).

*Local Government Studies*, 2015  
<http://dx.doi.org/10.1080/03003930.2015.1061507>



# Welfare Loss with Municipal Amalgamations and the Willingness-to-Pay for the Municipality Name

NILS SOGUEL & JULIE SILBERSTEIN

Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), University of Lausanne, Lausanne, Switzerland

**ABSTRACT** *Functional advantages and drawbacks are commonly mentioned to rationally justify or condemn municipality amalgamations. However, many consolidation projects are resisted by local governments or citizens on the grounds that amalgamation would dampen local identity. A municipality's name change is probably the most visible sign of the loss of community bond experienced by citizens at amalgamation time. This article aims to put a value on this loss by measuring citizen willingness to pay for their city name. This methodological approach innovates upon the literature on municipal amalgamation and place branding by exploiting the versatility of the so-called contingent valuation method (CVM). CVM confronts respondents, in a survey setting, with a hypothetical market in which a characteristic of interest is exchanged. Here the characteristic is the possibility to retain one's city name for an amalgamated jurisdiction. The article presents the estimates provided by a survey conducted in four Swiss cities.*

**KEY WORDS:** Municipal amalgamation, city name, local identity, place branding, willingness-to-pay, contingent valuation

## 1. Introduction

Functional advantages and drawbacks are commonly mentioned to rationally justify or condemn amalgamations – or consolidation or merger – of municipalities. Possible efficiency gains, like economies of scale, reduction of geographic spillovers or increasing coordination, are confronted with efficiency losses, like diseconomies of scale, inadequacy of public services in case of heterogeneous preferences (e.g. King and Ma 2000). In reality, many amalgamation projects are resisted by local governments in the case of state-imposed amalgamation (Hanes, Wikström, and Wängmar 2012) or by the population if a referendum takes place. This is precisely what has happened on several occasions in Switzerland where

---

*Correspondence Address:* Nils Soguel, IDHEAP, University of Lausanne, CH-1015 Lausanne, Switzerland. E-mail: [nils.soguel@unil.ch](mailto:nils.soguel@unil.ch)

this kind of project must usually be put to the ballot. One common conjecture for the rejection of such a proposal has less to do with functional, than with psychosociological, reasons: any merger would dampen citizen identification with the newly amalgamated municipality compared to the pre-existing municipality (Kushner and Siegel 2005; Jones and Soguel 2010). Indeed, as stated by Steiner (2003), ‘when a municipal merger occurs, one or more municipalities cease to exist. The essential trait of a merger is the complete surrendering of independence by one or several municipalities. All municipal tasks are fulfilled by the new municipality’ (554).

The most visible sign of identification loss is the jurisdiction’s post-amalgamation name change. Indeed the name is the most visible element – together with the armorial bearing – that ties residents to and constructs identification with their communities. According to Delattre (2007), the name is ‘the principal vector of identity’ and ‘represents the organisation as a whole’ (270). A municipality’s name change following an amalgamation severs this bond, generates a loss of identification and eventually of welfare.

This article contributes to the literature on municipal amalgamation and place branding. It theoretically innovates in the sense that it aims to put a monetary value on the loss of well-being provoked by the post-merger name change. From a policy perspective, knowing the importance of the loss matters. For instance, it should help the higher level of government (for Switzerland this refers to the canton) to offer an adequate financial compensation to the population group whose well-being is affected by the amalgamation. Indeed many Swiss cantons provide financial incentives as a reward for amalgamation in an attempt to reduce the number of municipalities.<sup>1</sup> These incentives help reduce the municipal debt, thus the interest payments and eventually the local citizens’ tax burden. However, such incentives have not prevented many consolidation projects from failing when voted upon. An adequate compensation would increase the chance for an amalgamation project to be accepted by voters.

Conceptually, the monetary value of the municipality’s name can be measured by the citizens’ willingness-to-pay (WTP) to avoid suffering such a loss. Several techniques exist to value the WTP, the most versatile being the contingent valuation method (CVM). This kind of versatility is crucial when dealing with an intangible good like a municipality’s name. CVM consists of surveying respondents directly about the value they put on the evaluated good, i.e. their WTP for it. Here the good is the hypothetical (i.e. contingent) possibility of retaining the municipality’s name for the amalgamated jurisdiction. CVM has been extensively used in environmental economics and is increasingly applied in other fields. However, it has never yet been applied to value a municipality’s name. In this sense, our research also offers a methodological innovation. Our case study looks at two amalgamation projects, each between two Swiss cities. A total of 800 phone interviews were conducted.

Section 2 provides a theoretical background by briefly surveying the literature regarding local identity, place branding and valuation using CVM. The way we



designed our survey is described in Section 3, including the empirical setting, the choice of data collection and the contents of the questionnaire.<sup>2</sup> Section 4 presents our main results: the stated WTP and the estimated value of the municipalities' name. The WTPs are further analysed in Section 5 with statistical models in order to highlight the influencing factors. It allows us to assess the internal validity of the WTP with factors derived from microeconomic theory and sociological theories. Section 6 concludes the article.

## **2. Literature and theoretical background**

As stated by Bartolini and Fiorillo (2008), functional federalism perspective does not seem to place sufficient emphasis on 'local identity'. In some countries (France, Italy or Spain), 'local identity is very strong for historical reasons' and 'any form of cooperation imposed by a higher level of government is destined to encounter strong resistance' (53–54). Dollery and Akimov (2009) observe that losing one's 'local identity' is often a significant hurdle to voluntary alliances in local government. For instance, in Australia, the National Office of Local Government (1998) acknowledges that municipal amalgamations potentially introduce a 'dominance of one area over another' and a 'loss of identity' (56).

Human geography and sociology offer positive explanations for understanding the role played by local identity in the municipal amalgamation or break-up phenomenon. For Debarbieux (2006), 'the shared feeling and willingness of several individuals to belong to the same group' (342) is the foundation of collective identity and feeling of belonging. According to Le Bart (1999), the municipality's name, history, town hall, logo or crest are all 'mobilizing myths' (424), 'contemporary totems' (425) that must be recognised in order to establish territorial borders. As Bourdieu (1980) indicates, the population will integrate the municipality's name and oft-repeated slogans and this will contribute to the creation of its collective history.

Marketing literature has investigated how country names are used as trademarks and how they develop as place branding (Kotler and Gertner 2002). Studies dedicated to a city's image and management of city-type 'branding' are more recent (Kavaratzis and Ashworth 2005; Anholt 2006). There is very little research that looks specifically at communal name changes; even if Lynch (1960) did highlight that naming practices could strengthen the identity of an urban space. Delattre (2007) offers the first attempt to document these name changes. All of these marketing-centred studies share an analysis of the way in which the name, the brand, are perceived from outside the municipality concerned.

To the best of our knowledge, only one study – Adam (2008) – looks at the importance of a name within the framework of citizen identification with their municipality, and within an amalgamation perspective. The author focuses on five amalgamations in Quebec in which the name of the community seems to have played a decisive role. By analysing regional news coverage of political



debates, he shows that the names retained by the post-fusion communities most often make a reference ‘to an entity of the physical surroundings’ (278). From this she deduces a desire or a tendency to reconcile the individual with a place, with nature.

Following Stiglitz’s definition (1983), identification with a community through the municipal name can be seen as a local public good. It is a pure public good ‘within’ the community with both defining characteristics of being non-rival and non-exclusive. It is thus subject to a market failure: no market exists that would directly indicate its price and thus how much the identification through name is worth.

In the field of welfare economics, the contingent valuation method, CVM, was introduced as a technique that should allow individuals to express their preferences by essentially stating their WTP when no market price is available. Originally CVM was used to estimate individual attachment to environmental amenities or their preferences to avoid various pollution types. CVM was then opened to other domains (Carson 2011). Nevertheless, its application to local government and urban studies literature is not yet common. Because it utilises hypothetical scenarios, CVM is a very versatile technique. But precisely because of that CVM is also prone to a large number of biases, although this is still an extensively debated issue (Hausman 2012; Carson 2012). These doubts regarding the technique’s ability to provide valid estimates must be kept in mind along with the recommendations made to improve the technique’s validity (Arrow et al. 1993).

### **3. Methodology and survey design**

CVM allowed us to confront individuals with a hypothetical situation of two municipalities about to amalgamate, a situation that does not exist yet, and to state their preference accordingly. Other techniques do exist to measure an individual’s preference for non-market goods.<sup>3</sup> However, many of these rely on observing how people make their choices in a real-world setting. In this sense, CVM is far more flexible. The contingent scenario may be framed in many different ways. Individuals can be asked about their WTP, either to benefit from a hypothetical improvement or avoid a hypothetical deterioration of an existing situation. Alternatively, they can be questioned about their willingness to accept (WTA) a compensation either to forgo a hypothetical improvement or to suffer a hypothetical deterioration. Various authors, among whom Arrow et al. (1993), advise against the WTA formulation in order avoid overestimating the value. Since the existing literature points towards an identification loss in case the municipality’s name changes after an amalgamation, the scenario is based on a hypothetical deterioration.

Our questionnaire was designed to be administered via phone survey. Various preliminary versions of the questionnaire were tested, paying special attention to the design of the contingent scenario and the WTP question.

Our case study looks at amalgamation projects between neighbouring cities, the first between the municipality of Montreux (M) and Vevey (V); the second between La Chaux-de-Fonds (LCF) and Le Locle (LL). The pairs were chosen not only because the idea of an amalgamation with the neighbouring municipality has already been discussed, but also because all four Swiss jurisdictions are urbanised cities of more than 10,000 inhabitants.<sup>4</sup>

The first part of the questionnaire included questions to gently bring the respondent to the contingent scenario. For example, respondents were asked to what extent they were attached to the name of the municipality they lived in. The hypothetical scenario was as follows<sup>5</sup>:

Imagine for a second that both populations of Montreux and Vevey had already agreed upon the amalgamation and that, in a second step, the populations are consulted regarding the name of the novel municipality. The chosen name can be either Montreux or Vevey. The choice will depend upon the value that each population puts to the name of its own municipality. Hence, for example, if the population of Vevey puts a higher value to its own name then the novel municipality will be called Vevey. To set the value that every inhabitant put to the name of Montreux they will be asked how much they would be willing to pay through a single payment. Therefore I am going to suggest you a number of amounts; let me know the amount that best fits the single payment that you would agree to pay in order that the name Montreux would be chosen.

A series of increasing bids reflecting the existing Swiss coins and banknotes was proposed: CHF 5, 10, 20, 50, 100, 200, 500,<sup>6</sup> 1,000 and more than CHF 1,000. Respondents were repeatedly asked if they would agree to pay each bid. One person out of two was presented the bids in a decreasing order of magnitude to prevent a starting-point bias. The respondents who were willing to pay a contribution were then given the chance to refine their choice with an open question and to give us a more accurate WTP.<sup>7</sup> Respondents who refused to pay anything were asked debriefing questions to explain their refusal.

The contingent scenario is based on a unique payment by the participant. This solution was retained because it matches the idea that the payment should occur simultaneously with the amalgamation and with the municipal name change. Moreover, in case the canton offers a grant to incentivise the amalgamating municipalities, the grant is paid in one go. The scenario sticks to the valuation-relevant elements that we wanted the respondent to consider in stating his WTP and does not dedicate much attention to payment mechanics to avoid a possible information overload.<sup>8</sup>

Of course any municipal amalgamation triggers various effects aside from a possible change in the jurisdiction name. Significant functional consequences, either positive or negative, are usually expected. These interact with the overall preferences for the amalgamation compared to the status quo. For that reason, our scenario explicitly concentrates on the issue of the name. It specifies that the



decision to merge has already been agreed upon by the population of both cities. Therefore, the naming issue is all that remains. This empirical strategy stems from the welfare economics theoretical framework. According to this framework, the individual's utility is separable, meaning that the state of each component influences the individual's well-being independently from the state of the other components, including income (Champ, Boyle, and Brown 2003). To put it differently, the name change has an influence by itself, just in the same way that each functional consequence of the amalgamation independently influences the respondent's satisfaction.

The last part of the questionnaire was dedicated to the respondent's personal characteristics and opinions. The last question was about the respondent's household annual income. If they did not spontaneously answer the question, various income bands were offered for their selection.

The survey was conducted in the spring of 2012 with 800 citizens (about 200 in each municipality) by six trained interviewers. To lower interviewer bias, all interviewers surveyed in every municipality. The sample was randomly chosen from the phone book. It is representative of the repartition between men and women according to the Pearson  $\chi^2$  test. However, single and young people (younger than 40) are under-represented as is often the case in surveys dealing with sociopolitical issues (Gaxie 1990). The under-representation stems also from the sampling technique (Link et al. 2007).<sup>9</sup>

#### 4. Survey results

Table 1 describes the answer rate in each municipality (unit response rate). It also shows that more than 60% of the 1,318 contacted persons agreed to answer the survey. It fluctuates within a narrow interval (54–67%) and therefore the number of persons who agreed to answer the survey (803) is also quite evenly distributed.

However, several respondents (298 = 803 – 505) refused to participate in the hypothetical market. Thus the response rate to the WTP question (item response rate) reaches on average 63% of the respondents. This level of (non)response is common in CVM surveys, compared to other types of surveys that have a lower level of item nonresponse.

**Table 1.** Response rate to the survey and WTP question

Municipality	Number of contacted persons	Number of persons who agreed to answer	Unit response rate	Number of response to the WTP question	Item response rate to the WTP question in %
Montreux (M)	323	187	57.9	119	63.6
Vevey (V)	340	221	65.0	141	63.8
La Chaux-de-Fonds (LCF)	315	211	67.0	130	61.6
Le Locle (LL)	340	184	54.1	115	62.5
Total	1,318	803	61.0	505	62.9

Ultimately, 505 out of 803 respondents agreed to participate in the market, to state their preferences and to answer the WTP questions. However, they did not behave similarly. Following Grosclaude and Soguel's (1994) classification, and according to the debriefing question answers, a distinction is made between participants who are indifferent (72) or receptive (433). The indifferents are precisely indifferent about the name of the new municipality. Therefore, the value they put on the name is null and their WTP is zero. The receptives, on the other hand, do care about the name and are willing to pay for this. Among the receptives subgroup, an additional distinction is made between the non-solvents (15) and the solvents (418). Indeed non-solvent participants mentioned that they cannot afford to make a bid higher than zero although they care about the name. The solvents gave a strictly positive WTP.

Figure 1 shows how respondents divide into these subgroups (participants, receptives and solvents) in each municipality. Municipalities are quite evenly represented in every subgroup.

For the rest of the article, we will analyse the behaviour of the participants, including people who attributed a positive value to the name (solvents) and others who stated a WTP equal to zero (non-solvents and indifferents). The 298 respondents who did not answer the WTP question are discarded.

Figure 2 displays the WTP distribution according to the highest accepted suggested bids (CHF 0, 5, 10, 20, 50, 100, 200, 500, 1,000 or more than CHF 1,000). Panel A gives the information for Vevey on the left-hand side and Montreux on the right; Panel B for Le Locle (left) and La Chaux-de-Fonds (right). Generally speaking, the WTP is unevenly distributed with an over-representation of low bids (CHF 0 or CHF 5 bids) as is the case in numerous CVM studies. Long tails rise with some outlying observation on the top of the distribution. In general, the values of CHF 500 and more are situated beyond the 9th percentile. These large bids are a possible manifestation of a hypothetical bias.<sup>10</sup> Specifically, the distribution of the WTP is both skewed (skewness = 3.24) with most observations situated on the left side of the mean and leptokurtic (kurtosis = 13.41) with outliers. An overhead resistance at CHF 100 is also noticeable.

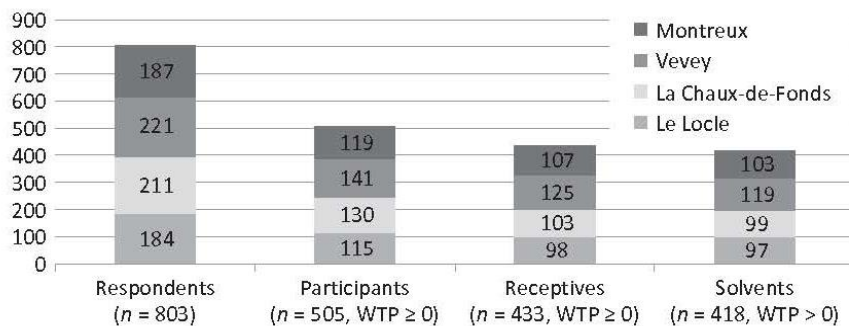
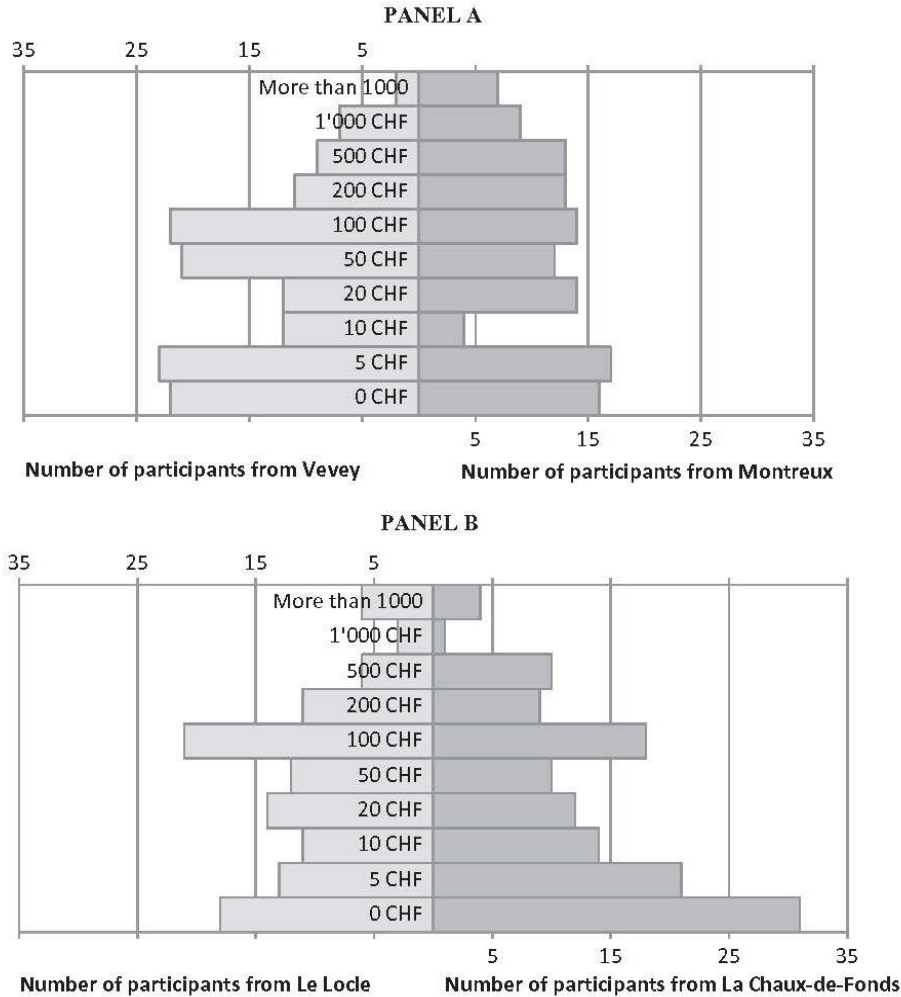


Figure 1. Respondents and participant behaviour on the hypothetical market



**Figure 2.** Frequency distribution of the participants according to the level of WTP in both pairs of municipalities ( $N = 505$ ). Panel A: Vevey and Montreux. Panel B: Le Locle and La Chaux-de-Fonds

Montreux (Panel A) and La Chaux-de-Fonds (Panel B) are significantly different from the rest of the sample.<sup>11</sup> The WTP distribution of LCF is strongly packed downwards while Montreux WTPs are more evenly distributed.<sup>12</sup> Compared to Montreux, Vevey WTPs are more centred with only a few observations beyond CHF 1,000.<sup>13</sup>

The WTP may depend on the bid order. To alleviate the so-called starting-point bias, interviewers alternated the bid order one time out of two, beginning once with ‘more than CHF 1000’ and next with ‘at least CHF 5’. Table 2 reports arithmetical mean, geometrical mean and median based on whether the bid process was increasing or decreasing. The figures are computed from the refined reported WTPs, and not from the suggested bids.<sup>14</sup> Whatever the indicator, this



**Table 2.** Measures of central tendency of the bids provided by increasing bids process or decreasing bids process

	Arithmetic mean	Geometric mean	Median	Number of observations
Increasing bids (starting from 'at least CHF 5')	81	27	20	246
Decreasing bids (starting from 'more than CHF 1000')	354	146	100	195

shows that participants were influenced by starting point. As expected, the increasing process produces lower WTPs. Provided that the incentive to overestimate the WTP in a decreasing process is of the same magnitude as the incentive to underestimate the WTP in an increasing process, the effect on the overall average should level out, provided the numbers of WTPs generated by both processes are equal.

In Table 3, measures of central tendency are extrapolated to provide rough estimates of the value of each municipality's name. Means – both arithmetic and geometric – and median are multiplied by the number of inhabitants to obtain the name values. For instance, in Montreux the participants' arithmetic mean WTP is 290 Swiss francs whereas the median is CHF 50 because of the skewness of the WTP distribution. At CHF 83 the geometric mean is a better instrument to estimate the central value because it is less sensitive to large bids as is the case of the traditional arithmetic mean. The central value in La Chaux-de-Fonds is by far the lowest with a geometric mean value of CHF 42 followed by Vevey (48), Le Locle (58) and Montreux (83).

Estimated by the median and the geometric mean, the loss experienced by the population of Montreux would be CHF 1.3–2.1 millions if the newly amalgamated municipality were named Vevey. For their part, Vevey inhabitants would experience a loss of about CHF 0.9 million, if the municipality would be named Montreux. From a purely arithmetical perspective the difference stems from the

**Table 3.** Value of the name of the municipalities according to the stated willingness to pay

Municipality	Number of inhabitants	Respondents' WTP, in CHF			Value of the name of the municipality, in CHF, based on...		
		Arithmetic mean	Geometric mean	Median	Arithmetic mean	Geometric mean	Median
Montreux (M)	25,199	290	83	50	7,307,710	2,091,517	1,259,950
Vevey (V)	18,364	152	48	50	2,791,328	881,472	918,200
La Chaux-de-Fonds (LCF)	37,843	143	42	10	5,411,549	1,589,406	756,860
Le Locle (LL)	10,077	203	58	50	2,045,631	584,466	503,850

fact that Vevey has a significantly smaller population and that the mean participant WTP was lower, i.e. they valued their municipality's name less. For La Chaux-de-Fonds and Le Locle, the findings differ more drastically. The mean participant WTP in La Chaux-de-Fonds is 30% lower than in Le Locle. However, since the former is more populated, the overall loss in monetary terms is higher.

At this stage, it thus seems that WTP does not depend much upon the municipality's size. Other factors must explain this difference. The next section is dedicated to identifying these factors.

### **5. Modelling the willingness to pay**

Various econometric models are estimated in order to identify what variables impact WTP. The need to resort to various models stems from the characteristics of the dependant variable, i.e. the participants' WTP.

The WTP variable is truncated since it is not possible to express a negative WTP. Because of this truncation, there is no discrepancy between the WTP of respondents who stated a zero value (and they are quite numerous).<sup>15</sup> The Tobit model allows for dealing with the censoring issue. It is a common way of modelling the WTP (Halstead, Lindsay, and Brown 1991).

However, Tobit models do not address the problem of extreme values. The problem of large bids must be addressed to avoid non-symmetrically distributed errors in the regression analysis. To normalise the error distribution and lower the risk of hypothetical bias by reducing the influence of large bids, we also estimated the WTP function using a log-linear specification, i.e. where the dependent variable is the natural logarithmic of the reported WTP.<sup>16</sup> This specification allows us to comment more intuitively on the coefficients estimated: the estimated coefficients express the relative change in WTP when the value of the considered independent variable varies by one unit.

Table 4 lists the explanatory variables that were constructed using respondent answers. Variables are grouped into four categories. The category including the variables reflecting the ATTACHMENT is here of special interest. The general hypothesis is that the stronger the bond (in particular to the municipality or the name), the higher the value of the municipality's name and thus the higher the WTP. Another group brings together variables dedicated to POLITICAL ASPECTS. An individual's behaviour on the contingent market and the reported WTP may be influenced by political considerations and the participant's ability to deal or feel concerned with political issues, one of these issues being amalgamation. The third group of variables is dedicated to SOCIO-ECONOMIC CHARACTERISTICS, including income.

Finally, dummy variables allow us to distinguish between participants according to the MUNICIPALITY. These dichotomous variables make it possible to estimate models that explain the general WTP trend using the first three groups of variables and still reflect some local differences using the last group of variables. Appendix provides the usual summary statistics regarding the independent variables.

**Table 4.** Explanatory variables of the WTP

Variable	Description
ATTACHMENT	
Attach_municipality	Attachment to the municipality. Ordinal variable: 1 = not attached at all; 4 = very attached
Attach_name	Attachment to the municipality name. Ordinal variable: 1-4
Attach_canton	Attachment to the canton. Ordinal variable: 1-4
Contact_people	Contact with people in the municipality. Ordinal variable: 1 = no contact; 4 = very frequent contacts
School_attendance	Place of school attendance. Ordinal variable: 1 = in the municipality; 4 = in another county
Perceived_image	Perceived image of the municipality. Ordinal variable: 1 = poor image of municipality; 4 = very good image
POLITICAL ASPECTS	
Regular_voters	Respondents that vote regularly. Binary variable: 1 = yes, 0 = no
Political_activities	Number of political activities in which respondent participates. Ordinal variable: 0 = no political activities; 5 = five activities mentioned
Info_municipal_life	Degree of information about the municipal life. Ordinal variable: 1 = never informed; 4 = very regularly informed
Political_tendency: left, centre, right	Categorical variable with 3 dummies: left, centre, right. No political tendency is the baseline when left = 0, centre = 0 and right = 0
Vote_no_if_name_ change	Respondents that would vote against an amalgamation proposal if the name had to be changed. Binary variable: 1 = vote against the proposal if the name change; 0 = otherwise
Name_interest	Willingness to be integrated in the name change process. Ordinal variable: 1 = do not want to be involved in the process; 4 = definitely want to be involved.
SOCIO-ECONOMIC CHARACTERISTICS	
Gender	Men or women. Binary variable: woman = 1; man = 0
Age	Age of the respondents. Discrete variable
Education	Highest educational level reached. Ordinal variable: 1 = basic scholarship; 4 = university diploma
Income	Annual individual income. Discrete variable from 0 to $\infty$ (interval width of CHF 20'000)
MUNICIPALITY: Montreux, Vevey, La Chaux-de-Fonds	Categorical variable with 3 dummies: Montreux, Vevey, La Chaux-de-Fonds. Le Locle is the baseline when M = 0, V = 0 and LCF = 0)

Table 5 shows the main results of the analysis. Since many respondents refused to state their income, this variable is excluded from the first two estimated models in order to increase the number of observations. These two models are therefore based on 488 observations (Model 1 and 2). The last two models (3 and 4) are estimated including the income and are thus based on a restricted number of observations. The issue of a possible multi-collinearity between explanatory variables was investigated by computing the variance inflation factors (VIF) and no sign of such problem appeared.<sup>17</sup> The heteroscedasticity issue was also controlled using computing models with robust standard errors.

Although the first two models use different estimators, results are close to each other, either in terms of sign, degree of significance or magnitude of the



**Table 5.** Models explaining the WTP for one's municipality name

Variables	Tobit model (Model 1)	Log-linear model (Model 2)	Log-linear model including income (Model 3)	Restricted Log-linear model including income <sup>1</sup> (Model 4)
	Tobit		Linear regressions	
	Coefficients and standard errors (in brackets)			
ATTACHMENT				
Attach._municipality	0.489*** (0.149)	0.356** (0.118)	0.382** (0.145)	0.336** (0.136)
Attach._name	0.588*** (0.144)	0.487*** (0.104)	0.415*** (0.122)	0.406** (0.135)
Attach._canton	0.253* (0.124)	0.221* (0.108)	0.311* (0.129)	0.331 (0.123)**
Contact_people	0.216 (0.145)	0.164 (0.115)	0.082 (0.138)	–
School_attendance	0.135 (0.089)	0.111 (0.076)	0.094 (0.093)	–
Perceived_image	0.049 (0.158)	0.081 (0.132)	0.239 (0.161)	–
POLITICAL ASPECTS				
Regular_voters	0.265 (0.288)	0.168 (0.243)	0.313 (0.302)	–
Political_activities	0.011 (0.138)	0.037 (0.122)	0.006 (0.157)	–
Info_municipal_life	0.189 (0.156)	0.148 (0.126)	0.219 (0.156)	–
Political_tendency: left	0.109 (0.305)	0.131 (0.248)	0.125 (0.305)	–
Political_tendency: centre	0.189 (0.374)	0.218 (0.308)	0.100 (0.372)	–
Political_tendency: right	0.201 (0.346)	0.260 (0.281)	0.349 (0.354)	–
Vote_no_if_name_change	0.752*** (0.221)	0.580*** (0.181)	0.584** (0.218)	0.545*** (0.219)
Name_interest	0.491*** (0.099)	0.363*** (0.072)	0.363*** (0.087)	0.367*** (0.097)
SOCIO-ECONOMIC CHARACTERISTICS				
Gender	–0.172 (0.209)	–0.160 (0.186)	–0.475* (0.220)	–0.543* (0.204)
Age	–0.002 (0.006)	–0.001 (0.005)	–0.000 (0.007)	–
Education	0.476** (0.156)	0.405** (0.130)	–	–
Income	–	–	0.053 (0.046)	0.076* (0.036)
MUNICIPALITY (Le Locle as based line)				
La Chaux-de-Fonds	–0.409 (0.287)	–0.353 (0.253)	–0.141 (0.312)	–
Vevey	–0.623** (0.284)	–0.510* (0.258)	–0.351 (0.302)	–0.419* (0.218)
Montreux	0.091 (0.334)	0.134 (0.274)	0.215 (0.333)	–

*(continued)*

Table 5. (Continued).

Variables	Tobit model (Model 1)	Log-linear model (Model 2)	Log-linear model including income (Model 3)	Restricted Log-linear model including income <sup>1</sup> (Model 4)
	Tobit		Linear regressions	
	Coefficients and standard errors (in brackets)			
Constant	5.227*** (0.940)	4.822*** (0.777)	5.166*** (0.943)	6.483*** (0.525)
<i>N</i>	488	488	366	368
<i>F</i> -test	11.42	9.68	6.58	23.17
Prob > F	0.000	0.000	0.000	0.000
Pseudo- <i>R</i> <sup>2</sup>	0.0859	0.2931	0.2762	0.2596

Notes: \*significant at 0.05; \*\*significant at 0.01; \*\*\*significant at 0.001.

coefficient. This demonstrates that the findings do not depend upon a particular methodological choice and are quite robust. Hereafter we focus on the results of the log-linear specification to present the results.

The ATTACHMENT to the municipality and its name or to the canton are all positively and significantly correlated with the WTP. If the attachment to the municipality increases by one degree (e.g. from 1 to 2), the WTP increases by 43% (all other things being equal). Attachment to the municipality’s name influences it more strongly (63%), whereas attachment to the canton impacts the WTP to a lesser extent (25%). This agrees with theories in human geography, which consider attachment to places as non-exclusive (Duchesne 2008).

Other variables in the ATTACHMENT category do not significantly influence WTP (contact with people in the municipality, place of scholarship, perceived image of the municipality). This finding somehow contradicts authors who consider that closeness (Di M eo 2007) and shared experience (P er es 2001) create a sense of belonging to a group.

Most of the variables reflecting the POLITICAL ASPECTS turn out to be insignificant. This confirms previous findings according to which neither the political leaning nor the traditional political divide is relevant for amalgamation issues (Silberstein and Soguel 2012). People that are actively participating in municipal life do not report a significantly different WTP compared to those who are not. In contrast, participants who would vote against a municipal amalgamation if the name of the municipality were changed reported a 58% higher WTP. And participants who are keen to be involved in the naming decision report a WTP that is 36% higher than others.

When it comes to the participant’s SOCIO-ECONOMIC CHARACTERISTICS, education level is the only variable that significantly influences the WTP. People with a higher education reported a higher WTP.

Generally, place of residence did not significantly affect WTP. All other things equal, the WTP is the same in Montreux and La Chaux-de-Fonds

compared to that in Le Locle. The only noticeable exception appears in Vevey where the reported WTP was half that reported in Le Locle (and thus in La Chaux-de-Fonds and Montreux since coefficients are not significant in both cases). Neotoponymy theory provides us with some clues about possible reasons for this difference. A population identifies itself more easily with territorial names when the name provides a positive comparison with regard to others, when the name testifies to empirical facts, when it testifies to place history (Adam 2008).

Including the income variable in Model 2 forces a drop of the 'education' variable in Model 3 for collinearity reasons and a sacrifice of some observations due to missing data. Income positively influences the reported WTP; although the influence is statistically not significant at the 95% threshold. The gender variable becomes significant with women reporting a WTP half the size of men's. This is consistent with previous findings in Switzerland (Grosclaude and Soguel 1994).

Model 4 focuses on the income variable and retains only the variables that exert a significant influence on Model 1 to Model 3. As expected, the sign of the relationship to WTP remains unchanged together with the magnitude of the influence. By so doing the influence of the income becomes significant. A one-step increase in the income scale, i.e. a CHF 20,000 increase in annual income, raises the WTP by 8%. Therefore, the impact is quantitatively low compared to that of other independent variables. The fact that the quantitative impact is low saves us the trouble of weighting the WTP according to the income to get a consistent central value, like the ones reported in Table 3 (Bateman et al. 2002). Most of the other variables in Model 4 somehow reflect the utility of the municipality name—or the preferences for it. The fact that WTP is influenced both by individual preferences and income is supported by standard microeconomic theory. This provides us with some confidence that the preferences stated through the WTP by survey participants are internally valid.

## 6. Conclusion

As an innovative contribution to the literature on place branding and local identity, the present study measures the value of municipal names in monetary terms. The contingent valuation method was used to survey the population on its willingness to pay (WTP) to prevent the loss of a municipality's name after an amalgamation, and thus to avoid a loss of identification and eventually a subsequent and related loss of welfare. Respondents were placed in a hypothetical situation to elicit their WTP. The phone interviews were carried out in four Swiss cities: Montreux, Vevey, La Chaux-de-Fonds and Le Locle. A total of 505 persons agreed to participate in the bidding process. Depending on the municipality, the average geometric WTP varies between CHF 42 in La Chaux-de-Fonds and CHF 83 in Montreux per resident for retaining the municipal name.

From a research perspective, our regression analysis statistically demonstrates that the value of a municipality's name depends upon a range of variables largely



in accordance with those suggested by theory or the existing literature. The stated WTP to keep the name of the municipality is higher when the respondent acknowledges a strong attachment to the municipality. The WTP is also higher when the respondent says he would vote against a municipal amalgamation should a referendum on this issue be organised or when the respondent wants to be involved in decisions about the name of the amalgamated municipality. Finally, it increases with the respondent's education level and income. Controlling for these various characteristics explains most of the difference in WTP. These results provide us with some confidence that the stated WTP is internally valid. From this perspective, it would be worth reproducing the analysis in other countries to check to what extent the WTP is sensitive to the historic or political context.

The results are also interesting in showing that many aspects do not influence the value and thus the WTP, among which the individual's political tendency and the political activities as well as where – in which municipality – the respondent lives or his age. If the WTP is to be considered as a proxy for the identification to the municipality, these findings are noteworthy.

Extrapolated on the basis of the geometric mean and the population size, the value of the name of La Chaux-de-Fonds can be estimated to be CHF 1.6 million in case of a possible amalgamation with Le Locle, which is the neighbouring municipality. Oppositely, the name of Le Locle is CHF 0.6 million. The value of the name of Montreux would be CHF 2.1 million in case of amalgamation with the neighbour Vevey. In contrast, the name of Vevey is CHF 0.9 million.

In terms of policy-making, these estimates are useful. They are an indicator of the loss of well-being triggered by the possible name change of a given municipality, even beyond the functional consequences that may also positively or negatively affect resident well-being. In an institutional setting where jurisdictions can freely decide whether or not to merge, the higher level of government can do nothing but incentivise municipalities if it wants them to amalgamate. This is especially true when the decision should be put forward in a referendum. This institutional setting prevails in about half of the Swiss cantons where approval by the affected municipalities is required and where amalgamating municipalities are financially rewarded. To impact the decision, the appropriate financial incentive should be large enough to compensate the amalgamating municipalities and their population for the name loss. To give a concrete example, let us consider the case of Vevey and Montreux. The legislation rules that if these two municipalities would merge then the higher level of government – in this case the canton of Vaud – should offer the new city a reward of around CHF 1.1 million.<sup>18</sup> Compared to our estimates, this amount is significantly insufficient to compensate for the loss of the name in case the new jurisdiction would be named Vevey, since the estimated lost well-being for the inhabitants of Montreux is CHF 1.6 million. In comparison, if the new jurisdiction would be named Montreux, the amount would suffice since the estimated well-being loss for the inhabitants of Vevey is CHF 0.9 million. All other things being equal and especially the functional consequences of the amalgamation,

this demonstrates the importance of both an adequate compensation by the higher level of government and the choice of the new jurisdiction's name. These two aspects increase the chance for amalgamation projects to be accepted, when forced amalgamations are not an option.

### **Acknowledgements**

We thank the interviewers who conducted the survey and all the respondents who took the time to answer them. For comments on an earlier draft we are indebted to seminar participants on various occasions, to two anonymous reviewers and to Michelle Bailat-Jones for her editing assistance.

### **Disclosure statement**

No potential conflict of interest was reported by the authors.

### **Notes on contributors**

Nils Soguel is a professor of Public Finance at the Swiss Graduate School of Public Administration – IDHEAP (University of Lausanne, Switzerland). He is also the chairman of the Swiss Public Sector Financial Reporting Advisory Committee. His research interests include public sector financial management, fiscal policy, fiscal federalism and valuation of nonmarket goods. He has written, co-authored or edited several books along with numerous articles in professional journals.

Julie Silberstein is a research fellow in public administration at the University of Lausanne. Her research interests include political sciences, amalgamations, identification to local municipalities and valuation of nonmarket goods. A previous article on municipal mergers with Soguel entitled 'Ex-Post Survey on the Consequences and Perceptions about Amalgamation' appeared in *Urban Public Economics Review* (Vol.16, 2012).

### **Notes**

1. In 2013, the Swiss Federal Statistical Office reported 2,396 municipalities with an average population of 3,397 inhabitants. The median size was 1,312 inhabitants. The gap between the average and the median shows that many Swiss municipalities are tiny. Only 147 municipalities are statistically considered cities (by having a population greater than 10,000).
2. The full questionnaire and the database can be obtained by contacting the authors.
3. See Champ, Boyle, and Brown (2003) for a description of the most commonly used nonmarket valuation techniques.
4. In the first pair, Montreux (25,199 inhabitants in 2012) is, however, bigger than Vevey (18,364) and, in the second pair, La Chaux-de-Fonds (37,843) is bigger than Le Locle (10,077). Each pair is located within a single agglomeration area. The respective financial positions are somehow diverse. In 2012, at the time of the survey, Montreux was the least indebted municipality with a 10% ratio of its gross debt to its



operating revenue, compared to 144% for Vevey, 173% for La Chaux-de-Fonds and 108% for Le Locle. An amalgamation project has been under discussion between Montreux and Vevey, together with eight other municipalities, since 2011. At the time of writing, the project is in a technical phase with experts looking for answers to the various issues to be addressed (land-use planning, economic development, taxation and finance, etc.). Between 2003 and 2007, a possible merger between La Chaux-de-Fonds and Le Locle was designed by the executive branch of the two municipalities. An information campaign was launched together with an opinion poll. Eventually the executive branch of Le Locle decided to pull back. Both projects have benefited from a pretty extensive coverage by the local press. Newspapers still conjecture on future amalgamation from time to time.

5. The wording of the scenario is given as if the respondent was a resident of Montreux. In case the respondent was a resident of Vevey, the wording was adapted accordingly by swapping the name Montreux with Vevey. As for the amalgamation project between LL and LCH, the wording was adapted accordingly to reflect the respondent's residency. The scenario is of course hypothetical. In reality, after an amalgamation takes place the new municipality can be named after either of the pre-existing jurisdictions or with a totally different name. Anyway it is not possible to speculate over the name that would be chosen in case the merger ever happens. Some would argue that the name 'Montreux' is more well-known than 'Vevey' and that the name 'La Chaux-de-Fonds' than 'Le Locle'. But it does not mean that the most famous name would be retained. Indeed, as will become clear in next sections, the elicited WTP is not necessarily higher for the name of Montreux or La Chaux-de-Fonds, compared to the one for Vevey or Le Locle.
6. Admittedly, there is no CHF 500 banknote. However, the gap between CHF 200 and CHF 1,000 was too large and needed to be bridged. CHF stands for Swiss francs. At the time of writing, € and CHF were almost at parity. However, when the survey was carried out, 1 € was worth 1.2 CHF.
7. 58 respondents actually chose to refine their choice.
8. The various tests we conducted on preliminary versions of the questionnaire dissuaded us from providing the respondent with additional details via the scenario, especially to take into account respondent cognitive capacities. For instance, no additional information was provided regarding the payment vehicle (tax, fee, bill, etc.) or the way the paid amounts would be redistributed. This has the notable advantage that the scenario remains neutral with respect to the good to be valued, i.e. the municipality name. Indeed we are most interested in the unbiased value of the name. Information about how payment collection, to whom it goes and so on may have influenced the respondent and thus biased the stated WTP. See Mitchell and Carson (1989, 2016 2017).
9. Young people often only possess a mobile phone and are rarely registered in the phonebook.
10. This kind of bias arises because of the hypothetical situation respondents are facing in a CV survey, when respondents report a WTP that exceeds the amount they would actually pay if the market really existed.
11. The distribution is significantly different according to the Kolmogorov Smirnov test.
12. There is a significant difference at the 0.05 significance level between M and LCF according to Bonferroni (0.035), Scheffe (0.054) and Sidak (0.034) test.
13. There is a significant difference at the 0.05 level between M and V according to Bonferroni (0.049) and Sidak (0.034) tests (note that here Scheffe test is not significant at the 0.05 level).
14. For example, when the last suggested bid, say CHF 10, was accepted and when the participants refined the value to CHF 12, then the reported WTP is CHF 12.

15. Some indifferent respondents might prefer the name of the other municipality. Thus they may have an even smaller interest in the name of their municipality than those who simply do not care.
16. The relevance of the choice of a log-linear specification was checked by running a Box-Cox transformation. The log-linear specification is situated with a 95% probability in the interval provided by the computed Box-Cox model. A value of CHF 1 is added to all reported WTPs to avoid zeros (Mitchell and Carson 1989, 372).
17. All Variance Inflation Factors (VIF) are by far smaller than 10.
18. The formula provided by the legislation foresees a transfer of CHF 250 per person. This amount is then multiplied by the size of the population and then capped at a maximum of 3,000 inhabitants whatever the actual number of inhabitants. It is also multiplied by an incentive factor that increases with the number of amalgamating municipalities. In case of two jurisdictions, the factor is 1.5. Therefore, should M and V amalgamate, they would receive a transfer of CHF 1.125 million ( $= 250 \times 3000 \times 1.5$ ).

## References

- Adam, F. 2008. *Des noms et des lieux: La médiation toponymique au Québec et en Acadie du Nouveau-Brunswick*. Paris: Université Paris IV.
- Anholt, S. 2006. "The Anholt-GMI City Brands Index: How the World Sees the World's Cities." *Place Branding* 2 (1): 18-31. doi:10.1057/palgrave.pb.5990042.
- Arrow, K., R. Solow, P. R. Portney, E. Leamer, R. Radner, and H. Schuman. 1993. "Natural Resource Damage Assessment under the Oil Pollution Act of 1990." *Federal Register* 58 (10): 4601-4614.
- Bartolini, D., and F. Fiorillo. 2008. "Local Council Partnerships: A Theoretical Approach." In *The Theory and Practice of Local Government Reform*, edited by B. Dollery and L. Robotti, 53-68. Cheltenham: Edward Elgar.
- Bateman, I. J., R. T. Carson, B. Day, M. Hanemann, N. Hanley, T. Hett, and J. Swanson. 2002. *Economic Valuation with Stated Preference Techniques*. Cheltenham: Edward Elgar. doi:10.1080/0042098984718.
- Bourdieu, P. 1980. "L'identité et la représentation." *Actes de la recherche en sciences sociales* 35: 63-72. doi:10.3406/arss.1980.2100.
- Carson, R. T. 2011. *Contingent Valuation: A Comprehensive Bibliography and History*. Cheltenham: Edward Elgar.
- Carson, R. T. 2012. "Contingent Valuation: A Practical Alternative when Prices Aren't Available." *Journal of Economic Perspectives* 26 (4): 27-42. doi:10.1257/jep.26.4.27.
- Champ, P. A., K. J. Boyle, and T. C. Brown. 2003. *A Primer on Nonmarket Valuation. Vol. 3 of The Economics of Non-Market Goods and Resources*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Debarbieux, B. 2006. "Prendre position: Réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie." *Espace géographique* 340-354: 4-35.
- Delattre, E. 2007. "Renaming the French «communes»: Economic, Marketing and Strategic Aspects." *Revue D'économie Régionale Et Urbaine* 2: 269-291. doi:10.3917/reru.072.0269.
- Di Méo, G. D. 2007. "Identités et territoires: Des rapports accentués en milieu urbain?" *Métropoles* 1: 69-94.
- Dollery, B. E., and A. Akimov. 2009. "Shared Services in Australian Local Government: Rationale, Alternative Models and Empirical Evidence." *Australian Journal of Public Administration* 68 (2): 208-219. doi:10.1111/j.1467-8500.2009.00635.x.
- Duchesne, S. 2008. "Waiting for European Identity. Reflections on the Process of Identification with Europe." *Perspectives on European Politics and Society* 9 (4): 397-410. doi:10.1080/15705850802416796.



- Gaxie, D. 1990. "Au-delà des apparences. Sur quelques problèmes de mesure des opinions." *Actes de la recherche en sciences sociales* 81: 97-112. doi:10.3406/arss.1990.2929.
- Grosclaude, P., and N. Soguel. 1994. "Valuing Damage to Historic Buildings Using a Contingent Market: A Case Study of Road Traffic Externalities." *Journal of Environmental Planning and Management* 37 (3): 279-287. doi:10.1080/09640569408711976.
- Halstead, J. M., B. E. Lindsay, and C. M. Brown. 1991. "Use of the Tobit Model in Contingent Valuation: Experimental Evidence from the Pemigewasset Wilderness Area." *Journal of Environmental Management* 33 (1): 79-89. doi:10.1016/S0301-4797(05)80049-0.
- Hanes, N., M. Wikström, and E. Wängmar. 2012. "Municipal Preferences for State-Imposed Amalgamations: An Empirical Study Based on the Swedish Municipal Reform of 1952." *Urban Studies* 49 (12): 2733-2750. doi:10.1177/0042098011429488.
- Hausman, J. 2012. "Contingent Valuation: From Dubious to Hopeless." *Journal of Economic Perspectives* 26 (4): 43-56. doi:10.1257/jep.26.4.43.
- Jones, P., and N. Soguel. 2010. "Fiscal Federalism at the Ballot Box: The Relevance of Expressive Voting." *Review of Law and Economics* 6 (3): 469-485. doi:10.2202/1555-5879.1536.
- Kavaratzis, M., and G. J. Ashworth. 2005. "City Branding: An Effective Assertion of Identity or a Transitory Marketing Trick?" *Journal of Economic and Social Geography* 96 (5): 506-514. doi:10.1111/j.1467-9663.2005.00482.x.
- King, D. N., and Y. Ma. 2000. "Local Authority Size in Theory and Practice." *Environment and Planning C: Government and Policy* 18 (3): 255-270. doi:10.1068/c9856.
- Kotler, P., and D. Gertner. 2002. "Country as Brand, Product, and Beyond: A Place Marketing and Brand Management Perspective." *Journal of Brand Management* 9 (4): 249-261. doi:10.1057/palgrave.bm.2540076.
- Kushner, J., and D. Siegel. 2005. "Citizens Satisfaction with Municipal Amalgamations." *Canadian Public Administration* 48 (1): 73-95.
- Le Bart, C. 1999. "Les politiques d'image: Entre marketing territorial et identité locale." In *Les nouvelles politiques locales: Dynamiques de l'action publique*, edited by R. Balme, A. Faure, and A. Mabileau, 415-427. Paris: Presses de Science Po.
- Link, M. W., M. P. Battaglia, M. R. Frankel, L. Osborn, and A. Mokdad. 2007. "Reaching the U.S. Cell Phone Generation. Comparison of Cell Phone Survey Results with an Ongoing Landline Telephone Survey." *Public Opinion Quarterly* 71 (5): 814-839.
- Lynch, K. 1960. *The Image of the City*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Mitchell, R. C., and R. T. Carson. 1989. *Using Surveys to Value Public Goods: The Contingent Valuation Method*. Washington, DC: Resources for the Future.
- National Office of Local Government. 1998. *Local Government National Report 1997-98*. Canberra: Commonwealth Department of Transport and Regional Services.
- Pérés, H. 2001. "Identité nationale et sociologie de la connaissance. Notes pour une comparaison de la construction identitaire en France et en Espagne." *Pôle Sud* 14: 57-71. doi:10.3406/pole.2001.1105.
- Silberstein, J., and N. Soguel. 2012. "Ex-Post Survey on the Consequences and Perceptions about Amalgamation." *Urban Public Economics Review* 16: 43-60.
- Steiner, R. 2003. "The Causes, Spread and Effects of Intermunicipal Cooperation and Municipal Mergers in Switzerland." *Public Management Review* 5 (4): 551-571. doi:10.1080/1471903032000178581.
- Stiglitz, J. E. 1983. "The Theory of Local Public Goods Twenty-Five Years after Tiebout: A Perspective." In *Local Provision of Public Services: The Tiebout Model after Twenty-Five Years*, edited by G. R. Zodrow, 17-53. New York: Academic Press.



**Appendix: Variables summary**

Variable	<i>N</i>	Mean	Std. Dev.	Min	Max
ATTACHMENT TO THE COMMUNITY					
Attach_municipality	793	1.825	0.955	1	4
Attach_name	786	2.155	0.976	1	4
Attach_canton	795	2.069	0.978	1	4
Contact_people	795	1.987	0.849	1	4
School_attendance	773	2.379	1.155	1	4
Perceived_image	784	2.041	0.782	1	4
POLITICAL ASPECTS					
Regular_voters	803	0.706	0.456	0	1
Political_participation	803	1.029	0.979	0	5
Info_municipality	794	1.936	0.819	1	4
Left_tendency	803	0.430	0.495	0	1
Centre_tendency	803	0.128	0.335	0	1
Right_tendency	803	0.188	0.391	0	1
No_tendency*	803	0.254	0.436	0	1
Vote_no_if_name_change	803	0.484	0.500	0	1
Name_interest	779	1.870	1.253	1	4
SOCIO-ECONOMIC CHARACTERISTICS					
Gender	803	1.529	0.499	1	2
Age	775	56.819	17.280	18	100
Education	771	2.166	0.707	1	3
Income	559	5.544	2.645	1	26
MUNICIPALITY					
Montreux	803	0.233	0.423	0	1
Vevey	803	0.275	0.447	0	1
La Chaux-de-Fonds	803	0.263	0.440	0	1
Le Locle	803	0.229	0.421	0	1